



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



E LEGAT.
CAROLI GODWYN, S.T.B.
COLL. BALL. SOC.
MDCCCLXX.

Godw. 78.

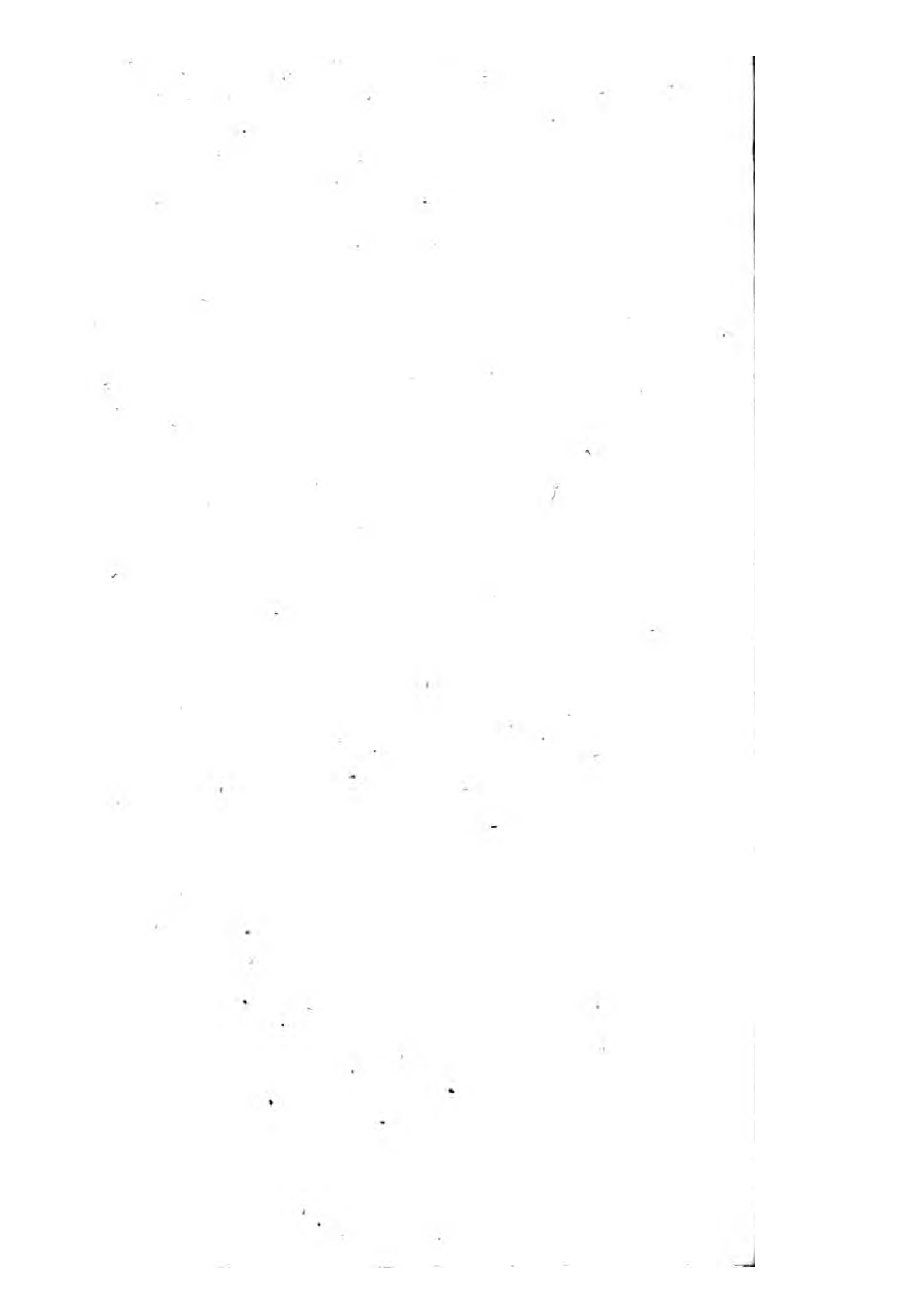


Handwritten text, possibly a signature or a name, located in the lower middle section of the page.

1948

1

1948



MEMOIRES

D E

S U L L Y.

TOME PREMIER.

СЕРИОЗНОСТЬ

И Д

• 1 2 3 4 5

ПОД ПИСЬМО

MEMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BETHUNE,
D U C
DE SULLY,
PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRY LE GRAND.

Mis en ordre : avec des Remarques.

PAR M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Edition, revue & corrigée.

TOME PREMIER.



A LONDRES.

M. DCC. XLVII.

DE...
...
...
...
...





P R E F A C E.



LES *Mémoires de Sul-ly* ont toujours été mis au rang des meilleurs Livres que nous ayons. Cette vérité, établie depuis long-temps par le jugement de tous nos bons Critiques & de tous les amateurs de la Littérature, me dispensera d'entrer ici dans une discussion, inutile pour ceux qui connoissent ces *Mémoires*.

A l'égard de ceux qui ne les ont jamais lus; il suffit, pour leur en donner une idée, de dire qu'ils comprennent l'Hi-
stoire de ce qui s'est passé depuis la Paix de 1570. jusqu'aux
premières années de Louis

XIII. c'est-à-dire, l'espace de plus de quarante années, d'un temps qui a fourni la plus abondante matière aux Historiens de notre Monarchie, & qu'ils traitent du Règne, ou pour mieux dire, de la vie presque entière de Henry le Grand. Ils supposent à la vérité quelque connoissance des Troubles précédens, qui n'y sont touchés que par occasion : mais aussi, ils en exposent toute la suite dans le plus grand détail. Les événemens y sont aussi variés, qu'ils sont nombreux : Guerres Etrangères & Civiles, intérêts de Politique & de Religion, coups d'Etat éclatans, dénouëmens imprévus, efforts de l'ambition, ruses de la Politique, Ambassades, Négociations : tout cela s'y trouve, & n'en fait encore qu'une partie. Les Mémoires de Sully tirent

- un autre prix , peut-être encore plus grand , d'une infinité de récits plus particuliers , qui ne sont pas du ressort d'une Histoire : c'est l'avantage propre aux Mémoires. Ils souffrent la multiplicité des sujets & toute la variété des incidens qu'on y veut faire entrer : & d'ailleurs ils ne sont point assujettis au joug que la nécessité impose à l'Histoire , de ne rien omettre de ces choses trop générales , dont on sent soi-même tout le dégoût en les écrivant.

Veut-on bien faire connoître un Prince dont on va parler ? Il faut que le Tableau de sa Vie privée soit sans cesse mis en regard avec celui de sa Vie publique. Il faut le montrer au milieu de ses Courtisans , avec ses Domestiques , dans les momens où il s'observe le moins : établir son caractère ,

par ses Lettres & ses discours. Les passions se peignent mieux elles-mêmes, par une simple parole rapportée d'original, que par tout l'art que peut employer l'Historien. Or les Mémoires de Sully remplissent si parfaitement cette idée, par rapport à celui qui en est le sujet principal, que ce n'est qu'après les avoir lûs, que l'on connoît véritablement Henry IV. Ce qu'ils nous représentent de ce grand Prince, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune; envisagé comme Particulier, ou comme Roy, comme Guerrier, ou comme Politique; enfin comme Epoux, Pere; Ami, &c. est marqué à des traits si sensibles, qu'on ne peut s'empêcher de s'intéresser aux particularités de sa Vie, même les plus indifférentes. Je n'en excepte tout au plus que

P R E F A C E. v

certains détails militaires, peut-être un peu trop fréquens au commencement de l'Ouvrage, & quelques autres, en petit nombre, d'un moindre agrément, quoique d'ailleurs ces détails y soient toujours liés avec les affaires publiques, & diversifiés comme tout le reste, par le rôle qu'y jouë M. le Duc de Sully.

Il en est, pour ainsi dire, le second Acteur, & cette double action ne rompt point l'unité d'intérêt, s'il est permis de se servir ici de cette expression, parce que ce Ministre n'y dit presque rien sur lui-même, qui ne se rapporte ou à l'Etat, ou à la personne de son Maître. On verra sans doute avec plaisir le jugement qu'on en a porté, dès le temps où ces Mémoires ont commencé à voir le jour : l'Auteur d'un ancien Discours,

vj *P R E F A C E.*

qui se trouve dans les Manuscrits de la Bibliothèque du Roy , va nous en instruire.

Vol. 9590.

» Voici certainement , dit - il ,
» l'une des plus belles images
» de la prudence & fidélité hu-
» maines , que cette reddition
» de Comptes , laissée au Pu-
» blic par M. le Duc de Sully ,
» dans ces deux Volumes , tou-
» chant la qualité des conseils ,
» & le nombre des grands ser-
» vices qu'il a rendus à son
» Roy & à son Bienfaicteur ,
» soit pour la gloire particulié-
» re de sa personne , soit pour
» la prospérité de son Etat. Et
» de vrai , ce sont deux choses
» qui se suivent , voire qui se
» côtoient & s'entre-regardent
» ici perpétuellement , que la
» fortune de Henry le Grand ,
» & la vertu de son grand Mi-
» nistre. Cetui-ci sert & oblige
» envers l'autre dans cet Ou-

P R E F A C E. vij

» vrage , de toute les façons
» dont un grand Prince peut
» être servi & obligé par un
» sien Sujet , de sa main , de
» son courage , de son épée ,
» voire de son sang & de ses
» plaies , aux occasions de va-
» leur & discrétion , mais en
» celles particulièrement de
» Conseil & de Cabinet ; du
» plus grand sens & de la clair-
» voyance la plus pénétrante ,
» du désintéressement le plus
» rare & de la sincérité la plus
» exquise , que les Histoires ,
» nôtre & Etrangères , ayent
» jamais connuës.

Il est assez naturel qu'on
s'attende de voir de grands
Capitaines , de profonds Po-
litiques , d'habiles Ministres ,
sous le Règne d'un Prince tel
que Henry IV. Ce qui doit
surprendre, est de trouver dans
une même personne ce Guer-

rier , ce Politique , ce sage Administrateur , cet Ami sûr & sévère , autant qu'intime Confident & Favori de son Maître : mais ce qui doit paroître encore plus singulier , c'est de voir dans un Ouvrage , où les actions de deux hommes si rares sont rassemblées après leur mort , un grand Roy réduit à conquérir son propre Royaume , s'occuper avec un Ministre non moins grand dans son ordre , des moyens de faire réussir une pareille entreprise ; travailler ensuite de concert , à rendre ce même Royaume non-seulement paisible , mais florissant , régler les Finances , fonder le Commerce , établir la Police , enfin ramener l'ordre dans toutes les parties du Gouvernement.

Le Plan de cet Ouvrage embrasse donc deux Vies Illuf-

P R E F A C E. ix

tres , qui s'accompagnent , s'éclaircissent & s'embellissent mutuellement ; celle d'un Roy , & celle d'un Ministre son Confident , à peu près de même âge , conduites depuis l'enfance de l'un & de l'autre , jusqu'à la mort du premier , & au temps où le second se vit éloigner du maniment des Affaires publiques.

Ajoûtons que les Mémoires de Sully sont encore recommandables par des Principes d'une excellente morale , par des maximes Civiles & Politiques , puisées dans le vrai , par une infinité de vûës , de projets & de Réglemens , presque en tout genre , dont ils sont remplis. » Lui seul , dit le même » Auteur Contemporain , parlant du Duc de Sully , certainement jusqu'aujourd'hui » a découvert la jonction de

x *P R E F A C E.*

» deux choses au Gouverne-
» ment des Etats , que nos Pe-
» res n'avoient pu non-seule-
» ment accorder , mais s'ima-
» giner compatibles ensemble ;
» l'accroissement des deniers
» aux coffres du Roy , avec la
» décharge & le soulagement
» de son Peuple. Qui veut voir
» l'idée du Sujet utile & de l'in-
» corruptible Ministre d'Etat ,
» il faut qu'il la vienne voir
» dedans ce Tableau. L'œco-
» nomique s'y trouve en son
» jour , la Politique en tous ses
» usages : c'est-à-dire , l'art de
» régner & faire régner , la
» Science de régner comme
» homme , & celle de régner
» comme Roy. La Morale y a
» épuisé ses plus belles instru-
» ctions & plus riches exem-
» ples : & tout cela , soutenu
» & paré de la connoissance
» de toutes les choses , depuis

P R E F A C E. xj

» les plus élevées jusqu'aux mé-
» chaniques. «

Encore une fois , je ne vois pas que la plus sévère Critique se soit encore aujourd'hui beaucoup éloignée de ce sentiment. On n'a qu'à consulter M. l'Abbé Le-Laboureur , dans ses Additions aux Mémoires de Castelnau , *Tom. 2. liv. 2. pag. 687.* le Pere Le-Long , & une infinité d'Ecrivains modernes : Car qui est-ce qui ne cite pas avec éloge les Mémoires de Sully , comme le premier Livre Politique , qui nous ait ouvert les yeux sur le véritable degré de la puissance de ce Royaume ? On y apperçoit le germe de la plus grande partie de ce qu'ont fait les Richelieu , les Mazarin , les Colbert : on les regarde enfin comme la meilleure Ecole de l'Art de gouverner.

Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet , pour passer à une seconde considération , que je ne puis ni ne dois dissimuler : C'est que le plaisir , que fait un Livre d'un aussi grand prix , est accompagné d'une fatigue , qui rend les Mémoires de Sully un ornement des Bibliothèques inutile pour la plûpart de ceux qui aiment la lecture : ce qu'on ne sçauroit imputer qu'à des défauts essentiels d'ordre & de stile.

En effet , les matières y sont dans la plus grande confusion. Ceux qui les ont rédigées , se proposent de nous y entretenir de détails Militaires , Politiques & Domestiques : mais ils ne sçavent ni les séparer , ni les rapprocher à propos. L'éclaircissement d'un fait , les dépendances d'un récit , se trouveront quelquefois plu-

P R E F A C E. xiiij

fiens centaines de pages après : du commencement du premier Volume , il faut souvent aller les chercher à la fin du suivant, Les Lettres de Henri IV. qui devroient être insérées dans la narration , ou sont entassées & mises à part , ou interrompent le fil d'un discours , auquel fort souvent aucune d'elles n'a rapport. Les Maximes morales & politiques , y sont reléguées dans un endroit écarté , où l'on a bien de la peine à les découvrir : elles n'ont l'air que d'un Bordereau. Il n'étoit pas besoin que ces Compilateurs s'annonçassent pour des Commis de Bureau.

Quant à la diction , on ne dira rien de trop , en avançant que presque tous les défauts de style se trouvent réunis dans celui-ci. Il est toujours diffus , souvent obscur , soit par la lon-

gueur énorme des phrases, soit par le peu de justesse de l'expression ; quelquefois bas & rempant, & quelquefois ridiculement enflé.

Il semble que ces deux considérations générales sur le caractère des Mémoires de Sully, auroient dû faire naître à quelqu'un de nos bons Ecrivains, la pensée de travailler à les rendre aussi agréables, qu'ils sont utiles & intéressans : d'autant plus que ce qu'ils ont de bon, vient du fond même des choses, & ce qu'ils ont de mauvais, de la forme sous laquelle ces choses y sont présentées. On convient en effet, qu'ils doivent être exceptés de ce petit nombre d'anciens Livres François, auxquels on ne sçauroit toucher sans les gâter. Mais ce qui aura sans doute détourné de cette entreprise, ce

font les risques auxquels elle expoſoit, de la part des Critiques un peu trop difficiles : & j'avouë que pour oſer franchir ce pas, j'ai eu beſoin que mon Original m'inspirât cette complaiſance intérieure, qui prévient le cœur auſſi-bien que l'eſprit, en faveur d'un Ouvrage, & dont l'effet eſt de nous aveugler ſur tous les obſtacles. Car enfin, pour accommoder à notre goût les Ouvrages tels que celui-ci, il faut, ſans ſ'écarter de l'obligation où eſt un Traducteur de rendre exactement le ſens de ſon Original, ſe donner preſque toute la liberté dont jouit un Compositeur, puisqu'il s'agit tout à la fois de traduire, d'abrégger, de tranſpoſer, de rédiger, &c.

Une correction purement grammaticale, qui ſe ſeroit bornée à changer dans les Mé-

xvj *P R E F A C E.*

moires de Sully les expressions absolument mauvaises , & à supprimer celles qui sont visiblement superflues , n'auroit point suffi pour remédier au défaut qu'on y remarque dans le stile. Il n'eût été guère plus possible , sans détruire le Texte , de sauver l'autre inconvénient , qui naît de la confusion des Matières ; si l'on s'étoit contenté de rapprocher les faits dispersés , & d'arranger ceux qui sont déplacés. Il n'y a point de tentatives que je n'aye faites , pour n'être point obligé d'en venir jusqu'à décomposer , pour ainsi dire , l'Ouvrage , & le refondre entier : mais j'ai jugé à la fin , que l'exécution de tout autre projet seroit impossible. Je suis demeuré convaincu qu'un stile aussi vicieux que l'est celui de ces Mémoires , ne méritoit en

P R E F A C E. xvij

aucune manière d'être traité avec les mêmes égards , que Comines, Montagne & Amyot : que les seuls changemens généraux , dont on convient qu'il ne peut se passer , le rendroient déjà si différent de lui-même , qu'il y a peu de danger à pousser cette différence beaucoup plus loin : que ces mêmes changemens exigeant d'ailleurs des liaisons & des transitions , qui ne peuvent se faire sans des additions considérables , d'un autre stile ; ç'eût été s'exposer à laisser appercevoir au milieu de tout cet antique , je ne sçais combien de nuances de neuf , qui produiroient un contraste désagréable : qu'il s'agissoit de plus de purger l'Original , je ne dis pas simplement de quantité d'expressions , mais d'idées , très-peu naturelles ; ne fût ce que le titre même , ridi-

xviiij *P R E F A C E.*

culement singulier, *Oeconomies Royales, & Servitudes Loyales*: qu'il ne falloit pas moins qu'une liberté pareille à celle que j'ai prise, pour faire une plus juste distribution des matières & des temps: enfin que cette liberté pouvoit s'allier avec l'obligation de rapporter d'original, tout ce qui dans les Mémoires de Sully perdrait à être mis dans un langage plus nouveau.

Rien sur-tout ne m'a paru si indispensable, que de ne pas laisser la parole à des Secrétaires, qui ne sçavent que louer & flater. Quoi de plus fastidieux, que de les voir à chaque ligne apostropher leur Maître, pour l'avertir qu'ils lui rappellent ce qui lui est arrivé, en convenant qu'il en est bien mieux instruit qu'eux? Cette apostrophe continuelle

P R E F A C E. xix

ne fait de tout le Livre , qu'une espèce de longue Epître Dédicatoire. Combien cette seule correction ne devoit - elle pas apporter de changement dans tout le corps de l'Ouvrage ?

J'ajouteroi que la narration , qui dans le stile historique , admet uniquement la troisième personne , ne pouvoit ici avoir lieu : C'est ce que je n'ai pas tardé à sentir , dès que j'ai voulu y avoir recours. Au lieu d'un seul Acteur principal , les Mémoires de Sully , comme je l'ai déjà dit , en offrent deux , dont les rôles se mêlent continuellement dans le récit , où ils paroissent presque toujours à la fois parlant entr'eux , ou bien avec d'autres Interlocuteurs. Le pronom *il ; lui* , qui dans la narration supplée si commodément au nom pro-

pre, pouvant alors tomber sur l'un comme sur l'autre ; il en résulte une obscurité, qu'on ne peut sauver que par l'inconvénient, aussi grand ; des redites & des circonlocutions. Si, pour lever cette difficulté, que tout le monde sentira, on eût intitulé l'Ouvrage, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Henry IV.* & qu'on se fût retranché au personnage seul de ce Prince, c'étoit enlever tout d'un coup une moitié des Mémoires, & une moitié, qui n'est peut-être pas la moins intéressante : car on trouve par-tout la Vie & les actions de Henry le Grand, au lieu que celles de M. le Duc de Sully ne se rencontrent guère que dans ce Livre. Il convenoit encore moins de s'y borner à raconter les événemens, qui regardent particulièrement ce Ministre.

P R E F A C E. xxi

Il ne restoit donc qu'un seul parti à prendre : c'étoit de faire parler Sully lui-même. J'ai cédé sans répugnance à une nécessité, qui devoit être la source d'un nouvel agrément. Rien en effet plus capable de répandre dans la narration cet intérêt vif & pressant, qui remuë si bien notre cœur, que d'introduire le principal Acteur d'une intrigue, nous entretenant lui même de la part qu'il y a eüe : Et quel Acteur encore ! si l'on pouvoit parvenir à le faire parler, comme on se figure que parleroit aujourd'hui un tel Ministre, qui fût également chéri de son Maître, & respecté de tous les Ordres du Royaume.

Ce motif seul devoit me faire obtenir du Public l'indulgence que je lui demande, pour la seule véritable licence

que j'aye prise ; s'il trouvoit d'ailleurs que j'eusse satisfait à ce qu'elle m'impose. Mais comme je n'ose m'en flater , je fonde ma justification sur une preuve de fait : c'est que dans la plus exacte vérité, M. le Duc de Sully est lui-même l'Auteur des Mémoires , qui portent son nom ; puisque les Pièces originales qui les composent , sont de lui , & que ses Secrétaires n'ont fait autre chose que les coudre ensemble : Ce qui s'apperçoit facilement en certains endroits , où la plume du Ministre ayant été arrêtée , soit par le secret , soit par quelque autre considération aussi forte ; on le voit frustrer l'attente du Lecteur , sur des faits , dont il est clair que par eux-mêmes ils n'ont pas eu la moindre connoissance. C'est donc moins un vol que je leur

P R E F A C E. xxiij

fais , qu'une juste restitution que je dois à leur Maître. J'en ai pour garans tous nos Ecrivains , qui montrent assez , lorsqu'ils citent les Mémoires de Sully , qu'ils croient bien ne s'appuyer que de l'autorité seule de ce grand Homme d'Etat. Le doute du seul Vittorio Siri à cet égard , est bien foible contre tant d'autorités.

*Mémoires.
Rec. Vol. I.
pag. 29.*

Je ne regarde point cette discussion critique comme assez importante , ou assez amusante , pour transcrire des pages entières de nos Mémoires , qui établiroient cet vérité , par les paroles de Henry IV. de M. de Sully , & de ses Secrétaires eux-mêmes. On peut si on le juge à propos , consulter les endroits , que j'indique ici en marge. * Je me contenterai d'ajouter une conjecture , que je soumets aux lumieres des Lecteurs.

* *Epît. des
I. & 3. T.
--- 2. Tom.
p. 407. 409.
410. 434.
435. 440.
448. - 3. T.
p. 82. 83.
294. 385.
&c.*

xxiv *PREFACE.*

Les Mémoires de Sully se sont formés , premièrement , des remarques que M. de Rosny commença dès sa plus grande jeunesse à faire , sur les événemens de son temps , soit généraux , soit particuliers au Prince son Maître & à lui même : ensuite , de ce qu'il y joignit , à la prière de ce même Prince , qui sçut distinguer de bonne heure le prix d'un homme de ce caractère. M. de Rosny ne prétendit pas sans doute en faire un Ouvrage bien suivi , encore moins un corps d'Histoire ; mais seulement , un Recueil de Pièces , sur plusieurs des événemens de son temps , qu'il augmenta de ses propres réflexions sur le Gouvernement. Le mot de Journal , qui y est employé quelque part , ne doit donc pas être pris à la rigueur. Des Mémoires ,

Tome. 2. p.
440.

T. 2. p.
448.
T. 3. p.
83, 385.

P R E F A C E. xxv

Mémoires , par pièces ainfi détachées , n'étoient pas une chose absolument nouvelle en ce temps-là. Il se peut bien faire aussi que M. de Rosny eût alors pour objet , de se préparer des matériaux pour des Mémoires plus complets , qu'il aimoit mieux dans la suite faire paroître sous le nom de ses Secrétaires , que sous le sien.

Ces Registres si bien reliés , dont il est encore fait mention , auroient été remis à quatre de ses Secrétaires , deux desquels composèrent d'abord les deux premiers Tomes , tels que nous les avons aujourd'hui. Les deux autres Secrétaires , qui sont ceux que M. de Sully prit à son service , au temps de sa retraite , travaillèrent en même-temps au premier des deux Tomes suivans , qui comprend un espace de cinq années , de-

Tome I.

b

*Epît. Li-
min. du 3.
T.-- T. 2. p.*

310.

xxvj *P R E F A C E.*

puis 1605. jusqu'à la mort de Henry IV. Et croyant leur travail imparfait, s'ils n'y en ajoutoient un second, comme avoient fait leurs Confrères, ils se mirent à refeuilleter tous les papiers du Duc de Sully, & vinrent à bout de leur entreprise. Mais j'avertis qu'il ne faut pas tout-à-fait les en croire sur le lieu de l'impression des Mémoires de Sully : ils n'ont cherché à cet égard qu'à faire prendre le change au Public, par l'intérêt qu'ils avoient que cet Ouvrage ne parut pas imprimé dans le Royaume. Guy-Patin, le Pere Le-Long, M. l'Abbé Lenglet & beaucoup d'autres, sont persuadés que les deux premiers Tomes furent imprimés au Château de Sully même : & pour les deux derniers, c'est aussi un fait connu, qu'ils n'ont paru, que

*Epit. Li-
min. Ibid.*

P R E F A C E. xxvij

lorsqu'ils furent imprimés à Paris, en 1662. par les soins de M. l'Abbé Le-Laboureur.

Il est parlé dans les Mémoires de Mademoiselle, de certaines Lettres & autres Originaux en fort grand nombre, que le Comte de Béthune gardoit précieusement, & qu'il montroit comme une rareté, aux curieux qui alloient le voir. On pourroit croire que c'étoit, du moins en partie, les minutes des Ecrits du Duc de Sully : mais de ce qu'il ne s'est trouvé aucune de ces Pièces dans le Recueil immense de Manuscrits, dont M. le Comte de Béthune fit présent au feu Roy, en 1664. Il faut conclure que toutes ces minutes périrent, ayant été regardées comme inutiles, après la composition des Mémoires de Sully. Cependant je tiens aux

xxviiij *P R E F A C E.*

Compilateurs si peu de compte de leur travail, que je souhaiterois de bon cœur de n'avoir eu comme eux que ces seuls Originaux. Ce qu'ils y ont mis du leur, n'y ajoute rien d'essentiel, & ne sert qu'à cacher le véritable Ouvrage de M. de Sully, qui en beaucoup d'endroits ne sçauroit plus être distingué, ni séparé du leur; parce qu'ils n'ont pas voulu se borner à ranger ces Pièces originales suivant l'ordre des tems: qui est tout ce qu'ils pouvoient faire de mieux.

Je ne sçais même s'il n'y auroit pas lieu de les soupçonner d'avoir supprimé des morceaux assez importans: Du moins peut-on sans témérité les accuser de nous avoir fait perdre le *Traité de la Guerre*, le *Maréchal de Camp*, les *Instructions de Milice & Police*,

P R E F A C E. xxix

& quelques autres Ouvrages du Duc de Sully, qui ont certainement existé. On les cherche inutilement dans le Cabinet de M. le Duc de Sully d'aujourd'hui, malgré les soins que ce Seigneur, connu par son goût pour les Belles-Lettres, & en particulier pour les Antiquités, a pris d'y rassembler tout ce qu'il a pu recouvrer de monumens si glorieux à son illustre Maison : ce ne sont pour la plûpart, que des Etats, Mémoires, &c. qui ont rapport aux différentes Charges que Maximilien, Duc de Sully, & dont la substance se retrouve d'ailleurs dans nos Mémoires. Les seules Pièces Manuscrites de ce Cabinet, qui pourroient intéresser la curiosité, sont, l'Original du premier Volume des Mémoires de Sully, sur lequel sans

Louis-
Pierre-Ma-
ximilien de
Béthune.

xxx *P R E F A C E.*

doute a été fait l'imprimé; & la suite d'une espèce de Roman héroïque, en quatre Volumes *in-fol.* dont les deux premiers ont été perdus. Ces Aventures, ou plutôt Histoires allégoriques de ce temps-là, sont intitulées, *Gelastide, ou les Illustres Princesses & belliqueuses Pucelles du puissant Empire de la grande Sclaramane de Dolosophomorie, les Sclarazones diamantées, Percy de Rubicelle & Pyrope*: titres aussi singuliers que celui des Mémoires de Sully, & qui marquent assez que ce sont les mêmes mains qui les ont rédigés.

Peut-être aussi que la perte de ces Originaux ne doit être imputée qu'à M. le Duc de Sully lui-même; puisque ses Secrétraires non-seulement agissoient par ses ordres, mais encore travailloient sous ses yeux. En ce cas, nous serions

P R E F A C E. xxxj

obligés de convenir qu'un peu de vanité dans ce Ministre , a empêché que ses Mémoires n'ayent paru sous son nom. Il aura senti qu'il ne pouvoit se dispenser de se faire honneur à lui-même , de ce qu'il y a eu de plus brillant dans le Regne de Henry I V. & ne voulant ni se louer , ni perdre le fruit de ce qu'il avoit fait de louable , il aura pris le parti de faire dire par d'autres , ce que la modestie l'auroit obligé de supprimer.

On lui a reproché un autre défaut , qui tient , dit-on , à celui-ci ; mais qui bien examiné , pourroit bien n'être rien moins qu'un défaut : c'est la manière libre dont il parle & dont il agit avec son Souverain. Ecoutons encore là-dessus notre ancien Dissertateur : » Cette humeur , dit-il , même-

xxxij *P R E F A C E.*

» ment si ferme & hautaine ;
» qui oblige souvent son Prince
» à le prévenir , pour s'ouvrir
» à lui & se déclarer , peut-
» être se fût-il rendu plus re-
» commandable , & d'autant
» plus parfait , que moins dif-
» ficile. Mais quoi ! si l'Origini-
» nal étoit de la sorte , & le
» naturel le vouloit ainsi ; le
» devoit-il flater , le devoit-il
» déguiser dans la peinture ?
» Mais quoi ! si ç'a été cette
» même gravité ou circonspe-
» ction universelle , que ses
» ennemis ont reproché à sa
» mémoire , qui a donné tout
» ce grand prix à son ministère
» & autorité ; la doit-on re-
» gretter en lui comme une ta-
» che , & la condamner en lui
» comme un manque ? « En
effet , pourquoi un Ministre ,
dont la droiture est connue ,
& qui ne peut être soupçonné

P R E F A C E. xxxiiij

d'aucun mauvais principe, n'auroit-il pas, soit en parlant, soit en traitant avec son Maître, le privilège de pouvoir suivre les impressions austères de la vérité ? La condition des Particuliers seroit donc en ce point, plus heureuse que celle des Souverains ? Mais la preuve qu'à cet égard M. le Duc de Sully ne mérite aucun reproche, c'est que ce Maître ne lui en fait point ; qu'il le souffre ; c'est trop peu dire, qu'il l'aime, qu'il le louë de cette liberté. Qu'on dise donc tout ce qu'on voudra, par exemple, de cette fameuse promesse de mariage, déchirée par le Duc de Sully, entre les mains de Henry IV. Je ne vois dans ce trait, rien que d'admirable ; & l'on ne doit pas craindre qu'il tire à conséquence.

xxxiv *P R E F A C E.*

La nécessité de prévenir le Lecteur pour moi-même , a donné lieu à ces deux remarques. Je n'ai point regardé comme indécemment dans M. de Sully , de rapporter tout ce qui lui est arrivé en ce genre avec Henry IV. Et quant aux louanges personnelles , en retranchant ce qui de la bouche de ses Secrétaires ne pouvoit passer dans la sienne , j'y laisse tout ce qu'il dit , ou qu'il souffre qu'on lui dise , d'avantageux pour lui & pour la Maison de Béthune : j'y laisse de même ce qu'il avance , par le même principe de vanité , joint à ses préjugés de Religion , tantôt sur les Maisons les plus célèbres , telles entr'autres que la Maison d'Autriche : tantôt sur des Particuliers , auxquels il n'a pas toujours rendu justice ; comme les Ducs de Nevers &

P R E F A C E. *XXXV*

d'Epéron , Messieurs de Villeroy , Jeannin , le Cardinal d'Osât & autres , parmi les Catholiques ; & dans le parti Protestant , les Ducs de Rohan , de Bouillon & de La-Trémouille , Du-Plessis - Mornay , &c. Enfin , touchant une Société , très-estimable par ses mœurs , & par l'utilité dont elle a été à la Religion , à l'éducation de la Jeunesse & aux Belles-Lettres.

Si je m'arrête sur cet article , c'est uniquement afin qu'on voye combien je déteste toute sorte de prévention : car du reste , je sçais bien que là-dessus je ne serai point pris à partie. Le fond du Texte Original même , que je n'ai pas prétendu anéantir par mon travail , subsistera toujours dans son entier ; on en tireroit , si j'avois osé l'altérer , de quoi

m'accuser à la fois d'infidélité & de flaterie. Tout ce que j'ai pu faire , & je proteste que c'est à la vérité seule que j'ai cru l'accorder ; c'est de marquer ma répugnance par de fréquens correctifs , sur lesquels seuls le Public équitable jugera de mes véritables sentimens.

Au reste , il ne faut , ce me semble , qu'un seul mot , pour rendre sans effet la plus grande partie des imputations , que le Duc de Sully fait aux Jésuites & à plusieurs autres bons Catholiques : c'est qu'ils agissoient par un motif , & qu'il les jugeoit par un autre. Ajoutons que dans les circonstances où ces choses se passoient , il étoit bien difficile de ne pas se tromper dans le jugement qu'on devoit porter sur chacune des démarches des différens Acteurs. Aujourd'hui que le temps a mis

P R E F A C E. xxxvij

en lumière les causes, les motifs & les moyens, nous, qui ne sommes plus ni entraînés par le feu de l'action, ni frappés de craintes, de désirs, d'espérances, n'avons-nous pas sur le sujet dont il s'agit, deux sentimens presque contradictoires? L'un, de détester la Ligue avec beaucoup de raison; l'autre, de juger avec quelque vraisemblance, que sans la Ligue, ce Royaume risquoit de tomber dans le plus grand de tous les malheurs, celui de perdre la vraie Religion. Si les Villeroy, les d'Osset, &c. avoient besoin de justification, voilà dans quelles sources il faut la prendre.

Un motif peu différent m'a fait encore recourir à des Notes, dans les endroits où le Duc de Sully parle défavantageusement de quelques-uns des Peu-

xxxviii *P R E F A C E.*

ples nos Voisins , entr'autres , des Espagnols & des Anglois : je suis aussi éloigné d'applaudir à ses préventions , que d'épouser ses querelles. Ne rien appercevoir de louable dans les autres Nations , c'est aveuglement ; ne pouvoir en convenir , c'est foiblesse.

Mais un article qui m'a paru plus grave encore que tous ceux-là , c'est la liberté avec laquelle l'Auteur expose quelquefois ses propres principes sur le fond même de la Religion. On se figure d'abord qu'un homme plein de sentimens , de connoissances & de bonnes qualités , ne peut être que fort dangereux , lorsqu'il lui arrive de parler de la Religion Prétendue Réformée , à laquelle on sçait que le Duc de Sully demeura toujours très-attaché. Je l'ai pensé ainsi moi-

P R E F A C E. xxxix

même, mais la simple inspection de ses Mémoires, a suffi pour me détromper. Je citerai à cette occasion une dernière fois, l'Ecrivain dont j'ai déjà employé le témoignage, afin de faire mieux sentir que ces Mémoires ne doivent pas faire aujourd'hui une impression, qu'ils ne faisoient pas même au temps de leur nouveauté.

» Ce n'est pas, dit-il, par les
» conditions de sa Créance,
» qu'il le faut regarder comme
» un modèle ou original : c'est
» un Capitaine, c'est un Grand-
» Maître d'Artillerie, c'est un
» Surintendant des Finances,
» & un Ministre universel de
» tous les grands desseins de
» son Prince ; mais non pas
» un Chrétien, & encore moins
» encore un Catholique, qui
» se représente dedans ses Mé-
» moires..... Ces Livres aussi,

» dit-il encore , ne le repré-
 » sentent-ils pas proprement
 » pieux ou religieux , puisqu'ils
 » ne le représentent pas vrai-
 » ment Catholique. «

L'Auteur pouvoit ajoûter une autre raison encore plus décisive : C'est que lorsque M. de Sully se représente comme religieux ou Catholique , pour me servir de ses termes ; cet homme , dont les raisonnemens sur presque tout autre sujet , sont ordinairement solides & concluans , se montre si mauvais Théologien , que ce seul contraste suffiroit pour le réfuter. Quels aveux d'ailleurs ne lui arrache pas la force de la vérité ? Que ne dit-il point contre quelques-unes des folles décisions des Synodes Protestans , contre les brigues & les projets criminels des Chefs de ce Parti , contre l'esprit de révolte &

P R E F A C E. xli

de désobéissance de tout ce Corps ? Il y a quelque chose de si singulier à voir M. le Duc de Sully, tour à tour Calviniste & l'ennemi des Calvinistes, que j'ai cru devoir conserver tout ce qu'il dit au sujet de la Religion, de crainte que tout ce que j'aurois supprimé à cet égard, ne fût jugé, par la raison même de cette suppression, d'une toute autre importance qu'il n'est : Mais aussi j'ai jugé devoir encore moins épargner ici les correctifs, que par tout ailleurs : & il se peut bien faire que croyant ne pouvoir assez ménager les ames timorées, j'ai encore, sans y penser, accordé quelque chose à mes premiers scrupules.

Ce qui a encore considérablement multiplié ces Notes, c'est que dans la vûë de rendre cet Ouvrage plus clair & plus

xlij *P R E F A C E.*

complet, j'ai eu pour toutes les choses de simple agrément, la même complaisance, que pour celles de nécessité. Je n'ai pu me résoudre à passer un fait obscur, ou ébauché, sans l'éclaircir & l'achever : ici, c'est un trait qui en amène un autre, simplement amusant : là, une personne de marque, annoncée par son nom seul, m'a paru demander qu'on y joignît le nom de Baptême, le surnom, les Dignités, les Emplois, quelquefois même, l'année de la naissance & celle de la mort. Ces Notes regardent encore des erreurs de calcul, de fausses dates, des évaluations de Monnoye, &c. J'ai tâché pour cela de ne rien emprunter que de nos meilleurs Ecrivains, & de puiser tout d'un coup à la source : Ainsi les Mémoires de la Ligue, de L'Etoile & de Ne-

P R E F A C E. xliij

vers ; les Chronologies Novenaire & Septenaire de Cayet, & le Mercure François ; Messieurs De-Thou, Pérefixe, Matthieu, Davila, Le-Grain , d'Aubigné ; les Manuscrits de la Bibliothèque du Roy, les Lettres du Cardinal d'Osset (1), &c. sont mes garants , pour les faits ; & pour tout le reste , les Livres qui pouvoient me fournir les secours dont j'ai eu besoin. Je me contente ordinairement de rapporter leurs paroles , sur le sujet dont il s'agit , sans entrer dans aucune discussion , excepté , lorsque la diversité des opinions semble l'exiger. Cette précaution n'a pu empêcher que dans les cinq ou six premiers Livres , la marge ne fût un peu chargée , sans

(1) Je me suis ser- | *in-fol.* ainsi que de
vi pour ces Lettres ; | l'ancienne Edition des
de l'ancienne Edition | Mémoires de l'Etoile.

qu'il m'ait été possible de faire autrement ; les premières années de l'Histoire de Henry IV. offrant une quantité prodigieuse de faits de toute espèce, que les Mémoires de Sully ne font souvent qu'indiquer ou toucher très-légerement.

Des Notes sur la Politique, la Guerre, la Finance, la Police, le Commerce, la Marine, &c. auroient bien tenu leur place parmi celles-là. Je n'ai pu résister à l'envie d'y en semer quelques-unes, sur-tout dans les derniers Livres, dont le sujet les rendoit, à ce qu'il m'a paru, de quelque utilité, souvent même de nécessité absolue.

A l'égard des Maximes & des Réflexions ; le seul usage raisonnable qu'on pouvoit en faire, étoit de les disperser, en les appliquant où elles convien-

ment. J'ai cru devoir observer à un autre égard, la méthode contraire : J'ai ramassé tout ce qui est dit du grand & fameux dessein de Henry IV. en différens endroits, où il me paroït couper la narration d'une manière désagréable, & ne trouvant de place nulle part pour un détail si étendu, j'en ai formé un Livre à part: On pourra d'abord me soupçonner, sur ces derniers points, d'avoir beaucoup ajouté à mon Original : Je prie les Lecteurs de suspendre leur jugement, jusqu'à ce qu'ils l'ayent lû d'un bout à l'autre. Je sens bien moi-même, que la nécessité de faire une nouvelle distribution des Matières, a jetté sur ce travail un air d'indépendance, qui peut le tirer de la classe des Traductions ordinaires ; mais non pas le ranger parmi les

Ouvrages d'invention. On s'apercevra en assez d'autres endroits, que si j'avois cru pouvoir prendre une autorité absolüe sur mon Original, je l'aurois souvent présenté sous un autre aspect. Au reste il n'étoit pas possible d'indiquer tous ces renvois à la marge, & le Lecteur n'en auroit été que fatigué.

L'expédient que j'ai imaginé, pour faire usage des Lettres qui sont répandues dans les Mémoires de Sully, a été de les tourner en récit, & de les joindre au fait qu'elles concernent : par-là, je leur ai donné une utilité, qu'elles n'avoient point, & je me suis ménagé une ressource pour le tissu historique. Lorsque j'y trouve cette réticence, si ordinaire à ceux qui s'écrivent sur des choses dont ils se sont auparavant

P R E F A C E. xlvij

entretenus de bouche, j'y supplée ordinairement par une Note, quand la chose est possible, ou qu'elle le mérite : Car de ce nombre presque infini de Lettres, soit de Henry IV. soit du Duc de Sully, la plus grande partie ne renferme que des détails peu intéressans. Je mets toutes celles de cette espèce, au nombre des inutiles, & je les retranche en entier, ou en partie : ce que je pratique aussi à l'égard des récits trop allongés, des remarques triviales, des Mémoires trop étendus, des Réglemens sur les Finances trop particularisés. Mais lorsque je tombe sur des Lettres, des conversations & autre morceaux de la première main, je les copie fidèlement, sans prendre d'autre liberté, sinon que rencontrant un terme dont le son pourroit choquer l'oreil-

le, je lui en substituë un autre. Je cherche à satisfaire par-là ceux qui pourroient se plaindre qu'en leur présentant des Mémoires anciens, les Personnes y parlent toujours comme s'il étoient de notre siècle : & je juge du plaisir que doit leur faire la naïveté de l'ancien l'engagement, lorsqu'il est bon, par celui qu'il m'a fait à moi-même.

J'ai suivi l'ordre établi de diviser un Ouvrage historique en Livres, plutôt qu'en Chapitres. Il s'en est trouvé trente dans celui-ci, en comptant pour un, l'exposition du grand projet de Henry IV. dont je viens de parler. Quelques personnes opinoient à supprimer tout-à-fait ce projet, comme n'ayant eu aucune exécution : mais il m'a semblé qu'il tenoit une place trop considérable dans les Mémoires de Sully, pour que le
Public

Public pût goûter cette suppression : je me suis contenté de l'abréger.

Je n'ai pas jugé à propos de m'engager au-delà de la retraite de M. Sully : en quoi je n'ai pas suivi mon Original : Mais outre que selon mon plan, je ne voyois aucun usage à faire de Pièces, qui n'ont plus de relation avec l'un ni avec l'autre de mes deux personnages ; il m'a semblé, en bonne critique, que ces Pièces ne méritoient pas qu'on y fît une grande attention. Je ne trouve dans le quatrième Tome, véritablement de la main du Duc de Sully, que ce qu'il dit de la nouvelle Cour, du Conseil & de lui-même, jusqu'à sa sortie de Paris ; les projets de réglemens sur différens sujets, & les preuves du grand dessein de Henry IV. Pour ce qui est de l'invective sanglante

1 *P R E F A C E.*

contre M. de Villeroy, des autres morceaux appartenant au Regne de Louis XIII. en un mot, de ce qui est contenu dans les deux cens dernières pages : tout est si visiblement d'une main différente, si déplacé, si peu de suite, & en même temps si froid, si frivole, que je n'ai pu le regarder que comme une compilation faite par les Secrétaires, sans aucun discernement, & dans l'unique vûë, comme ils n'en disconviennent pas eux-mêmes, de rendre ce Tome égal en grosseur au précédent. Il faut mettre tout cela au rang des Panegyriques, des Sonnets, & des autres pièces en Vers François & Latins, que le Lecteur peut aller chercher dans l'Original, s'il est touché de cette bigarrure.

Comme ces Mémoires ne nous apprennent point ce que

Epit. Li-
min. du 3.
T.

P R E F A C E. Ij
devint le Duc de Sully, depuis
ce temps-là jusqu'à sa mort, &
que le Lecteur peut avoir quel-
que curiosité à cet égard; j'y
satisfais par un Supplément: on
ne doit rien perdre, ni omet-
tre, de la Vie des Grands Hom-
mes. Ce Supplément s'est trou-
vé plus complet & plus intéres-
sant, que d'abord je ne m'y
étois attendu, au moyen de
tous les éclaircissemens que M.
le Duc de Sully a bien voulu
me fournir.

Je me suis servi de l'Édition
in-fol. comme je l'ai déjà dit.
Elle est en quatre Tomes, qui
forment autant de Volumes,
quoique dans quelques Biblio-
thèques, ils se trouvent réunis
en deux Volumes seulement:
les premier & second de ces
quatre Tomes, imprimés à Am-
sterdam, c'est-à-dire, à Sully,
sans date d'année, ni nom d'Im-

lij *P R E F A C E.*

primeur : car celui qu'on voit en tête , est supposé. C'est la première de toutes les Editions des Mémoires de Sully : on l'appelle communément l'Edition aux lettres vertes , à cause de ses V V V. & de la Vignette , enluminés de verd : les troisième & quatrième Tomes, imprimés à Paris, avec Permission, chez Augustin Courbé, en 1662. Cette Edition n'est pas fort correcte, mais quelques-unes des suivantes ont été tronquées : ce qui est encore pire : Voici toutes celles qui ont suivi la première. Des deux premiers Tomes, deux Volumes *in-fol.* plus petit caractère, Rouen, 1949. Des mêmes, quatre Volumes *in-douze*, Amsterdam, 1634. Des mêmes, deux Volumes *in-fol.* Paris, Courbé, 1564. Des troisième & quatrième Tomes, trois Volumes, Pa-

P R E F A C E. liij

ris, 1664. Du tout ensemble, huit Volumes *in-douze*, Paris, 1663, & dans le même temps, à Rouen, sept Volumes *in-douze*. La dernière Edition est celle de Trévoux, en 1725. douze Volumes *in-douze*.

- Ce qui me reste à ajouter ici, c'est d'assurer le Public que je le respecte trop, pour m'être exposé à mériter les reproches, que beaucoup de travail & d'application pouvoit me faire éviter. A l'égard de tous les autres, comme ils peuvent servir, si ce n'est à corriger mon Ouvrage, du moins à me corriger moi-même dans la suite; loin de vouloir les prévenir, je les prie de ne me les point épargner. On ne me verra ni réclamer l'indulgence que l'on doit naturellement à un premier essai, ni chercher une excuse dans ma situation : situation néan-

moins, si peu favorable à ce genre de travail, que sans le secours de personnes aussi généreuses que zélées pour l'avancement des Lettres, je me ferois vu obligé de l'abandonner. Je dois cet aveu à la vérité. Je me rendrois sur-tout coupable d'une extrême ingratitude, si je laissois ignorer ce que je dois en cette occasion à un homme respectable, qui ayant eu des liaisons intimes avec Messieurs les Ducs de Sully, les derniers morts, non seulement m'a donné l'idée & le goût de cet Ouvrage, mais encore m'a aidé à en tracer le plan, & en a avancé l'exécution, par tous les moyens que lui ont inspiré l'amitié dont il m'honore, & la noblesse de ses sentimens.

F I N.

SOMMAIRES

DES LIVRES

CONTENUS

DANS LE PREMIER VOLUME.

SOMMAIRE

DU PREMIER LIVRE.

*M*EMOIRES depuis l'année 1570. jusqu'à l'année 1580. Etat des affaires du Conseil de France & de celles des Calvinistes, à la Paix de 1570. Extraction de Rosny, & particularités sur la Maison de Béthune: Autres, sur la naissance, l'éducation & la jeunesse du Prince de Navarre. Idée du Gouvernement sous Henry II. François II. & pendant les premières années de Charles IX. Artifices de la Reine Catherine de Médicis & de son Conseil, pour perdre les Huguenots. Rosny s'attache au Roy de Navarre, & le suit à Paris. Mort de la Reine de Navarre; blessure de l'Amiral de Coligny, & autres sujets de défiance que la Cour donne aux Protestans:

lvj SOMMAIRES

Dissimulation profonde de Charles IX. Massacre de la Saint-Barthelemi : détail, remarques & réflexions sur cet événement, sur la conduite de Charles IX. & sur l'Amiral de Coligny. Comment le Roy de Navarre & Rosny échappent au Massacre. Education de Rosny. Les Calvinistes reprennent courage & rétablissent leurs affaires. Fuite du Prince de Condé. Prison des Brinches. Prise d'armes du Mardi-Gras. Mort de Charles IX. Son caractère. Henry III. revient en France, & déclare la Guerre aux Huguenots. Fuite de Monsieur, & du Roy de Navarre. La Reine-Mere les trompe par la Paix de Monsieur. La Guerre recommence. Rencontres militaires & prises de Villes : premiers faits d'armes de Rosny. Paix de 1577. Conférences de la Reine-Mere avec le Roy de Navarre. Autres expéditions militaires : prise de Cahors, &c. Fautes commises par Rosny.



S O M M A I R E DU SECOND LIVRE.

*M*EMOIRES depuis 1580. jusqu'à 1587. Affaires de Flandre. Les Provinces-Unies offrent leur Couronne à Monsieur : Il y passe ; Rosny l'y suit. Prise de Câteau-Cambresis , &c. Monsieur surprend la Citadelle de Cambrai. Il passe en Angleterre : revient en Flandre : se rend odieux aux Flamands & aux Protestans , par la trahison d'Anvers , déconcertée par le Prince d'Orange. Mécontentement de Rosny contre ce Prince. Monsieur voit échouer ses projets , & repasse en France. Rosny y revient aussi après avoir visité la Ville de Béthune. Offres faites au Roy de Navarre , par l'Espagne. Rosny est envoyé par le Roy de Navarre à la Cour. Il va voir Monsieur. Mort de ce Prince. Second voyage & négociation de Rosny à Paris. Son mariage , ses occupations domestiques. Origine , formation & progrès de la Ligue : Henry III. s'unit avec elle contre le Roy de Navarre. Divisions dans le parti Cal-

lvijj S O M M A I R E S

viniste : vûës de ses Chefs. Rosny est renvoyé à Paris par le Roi de Navarre, pour observer les démarches de la Ligue. Angers manqué. Voyage hazardé. Embarras où se trouve le Roy de Navarre. Expéditions militaires. Négociations de Rosny pour l'alliance des deux Rois. Prise de Talmont, de Fontenai, &c. Rosny va assister son Epouse pendant la peste. Entrevûës de la Reine-Mere avec le Roi de Navarre, sans fruit. Suite des Expéditions militaires. Rosny défait un Escadron des Ennemis : Autres succès des Calvinistes. Persécution déclarée contr'eux : Danger de Madame de Rosny : voiage secret de Rosny à Paris. Le Duc de Joyeuse conduit une Armée en Poitou, & est battu par le Roi de Navarre, à Contras : détail de cette Bataille.

S O M M A I R E
DU TROISIEME LIVRE.

M E M O I R E S depuis 1587, jusqu'à 1590. Fautes du Roi de Navarre & des Protestans, après la Bataille de Contras : Dessesins secrets

DES LIVRES. lix

du Prince de Condé, du Comte de Soissons & du Vicomte de Turenne, leurs Chefs. Mort du Prince de Condé : remarques sur cette mort. Journée des Barricades, & ce qui s'ensuivit : réflexions sur cet événement. Assassinat du Duc & du Cardinal de Guise : réflexions & remarques à ce sujet. Mort de Catherine de Médicis. Foiblesse de Henri III. pour la Ligue. Traité d'Alliance entre les deux Rois, négociée par Rosny : mécontentement qu'on lui donne à cet égard. Entrevûe des deux Rois. Le Duc de Maienne devant Tours : Faits d'armes des deux parts : Combat de Fosseuse, où se trouve Rosny. Mort de Madame de Rosny. Succès des Armes des deux Rois. Siège de Paris. Mort de Henri III. Particularités sur cet assassinat. Henri IV. prend conseil de Rosny : Situation embarrassante où ce Prince se trouve : dispositions des différens Officiers de l'Armée Royaliste, à son égard. Surprise de Meulan par Rosny. Prises de Villes & expéditions militaires. Le Roi passe en Normandie. Détail de la Journée d'Arques, où se trouve Rosny : Escarmouches du Pollet : dangers que court Hen-

IX SOMMAIRES DES LIV.

ri IV. Entreprise sur Paris. Rencontres & Sièges de Places. Digression sur ces Mémoires. Siège de Meulan. Armée Espagnole en France. Rosny défend Passy. Bataille d'Ivry : particularités sur cette Bataille : grands dangers qu'y court Rosny , & blessures qu'il y reçoit : Il se fait porter a Rosny : caresses que lui fait Henri IV.



MEMOIRES



MEMOIRES

D E

S U L L Y.



LIVRE PREMIER.



On se flatoit à la Cour de Charles IX. que les malheurs arrivés aux Réformés sous les Règnes précédens, les obligeroient de céder enfin aux volontés du Roy, ou de sortir du Royaume. La mort du Prince (1) de Condé

1570.

(1) Louis I. Prince de Condé frere d'Antoine Roy de Navarre, & fils de Charles de Bourbon Duc de Vendôme. Ayant été fait prisonnier à la bataille de Jarnac en

1569. il fut tué d'un coup de pistolet, que le Baron de Montesquiou lui tira dans la tête par derrière. Comme Montesquiou étoit Capitaine des Gardes de Monsieur

Tome I.

A

1570.

Jarnac &
Moncon-
tour.

leur Chef, la perte de deux grandes Batailles, l'entière dispersion de leurs gens de guerre, le peu d'apparence qu'on pût rassurer ce foible reste de Troupes, abatuës par une longue suite de mauvais succès, tout faisoit croire qu'ils touchoient au moment de leur ruine. (2) Un courage supérieur à tous les événemens, les soutint dans une conjoncture si accablante. Ils rassemblèrent leurs soldats épars dans toutes les Provinces, & commencèrent à se rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnois & du Berry. Leur rendez-vous

Duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuser ce Prince d'avoir fait assassiner le Prince de Condé.

(2) Je prie le lecteur de ne point perdre de vuë que c'est un Protestant qui parle dans ces Mémoires. L'état où la Religion & la politique sont aujourd'hui en France, ne laisse appréhender que tout ce que peut dire, Monsieur de Sully, en faveur des Prétendus Réformés, pro-

duise jamais aucun mauvais effet, ni pour l'une, ni pour l'autre. On peut même en quantité d'endroits, tirer des propres paroles de l'Auteur, des inductions très-fortes pour l'unité de Religion dans un Royaume, & pour l'avantage de la Religion Catholique sur la Prétendue - Réformée. Voyez ce qui est dit sur ce sujet dans la Préface de cet Ouvrage.

général fut indiqué à la Charité: Veze-
lai & quelques autres Villes tenoient
encore pour eux dans ces quartiers.
Ils osèrent même se promettre de
répandre l'alarme jusques dans Pa-
ris, aussitôt qu'ils auroient reçu un
secours considérable de Reîtres & de
Lansquenets qu'on leur promettoit
en Allemagne.

1570.

Ce ne fut pas sans beaucoup d'in-
quiétude, que la Reine Mere Ca-
therine de Médicis apprit ces nou-
velles. Mais elle s'imagina qu'il se-
roit facile d'empêcher cette jonction,
& ensuite de dissiper des Troupes
qu'elle croyoit consternées. Elle fit
marcher pour cet effet une puissante
Armée. (3) Strozzy, la Châtre, Ta-

(3) Philippe Strozzy, Seigneur d'Eper-
nay, fils de Pierre
Strozzy, Maréchal
de France. Claude de
la Châtre, depuis
Maréchal de France,
Jean de Nogaret pe-
re du Duc d'Eper-
non. Gaspard de
Saulx de Tavannes,
qui fut aussi Maréchal
de France. Il avoit
été page de François
I. & étoit alors l'un

des Conseillers & des
Confidens de Cathe-
rine de Médicis. Son
caractere se connoitra
par les traits suivans,
que je rapporterai
d'après l'Auteur de la
Henriade, dans ses
Notes, p. 34. » Il cou-
» roit, dit-il dans les
» rues de Paris la nuit
» de la Saint Barthe-
» lemi, criant: sai-
» gnez, saignez, la
» saignée est aussi

4 MEMOIRES DE SULLY;

1570.

Artus de
Cossé, Sei-
gneur de
Gonnor,
mort en
1582.

vannes, la Valette, & tout ce qu'il y avoit d'Officiers Généraux en France voulurent y servir; & le Maréchal de Cossé qui devoit y commander, s'enyvroit de la gloire qu'il alloit acquérir en exterminant jusqu'au dernier soldat Huguenot, & en amenant à la Reine Mere tous les Chefs du Parti, pieds & mains liés. Il changea bientôt de sentiment. L'Armée Protestante le reçut avec intrépidité; elle fut toujours la première à offrir le combat; tout l'avantage lui demeura dans les escarmouches, qui furent fréquentes; & elle remporta même une espèce de victoire au choc d'Arnai-le-Duc (4).

bonne au mois
d'Août qu'au mois
de May, Son fils qui
a écrit des Mémoires,
rapporte que
son pere étant au
lit de la mort, fit
une confession gé-
nérale de sa vie,
& que le Confes-
seur lui ayant dit
d'un air étonné:
Quoi! vous ne par-
lez point de la Saint
Barthelemi? Je la
regarde, répondit

le Maréchal, com-
me une action mé-
ritoire, qui doit ef-
facier mes autres
péchés. «

(4) Les apparences
étoient, que le Ma-
réchal de Cossé bat-
troit l'Armée Hugue-
note, ou qu'il l'em-
pêcheroit du moins
de s'approcher de Pa-
ris. Il ne fit ni l'un ni
l'autre: au contraire,
il fut obligé de se reti-
rer après une escar-

LIVRE PREMIER §

Tant d'opiniâtreté fit juger dès ce moment à la Reine Mere, qu'il falloit avoir recours à d'autres moyens que la guerre pour détruire le Parti Protestant. Celui de la trahison lui parut le plus sûr. Pour avoir le temps de s'y préparer, elle écouta si favorablement les propositions d'un ac-

1570.

mouche très-vive, & il se contenta depuis de côtoyer l'ennemi. Les Calvinistes étoient commandés dans cette rencontre par le Prince de Navarre & le Prince de Condé son cousin-germain, âgés l'un de seize ans, l'autre de dix-sept, & par l'Amiral de Coligny. L'historien Pierre Mathieu a recueilli ces paroles de Henri IV s'entretenant, depuis qu'il fut monté sur le Trône, de ce choc d'Arnai-le-Duc : mes premiers exploits d'armes, disoit ce Prince, furent Arnai-le-Duc, où il étoit question ou de combattre ou de me retirer. Je n'avois retraite qu'à

plus de quarante lieues de là; & je demourois à la discretion des Paysans. En combattant aussi, je courois fortune d'être pris ou tué, parce que je n'avois point de canon, & les gens du Roy en avoient, & à dix pas de moi fut tué un Cavalier d'un coup de coulverine : mais recommandant à Dieu le succès de cette journée, il le rendit heureux & favorable. « N. 1. L. 5. p. 327. Dans le cours de cette même année, les Huguenots gagnèrent la bataille de Luçon, & prirent Marennes, l'Isle d'Oleron, Brouage, Xaintes, &c.

6 MEMOIRES DE SULLY,

1570.

commodement, que la paix se fit à l'heure qu'on y pensoit le moins, & à des conditions tout-à-fait avantageuses pour les Huguenots. Ce fut la paix de (5) 1570. après laquelle on goûta de part & d'autre pendant deux ans, un repos également souhaité par les deux Partis.

Mon pere (6) se retira dans sa maison de Rosny, & s'occupa à rétablir ses affaires domestiques. Comme c'est l'Histoire de ma vie, jointe à celle du Prince que j'ai servi, qui va faire le sujet de ces Mémoires; je dois donner un éclaircissement sur ma fa-

(5) Ils furent remis par ce Traité de paix en possession de plusieurs privilèges qu'on leur avoit ôtés. Le nombre des Prêches fut augmenté, & on leur donna quatre Villes pour sûreté, la Rochelle, Montauban, Cognac, & la Charité. On appella cette paix boiteuse & mal assise, parce qu'elle fut conclue au nom du Roy, par Birron qui étoit boiteux, & par N. de Mesmes, Seigneur de Malassi-

se. Elle fut faite le 11 Août.

(6) François de Béthune, Baron de Rosny, mort en 1575. Il épousa en premières noces Charlotte Dauvet, fille de Robert Dauvet, Seigneur de Rieux, Président de la Chambre des Comptes, & d'Anne Briconnet, dont il eut les enfans qui seront nommés ci-après. Il se remaria à Marguerite de Louvigny, dont il n'eut point d'enfans.

mi'le & sur ma personne. En satisfaisant la curiosité du public à cet égard, je le prie d'être persuadé que je le fais sans affectation & sans vanité; & que je donne à la seule nécessité de dire la vérité, tout ce qu'on pourra rencontrer d'avantageux pour moi ici & dans toute la suite de ces Mémoires. Maximilien est mon nom de Baptême, & Béthune est celui de ma famille (7). Elle tire son origine, par la Maison de Coucy, de l'ancienne Maison d'Autriche, avec laquelle il ne faut pas confondre celle qui tient présentement l'Empire d'Allemagne & les Espagnes. Celle-ci ne descend que des Comtes d'Habsbourg & Quibourg (8), simples Gentilshommes

(7) Ces éclaircissements sur la Maison de Béthune sont tirés, tant du corps des anciens Mémoires de Sully, que des différentes pièces qui en font partie. Il vaut mieux en croire les habiles Généalogistes modernes, dont nous rapporterons bientôt le sentiment.

(8) L'opinion qui

fait descendre la Maison d'Autriche des Comtes d'Habsbourg, autrement Thierstein, a long-temps passé pour incontestable. Des Titres de l'Abbaye de Mure ou Muri en Suisse, mal consultés par Théodore Godefroy, & adoptés sur sa parole par les meilleurs Critiques, & même par le P. le

3 MEMOIRES DE SULLY,

1570.

il y a trois cens ans , à la folde des Villes de Strasbourg, Bâle & Zurich; & qui se feroient tenus fort honorés d'être Maîtres d'Hôtel d'un Prince tel que le Roy de France; puisque Raoul Chef de cette seconde Maison d'Autriche, exerça une pareille Charge chez Ottocar Roy de Bohê-

Long, ont donné cours à cette erreur. Par ces mêmes Titres mieux examinés, par les Chartres du Monastère de S. Trutpert & autres Actes, il paroît que cette Maison est originaire du Brisgaw; qu'elle sort des anciens Comtes d'Alsace: qu'elle remonte par Luitfruid, Rampert, Otpert, &c. Comtes d'Habsbourg & Landgraves d'Alsace, non-seulement jusqu'à Gontran le Riche, Comte d'Altembourg, qui vivoit au commencement du dixième siècle, mais même jusqu'à Adelic ou Ethic I. qualifié Duc d'Allemagne, dix-huitième Ayeul de Raoul ou de Rodolphe I. au

milieu du septième siècle. Voilà du moins ce qui paroît assez solidement établi par le nouvel Ouvrage latin du R. P. Marquard Hergott Bénédictin, imprimé à Vienne en 1737. en trois Vol. in-fol. & qui a pour titre: *Généalogie Diplomatique de l'Auguste Maison d'Habsbourg, &c.* Voyez aussi le sçavant & judicieux extrait de cet Ouvrage, inséré dans le Journal des Sçavans, Mars, Avril & Juin 1740.

Outre cette erreur générale, nos Mémoires paroissent être tombés dans deux autres erreurs particulières. Il est vrai qu'on ne doit pas confondre cette se-

LIVRE PREMIER. 9
me. C'est du fils de ce Raoul que
commence proprement la nouvelle
fouche d'Autriche; parce qu'il prit
ce nom en la place du sien. La Mai-
son de Béthune qui a donné son nom
à une Ville de Flandre, & d'où sont
fortis les Comtes qui anciennement
ont gouverné cette Province, se fait

1570.

conde Maison d'Autriche avec celle qui posséda l'Autriche, &c. jusqu'en 1248. que mourut Frédéric, le dernier de cette Maison, laquelle tiroit son origine des anciens Ducs de Souabe. Mais nous manquons des preuves que la Maison de Béthune a été alliée de cette Maison de Souabe ou d'Autriche première, elle ne l'a été que de la seconde, par la Maison de Coucy. Le Duc de Sully pourroit bien avoir ajouté foi à l'ancienne fable, qui tiroit la Maison d'Autriche de Sigebert, fils de Théodebert Roy d'Austrasie, & l'avoir appliquée, non à la seconde Maison d'Autriche,

mais à la première, quoique l'un ne soit pas plus vrai que l'autre.

Il a raison ensuite de dire que Raoul ou Rodolphe, Comte d'Harbourg, & I. Empereur de cette Maison, avoit été Majordôme d'Ottocar, Roy de Bohême, & qu'Albert son fils aussi élu Empereur, est le premier de sa Maison qui ait pris le titre de Duc d'Autriche, ce qui arriva en 1274. lorsque Rodolphe eut emporté sur cet Ottocar son concurrent, les Duchés d'Autriche, Stirie, Carniole, &c. Mais il devoit en même temps rendre plus de justice qu'il ne fait à l'ancienneté de cette Maison.

1570. honneur d'un Robert de Béthune (9)
 Avoué d'Arras, dont le pere & le grand-pere, portant aussi le nom de Robert, furent déclarés Protectors de la Province d'Artois. L'un de ces deux Robert de Béthune se signala en France, par la prise de la Rochevandais, forte Place sur les confins d'Auvergne, où le rebéle Emerigot Marcel s'étoit retiré; & l'autre, dans les guerres de Sicile, en tuant de sa propre main le Tyran Mainfroy en présence des deux Armées: service qui mérita que Charles d'Anjou concurrent de Mainfroy, lui fit épouser Catherine sa fille. On compte un quatrième Robert de Béthune, qui gagna un

(9) Du Chesne ne s'éloigne pas de ce sentiment. Il prouve que Robert, dit Faifeus, tige de la Maison de Béthune, qui vivoit dans le dixième siècle, descendoit d'une branche cadette des anciens Comtes de Flandre, qui eut pour son appanage la Seigneurie de la Ville de Béthune, première Baronie du Comté d'Artois. Il faudroit dire seulement, selon ce sentiment, que ce fut la Ville de Béthune qui donna à cette branche le nom, qu'elle a depuis fait passer à toute la Maison de Béthune. Le titre d'Avoué étoit alors si honorable, que plusieurs Souverains se sont fait honneur de le porter.

LIVRE PREMIER. II

Combat naval contre les Infidèles sur la Méditerranée ; dans l'Eglise, un Jacques de Béthune Evêque de Cambrai, au temps de la Croisade des Albigeois ; un Jean de Béthune Abbé d'Anchin près Valenciennes, mort en 1250. en odeur de sainteté, & dont les Reliques sont révérees comme celles d'un Martyr. L'Histoire des Croisades n'a pas oublié ceux qui se distinguèrent à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la brèche. Antoine & Coësne de Béthune (10) marchant sur les pas de leurs Ancêtres, arborèrent aussi les premiers l'Etendard sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, Comte de Flandre, emporta cette Capitale sur Alexis Comnène ; & Coësne en obtint le Gouvernement. Quand on a de

~~1570.~~
1570.

(10) Ce sont apparemment ces deux freres, fils de Robert V. Seigneur de Béthune, que, selon Guillaume de Tyr, Philippe d'Alsace, Comte Flandre, proposa de marier avec les deux filles de Baudouin Roy de Jérusalem. Il est encore certain qu'après la mort de Pierre de Courtenay, Empereur de Constantinople, ce Coësne ou Gonon de Béthune, fut déclaré Régent de l'Empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay son fils,

1570.

pareils exemples domestiques, on ne sçauroit se les rappeler trop souvent pour s'animer à les suivre. Heureux! si pendant toute ma vie j'ai pu me comporter de manière, que tant d'Hommes Illustres ne dédaignent pas de me reconnoître, & que je ne rougisse pas moi-même d'en être descendu. Dans la suite, la Maison de Béthune ne fit que croître encore en illustration. Elle s'allia (11) avec presque toutes les Maisons Souveraines de l'Europe; elle rentra dans celle d'Autriche (12); & pour finir par ce qui l'honore infiniment da-

(11) Voyez dans A. du Chesne & le P. Anselme, toutes ces alliances de la Maison de Béthune avec différens Princes de la Maison de France, avec les Empereurs de Constantinople, les Comtes de Flandre, de Hainaut, de Boulogne; les Rois de Jérusalem, Ducs de Lorraine; les Rois de Castille, de Leon, d'Ecosse, d'Angleterre; les Maisons de Courtenay, de Châtillon, de Montmo-

rency, de Melun, de Horn, &c.

(12) Par Jeanne de Coucy, qu'épousa Jean de Béthune. Il faut remarquer que toutes les fois qu'on nomme ici la Maison de Coucy, ce n'est pas véritablement la Maison de Coucy, mais de Guines, dont on entend parler. La branche aînée de cette Maison de Coucy si ancienne, s'éteignit dans la personne d'Enguerrand IV. de Coucy. Enguerrand

vantage, l'Auguste Maison de Bourbon (13) ne méprisa pas son alliance.

1570

Mais je dois aussi avouer que la branche dont je suis sorti, avoit alors beaucoup perdu de sa première splendeur. Cette branche est issuë d'un simple Cadet (14), & le moins riche de tous ceux qui ont porté ce nom. La branche aînée étant tombée trois fois en quenouille, tous les grands biens qu'elle possédoit dans différens

de Guines, qui avoit épousé Alix de Coucy, fille d'une branche cadette, la fit revivre en prenant le nom & les Armes. Au reste cette Maison de Guines n'étoit guère moins illustre; ni moins ancienne que celle de Coucy.

(13) Par les Maisons de Châtillon, de Néelle, de Montmorency, de Luxembourg, & en dernier lieu par la Maison de Melun. Anne de Melun, Dame de Rosny qui épousa Jean IV. de Béthune, comptoit, dit du Chesne tant du côté de Hugues de Melun son

père, Vicomte de Gand, que de Jeanne de Horn sa mère, plus de dix Princes du sang Royal de France, & tous les Souverains de l'Europe.

(14) Jean de Béthune septième ayeul de M. le Duc de Sully, eut deux fils, Robert & Jean. Robert ne laissa de trois mariages qu'il contracta, que des filles. Jean est ce cadet dont parle ici l'Auteur: il étoit Seigneur de Locres & d'Autrèche. Un autre ancêtre de l'Auteur, nommé Matthieu de Béthune, n'eut pareillement que trois filles.

1570.

endroits de l'Europe ne passèrent point aux collatéraux, mais furent portés par les filles dans les Maisons Royales où elles entrèrent. Mes Ancêtres particuliers ne laissèrent pas en se mariant avantageusement, de redonner à leur branche ce qui lui manquoit pour soutenir dignement leur nom : mais toutes ces richesses furent presqu'entièrement dissipées par le mauvais ménage & la prodigalité de mon grand-pere (15), qui ne laissa à son fils, qui est mon Pere, que le bien d'Anne de Melun sa femme, qu'il ne pouvoit pas lui ôter.

Pour ce qui me regarde personnellement, j'entrois dans ma onzième année au temps que je parle; étant né le 13. Décembre 1560. Quoique je ne fusse que le second (16) de quatre enfans mâles qu'avoit

(15) Jean de Béthune, Baron de Baye. Il épousa Anne de Melun fille de Hugues de Melun, Vicomte de Gand & de Jeanne d'Horn, elle étoit Dame de Rosny. Il se remaria après sa mort à Jeanne du Pré, simple Demoiselle. Il vendit les Seigneuries des HautsBois d'Avraincourt, Novion, Caumartin, Baye, Bannay, Talus, Loches, Villerenard, Châtillon, Broucy, &c. *Du Chesne, ibid.*

(16) François de Béthune, Baron de Rosny, &c. eut six enfans

eu mon pere, les incommodités naturelles de mon frere aîné (17) faisoient que dès-lors mon pere me regardoit comme celui qui devoit être le Chef de sa famille; & toutes les marques d'une compléxion forte lui parloient encore en ma faveur. Mes parens m'élevèrent dans les sentimens & la doctrine des Réformés: & j'en ai fait constamment profession, sans que les menaces, les promesses, les différens événemens, ni le changement même du Roy mon protecteur, & ses plus tendres sollicitations, ayent été capables de m'y faire renoncer.

~~1570.~~
1570.

Henry (18) Roy de Navarre, qui

mâles; mais l'Auteur ne compte point deux de ses freres, Jean & Charles, morts jeunes. Les quatre autres sont Louis, Maximilien, Salomon & Philippe de Béthune: il sera parlé dans la suite de chacun d'eux.

(17) Louis, il se noya dans un torrent, âgé de 20 ans.

(18) » La Maison de » Bourbon, depuis » Louis IX. jusqu'à

» Henry IV. avoit
» presque toujours
» été négligée, & réduite a un tel degré de pauvreté,
» que le fameux Prince de Condé, frere d'Antoine Roy de Navarre & oncle d'Henry le Grand, n'avoit que six cens livres de rente de son patrimoine. »
Essai sur les Civiles.
Ces paroles de l'Auteur de la Henriade induiroient facilement

aura la principale part dans ces Mémoires, étoit de sept ans plus âgé que moi, & touchoit à sa dix-huitième année (19) lors de la Paix de

en erreur, si l'on n'avertissoit pas en même temps sur la foi d'un Historien bien instruit, que les biens de la Maison de Bourbon étoient alors de plus de huit cens mille livres de revenu, en Terres seulement: ce qui faisoit en ce temps-là un très-riche appanage. Il est vrai qu'elle ne possédoit plus rien de l'ancien appanage de Bourbon, ni même de la Maison de Montcade, tige maternelle, les biens de ces deux Maisons ayant été aliénés pour l'acquisition du Vicomté de Narbonne. Des alliances très-riches & très-illustres l'avoient mise en possession de ces grands biens. *Pierre Mathieu, Histoire de Henry IV. Tom. 2. pag. 1. & 2.* Consultez aussi sur ces alliances &

sur la Généalogie de la Maison de Bourbon, la *Chronologie Novenaire de Pierre-Victor Cayet. Tom. 1. Liv. 1. fol. 237.* & nos autres Historiens.

(19) Il vint au monde le 13 Décembre 1553 à Pau en Béarn. M. de Perex rapporte sur sa naissance des particularités assez curieuses. « Henry d'Albert, son grand-pere, fit promettre à sa fille que dans l'enfantement elle lui chanteroit une chanson, afin, lui dit il, que tu ne me fasse pas un enfant pleureux & rechigné. La Princesse le lui promit, & eut tant de courage, que malgré les grandes douleurs qu'elle souffroit, elle lui tint parole & en chanta une en son langage Béarnois, aussitôt qu'elle l'en-

1570. Une phyſionomie noble, ouverte & engageante; une adreſſe particulière dans tous les exercices propres à cet âge, faiſoient pencher tous les cœurs de ſon côté. Il commença de bonne heure à donner des marques (20) des grandes qualités

~~1570.~~
1570.

»tendit entrer dans
» ſa chambre... L'en-
»fant vint au mon-
»de ſans pleurer ni
»crier.... Son grand-
»pere l'emporta dans
» ſa chambre : il lui
»frotta ſes petites lé-
»vres d'une gouſſe
»d'ail, & lui fit ſuc-
»cer une goutte de
»vin dans ſa coupe
»d'or, afin de lui
»rendre le tempéra-
»ment plus mâle &
»plus vigoureux. «
Pereſ. Hiſt. de Henry le
Grand, p. 1. Cayet. T.
1. L. 1. pag. 241.

(20) » Ce jeune
»Prince, âgé ſeule-
»ment de 13 ans, eut
»l'eſprit de remar-
»quer les fautes du
»Prince de Condé &
»de l'Amiral de Co-
»ligny : car il jugea
»fort bien à la gran-
»de eſcarmouche de
»Loudun, que ſi le

»Duc d'Anjou eût eu
»des Troupes prêtes
»pour les attaquer il
»l'eût fait, & que ne
»le faiſant pas il étoit
»en mauvais état, &
»partant il falloir
»l'attaquer au plu-
»tôt : mais on ne le
»fit pas, & ainſi on
»donna le temps à
»toutes les Troupes
»d'arriver.... A la
»journée de Jarnac,
»il leur remontra er-
»core judicieuſemēt,
»qu'il n'y avoit pas
»moyen de combat-
»tre, parce que les
»forces des Princes
»étoient éparſes, &
»que celles du Prince
»d'Anjou étoient
»toutes jointes : mais
»ils s'étoient engagés
»trop avant pour
»pouvoir reculer....
»Il s'écria à la Batail-
»le de Montcontour :
»nous perdons notre

1570.

18 MEMOIRES DE SULLY.

pour la guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres Princes. Vigoureux & infatigable, grace à l'éducation (21) de son enfance, il ne

» avantage, & la bataille par conséquent: il avoit alors seize ans. « *Perés. ibid.*

(21) » Il fut élevé au Château de Coarasse en Béarn, situé dans les rochers & dans les montagnes.... Henry d'Albret voulut qu'on l'habillât & qu'on le nourrit comme les autres enfans du pays, & même qu'on l'accoutumât à courir & à monter sur les rochers. On dit que pour l'ordinaire on le nourrissoit de pain bis, de bœuf, de fromage & d'ail, & que bien souvent on le faisoit marcher nuds pieds & nu tête. « *Pres. ib.*

Il fut appelé au berceau, Prince de Viane: on lui donna peu de temps après le nom de Duc de Beaumont; puis celui de

Prince de Navarre. La Reine de Navarre sa mere prit un très-grand soin de son éducation, & lui donna pour précepteur la Gaucherie, homme sçavant, mais grand Calviniste. » Ayant été présenté (encore enfant) à Henry II. il lui dit: voulez-vous être mon fils? Le petit Prince répondit en Béarnois, c'est celui la qui est mon pere (montrant le Roy de Navarre.) Et bien voulez-vous être mon gendre? Oüi bien, répondit-il. Ce mariage fut dès-lors arrêté.... A Bayonne le Duc de Medina dit en l'envisageant, il m'est avis que ce Prince ou est Empereur; ou il le doit être. « *Chronol. Novenn. de Cayet, Tom. I. Liv. I. pag. 241. & suiv.* On trouve dans

respiroit que le travail , & paroïſſoit attendre impatiemment les occasions d'acquérir de la gloire. La Couronne de France n'étant pas encore un objet auquel ſes deſirs puſſent s'at-

1571.

les Mémoires de Nevers quelques Lettres écrites en 1567. par des principaux Magiſtrats de Bordeaux, qui contiennent des particularités intéreſſantes ſur la perſonne du jeune Henry. » Nous » avons ici le Prince » de Béarn. Il faut » avouer que c'eſt une » jolie créature. Al'âge de treize ans il » a toutes les qualités de dix-huit & de dix-neuf ; il eſt » agréable, il eſt civil, il eſt obligeant. » ... Il vit avec tout » le monde d'un air » ſi aisé qu'on fait » toujours la preſſe » où il eſt. Il agit ſi » noblement en toutes choſes , qu'on » voit bien qu'il eſt » un grand Prince. Il » entre dans les converſations comme » un fort honnête » homme. Il parle

» toujours à propos , » & quand il arrive » qu'on parle de la » Cour , on remarque » que aſſez bien qu'il » eſt fort bien inſtruit, & qu'il ne dit » jamais rien que ce » qu'il faut dire en la » place où il eſt. Je » hâirai toute ma vie » la nouvelle Religion de nous avoir » enlevé un ſi digne » ſujet. « Dans une » autre : » Quoiqu'il » ait le poil un peu » ardent, les Dames » ne l'en trouvent pas » moins agréable. Il » a le viſage fort bien » fait, le nez ni trop » grand ni trop petit ; » les yeux fort doux , » le teint brun , mais » fort uni ; & tout cela eſt animé d'une » vivacité ſi peu commune, que ſ'il n'eſt » pas bien avec les » Dames , il y aura » bien du malheur. »

1571.

tacher, il aimoit à s'entretenir des moyens de recouvrer celle de Navarre, que l'Espagne avoit si injustement usurpée sur sa Maison; & il comptoit pouvoir en venir à bout en entretenant (22) des intelligences secrètes avec les Morisques en Espagne. La haine qu'il portoit à cette Puissance étoit déclarée, & ne s'est jamais démentie; aussi étoit-elle née avec lui. Il sentit échauffer son courage au récit de la Bataille de (23)

Dans une autre: » Il aime le jeu & la bonne chère. Quand l'argent lui manque il a l'adresse d'en trouver, & d'une manière toute nouvelle & toute obligeante, pour les autres aussi bien que pour lui: c'est-à-dire, qu'il envoie à ceux ou à celles qu'il croit de ses amis, une promesse écrite & signée de lui; & prie qu'on lui envoie le billet ou la somme qu'il porte: jugez s'il y a mai-son où il soit refusé: on tient à beaucoup d'honneur d'avoir

» un billet d'un Prince, &c. « *Tom. 2. pag. 586.*
 (22) » Ma brebis, disoit Henry d'Al- bert, a enfanté un Lion «... Il disoit encore par un presentiment secret, que cet enfant devoit le venger des injures que l'Espagne lui avoit faites. *Peref. ibid.*
 (23) Gagnée en cette année contre les Turcs par D. Juan d'Autriche, fils naturel de Charles- Quint, Généralissime des Troupes Espagnoles & des Vénitiens.

Lépante , qui fut donnée dans ce temps-là , au point qu'une pareille occasion de se signaler contre les Infidèles , devint un de ses souhaits les plus ardens. Il ne perdoit que rarement de vûë les espérances vastes & flateuses , que les Devins s'accordoient à lui faire concevoir ; il en voyoit le fondement dans l'affection que Charles IX. parut bientôt prendre pour lui , & qui redoubla encore plus fortement peu avant sa mort : mais tout rempli qu'il étoit de ses destinées , c'étoit en secret qu'il travailloit à les seconder ; & il ne s'en ouvroit jamais à personne , qu'à un petit nombre de confidens intimes.

Pour se former une juste idée , soit de l'état général des affaires du gouvernement de France , soit de celui du jeune Prince de Navarre en particulier ; & de ce qu'il pouvoit avoir à craindre ou à espérer au temps dont nous parlons , il est nécessaire d'exposer sommairement les différentes démarches du Ministère, avant & depuis la mort du Roy de Navarre (24) son pere tué devant Rouen,

(24) Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret Reine de Navarre : il

22 MEMOIRES DE SULLY ;

1571.

Je remonterai donc jusqu'à la rupture qui alluma la guerre entre Henry II. & Philippe II. Roy d'Espagne. De quelque côté qu'elle ait été occasionnée, la suite n'en fut pas aussi favorable à la France, qu'elle convenoit aux vûes des deux hommes qui l'avoient conseillée. Ces deux hommes étoient le Connétable (25) de Montmorency, & le Duc de (26)

<p>s'étoit fait Catholique. M. de Thou rapporte de lui un trait qu'on ne sçau- roit mieux rendre que dans les termes de l'Auteur de la Henriade. » François de Guise, dit-il, » voulut le faire assassiner dans la Chambre de François II. » Antoine de Navarre » avoit le cœur hardi, » quoique l'esprit foible. Il fut informé du complot, & ne laissa pas d'entrer dans la chambre où on devoit l'assassiner : s'ils me tuent, dit-il, à Reinsy, Gentil'homme à lui, prenez ma chemise toute sanglante,</p>	<p>» portez-là à mon fils » & à ma femme, ils liront dans mon sang ce qu'ils doivent faire pour me venger. François II. n'osa pas se souiller de ce crime ; & le Duc de Guise en sortant de la chambre, s'écria : le pauvre Roy que nous avons ! » (25) Anne, Connétable de Montmorency, blessé à la journée de Saint Denis, le 10 Octobre 1567. dont il mourut. (26) Claude de Lorraine, fouche de la Maison de Guise en France, eut six enfans mâles, François Duc de Guise, Charles Ar-</p>
--	--

Guise, qui espéroient que ces troubles leur fourniroient le moyen de se supplanter réciproquement. Ils eurent dans cette guerre de quoi s'occuper tous les deux. Le Duc de Guise passa à la tête d'une forte Armée en Italie, où il ne fit rien de digne de sa réputation ; mais le Connétable fit bien plus mal encore. Il avoit pris pour lui l'emploi le plus brillant, c'étoit le commandement de l'Armée de Flandre ; il perdit Saint Quentin avec la Bataille de ce nom, où il fut fait prisonnier lui-même : déroute qui fut suivie de celle de Thèrmes à Gravelines. Ces fâcheux événemens mirent le comble aux vœux du Duc

 1571.

Paul de la Barthe, Seigneur de Thèrmes, Maréchal de France.

chevêque de Rheims, dit le Cardinal de Lorraine, Claude Duc d'Aumale, Louis Cardinal de Guise, François Grand Prieur, & René Marquis d'Elbœuf. François l'aîné, est celui dont il est parlé ici. Il épousa Anne d'Est, & fut tué en 1563. par Jean Poltrot de Meré, Gentilhomme Angoumois, de trois balles empoisonnées ; Poltrot im-

pliqua dans son crime l'Amiral, le Comte de la Rochefoucault, & Théodore de Bèze ; mais il varia ensuite dans ses accusations, & l'Amiral fut déclaré innocent. Voici ses Titres : Duc de Guise & d'Aumale, Prince de Joinville, Chevalier de l'Ordre du Roy, Pair, Grand Maître, Grand Chambellan, & Grand Veneur de France.

1571.

de Guise, ils le rappellèrent d'Italie pour le mettre seul à la tête du Conseil & des Armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France. Le Connétable ressentit vivement ce coup, dans sa prison; & pour aller défendre ses droits à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Espagne. Elle ne fut pas glorieuse pour le Roy son Maître; mais elle le tira de sa captivité. Il perdit tout dans la personne du Roy Henry II. qui fut tué (27) au milieu de la pompe du mariage de sa fille avec le Roy d'Espagne, qui étoit le sceau de la Paix. François II. qui lui succéda étoit jeune, foible & infirme; & comme il avoit épousé la nièce (28) du Duc de Guise, celui-ci parvint à son tour à conduire seul le Roy & le Royaume. Les Protestans ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupoit de

(27) Frappé d'un coup de lance à l'œil, dans un Tournois où il couroit contre le Comte de Montgommery, le 10 Juillet 1559.

(28) Marie Stuart, Reine d'Ecosse, fille de Jacques V. Roy d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, de la Maison de Guise.

(29) L'abs-

de vastes projets, & méditoit les plus étranges catastrophes en France, lorsqu'il eut part lui-même aux vicissitudes de la fortune. François II. lui manqua; un mal d'oreille (29) ayant mis fin aux jours de ce Prince d'une manière assez subite. Le Règne de Charles IX. son frere, encore enfant, fut singulier, en ce que l'autorité parut partagée à peu près également entre la Reine Mere, les Princes du Sang, les Guises & le Connétable; c'est que chacun dressoit secrettement sa partie. Le bon destin du Duc de Guise le plaça pour la seconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui: elle fonda même sur cette union le point principal de sa Politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les Princes de Bourbon y eut la principale part; & que cette averfion vint de ce que Catherine s'étant mis dans la tête, sur la foi d'un Astrologue, qu'aucun

1571.

(29) L'abcès qu'il avoit dans cette partie étant venu à sup- purer, il en mourut le 5 Décembre 1460.

Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner le poison dans cette mort.

1571.

des Princes ses enfans n'auroit de lignée; sur cette supposition la Couronne devant passer dans la branche de Bourbon, elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille, & la destina à la postérité qui viendroit du mariage de sa fille (30) avec le Duc de Lorraine. Quoiqu'il en soit de cette prédilection de la Reine Mere (31), il est certain qu'elle donna la naissance & l'accroissement aux deux partis de Politique, aussi bien que de Religion, qui commencèrent dès ce moment à remplir le Royaume de confusion, d'horreurs, & des plus affreuses misères.

(30) Claude de France, la seconde des trois filles qu'eut Catherine de Médicis de son mariage avec Henry II. épousa le Duc de Lorraine, & en eut des enfans. ce étant prisonnier avec le Duc d'Alençon, ils complottèrent ensemble d'étrangler de leurs mains la Reine Mere, lorsqu'elle viendroit dans leur chambre; qu'ils n'exécutèrent pas cette résolution; parce qu'ils en eurent eux-mêmes horreur; mais que le Roy de Navarre ne put s'en taire dans la suite: ce qui irrita au dernier point Catherine de Médicis.

(31) M. l'Abbé le Laboureur, dans ses additions aux Mémoires de Castelnau, donne une autre cause à la haine de Catherine contre le Roy de Navarre. Il assure avoir lû dans des Mémoires, que ce Prin-

Ce terrible orage parut se former pour éclater précisément sur la tête du jeune Prince de Navarre. Le Roy de Navarre son pere venoit de mourir (32). Sa mort laissoit, à la vérité, un Prince & un Roy pour Chef à la Religion Réformée en France; mais ce Prince étoit un enfant de sept ans, en butte à tous les coups du nouveau Conseil qui agissoit de concert avec le Pape, l'Empereur, le Roy d'Espagne & tous les Catholiques de l'Europe. Son parti effuya en effet les plus terribles revers, & se soutint pourtant avec gloire par la sage conduite de ses Chefs & par les talens prématurés du jeune Henry, jusqu'à la conjoncture de la paix de 1570. par laquelle j'ai commencé ces Mémoires.

Il profita du repos qu'elle lui donna pour visiter ses Etats & son Gouvernement de Guyenne; après quoi il vint se fixer dans La-Rochelle avec

(32) L'Auteur met la mort d'Antoine Roy de Navarre en 1560. Il se trompe, elle n'arriva qu'en 1562, par une blessure qu'il re-

cut au siège de Rouen. Voyez son caractère & son éloge dans les *Mémoires de Brantome*. Tome 2. p. 242. & *suiv.*

1571. Gaspard de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, Amiral de France.

la Reine de Navarre sa Mere, l'Amiral de Coligny & les principaux Chefs du parti Protestant, à qui cette Place importante & éloignée de la Cour parut la plus avantageuse à l'intérêt de leur Religion. Cette résolution étoit très-sage, s'ils avoient sçu la suivre constamment.

Philippe Goureau de la Proutière.

La Reine Catherine dissimula la peine qu'elle ressentoit de leur voir prendre ce parti ; & pendant toute l'année 1571. elle ne parla que d'observer fidèlement les Traités, de lier une correspondance plus étroite avec les Protestans, & de prévenir soigneusement toutes les causes qui auroient pû rallumer la guerre. Ce fut le prétexte de la députation du Maréchal de Cossé, qu'elle fit partir pour La Rochelle avec Malassise & La Proutière, Maître des Requêtes, ses créatures & ses confidens ; mais le véritable motif étoit d'observer toutes les démarches des Calvinistes, de sonder leurs esprits, & de les amener insensiblement au point d'une entière confiance, absolument nécessaire à ses desseins. Elle n'oublia rien de son côté de tout ce qui étoit capable de la leur inspirer. Le

Maréchal de Montmorency (33) fut envoyé à Rouen avec le Président de Morfan, pour y faire justice des excès commis contre les Huguenots. Les infractions au Traité de paix étoient sévèrement punies, & le Roy Charles l'appelloit ordinairement son Traité & sa paix. Ce Prince infnuoit adroitement en toute occasion, qu'il s'étoit porté à cette paix pour s'appuyer des Princes de son sang contre la trop grande autorité des Guises, qu'il accusoit de conspirer avec l'Espagne pour troubler le Royaume (34). La faveur de ceux-

1571,

Bernard
Prévôt,
Sieur de
Morfan.

(33) François de Montmorency, mort en 1579, l'aîné des enfans du Connétable Anne de Montmorency.

(34) Charles IX. haïssoit naturellement le Duc de Guise. Il lui fut si mauvais gré d'avoir demandé en mariage la Princesse Marguerite sa sœur, qu'il dit un jour à ce sujet au Grand Prieur de France, fils naturel de Henry II. » De ces deux épées que tu vois, il y en a une » pour te tuer, si de- » main que j'irai à la » chasse tu ne rües le » Duc de Guise de » l'autre. « Cette parole fut rapportée au Duc de Guise, qui cessa ses poursuites. P. Matthieu, Liv. 6. p. 333. Le même Historien dit encore, que Charles IX. poursuivit un jour le Duc de Guise, tenant en sa main un épieu, qu'il enfonça dans la porte, au moment que celui-ci sortoit; parce que le Duc l'avoit touché

1571.

ci paroiffoit tomber de jour en jour, & leurs plaintes fauffes ou véritables donnoient à ce bruit toute la couleur poffible. Charles ne fit pas même la moindre difficulté de s'avancer jufqu'à Blois & à Bourgueil, pour communiquer avec les Réformés, qui avoient nommé pour leurs Députés Téligny (35) gendre de l'Amiral, Briquemaut, Beauvais-la-Nocle & Cavagne; & ces quatre Députés étant enfuite venus jufqu'à Paris, y furent comblés de careffes & de préfens.

Le Maréchal de Coflé ne manquoit pas de bien faire valoir ces apparences de fincérité. Après qu'il fe fut infinué par ce moyen, il com-

en badinant d'une pique fans fer. *Ibid.* 376.

(35) Charles, Seigneur de Téligny en Rouergue, de Montreuil, &c. Il venoit d'époufer Louife de Coligny. Il avoit un vilage fi doux & fi gracieux, que les premiers qu'on envoya pour le poignarder, le jour de S. Barthélemi, en furent atten-

dris, & n'eurent pas la force d'exécuter leur coup. François Briquemaut. Jean de Lafiin, appellé Beauvais-la-Nocle, pour le distinguer de Philippe de Lafiin, fon aîné. L'Auteur écrit, Tavannes; mais c'est Cavagne qu'il faut lire. Arnaud de Cavagne étoit un Confeiller du Parlement de Touloufe.

mença à entretenir plus sérieusement la Reine de Navarre du projet de marier le Prince son fils avec la Princesse Marguerite, sœur du Roy de France; il étoit chargé de promettre de la part de Charles quatre cens mille écus de dot. Il proposa pour le Prince de Condé (36) la troisième héritière de Clèves, parti très-considerable; & la Comtesse d'Entremont (37) pour l'Amiral de Coligny. Comme on avoit bien jugé que celui-ci se montreroit le plus difficile de tous à persuader, le Maréchal de Cossé ajoûtoit pour ce dernier article un présent de noces de cent mille écus, que le Roy promettoit à l'Amiral, avec une concession de tous les Bénéfices dont avoit

(36) Henry I. Prince de Condé : Marie de Clèves, Marquise d'Isle, parente des Guises, & élevée au près de la Reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfans, & épousa après elle Charlotte-Catherine de la Trémouille.

(37) Jacqueline de Montbel, fille unique

de Sébastien, Comte d'Entremont, veuve de Claude Batarnai, sieur d'Anton, tué à la bataille de S. Denis; elle étoit retenue en Savoye par le Duc de Savoye, mais elle s'échappa & vint épouser l'Amiral à la Rochelle. Il étoit veuf de Charlotte de Laval.

1571.

Armand
de Gon-
tault de Bi-
ron, Ma-
réchal de
France.

joui le Cardinal (38) son frere. Le
Maréchal de Biron vint confirmer
des offres si brillantes, & acheva de
gagner la Reine de Navarre, en lui
faisant une feinte confidence des

(38) Odet de Châtillon, Cardinal, Evêque de Beauvais, Abbé de S. Benoît sur Loire, &c. Il fut fait Cardinal à seize ans : & quoique le Pape Pie IV. l'eût dégradé de cette dignité, il se maria publiquement avec l'habit de Cardinal à Elisabeth de Hauteville, Demoiselle Normande qu'il fit appeller Comtesse de Beauvais, & assister aux cérémonies publiques. En 1569. le Parlement de Paris lui fit son procès par contumace pour crime de Leze-Majesté. Il venoit de mourir au commencement de l'année 1571, à Southampton en Angleterre, où il étoit allé pendant la guerre soutenir les intérêts des Calvinistes auprès de la Reine Elisabeth; &

où il étoit employé depuis la paix, par le Roy, à traiter le mariage du Duc d'Alençon avec cette Princesse. Il est certain, quoique d'Aubigné n'en dise rien, qu'il fut empoisonné par son Valet de Chambre avec une pomme; comme il se dispoit à repasser en France où il avoit été rappelé par l'Amiral son frere. *Hist. de M. Thom. Liv. 51.*

D'Aubigné ajoûte que l'Amiral fut en effet mis en possession d'une grande partie de ces Bénéfices, & qu'il eut la jouissance de tous pendant un an, & que Charles IX. lui donna encore depuis cent mille francs pour les employer en meubles à sa maison de Châtillon. *Histoire d'Aubigné. Tom. 3. Liv. 1. Ch. 1.*

soupçons qu'on avoit à la Cour, que Philippe II. Roy d'Espagne s'étoit défait par le poison de la Reine sa femme, Elifabeth (39) de France, faussement accusée d'un commerce de galanterie avec l'Infant Dom Carlos. Il lui dit en exigeant le secret, qu'on étoit résolu d'en tirer vengeance en portant la guerre en Flandre & dans l'Artois, dont on redemanderoit la restitution au Roy d'Espagne, comme étant anciens fiefs de la Couronne, aussi bien que celle de la Navarre; & qu'on alloit commencer par secourir Mons, que le Prince d'Orange venoit d'enlever aux Espagnols. Il ajouta pour porter le dernier coup, que le Roy avoit jetté les yeux sur l'Amiral pour conduire son Armée, avec le titre de Viceroy dans les Pays-Bas; & dans ce moment on

1571.

Guillaume de Nassau, Prince d'Orange.

(39) Fille aînée de Henry II. & de Catherine de Médicis. La plupart de nos Historiens François sont de ce sentiment. Les Espagnols attribuent sa mort aux saignées, & aux Médecines que les Médecins, ne

chant pas qu'elle étoit grosse lui firent prendre. Elle mourut en 1568 peu de temps après D. Carlos, Prince d'Espagne, que Philippe II. son pere avoit fait mourir par un villement de mort violente.

1571.

34 MEMOIRES DE SULLY,
lui remit effectivement la nomination des Officiers Généraux qu'il voudroit employer sous lui, comme on lui avoit déferé peu auparavant celle des Commissaires de la paix. Le bruit de cette expédition dans les Pays-Bas alla si avant, qu'il est certain que le Grand Seigneur fit offrir ses Galères avec ses Troupes au Roy de France, pour faire diversion & en faciliter la conquête. On fit du côté de la Reine d'Angleterre tout ce qu'on devoit faire en cette occasion. Montmorency y fut envoyé en Ambassade. Sa commission portoit de ne rien oublier pour gagner cette Princesse, & la disposer à se choisir pour époux l'un des Princes freres du Roy; mariage qui devoit, disoit-on, cimenter également l'union des deux Religions & des deux Puissances.

Ce procédé qui paroissoit si rempli de franchise, devoit pourtant être suspect par son propre excès; & néanmoins il fit son effet. Les discours des Courtisans n'y contribuèrent pas peu. L'envie de respirer l'air d'une Cour où régnoient les plaisirs, & de jouir des honneurs qu'on

y voyoit préparés, servit plus que tout le reste à lever les scrupules. Beauvais (40), Boursaut & Francourt furent les premiers qui se laissèrent persuader, & se firent après une espèce de point d'honneur de persuader les autres. On avoit déjà jetté quelques propos sur un voyage de Paris; ces trois personnes appuyèrent fortement sur ce dessein, & firent connoître à la Reine de Navarre qu'un refus en cette occasion, outre qu'il seroit offensant pour le Roy, pourroit lui faire perdre à elle-même le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On se défia d'abord, on balança pendant quelques mois; on se rendit sur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage au commencement de 1572. & le temps du départ fut enfin arrêté pour le mois de May suivant.

Il semble que les Huguenots affectèrent de tenir les yeux fermés, pour ne pas voir mille circonstances

(30) N... Beauvais, | Sieur de Francourt,
Gouverneur du Prin- | Chancelier du Roy
ce de Navarre. | de Navarre.
Gervais Barbier,

1571.

qui devoient les faire douter de la vérité de tant de riches promesses. Le Roy & la Reine ne pouvoient si bien dissimuler, qu'ils ne se laissent quelquefois pénétrer. On apprit que Charles avoit dit à Catherine : *hé bien, ne joué-je pas bien mon rôle ?* A quoi elle avoit répondu : *fort bien mon fils, mais il faut continuer jusqu'à la fin.* Il avoit aussi transpiré quelque chose du résultat des Conférences de Bayonne (41)

(41) En 1565, la Reine Mere, après avoir parcouru une grande partie du Royaume, s'avança jusqu'à Bayonne, où elle eut plusieurs conférences secrètes avec le Duc d'Albe, qui y avoit accompagné la Reine d'Espagne. Il y a assez d'apparence qu'il y fut question d'une alliance entre le Pape, la France, & la Maison d'Autriche, & des moyens d'abattre le parti protestant; mais il n'y en a aucune, & encore moins de preuve, qu'on y ait formé le dessein du massacre de la Saint Barthéle-

mi, qui ne s'exécuta que sept ans après. Matthieu rapporte à ce sujet; que le Prince de Navarre, alors encore enfant, & que Catherine de Médicis avoit presque continuellement à ses côtés entendit quelque chose du complot d'exterminer tous les Chefs du parti Protestant; qu'il en avertit la Reine sa mere, & celle-ci le Prince de Condé & l'Amiral, & que ce fut le ressentiment qu'ils en eurent qui les porta à l'entreprise de Meaux. *Hist. de Fr. Tom. I. p. 283.*

entre les Cours de France & d'Espagne. Le Roy de Navarre avoit été fort mal reçu dans son Gouvernement de Guyenne. Bordeaux lui avoit fermé ses portes, & le Marquis de Villars qui y commandoit l'Armée Royale, n'avoit voulu ni retirer ses Troupes, ni leur laisser recevoir l'ordre du Prince. On n'ignoroit pas dans La-Rochelle, que le Roy tenoit actuellement sur toute cette côte une Armée Navale, qu'on supposoit être destinée pour la Hollande. Les Bourgeois avoient de plus découvert les artifices dont Strozzy (42), La Garde, Lansac & Landereau s'étoient servis pour gagner la garde de leurs Portes, & s'emparer de leur Ville. Enfin, tandis qu'on se louoit si fort de l'exactitude à maintenir le Traité de Paix dans toute sa force, il n'étoit que trop facile de découvrir une infinité de violences contre les Réformés, que la Cour avoit autorisées ou dissimulées. Le Chancelier de

1571.

Honorat
bâtard de
Savoie,
Marquis de
Villars.

(42) Philippe Strozzy, de Saint Gelais, Sieur le Baron de la Garde, de Lansac, & Charles dit le Capitaine Polin, Rouhault, Sieur du Lansac le jeune, frere Landereau, qui conduisoient cette flotte.

1571.

l'Hôpital (43) ayant voulu faire justice des agresseurs à Rouen, Dieppe, Orange, &c. ce motif joint au refus de sceller la révocation d'un Edit de pacification, l'avoit fait exiler de la Cour (44). Sans tout cela il devoit, ce semble, suffire aux Huguenots de la connoissance qu'ils avoient du caractère de Catherine & de celui de son fils. Pouvoient-ils se flater que ce Prince naturellement emporté & vindicatif, oublieroit l'attentat de Meaux (45) l'in-

(43) Michel de l'Hôpital, Chancelier de France; les Sceaux lui furent ôtés & donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

(44) Je supprime deux raisons tirées des Canons des Conciles de Constance & de Trente, d'où l'Auteur infère que le Pape, les Evêques, &c. ne se croyoient pas obligés de garder la parole donnée aux Hérétiques. M. Fleury, & nos plus sçavans Critiques Ecclésiastiques ont pleinement justifié la conduite du pre-

mier de ces Conciles à l'égard de Jean Hus & de Jérôme de Prague : & la bonne foi du second avec les Protestans.

(45) En 1567 le Prince de Condé & l'Amiral de Coligny formèrent le dessein de se rendre maîtres de la personne du Roy Charles IX. à Meaux, où il étoit alors, & d'où la Reine Mere le fit partir la nuit pour le ramener à Paris. Ils l'auroient exécuté, sans trois mille Suisses qui arrivèrent fort à propos, & couvri-

vasion d'Orléans, Rouen, Bourges, Lyon, &c. le Havre livré aux Anglois par les Huguenots; les Etrangers introduits dans le cœur du Royaume; tant de combats, tant de sang répandu? L'intérêt d'Etat, ce grand nom si familier aux Souverains, parce qu'il prête si souvent le masque de la bonne politique à leurs ressentimens & à leurs autres passions, ne leur permet guère de laisser impunies de pareilles entreprises de la part de leurs sujets. Pour Catherine, elle avoit persisté jusqu'à ce moment à leur imputer la mort de son mari, ce qu'elle ne pouvoit leur pardonner, non plus que d'avoir traité d'Ante-Christis ceux de la Maison de Médicis. Il n'y avoit pas moins d'imprudence de se fier aux Parisiens, dont l'animosité & la fureur contre les Huguenots venoient encore d'éclater dans l'affaire de la Croix de Gâtine (46).

1572

rent si bien le Roi pendant cette marche, que l'armée Calviniste n'osa les attaquer. Voyez les Historiens.

(46) Voici le fait, suivant ce qui en est

rapporté dans M. de Thou, L. 50. sur l'année 1571. Philippe Gâtine, riche Marchand de la rue S. Denis, ayant été convaincu quelques années au-

1572.

Mon pere étoit si vivement frappé de ces motifs, qu'il se montra incrédule aux premiers avis qu'il reçut du voyage de la Cour de Navarre à Paris. Persuadé que le calme présent ne feroit pas de longue durée; il se hâtoit d'en profiter, pour se mettre en état d'aller au plutôt s'enfermer avec tous ses effets dans La-Rochelle, lorsque tout le monde ne parloit que d'en sortir. Il en fut bientôt plus

paravant d'avoir fait servir la maison de Prêche aux Huguenots, le Parlement de Paris le condamna à être pendu [ou brûlé] le 30 Juillet. En la place de la maison qui fut démolie, on éleva une pyramide en forme de Croix, qui s'appella depuis la Croix de Gâtine. Avec l'Edit de pacification de 1570, les Calvinistes obtinrent que cette Croix seroit enlevée; ce qui s'exécuta enfin, mais avec de si grands soulèvemens de la populace, que le Conseil fut obligé d'y envoyer le Duc de Montmorency, avec des

Troupes. Félibien; dans le *second Tome de son Histoire de la Ville de Paris*, dit que cette Croix fut replantée à l'entrée du Cimetière des Innocens, après qu'on en eut ôté une plaque d'airain sur laquelle étoit gravé l'Arrêt du Parlement. On l'y voit encore aujourd'hui. Et *Sauval, Tome 1. liv. 8. des Antiquités de Paris*, marque l'endroit de cette maison dans la rue S. Denis, vis à vis la rue des Lombards, où il reste en effet un enfoncement qui pouvoit être le sol de la maison de Gâtine.

particulièrement informé par la Reine de Navarre elle-même, qui lui manda de venir la joindre sur son passage à Vendôme. Il se disposa à partir; & voulant me mener avec lui, il me fit venir quelques jours avant celui de son départ dans sa chambre, où sans autres témoins que la Durandiere mon Précepteur, il me dit: » Maximilien, puisque la
 » coutume ne me permet pas de vous
 » faire le principal héritier de mes
 » biens, je veux en récompense es-
 » fayer de vous enrichir de vertus,
 » par le moyen desquelles, comme
 » on m'a prédit, j'espère que vous
 » ferez un jour quelque chose. Pré-
 » parez-vous donc à supporter avec
 » courage toutes les traverses & les
 » difficultés que vous rencontrerez
 » dans le monde; & en les surmon-
 » tant généreusement acquérez-vous
 » l'estime des gens d'honneur, par-
 » ticulièrement celle du Maître à qui
 » je veux vous donner, & au servi-
 » ce duquel je vous commande de
 » vivre & mourir. Quand je serai sur
 » mon départ pour aller à Vendôme
 » trouver la Reine de Navarre &
 » M. le Prince son fils, disposez-

1572. » vous à venir avec moi & vous pré-
 » parez par une harangue à lui offrir
 » votre service lorsque je lui présen-
 » terai votre personne. « Je le sui-
 vis en effet à Vendôme (47). Il y
 trouva une sécurité générale & un
 air d'allégresse sur tous les visages,
 qu'il n'osa combattre en public. Mais
 toutes les fois qu'il eut occasion d'en-
 tretenir en particulier, soit la Rei-
 ne ou les Princes, soit l'Amiral, les
 Comtes Ludovic (48) & de la Ro-
 chefoucault & les autres Seigneurs
 Religionnaires; il leur disoit fort li-
 brement qu'il étoit surpris qu'on eût
 sitôt oublié des sujets de crainte si
 bien fondés: que de la part d'un en-
 nemi reconcilié l'excès des caresses
 & des promesses n'est pas moins sus-
 pect, & est beaucoup plus dange-
 reux que celui des menaces & d'une

[47] François de Bé-
 thune, pere de l'Au-
 teur, suivit le Prince
 de Condé à la bataille
 de Jarnac, & y fut
 fait prisonnier. On lu-
 fit son procès, com-
 me ayant porté les
 armes contre Sa Ma-
 jesté, & on saisit ses
 biens. Mais on les lui

restitua à la paix. *Du
 Chesne.*

[48] Ou Louis de
 Nassau, frere de Guil-
 laume, Prince d'O-
 range.

François, Comte
 de la Rochefoucault,
 & Prince de Marfil-
 lac, tué à la Saint-
 Barthelemi.

haine déclarée : que c'étoit encore risquer beaucoup que d'exposer aux attraits de la plus voluptueuse Cour du monde un jeune Prince , peu en garde contre les plaisirs : qu'au lieu de songer à une Alliance aussi malheureuse que celle de ce Prince avec une Princesse , qui faisoit profession d'une Religion contraire ; il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la Reine d'Angleterre , qui pouvoit lui servir utilement à recouvrer la Couronne de Navarre ; & peut-être , suivant les conjonctures , celles de France. Il avoit sur ce mariage un pressentiment si fort , qu'il dit plusieurs fois que si ces noces se faisoient à Paris , il prévoyoit que *les livrées en seroient bien vermeilles* ; c'est le terme dont il se servit. Un conseil si prudent , ne fut pris que pour un effet de foiblesse & de timidité. Mon pere ne voulant pas affecter de paroître seul plus sage que tant de personnes plus éclairées , s'exposa contre son sentiment à suivre le torrent , & ne demanda que le temps de se mettre en état de paroître avec l'éclat qu'exigeoit son rang , dans une Cour où tout

1572.

étoit superbe. Pour cela il reprit le chemin de Rosny. Mais auparavant il me présenta au Prince de Navarre en présence de la Reine sa mere ; & lui fit en mon nom des protestations d'un attachement inviolable, que je confirmai avec beaucoup d'assurance, en mettant un genou en terre. Ce Prince me releva aussitôt, & après m'avoir embrassé deux fois, il eut la bonté de louer le zèle de toute ma maison pour lui, & me promit sa protection avec cet air engageant qui lui étoit naturel : promesse que je regardai alors comme un pur effet de sa bonté, mais que j'ai vû s'accomplir depuis au-delà de mes espérances & de mon mérite. Je ne retournai point à Rosny avec mon pere ; je pris à la suite de la Reine de Navarre le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeunesse me faisant sentir combien j'avois besoin d'instruction, je m'attachai à l'étude, sans cesser pour cela de faire la cour au Prince mon Maître. Je vins demeurer avec un Gouverneur & un Valet de chambre loin de la Cour, dans le quartier de Paris où sont presque tous les Colléges, jusqu'à

la catastrophe sanglante qui arriva peu de temps après.

2572.

On ne peut rien ajouter à l'accueil gracieux & aux bons traitemens que reçurent du Roy & de la Reine Mere, la Reine de Navarre, les Princes ses enfans & leurs principaux serviteurs. Charles IX. ne se lassoit point de louer la probité & les vertus du Comte de la Rochefoucault, de Téliigny, Resnel (49), Beaudiner, Piles, Pluviaut, Colombieres, Grammont, Duras, Bouchavanes, Gamache, mon pere & autres Seigneurs Protestans. En parlant à l'Amiral, il ne l'appelloit que *mon pere*. Il voulut se charger de le raccommo-der avec les Princes de Guise, & lui accorda la grace de Villandry, (50)

[49] Antoine de Clermont, Marquis de Resnel; Galiot de Crussol, Sr. de Beaudiner, frere du Duc d'Uzès; Armand de Clermont, Baron de Piles, en Périgord; N... de Rochefort, Sr. de Pluviaut Claveau, Gentilhomme Poitevin; François de Bricqueville de Colombieres; Antoine de

Grammont, Vicomte d'Aster; Jean de Durfort, de Duras; Bayancourt, Sieur de Bouchavanes; Nicolas Rouhaur, Sieur de Gamache.

[50] » Villandry » jouant avec le Roy, » avoit été si téméraire que d'offenser Sa Majesté même, d'où » s'étoit ensuivi contre lui un Arrêt de

1572.

qu'il avoit refusée à sa propre mere & à ses freres , pour une offense regardée comme irrémissible. Lorsque l'Amiral fut blessé , le Roy à la première nouvelle qu'il en reçut , éclata en menaces & en blasphêmes ; & protesta qu'il feroit chercher l'assassin (51) jusques dans les recoins les

» mort. « *Davila, liv.*
5. Voyez ce fait particulier dans d'Aubigné. T. 2. L. 1. ch. 2.

[51] Il s'appelloit Nicolas de Louviers, Sieur de Maurevert en Brie: » faudra-t-il, » dit Charles IX. en jettant sa raquette de colère, » que j'aye » tous les jours de » nouvelles affaires, » & ne serai-je jamais » en repos? « bien des personnes douteront si ces menaces & tout cet emportement de Charles IX. n'étoient pas sincères ; & si ce Prince , qui d'abord parut entrer dans tous les desseins de la Reine sa mere , ne se laissa point gagner à la fin par l'Amiral de Coligny dans ces entretiens particuliers ,

où celui-ci ne cessoit de lui représenter les effets du mauvais gouvernement de cette Princesse, & de l'exhorter à se soustraire à sa dépendance. Les Mémoires d'Etat de Villeroy , T. 2. p. 55. & 66. & plusieurs autres écrits de ce temps-là, en donnent des preuves de fait si fortes qu'on est bien embarrassé à décider sur cette question. S'il en faut croire les Mémoires de Tavannes, Charles IX. étoit si peu d'accord avec sa mere, que Catherine ne vit plus d'autre moyen de conserver l'autorité qu'elle étoit sur le point de perdre , qu'en faisant assassiner l'Amiral ; & cet Ecrivain prétend

LIVRE PREMIER. 47
plus cachés des Hôtels des Guises.
Il voulut qu'à son exemple, toute
la Cour rendît visite au blessé. Les
Guises ayant demandé à ce Prince

1572.

que ce fut à l'insçu de Charles IX. que Maurevert fut aposté pour faire ce coup. D'un autre côté, l'Historien Matthieu se croit bien fondé à soutenir, T. I. L. 6. que Charles IX. joua l'Amiral depuis le commencement jusqu'à la fin. Il rapporte de quelle manière ce Prince, voyant l'opposition de quelques-uns de ses Conseillers au dessein d'exterminer les Huguenots, leur fit voir avec chaleur que le Royaume étoit perdu, si ce dessein ne s'exécutoit pas & dans la nuit même, parce que passé cette nuit il ne feroit plus temps d'arrêter les projets des Rebelles. dont il disoit être bien instruit ; à quoi il ajouta que tous ceux qui n'approuveroient pas sa résolution n'étoient pas de ses servi-

teurs. Mais comment cet Historien ne s'est-il pas apperçu, que peu de pages après cet exposé, c'est-à-dire à la page 369. *ibid.* il détruit lui-même toutes ses preuves, en rapportant un discours que Henry III. étant en Pologne tint à Miron son Médecin. En voici un abrégé, car il est trop long pour l'insérer ici en entier. Henry III. qui n'étoit alors que Duc d'Anjou, étant entré quelques jours avant la Saint Barthelemi dans la chambre du Roy son frere, s'apperçut que ce Prince le regardoit avec des yeux si pleins de colère, & d'un air si furieux, qu'appréhendant l'effet de cet emportement il regagna doucement la porte, & alla porter l'alarme à la Reine Mere. Celle-ci n'étant que

1572.

qu'il daignât écouter leur justification, en furent très-mal reçus; & l'Ambassadeur d'Espagne fut si maltraité à cette occasion, qu'il prit le parti

trop disposée à le croire, par ce qui lui étoit arrivé à elle-même, conclut à se défaire sur le champ de Coligny. Maurevert ayant manqué son coup en partie, puisqu'il ne fit que blesser l'Amiral au bras, la Reine Mere & le Duc d'Anjou, qui ne purent détourner le Roy d'aller rendre visite au blessé: jugèrent à propos de l'y accompagner; & sous prétexte de ménager les forces de l'Amiral, ils interrompoient autant qu'ils pouvoient la conversation secrète que ces deux personnes avoient ensemble; pendant laquelle Catherine, qui n'étoit entourée que de Calvinistes, vit qu'ils se parloient à l'oreille, & la regardoient de temps en temps de fort mauvais œil. Elle

compta cette aventure pour le plus grand danger qu'elle eût couru de sa vie. En s'en retournant, elle pressa si fort le Roy de lui dire de quoi il avoit été question entre lui & Coligny, que ce Prince ne put s'empêcher de le lui donner à entendre, en lui disant, avec ses jurmens ordinaires, qu'elle gâtoit toutes les affaires ou autres paroles semblables. Catherine plus alarmée encore qu'auravant, eut recours à un artifice qui lui réussit. Elle représenta si fortement à son fils, qu'il étoit prêt à tomber dans le piège qu'elle supposoit que l'Amiral lui tendoit, qu'il étoit à la veille d'être livré aux Huguenots, joints aux Etrangers, sans avoir rien à espérer de ses sujets Catho-

liques;

parti de se retirer. Le Pape Pie V. ne fut pas à couvert des emportemens de Charles, pour le refus qu'il fit de la dispense nécessaire au ma-

1572.

liques, que le chagrin d'être trahis avoit portés à se choisir un autre Chef; & elle fut si bien secondée des autres Conseillers, excepté du seul Maréchal de Rets, que Charles IX. saisi lui-même d'appréhension, & passant d'une extrémité à l'autre; fut le premier à opiner, & même à prescrire qu'on tuât non seulement l'Amiral, mais encore tous les Huguenots, afin, disoit-il, qu'il n'en restât pas un seul qui pût le lui reprocher. C'est à quoi on travailla aussi tout le reste du jour, le soir, & toute la nuit. Au point du jour, Charles IX. la Reine Mere, & le Duc d'Anjou sortirent sur le portail du Louvre; & entendant le premier coup de pistolet, la frayeur & le remords les prirent. Le Roy

envoya un ordre au Duc de Guise de tout suspendre: mais le Duc de Guise répondit, que cet ordre venoit trop tard, & eux-mêmes s'étant peu-à-peu rassurés, donnèrent les mains à tout ce qui se passa ensuite.

Il me semble qu'on peut concilier ces différens sentimens, & conserver aux preuves alléguées de part & d'autre toute leur force en disant: que Charles IX. qui véritablement n'avoit appelé l'Amiral à Paris que pour le perdre avec tous les Huguenots; se laissa ébranler par ses discours, qu'il revint, & peut-être plus d'une fois à embrasser tour-à-tour les deux partis opposés qu'on lui proposoit, & que tous ces discours d'un & d'autre côté le jettoient dans une irrésolution, dont

1572.

riage de Henry avec Marguerite; dont les préparatifs se faisoient avec une extrême magnificence. Le Roy poussa ses égards pour ce Prince, jusqu'à le dispenser d'entrer dans l'Eglise de Notre-Dame : (52) il fut en-

il ne fortit que par l'effet d'une fougue, dont Catherine sçut habilement profiter. La sécurité de Coligny venoit de ce qu'il sentoit, à n'en pouvoir douter, que ses raisons frappaient droit au cœur de ce Prince. Sans cela il est impossible que Charles IX. en eût imposé si longtemps à un homme de l'habileté de cet Amiral. Un jeune Roy de vingt-trois ans, & jusqu'à ce moment toujours en tutelle, n'est point capable de la finesse dont on veut lui faire honneur. Mais ce jeune Prince, on ne peut en disconvenir, portoit déjà la dissimulation au plus haut point. Les secrets de son Conseil, & ceux de l'Amiral, dont il ne s'ouvrit jamais à aucun des deux côtés,

quelque pressé qu'il en fût, en font une preuve sans réplique.

(52) » La résolution du Roy, dit le » Grain, fut que le » mariage seroit célébré d'une façon qui » ne tiendroit de l'une » ni de l'autre Religion; de la Calviniste, parce que les » promesses seroient » reçûes par un Prêtre, qui seroit M. le » Cardinal de Bourbon; & de la Romaine, parce que » ces promesses seroient » reçûes sans les » cérémonies Sacramentales de l'Eglise. . . . Il fut dressé » un grand échafaud » au Parvis devant la » porte & principale » entrée de l'Eglise de » Paris, le Lundi 18 » Août 1572. sur lequel furent fiancés » & épousés en un mê-

LIVRE PREMIER. 51

encore dispensé d'observer toutes les cérémonies Romaines. Le Cardinal de Bourbon ayant fait des remontrances sur cette tolérance, qui lui parut excessive, il fut renvoyé avec une dure réprimande. Ce fut toute autre chose encore lorsque la Reine de Navarre mourut; toute la Cour en parut vivement touchée, & on y prit le grand deuil.

Enfin, ce n'est point donner à toute cette conduite de Catherine & de son fils un nom trop fort, que de l'appeller un prodige presque incroyable de dissimulation; puisqu'elle fit tomber dans le piège un homme aussi avisé que l'Amiral de Coligny, malgré mille circonstances, qui sembloient concourir d'un au-

1572.
Charles de
Bou'bon,
Cardinal,
Oncle de
Henry IV.

»me jour, & par un
»seul Acte, Très haut,
»&c... Ce fait l'Épou
»sé se retira au Prê-
»che (je crois qu'il
»faut lire au porche)
»& l'Épousée entra
»dans le Temple pour
»ouïr la Sainte Messe,
»suivant les articles
»du traité de maria-
»ge, & de là se ren-
»dirent tous deux au
»festin apprêté en la

»grande salle du Pa-
»lais, &c. « *Batiste le
Grain, Décade du Roy
Henry le Grand, l. 2.
Charles IX. donna à
sa sœur trois cens mil-
le écus en dot, & la
Reine de Navarre cé-
da au Prince son fils
en faveur de ce maria-
ge, la haute & basse
Comté d'Armagnac,
&c. P. Matthieu. Tom.
1. liv. 6.*

1572.

tre côté à lui faire sentir le danger qui s'approchoit. Car on disoit hautement que Genlis & Lanouë (53) envoyés au secours du Prince d'Orange, avoient été défaits par la connivence de la Cour de France, laquelle dans l'incertitude du succès de l'objet principal de sa dissimulation, ne s'accommodoit pas de tous les effets qu'elle eût pu produire. On étoit encore instruit des Conférences que la Reine & ses principaux Ministres avoient avec le Cardinal Alexandrin, neveu de Pie V. & avec les Guises; ces derniers ayant été découverts deux fois s'entretenans masqués avec le Roy, la Reine Mère, le Duc de Retz & le Chancelier (54) de Birague: il n'en falloit pas

Albert de Gondy Duc de Retz, Maréchal de France.

(53) Jean d'Angest d'Ivoy, de l'ancienne Maison de Genlis; François de Lanouë, Gentilhomme le plus renommé qu'il y eût alors parmi les Protestans, estimé même des Catholiques. L'Amiral en parlant de ce malheur à Charles IX. l'imputoit au peu de secret qu'on gardoit

dans le Conseil. Charles IX. fit demander au Duc d'Albe par Claude Mondoucer, son Résident dans les Pays-Bas, les Gentilshommes François Protestans, qui avoient été faits Prisonniers. *De-Thou 1572. liv. 51.*

(54) René de Birague, Milanois, Evêque de Lavaur, ensui-

d'avantage pour montrer ce qu'on devoit penser de leur disgrâce prétendue. On crut appercevoir dans la mort de la Reine de Navarre (55),

1572.

te Cardinal (il n'étoit alors que Garde des Sceaux , & ne fut fait Chancelier que l'année suivante , après la mort du Chancelier de L'Hôpital. Voyez son éloge dans les Négociations de Busbeq. Aug. Gist. Busbequii Epist. 29. On disoit de lui , qu'il étoit Cardinal sans titre , Chancelier sans Sceaux , & Prêtre sans Bénéfice.

(55) Elle étoit logée chez Charles Gaillart, Evêque de Chartres , homme fort suspect de Calvinisme. Elle y fut prise d'une fièvre continuë tres-violente , quelques jours après son retour de Blois , où elle avoit suivi la Cour , & mourut le cinquième jour de sa maladie. Il y a une grande diversité d'opinions sur le genre de sa mort. Les Mémoires de l'Etoile , d'Aubigné , & tous les

Calvinistes décident pour le poison , qui fut donné à cette Princesse , disent-ils , par un Florentin nommé René , Parfumeur de la Reine Mere , dans une paire de gants. De Serres donne à entendre que les Médecins qui ouvrirent son corps , avoient ordre de ne point toucher au cerveau , où s'étoit attaché le poison. Mais ils sont tous fortement contredits par le Grain , qui veut avec beaucoup d'autres , qu'elle soit morte de pleurésie , pour s'être échauffé aux préparatifs des noces de son fils , à quoi se joignit le dépit de ce qu'on l'obligeât à tendre devant sa maison , au passage du Saint Sacrement , le jour de la Fête-Dieu ; par la Popeliniere qui leve tout soupçon de poison , par Perefixe ,

54. MEMOIRES DE SULLY ;

1572.

Pierre Pite
de Ville-
mur.

des indices assez clairs d'empoisonnement. Il passoit pour constant que le coup dont l'Amiral fut blessé, lui avoit été tiré de la Maison de Villemur, Précepteur des Guises; & que l'assassin avoit été rencontré fuyant sur un cheval de l'Ecurie du Roy. Les Gardes mêmes que Charles (56)

par De-Thou, qui assure que Charles IX. ordonna que la tête de cette Princesse fût ouverte comme le reste du corps: & que si les Médecins ne le firent point, c'est qu'ils trouverent la véritable cause de sa mort dans un abcès, quelle avoit au-dedans du corps. C'est aussi le sentiment de l'Historien Matthieu.

(56) Tout cela est vrai, & prouve que ce guet-appens se fit par ordre de la Reine Mere, mais non pas par celui du Roy. On ne sçauroit bien dire quelle fut sa véritable intention en faisant ce coup, si elle ne chercha simplement qu'à se défaire d'un homme qui pre-

noit trop d'empire sur l'esprit du Roy, & capable de faire échouer le dessein d'exterminer tous les Huguenots, si, supposé que l'Amiral fût mort du coup, elle auroit borné sa vengeance à cette seule mort; ou, si elle s'attendoit que le bruit de cet assassinat, en excitant dans Paris une révolte parmi les Calvinistes, lui fourniroit une occasion qu'elle cherchoit de faire faire main basse sur eux, ayant dressé sa partie pour cela. On proposa dans le Conseil secret plusieurs moyens de faire naître un sujet de les attaquer; entr'autres celui d'une espèce de camp ou attaque d'un fort artificiel, con-

mit près de l'Amiral après ce coup, sous prétexte d'assurer sa personne, étoient la plupart ses ennemis déclarés. Il n'étoit pas moins incontestable que tous les Bourgeois de Paris s'étoient fournis d'armes, qu'ils gardoient dans leurs maisons par ordre du Roy.

Les plus clairvoyans d'entre les Huguenots se rendirent à des preuves si claires, quittèrent la Cour & même Paris, ou du moins se logèrent dans les Fauxbourgs. De ce nombre furent MM. de Langoiran, (57)

struit dans le Louvre, où l'on retourneroit contre les Réformés la feinte en réalité. Enfin on s'en tint à celui de les passer au fil de l'épée dans une nuit.

L'Amiral étoit logé dans la rue Betisy, dans une Auberge, qui est aujourd'hui l'Hôtel S. Pierre; & l'on y montre encore la chambre où il fut tué.

(57) M... de Montferrand, Baron de Langoiran. Jean de Rohan, sieur de Fontenay. Jean de Ferri-

res, Vicomte ou Vidame de Chartres. N... de Loncaunay, Gentilhomme de Normandie, tué à la journée d'Yvry, âgé de 70 ans. N... de Rabodanges. On voit dans les MSS. de la Bibliothèque du Roy, vol. cotté 8699. pag. 31, l'Original d'une Lettre de Charles IX. à M. de Rabodanges, datée du 6 May 1566. de S. Maur, qui commence ainsi: » M. de Rabodanges, je sçai » le devoir grand que » vous avez fait à l'oc-

1572.

de Fontenay, le Vicomte de Chartres, de Loncaunay, de Rabodanges, Dubreüil, de Ségur, de Sey, du Touchet, Deshayes, de Saint-Gelais, de Chouppes, de Beauvais de Grandry, de Saint Estienne, d'Arnes, de Boiffec, & plusieurs autres Gentilshommes, tant de Normandie que du Poitou. Heureusement mon pere fut un de ceux à qui une sage défiance sauva la vie. Lorsqu'on les pressoit de s'approcher de la Cour, ils répondoient : qu'ils trouvoient que l'air des Fauxbourgs

» cation de la com-
 » mission que je vous
 » ai, ci-devant baillée
 » pour faire punir les
 » voleurs & brigands
 » de votre Comté, &c.
 N... de Ségur de Par-
 daillan. N... de Tou-
 chet, Gentilhomme
 de Normandie près
 de Domfront. N...
 des Hayes Gasque.
 Guy de Saint Gelais,
 fils de Louis, Sieur
 de Lanfac. Pierre de
 Chouppes. Jean de
 Lafin, Sieur de Beau-
 vais la Nöcle, Pierre
 de Grandry, Maître-
 d'Hôtel ordinaire du

Roy, &c. Toutes ces
 personnes pressant
 l'Amiral de sortir de
 Paris, il leur répon-
 dit : » Si je fais cela,
 » il faut que je mon-
 » tre ou ma peur ou
 » ma défiance, mon
 » honneur seroit of-
 » fensé en l'un, & le
 » Roy en l'autre ? je
 » serois contraint de
 » retourner à la guer-
 » re civile, & j'aime
 » mieux mourir que
 » de revoir les misé-
 » res que j'ai vûes &
 » les maux que j'ai en-
 » durés. « *Matth. T. I.*
liv. 6. pag. 343.

Étoit meilleur à leur santé, & celui des champs encore davantage. Quand ils eurent appris que l'Evêque de Valence, qui avoit pénétré le secret en prenant congé du Roy pour son Ambassade de Pologne, avoit eu l'indiscrétion de le révéler à quelques-uns de ses amis; & qu'on avoit intercepté des Lettres écrites à Rome par le Cardinal (58) de Pellevé, dans lesquelles il dévoiloit tout ce mystère au Cardinal de Lorraine; ce fut alors que ces Messieurs redoublèrent leurs instances auprès du Roy de Navarre, pour l'engager à sortir de Paris, ou du moins pour leur permettre de se retirer chez eux. Ce Prince opposa à leurs avis celui que lui donnoient une infinité d'autres personnes, & même dans le Corps Protestant; car où ne se trouve-t'il point des traîtres? On l'avertit de s'en défier; on lui marqua les noms de tous ceux qui avoient été gagnés par la Reine Mere pour le tromper: il n'écouta rien. L'Amiral (59) ne se mon-

1572.
Jean de
Montluc,
Evêque de
Valence.

(58) Nicolas de Pellevé, Cardinal, Archevêque de Rheims passionné Ligueur. Charles, Cardinal de Lorraine.
(59) On a dit de l'Amiral de Coligny.

1592.

tra pas moins incrédule ; son mauvais destin commença par l'aveugler pour le perdre. Heureux , s'il eût eu la prudence du Maréchal de Montmorency, qu'on ne put jamais tirer de Chantilly ; quoique le Roy le conviât incessamment de venir partager la faveur de l'Amiral , & demeurer près de sa personne pour l'aider de ses conseils.

Si je cherchois à augmenter l'horreur qu'on a généralement conçue

que tout ce qu'il a fait de beau en sa vie a été contre son Dieu , sa Religion , son Roy & sa Patrie. Quel dommage qu'il n'ait pas songé à employer plus utilement ses talens ! Car tous les Historiens conviennent que c'étoit un des plus grands hommes d'Etat & de guerre qui aient jamais paru. On a cru que c'est par l'effet des conseils qu'il donna au Prince d'Orange , que les Pays-Bas se soulevèrent contre l'Espagne, soutinrent la guerre dix ans durant , & for-

mèrent le plan d'une République, qui a eu du moins une partie de son effet ; mais on croit aussi avec assez d'apparence, qu'il auroit tenté la même chose en France. Il est grièvement chargé par les Mémoires de Villeroy. *Tom. 4. pag. 322. 340.* Il se défendit toujours fortement, sur-tout dans son Testament, d'avoir songé à attenter à la personne du Roy. Voy. son éloge & le but de sa politique dans *Brantome, Tom. 3. De Thou, & les autres Historiens.*

d'une action (60) aussi barbare que le fut celle du 24 Août 1572. trop connue sous le nom de Massacre de la Saint Barthélemi, je m'étendrois

1572.

(60) Ce que dit M. de Sully du massacre ne doit point paroître trop fort. » Action » exécration, s'écrie » Préfixe, qui n'a » voit jamais eu, & » n'aura, s'il plaît à » Dieu, jamais de » semblable. « Le Pape Pie V. en fut affligé jusqu'à en répandre des larmes : mais Grégoire XIII. qui prit sa place, en fit rendre publiquement à Rome des actions de grâces à Dieu, & envoya un Légat en féliciter Charles IX. & l'exhorter à continuer. Voici en peu de mots comment la chose se passa. Toutes les mesures ayant été prises, le son des cloches de S. Germain l'Auxerrois pour mazines, fut le signal pour commencer le massacre. L'Amiral de Coligny fut poignardé le premier au milieu de ses domestiques, par Besmes, Allemand, domestique du Duc de Guise, & autres; le Duc & le Chevalier de Guise se tenans dans la cour. Le cadavre fut jetté par la fenêtre; on lui coupa la tête qui fut portée à la Reine Mere, avec le coffre de ses papiers, parmi lesquels on trouva, dit-on, les Mémoires de son temps qu'il composoit. On lui fit toutes les indignités imaginables; enfin on le porra au gibet de Montfaucon, d'où le Maréchal de Montmorency le fit détacher la nuit, & inhumer à Chantilly. Toute la Maison de Guise étoit personnellement animée contre l'Amiral, depuis l'assassinat de Claude Duc de Guise par Poltrot de Méré, dont elle le croyoit l'auteur, & dont, pour dire vrai, l'Amiral ne

1572.

en cet endroit sur le nombre, la qualité, les vertus & les talens de ceux qui furent inhumainement massacrés en cette horrible journée, tant

s'étoit jamais bien lavé, quelque chose qu'il eût pu faire. Si toute cette boucherie, n'est, comme bien des gens en sont persuadés, que l'effet du ressentiment des Guises, qui la conseillèrent à la Reine Mere dans la vûe de venger leur propre querelle, on peut dire que jamais particulier n'a tiré une vengeance aussi cruelle d'une offense. On fit ensuite main basse sur tous les domestiques de l'Amiral, & en même temps les Emissaires du Roy commencèrent le carnage dans tous les quartiers de la Ville. Les plus distingués des Calvinistes qui y perdirent la vie, furent, François de la Rochefoucault, qui ayant joué une partie de la nuit avec le Roy, & se voyant saisir dans son lit par des gens

masqués, crut que c'étoit le Roy & ses Courtisans qui venoient le fouetter par jeu: Antoine de Clermont Marquis de Resnel, tué par son propre parent Louis de Clermont de Builli d'Amboise, avec lequel il étoit en procès pour le Marquisat de Resnel; Charles de Quellenec, Baron de Pont en Bretagne, dont le corps mort fut l'objet de la curiosité des Dames de la Cour, parce qu'il avoit alors un procès à soutenir avec sa femme, Catherine de Parthenay, fille & héritière de Jean de Soubise; François Nonpar de Caumont, couché au milieu de ses deux fils, dont l'un fut poignardé à ses côtés, & le second échappa blessé, en contrefaisant le mort, & se cachant sous les corps de son pere &

LIVRE PREMIER. 71

Dans Paris que dans tout le reste du Royaume. Je marquerois du moins une partie des opprobres, des traitemens ignominieux, & des inventions odieuses de la Cruauté, qui chercha en donnant la mort, à porter mille coups aussi sensibles que la mort même, aux malheureux qui en furent les victimes. J'ai encore entre les mains les pièces qui font foi des instances que fit la Cour de France dans les Cours voisines, d'imiter son exemple contre les Réformés, ou du moins de refuser un asile à tous ces infortunés. Mais je préfère l'honneur de la Nation au plaisir malin

1572.

de son frere; Téligny, gendre de l'Amiral: Charles de Beaumanoir de Lavardin; Antoine de Marasin, Sr. de Guerchy, Beaudifner, Pluviaut, Berny, du Brion, Gouverneur du Marquis de Conty; Beauvais; Gouverneur du Roy de Navarre; Colombieres; Francourt, &c. Le Comte de Montgommery fut poursuivi par le Duc de Guise jusqu'à Montfort-l'A-

maury. Le Roy pardonna aux Vicomtes de Grammont & de Duras, à Gamache & à Bouchavannes. On épargna les trois freres du Maréchal de Montmorency, dans la crainte qu'il ne vengeât leur mort. Voyez les Historiens & autres Ecrivains. Lisez aussi la belle description du massacre de la Saint Barthélemi qu'a fait M. de Voltaire dans la Henriade. *Chant. 2.*

1572.

que certaines personnes pourroient tirer d'un détail, dans lequel ils trouveroient les noms de ceux qui oublièrent l'humanité, au point de tremper leurs mains dans le sang de leurs concitoyens, & de leurs propres parens. Je voudrois même ensevelir pour jamais, s'il étoit possible, la mémoire d'un jour que la vengeance Divine fit payer à la France par vingt-six années consécutives de défastres, de carnage & d'horreur; car on ne peut s'empêcher d'en juger ainsi; lorsqu'on songe à tout ce qui s'est passé depuis ce moment fatal jusqu'à la paix de 1598. C'est encore à regret que je m'arrête sur ce qui regarde le Prince, qui fait le sujet de ces Mémoires, & sur ce qui me touche moi-même.

Je m'étois couché la veille de bonne heure; je me sentis réveiller sur les trois heures après minuit par le son de toutes les cloches, & par les cris confus de la populace. Saint Julien mon Gouverneur sortit précipitamment avec mon Valet de chambre pour en sçavoir la cause; & je n'ai jamais entendu parler depuis de ces deux hommes, qui furent sans

doute immolés des premiers à la fureur publique. Je demeurai seul à m'habiller dans ma chambre, où je vis entrer au bout de quelques momens mon hôte, pâle & consterné. Il étoit de la Religion, & ayant entendu de quoi il s'agissoit il avoit pris le parti d'aller à la Messe pour sauver sa vie & garantir sa maison du pillage : il venoit pour me persuader d'en faire autant, & m'emmener avec lui. Je ne jugeai point à propos de le suivre. Je résolus d'essayer à gagner le Collège de Bourgogne où je faisois mes études, malgré la distance de la maison où je demeurois à ce Collège; ce qui rendoit ce dessein assez périlleux. Je me revêtis de la robe d'écolier, & prenant une grosse paire d'heures sous mon bras, je descendis. Je fus saisi d'horreur en entrant dans la rue, de voir des furieux qui couroient de toutes parts & enfonçoient les maisons en criant : *Tuë, tuë, massacre les Huguenots*; & le sang que je voyois répandre sous mes yeux redoubloit ma frayeur. Je tombai au milieu d'un Corps de Garde qui m'arrêta. Je fus questionné ; on commençoit à me

maltraiter , lorsque le Livre que je portois fut apperçu heureusement pour moi ; & me servit de passeport. Je retombai deux autres fois dans le même danger , dont je me tirai avec le même bonheur. Enfin j'arrivai au Collège de Bourgogne. Un péril bien plus grand encore m'y attendoit. Le Portier m'ayant deux fois refusé l'entrée , je demeurois au milieu de la ruë à la merci des furieux , dont le nombre ne faisoit qu'augmenter , & qui cherchoient avidement leur proie , lorsque je m'avifai de demander le Principal de ce Collège , nommé Lafaye , homme de bien & qui m'aimoit tendrement. Le Portier gagné par quelques petites pièces d'argent que je lui mis dans la main , ne me refusa pas de le faire venir. Cet honnête homme me fit entrer dans sa chambre , où deux Prêtres inhumains à qui j'entendois faire mention des Vêpres Siciliennes , essayèrent de m'arracher de ses mains pour me mettre en pièces , disant que l'ordre étoit de tuer jusqu'aux enfans à la mamelle. Tout ce qu'il put faire , fut de me conduire très-secrettement dans un cabinet

Écarté, où il m'enferma sous la clef. J'y demeurai trois jours entiers, incertain de mon sort, & ne recevant de secours que d'un domestique de cet homme charitable, qui venoit de temps en temps m'apporter de quoi vivre. Au bout de ce terme la défense de tuer & de piller ayant enfin été publiée, je fus tiré de ma cellule; & presqu'aussitôt je vis entrer dans le Collège Ferriere & La-Vieville, deux Archers de la Garde, créatures de mon pere. Ils venoient sçavoir ce que j'étois devenu, & étoient armés sans doute pour m'arracher de force par-tout où ils me trouveroient : ils firent sçavoir mon aventure à mon pere, duquel je reçus une lettre huit jours après. Il m'y témoignoit combien il avoit été alarmé à mon sujet : que son avis étoit pourtant que je demeurasse dans Paris, puisqu'il n'étoit plus libre au Prince que je servois d'en sortir : Mais que pour ne pas m'exposer à un danger évident, je devois me résoudre à faire ce qu'avoit fait le Prince lui-même, c'est-à-dire, à aller à la Messe.

Le Roy de Navarre n'avoit point

1572.

en effet , trouvé d'autre moyen de sauver sa vie : il fut réveillé avec le Prince de Condé deux heures avant le jour , par une multitude d'Archers de la Garde , qui entrèrent effrontément dans la chambre du Louvre où ils couchoient , & leur ordonnèrent avec insolence de s'habiller , & de venir trouver le Roy. On leur défendit de prendre leurs épées ; & en sortant ils virent massacrer devant eux sans aucun respect une partie de leurs Gentilshommes (61). Charles les attendoit , & les reçut avec un visage & des yeux où la fureur étoit peinte. Il leur commanda avec les juremens & les blasphêmes qui lui étoient familiers , de quitter la Religion qu'ils n'avoient prise , disoit-il , que pour servir de prétexte à leur rébellion. L'état où l'on réduisoit

(61) Jacques de Ségur , Baron de Par-
daillan , Gascon : Ar-
mand de Clermont ,
Baron de Piles , Périgourdin , &c. Gaston de Lévis , Sieur de Leyran , se réfugia sous le lit de la Reine de Navarre , qui lui sauva la vie. On en-
voya à Châtillon pour se saisir de François de Châtillon , fils de l'Amiral , & de Guy de Laval , fils de d'Andelot , mais ils s'étoient fuyés , & avoient passé à Genève. Armand de Gontault de Biron échappa en se fortifiant dans l'Arsenal.

ces Princes (62) n'ayant pu les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéir, la colère du Roy devint excessive. Il leur dit d'un ton altéré & plein d'emportement :
 » Qu'il ne prétendoit plus être con-
 » tredit dans ses volontés par des
 » Sujets : qu'ils eussent à apprendre
 » aux autres par leur exemple à le
 » révéler comme étant l'image de
 » Dieu, & à n'être plus les ennemis
 » des images de sa mere. «

1572

Il finit par leur déclarer, que si de ce pas ils n'alloient à la Messe, il alloit les faire traiter comme criminels de Lèze-Majesté Divine & Humaine. Le ton dont ces paroles furent prononcées ne permettant pas à ces Princes de douter qu'elles ne fussent sincères, ils plièrent sous la vio-

(62) » Comme il » tref is Nançai, La-
 » (Henry) allo t trou- » Châtre, Capitainedes
 » ver le Roy, Cathè- » Gardes du Corps, le
 » rine donna ordre » rassura, en lui jurant
 » qu'on le fit pass r » qu'il n'auroit point
 » par dessous les vou » de mal. Il fallur
 » tes entre des Gardes » donc, quoiqu'il ne
 » qui étoient en haye, » se fiât pas trop à ses
 » & en posture de le » paroles, qu'il passât
 » massacrer. Il tref » au travers des cara-
 » faillit de peur, & re- » bines & des halle-
 » cula deux ou trois » bardes. « *Peref. Hist.*
 » pas en arriere, tou- *de Henry le Grand l. 1.*

1572.

lence, & firent ce qu'on exigeoit d'eux. On obligea encore Henry d'envoyer dans les Etats un Edit, par lequel il défendoit l'exercice de toute autre Religion, que de la Religion Romaine. Si cette soumission le garantit de la mort, du reste il n'en fut guère mieux traité. Il essuya mille caprices & mille hauteurs de la Cour. Libre par intervalles, il fut le plus souvent étroitement resserré, & traité en criminel. Quelquefois on permettoit à ses domestiques de l'approcher & de le servir; puis tout d'un coup on nous défendoit de paroître.

Alors j'employois ce loisir le plus utilement qu'il m'étoit possible. Il ne fut plus question pour moi depuis ce temps-là de Langues sçavantes, ni de tout ce qu'on appelle les études. Cette application que mon pere m'avoit toujours fortement recommandée, me devint impossible, dès qu'une fois je me fus approché de la Cour. Je me désis avec regret d'un excellent Précepteur, que mon pere avoit mis auprès de moi: il demanda lui-même à se retirer, voyant qu'il m'étoit inutile. De ses mains je passai dans celles d'un nommé

Chrétien, que le Roy de Navarre entretenoit auprès de lui, & auquel il enjoignit de m'apprendre les Mathématiques & l'Histoire : deux sciences qui me consolèrent bientôt de celles auxquelles je renonçois, parce que je me sentis pour elles cet attrait, que j'ai toujours conservé depuis. Le reste de mon temps fut employé à apprendre à bien lire & bien écrire, & à me former aux exercices propres à donner la bonne grace du corps. C'est dans ces principes, en y joignant une attention bien plus grande encore à former les mœurs, que consistoit la méthode de faire élever la jeunesse, qu'on sçavoit être particulière au Roy de Navarre, parce qu'il avoit été lui-même élevé ainsi. Je la suivis jusqu'à l'âge de seize ans, que la conjoncture des temps nous ayant jetté lui & moi dans le tumulte des armes, sans pouvoir presque espérer d'en sortir; à ces exercices il fallut faire succéder ceux qui ne concernent que la guerre, en commençant par celui de tirer de l'arquebuse, & renoncer à tous les autres. Tout ce que peut faire alors un jeune homme, est de faire profiter

1572.

son cœur de ce qu'il est obligé d'ôter à son esprit : car jusques dans l'embarras, & au milieu du bruit des armes, il se présente à qui sçait les chercher, des Ecoles excellentes de vertu & de politesse. Mais malheureux, & pour toute sa vie, celui qui engagé dans une profession si fatale à la jeunesse, manque de force, ou de volonté, pour résister au mauvais exemple. S'il a le bonheur de se préserver de tout vice honteux, comment s'instruira-t'il & se fortifiera-t'il dans ces principes, que la sagesse dicte à l'homme privé, comme au Prince : que la vertu doit si bien tourner en habitude par la pratique, qu'aucune action vertueuse ne soit jamais trouvée pénible ; & que réduit à la nécessité de tout sauver par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connoisse pas même ce combat intérieur, que se livrent le penchant & le devoir.

Charles ne tarda pas à ressentir de violens remords de l'action barbare, pour laquelle on lui avoit fait prêter son nom, & son autorité. Dès le soir du 24 Août, on s'apperçut qu'il frémissoit malgré lui, au récit de

mille traits de cruauté, dont cha-
 cun venoit se faire honneur en sa
 présence. De tous ceux qui appro-
 choient ce Prince, il n'y avoit per-
 sonne qui eut tant de part à sa con-
 fiance qu'Ambroise Paré. Cet hom-
 me qui n'étoit que son Chirurgien,
 avoit pris avec lui une si grande fa-
 miliarité, quoiqu'il fût Huguenot,
 que ce Prince lui ayant dit, le jour
 du Massacre, que c'étoit à cette heu-
 re qu'il falloit que tout le monde se
 fit Catholique, Paré lui répondit
 sans s'étonner : » par la lumière de
 » Dieu, Sire, je crois qu'il vous
 » souvient m'avoir promis de ne
 » me commander jamais quatre cho-
 » ses ; sçavoir, de rentrer dans le
 » ventre de ma mere, de me trou-
 » ver à un jour de bataille, de quit-
 » ter votre service, & d'aller à la
 » Messe. « Le Roy le prit à part,
 & s'ouvrit à lui sur le trouble dont
 il se sentoit agité. » Ambroise, lui
 » dit-il, je ne sçais ce qui m'est sur-
 » venu depuis deux ou trois jours,
 » mais je me trouve l'esprit & le
 » corps tout aussi émus, que si j'a-
 » vois la fièvre. Il me semble à tout
 » moment, aussi bien veillant que

1572. „ dormant, que ces corps massacrés
 „ se présentent à moi, les faces hi-
 „ deuses, couvertes de sang: je vou-
 „ drois bien qu'on y eût pas compris
 „ les imbécilles & les innocens. « L'or-
 dre qui fut publié le jour suivant de
 faire cesser la tuërie, fut le fruit
 de cette conversation. Le Roy crut
 même qui y alloit de son honneur de
 tout désavouer publiquement, com-
 me il fit par les Lettres - Patentes,
 qu'il envoya dans les Provinces. Il y
 rejettoit tout sur les Guises, & vou-
 loit faire passer le Massacre pour un
 effet de leur haine contre l'Amiral.
 Les Lettres particulières qu'il écrivit
 à ce sujet en Angleterre, en Allema-
 gne, en Suisse, & aux autres Etats
 voisins, étoient conçues dans les mê-
 mes termes.

Sans doute que la Reine Mere &
 son Conseil firent comprendre au
 Roy la conséquence d'un désaveu si
 formel. Du moins au bout de huit
 jours, il changea si bien de langa-
 ge & de sentiment, qu'il alla tenir
 son lit de Justice au Parlement, pour
 y faire enregistrer d'autres Lettres-
 Patentes, dont le contenu étoit:
 Qu'il ne s'étoit rien fait le 24 Août
 que

que de son ordre exprès, (63) & pour punir les Huguenots, à chacun desquels, j'entends des principaux, on imputoit un crime capital, afin de donner s'il étoit possible à une boucherie détestable, le nom & la couleur d'une exécution de justice. Ces Lettres furent adressées aux Gouverneurs des Provinces, avec ordre de les faire publier, & de poursuivre le reste des prétendus coupables. Je dois ici une mention honorable aux Comte de Tende (64) & de Charny, à Messieurs de Mande-

1572.

(63) Il est certain de plus, que pendant le massacre, on le vit ayant à la main une carabine, qu'on dit qu'il décharge sur les Calvinistes qui s'enfuyoient. Le dernier Maréchal de Tessé avoit connu dans sa jeunesse un vieillard de quatre-vingt-dix ans, lequel avoit été Page de Charles IX. & lui avoit dit plusieurs fois qu'il avoit chargé lui-même cette carabine. Il est encore constant, que ce Prince, alla avec sa

Cour voir le corps de l'Amiral pendu par les pieds avec une chaîne de fer au gibet de Montfaucon; & qu'un des courtisans ayans dit, qu'il sento t mauvais, Charles IX. répondit comme Vitellius: *le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.* Je rapporte ces deux Anecdotes d'après l'Auteur de la Henriade dans ses notes, p. 32. & 37.

(64) Claude de Savoie Comte de Tende; sauva la vie aux Protestans en Dau-

1572.

lot, de Gordes, de Saint-Heran & de Carouge, qui refusèrent hautement d'exécuter un pareil ordre dans leurs Gouvernemens. Le Vicomte d'Hortès, Gouverneur de Bayonne, eut assez de fermeté pour répondre à Charles, qui lui en avoit écrit de sa propre main, qu'il ne devoit sur

phiné, & dit en recevant la Lettre du Roy, que ce ne pouvoit pas là être l'ordre de Sa Majesté. Eléonor de Chabot, Comte de Charny, Lieutenant Général en Bourgogne; il n'y eut qu'un seul Calviniste tué à Dijon. François de Mandelot, Gouverneur de Lyon: il eut dessein de sauver les Réformés, qui furent néanmoins tous massacrés dans les prisons où il les avoit fait assembler; M. de Thou dit qu'il feignit seulement de l'ignorer. Bertrand de Simiane, Sieur de Gordes, homme fort estimé. N... de S. Heran de Montmorin, Gouverneur d'Auvergne: Il dit qu'il n'obéiroit point,

si le Roy n'étoit présent en personne. Tanneguy Le-Veneur, Lieutenant - Général en Normandie, homme plein de probité & d'humanité: il fit tout ce qu'il put pour les garantir à Rouen, il n'en fut pas le maître. N... Vicomte d'Hortès ou d'Ortes, Gouverneur de toute cette frontière. Voici sa réponse au Roy: » Si » re, j'ai communi- » qué le commande- » ment de Votre Ma- » jesté à ses fidèles ha- » bitans, & gens de » guerre de la Garni- » son: je n'y ai trouvé » que bons citoyens & » braves soldats; mais » pas un bourreau, » &c. cc *De Thou. liv. 52. & 55. d'Aubigné, tom. 2. liv. 4. &c.*

ce point attendre aucune obéissance.

On fait monter à soixante-dix mille le nombre des Protestans massacrés pendant huit jours dans tout le Royaume : & ce coup accablant porta si vivement la terreur dans le parti, qu'il se crut lui-même éteint, & qu'on n'y parloit plus que de se soumettre, ou de fuir dans les Pays Etrangers. Un coup de vigueur inespéré rompit encore une fois cette résolution. Un Gentil'homme réformé, nommé Reniers, (65) échappé par une espèce de miracle des mains du Sieur de Vefins son plus cruel ennemi, se sauva avec le Vicomte de Gourdon, & 80 chevaux, & vint à Montauban. Il trouva cette Ville si consternée, & si peu en état de se défendre contre les troupes de Montluc qui s'approchoient, qu'ayant osé conseiller de tenir bon, il courut risque d'être livré lui-même à Mont-

1572.

Blaise de
Montluc,
Maréchal
de France.

(65) Il y a erreur dans les Mémoires de Sully en cet endroit : ce fut Vezins lui-même, homme d'un caractère farouche; mais pourtant très-honnête homme, qui sauva

la vie à Reniers dont il étoit l'ennemi depuis long-temps, & dont il ne cessa pas pour cela de l'être. Voyez cette Histoire singulière dans M. de Thou, liv. 52.

1572.
 luc, ce qui l'obligea de se retirer précipitamment. En s'éloignant de Montauban, cette petite troupe tomba sur un parti de 450 chevaux de l'armée de Montluc, & cherchant à périr glorieusement, elle fit des actions de valeur si prodigieuses, qu'elle tailla en pièces ce parti. Reniers retourna annoncer cette bonne nouvelle à Montauban; il y fut obéi cette fois, & les portes furent fermées à Montluc. Cette résistance, & la résolution de Montauban se communiquant de proche en proche, trente Villes suivirent son exemple, & se conduisirent de manière que les Protestans, ce qu'on n'auroit jamais osé penser, obligèrent les Catholiques à se tenir eux-mêmes sur la défensive.

Ceux-ci avoient d'abord tourné toutes leurs forces contre la Rochelle & Sancerre, qu'ils avoient investies, profitant de la terreur générale. Ces entreprises ne réussirent pas. Sancerre après avoir souffert toutes les horreurs d'une famine, dont on ne trouve point d'exemples dans les Histoires, fit une espèce de traité avec ses assiégeans, Pour la Rochelle; elle ren

dit inutiles tous (66) les efforts du Duc d'Anjou, qui étoit venu l'assiéger en personne; & la nomination au Trône de Pologne vint fort à propos, pour sauver l'honneur de ce Prince. Par un autre Traité, dans lequel Nîmes & Montauban furent comprises, la Rochelle se maintint dans tous ses droits; & ces Villes furent les seules qui conservèrent en leur entier les avantages des derniers Edits.

1573.
Henry frere d Charles IX. & depuis Roy de France.

Le temps amena encore d'autres conjonctures favorables aux Calvinistes. De tous ses enfans, la Reine-Mere n'avoit de véritable tendresse que pour le seul Duc d'Anjou. Le

(66) Le Maréchal de Montluc dans les Commentaires trouve qu'on fit de grandes fautes à ce Siège, d'y avoir envoyé trop peu de monde; d'avoir trop hazardé, & mal-à-propos dans les assauts; d'avoir laissé entrer des vivres dans la Place par la Mer: Il croit pourtant qu'on l'eût prise à la fin. Il conseilla à la Reine-Mere, dès le temps

qu'elle alla à Bayonne, de se mettre en possession de cette Ville. Ce Conseil, s'il avoit été suivi, auroit épargné à la France bien des hommes & de l'argent. Voyez le détail des sièges de La-Rochelle & de Sancerre dans *d'Aubigné*, tom. 2. Liv. 1. *La-Popeliniere*, l. 33. *Matth.* tom. 1. l. 6. p. 350. & *suiv.* & autres Histoires.

1573.

départ de ce Prince pour la Pologne lui cauſoit autant d'affliction, qu'elle donnoit de joie à ſes deux autres freres, le Roy Charles, & le Duc d'Alençon. Ce dernier, devenu Duc d'Anjou par l'éloignement de ſon frere, commença à former de grandes eſpérances pour la Couronne de France, lorsqu'il vit que la foible ſanté de Charles, qui n'avoit point d'enfans, s'étoit enfin changée en une maladie mortelle. L'oppoſition qu'il crut s'appercevoir que la Reine ſa mere mettoit à ſon deſſein, acheva de l'éloigner d'elle. Cette Princeſſe, en donnant ſa confiance à un petit nombre d'Etrangers de baſſe naiſſance, qui gouvernoient ſes Finances, avoit rendu la plus grande partie des Seigneurs preſqu'auffi mécontents que le Duc d'Alençon : il fomenta ſous main leur révolte, & les porta à s'appuyer du ſecours des Proteſtans, dont ils partageoient la diſgrace. Pour parer ce coup, en ſatisfaiſant tout enſemble le Duc d'Anjou & ſa tendreſſe pour le Roy de Pologne, la Reine-Mere ſongea bien à la vérité dès ce moment à marier le premier de ces Princes avec la Reine

LIVRE PREMIER. 79
d'Angleterre, & à lui faire tomber
la Souveraineté des Pays-Bas ; mais
son mécontentement avoit déjà pro-
duit son effet.

1973.

Charles entra par un autre motif dans le ressentiment de son frere contre la Reine leur mere. La langueur dont il se sentoit attaqué, ayant commencé dès Vitry , où il accompagna le Roy de Pologne, en apparence pour lui faire honneur, mais en effet pour goûter le plaisir de le voir sortir de son Royaume ; l'état où il se vit réduit en peu de temps, réveilla dans son esprit mille soupçons contre Catherine , & fit que s'unissant d'intérêt avec les Réformés, il commença à leur marquer beaucoup de bonne volonté. Elle parut principalement en ce qu'il leur permit, malgré l'opposition de la Reine-Mere, d'envoyer des Députés proposer leurs griefs & leurs demandes à la Cour. Ces Députés en rencontrèrent d'autres, qui venoient de la part des Provinces Catholiques, excitées par les Seigneurs mécontents, demander la suppression de certains nouveaux impôts, & une diminution pour dix ans sur les anciens, &

1573.

ils se joignirent à eux. Le Cahier dans lequel étoient imprimées leurs demandes, n'étoit signé à la vérité que de quatre ou cinq Gentilshommes; mais les termes dans lesquels il étoit conçu, marquant une fermeté inébranlable dans un parti, qui sembloit tirer de nouvelles forces de ses pertes mêmes, la Reine-Mere en conçut un violent dépit. Le Roy lui refusa alors son autorité, & tout ce qu'elle put faire fut d'user de remises jusqu'à la mort de ce Prince, qu'on voyoit bien n'être pas éloignée.

Les Réformés pénétrèrent son intention; & pour n'être pas prévenus, ils parurent tout d'un coup en armes. C'est ce qu'on appella la prise d'armes du Mardi-Gras, parce qu'en ce jour-là ils se saisirent de plusieurs (67) Villes. Montgommery repassa d'Angleterre en Normandie, où il se fortifia. La Reine Mere étoit alors avec toute la Cour à Saint-Germain-en-Laye. Elle songea du moins à faire

Gabriel, Comte de Montgommery, le même qui avoit blessé Henry II.

(67) Fonteray, Lu-ge, & autres Places en signan, Melle, Pons, Poitou, en Langue-Tonnay - Charente, doc, en Dauphiné, Talmont, Rochefort, &c. Criol, Livron, Oran-

enforte que les Princes ne lui échappassent point : ce qui ne l'embarraſſoit pas médiocrement , à cauſe des entrepriſes qu'on faiſoit chaque jour , pour les tirer de ſes mains. Guitry (68) & Buhy s'approchèrent un jour de Saint-Germain , à main armée , & penſèrent les enléver. L'alarme fut grande ; mais les Conjurés n'ayant pas bien aſſuré leur coup , Catherine eut le temps de s'enfuir avec les Princes à Paris , où elle fit couper la tête à Conconnas (69) & à La-Mole , auteurs du complot , & emprifonner les Maréchaux de Montmorency , & de Coſſé. Après cela elle donna des Gardes au Roy de Navarre , & au Duc d'Anjou. Elle envoya auſſi des ſoldats à Amiens , pour arrêter & amener le Prince de Condé , qui y étoit ſoigneuſement obſervé. Il en

1574.

(68) Jean de Chaumont , Marquis de Guitry, Pierre de Mornay , Seigneur de Buhy , frere de Du Pleſſis Mornay. Voyez le détail de cette entrepriſe dans la *Vie de Du Pleſſis Mornay* , l. I. p. 26.

(69) Joſeph-Boni-

face de La-Mole. Annibal, Comte de Conconnas, Piémontois.
 » L'amour, & la jalo-
 » ſie firent périr La-
 » Mole & Coconnas ,
 » aimés de deux gran-
 » des Princeſſes , » di-
 » ſent les *Mémoires de Ne-
 vers* , tom. I. p. 75.

1574.

fut averti, se déguisa, & trompant ses surveillans, il s'enfuit heureusement, lui troisiéme en Allemagne, où il fut déclaré en arrivant Généralissime des troupes de la Religion de France.

La Reine-Mère ne balança pas à faire marcher contre les Huguenots toutes ses forces, divisées en trois armées. Matignon (70), conduisit la première en Normandie, où Montgommery n'ayant que trois ou quatre Places (71) assez peu considéra-

(70) Jacques de Matignon, Maréchal de France, mort en 1597. Ce Seigneur mérite toutes les louanges que M. de Thou lui donne, par ses grandes qualités, sur-tout par son attachement inviolable à la personne du Roy, qualité peu commune en ce temps-là. *De-Thou, liv. 66.*

(71) Carentan, Valogne, Saint-Lo, Donfront: il fut pris dans cette dernière, se battant en désespéré. Il me semble qu'on ne scauroit prendre de Juge moins suspect que d'Aubigné, qui étoit zélé Calviniste

dans la question de la prétendue parole donnée au Comte par ce Maréchal. » La Place » fut rendue, dit-il, » avec assurance de la » vie à tous, hormis » au Comte, qui n'eut » que des promesses » captieuses, comme » de n'être mis en » autres mains que » celles du Roy: j'assûre cela, quoiqu'on » ait écrit autrement; il n'y a eu que trop » de perfidies en France sans en inventer. « &c. *tom. 2. liv. 2. chap. 7.*

Montgommery reçut la mort en héros. *De-Thou, ibid. Brantôme &c.*

bles , fut bientôt défait, obligé de se rendre entre les mains de ce Maréchal, qui le fit conduire à Paris, où il eut la tête tranchée. La seconde sous M. le Duc de (72) Montpensier, alla investir Fontenay, & ensuite Lusignan qu'il prit malgré la belle défense du Vicomte de Rohan. Le Prince (73) Dauphin, qui commandoit la troisième prit aussi quelques petites places en Dauphiné, & s'étant attaché à Livron, il en leva honteusement le siège. Tout fut suspendu, & une partie des Généraux rappelés à la Cour, à l'occasion de la mort du Roy, qui arriva le jour de la Pentecôte de cette année. Ce Prince mourut au Château de Vincennes, dans les douleurs les plus aiguës & baigné dans son sang. En cet état; le malheureux jour de la Saint Barthélemi fut sans cesse présent à son esprit. Il marqua par ses transports & par ses larmes le regret

1574.

René, Vicomte de Rohan, mort en 1586.

(72) François de Bourbon. Cette branche de Montpensier fort d'un Louis de Bourbon, second Fils de Jean II. de Bourbon.

(73) C'est le nom que portoit François de Bourbon, Fils de M. le Duc de Montpensier. *Mém. de Brantôme* tom. 3. p. 301.

1574.

(74) qu'il en ressentoit. Le Cardinal (75) de Lorraine mourut aussi cette même année en terre Papale, la surveillance de Noël, jour remarqua-

(74) » Il envoya
» chercher le Roy de
» Navarre, auquel
» seul il avoit recon-
» nu de l'honneur &
» de la foi, » lui
» recommanda très-
» affectueusement sa
» sa femme & sa fille. «
Péref. ibid. Il dit en
mourant, qu'il étoit
bien aisé de ne point
laisser d'enfans, qui
auroient été trop jeu-
nes pour gouverner
dans des temps aussi
difficiles. Montluc,
de Thou, & presque
tous les Historiens
conviennent, que s'il
avoit vécu il eût été
fort grand Roy. Il
avoit beaucoup de
courage, de pruden-
ce, d'éloquence, de
pénétration, d'œco-
nomie, de sobriété : il
aimoit les Sçavans &
les belles Lettres, mais
il étoit colère & grand
juteur. Il n'avoit pas
encore vingt cinq ans.
On lui trouva plu-

sieurs meurtrissures
dans le corps. *De Thou.*
ibid. Cependant, il n'y
a pas de preuves, quoi
qu'en dise l'Auteur
de la Légende de D.
Claude de Guise, qu'il
ait été empoisonné.
La cause de sa mort
vint des exercices vio-
lens qu'il faisoit, ou
de la grande quanti-
té de bile qui lui ren-
doit souvent les yeux
tout jaunes. Il avoit
la taille haute, mais
peu droite, les épau-
les courbées, les jam-
bes foibles & menuës,
le visage pâle, les
yeux hagards, & la
physionomie farou-
che. Voyez. *P. Mat-
thieu, tom. 1. à la fin
du sixième Livre.* Et la
vie de ce Prince, que
Papire Masson a écrite
en Latin.

(75) Charles, Car-
dinal de Lorraine, Ar-
chevêque de Rheims.
Voyez son caractère
dans le troisième tome

ble par une des plus effroyables tempêtes qu'on ait jamais vûes.

1574.

Le Roy de Pologne fut averti en treize jours de la mort du Roy son frere, & dès la nuit suivante il se déroba de la Cour & s'enfuit. Il visita en passant l'Empereur Maximilien, & le Duc Charles de Savoye, & prit sa route (76) par Venise. On lui donna dans tous ces endroits le conseil également sage & conforme à ses intérêts, d'accorder aux Réformés la paix & le libre exercice de leur Religion; mais il en profita si peu, qu'il rompit d'abord en arrivant en France, la trêve qu'on avoit accordée aux Huguenots pour trois mois, & la changea à la sollicitation de Catherine, en une déclaration de guerre contre tout le parti Protestant, auquel s'étoit joint tout fraîchement grand nombre de Catholiques, par

des Mémoires de Brant. éloge, tom 1. liv. 7

Il mourut en Avignon, dit-il, empoisonné, si nous voulons croire la Légende de Saint Nicaise. » p. 138. & très-chrétiennement au rapport de Matthieu, qui fait son

p. 407.

(76) Consultez Matthieu, tom. 1. au commencement du septième Livre, sur la sortie de Henry III. de Pologne, & sur les particularités de son Voyage.

- 1574.** affection pour le Maréchal de (77)
 Damville irrité de la Prison de son frere. Le Roy alla en personne, mettre le siège pour la seconde fois devant Livron, qu'il fut aussi obligé de lever, ne remportant que la honte de voir & d'entendre en se retirant, les femmes, & jusqu'aux enfans lui insulter du haut des murs, & accabler la Reine-Mere des traits les plus satyriques, & les plus offensans. De ce moment, il commença à se montrer si prodigieusement différent de ce qu'il avoit été, Duc d'Anjou, qu'on peut dire que sa fuite honteuse à Avignon fut l'époque de son ignominie, des malheurs de son Royaume & des siens propres. Dans le voyage de Rheims, qu'il fit aussitôt après, pour se faire sacrer, il devint amoureux d'une des filles du Comte (78) de Vaudemont, & l'épousa.

(77) Henry de Montmorency, Duc de Damville; second fils du Connétable, Anne de Montmorency. | mont, & de Marguerite d'Égmont sa première femme. Matthieu donne de grands éloges à la vertu de cette Princesse, & à sa tendresse pour son mari, *tom. 2. liv. 3. pag. 438.*

(78) Louise de Lorraine, fille de Nicolas Duc de Mercœur, Comte de Vaude-

Ce fut un bonheur pour lui, que pendant tout ce temps le Duc d'Anjou se trouvât étroitement resserré; mais après le sacre de Henry ce Prince qui avoit encore une fois quitté son nom pour prendre celui de *Monsieur*, jouit, aussi bien que le Roy de Navarre, d'un peu plus de liberté, qu'on retranchoit ou augmentoit suivant les nouvelles qu'on recevoit de leur correspondance avec les ennemis de la Reine-Mere (79). Un autre soin de Catherine étoit de travailler à désunir ces deux Princes, ce qu'elle faisoit en leur promettant à tous deux séparément la Lieutenance Générale des Armées de France; & en mettant en œuvre ces moyens

1575.

(79) Henri III. haïssoit fort Monsieur, par lequel il s'imaginoit avoir été empoisonné; & il voulut engager le Roi de Navarre à ruer ce Prince: Henri eut horreur de cette proposition. Dans une maladie qu'eut alors Henri III. & qui ne venoit que d'un mal dans l'oreille, Henri IV. dit un jour au Duc de

Guise qu'il aimoit: *Notre homme est bien mal.* Le Duc de Guise répondit à la première fois: *ce ne sera rien;* à la seconde: *Il y faut penser;* à la troisième fois, il lui dit enfin: *Je vous entends, Monsieur; & frappant le pommeau de son épée: voilà, ajouta-t'il, qui est à votre service, tom. I. liv. 7. p. 418. Mathieu.*

1575. qui manquèrent si rarement de lui réussir, je veux dire, les intrigues de galanterie, & les rivalités. Elle ne put si bien faire, que Monsieur ne lui échappât à la fin; il trompa ses Gardes, & s'enfuit en se travestissant le 17 Septembre au soir. Il n'eut pas si-tôt gagné Dreux, qu'il se vit bientôt une Cour nombreuse, & un parti puissant. Le Prince de Condé avoit travaillé si efficacement en Allemagne, que le Prince Casimir se trouva prêt à entrer en France, avec une forte armée. Catherine eut recours à un autre manège: elle chercha à regagner Monsieur par les offres les plus spécieuses, elle le poursuivit de Ville en Ville, toujours suivie de ce cortège de filles galantes, sur lesquelles elle comptoit encore davantage. Enfin (80) elle fit si bien, qu'il tomba à fin dans le piège qu'elle lui tendoit.

Le Roy de Navarre, qui avoit donné de bonne foi dans le panneau de la Lieutenance Générale, crut

(80) Ils s'abouchèrent à Champigny sur Vede, maison appartenante à M. le Duc de Montpensier; sur les confins de la Touraine.

qu'elle ne pouvoit plus lui manquer, & se réjouit d'abord d'être enfin défait de Monsieur, qu'il regardoit toujours comme son rival. Mesdames de Carnavalet & de Sauves le tirèrent d'erreur, & lui firent comprendre que si quelqu'un des deux devoit prétendre à cette belle Charge, c'étoit Monsieur, qui pouvoit en faire le prix de son raccommodement; mais que dans la vérité Catherine les jouoit tous deux, & que pour lui il ne devoit plus s'attendre qu'à une captivité encore plus dure. Ce Prince ouvrit les yeux, & s'appliquant tout entier à recouvrer sa liberté, il en trouva le moyen, un jour de Février qu'il étoit à la chasse vers Senlis. (81) Il sçut écarter ses Gardes, & vint d'une traite passer la Seine à Poissy, gagna Neuf-Châtel en Thimerais, maison à lui, suivit seulement d'une trentaine de chevaux, prit quelque argent de ses Fermiers & arriva à Alençon, dont le Sieur de Hertray s'étoit saisi en son nom. Il s'y aboucha avec Monsieur & le Prince de Condé, qui convin-

1575.

Château
Neuf.

René de
S. Denys
Hertray.

(81) Voyez ce détail dans d'Aubigné, tome 2. liv. 2. chap. 18. | *Matthieu, tom. 1. liv. 7. p. 420. &c.*

1575. **1575.** rent d'unir toutes leurs forces. D'Alençon le Roy de Navarre passa à Tours, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il reprit publiquement l'exercice de la Religion Protestante. Je fus un de ceux qui accompagnèrent ce Prince dans sa fuite, & dans tout ce voyage. Il me renvoya de Tours avec Fervaques (82) redemander à la Cour de France la Princesse sa sœur. Elle nous fut accordée, & dès la seconde journée cette Princesse reprenant aussi sa Religion, se trouva au Prêche à Châteaudun, & rejoignit le Roy, qui l'attendoit à Parthenay.

Selon d'autres, trent-cinq mille seulement.

Les trois Princes, après la jonction de leurs troupes, se trouvèrent à la tête de plus de cinquante mille hommes effectifs, & firent à leur tour trembler Catherine. Tout sembloit annoncer une guerre des plus sanglantes. Je me jettai dans l'Infanterie, simple volontaire, en attendant l'occasion d'un emploi plus convenable; & je fis mon essai d'Armes aux envi-

(82) Guillaume de Normandie, mort en Haute-mer, Comte de Grancey, Seigneur de Fervaques, &c. Maréchal de France, & Lieutenant Général en Normandie, mort en 1613, âgé de soixante-quinze ans. Madame Catherine de Bourbon, depuis Duchesse de Bar.

sons de Tours, où il y eut plusieurs rencontres entre des détachemens de partis différens. Le Roy de Navarre ayant appris que je m'y comportois avec plus de témérité que de courage, me fit appeller, & me dit : „ Rosny, ce n'est pas-là où je veux que vous hazardiez votre vie; je louë votre courage, mais je désire vous le faire employer en une meilleure occasion. “ Cette occasion ne se trouva pas si proche que nous le croyons tous; parce que Catherine, qui ne se trouvoit pas la plus forte, eut recours à son manége ordinaire. Elle parla de paix, elle offrit plus qu'on ne croyoit pouvoir demander; les promesses ne coûtoient rien à cette artificieuse Princeesse : enfin elle eut l'adresse de faire mettre bas les armes aux Princes, & la paix fut arrêtée & signée trois mois après (83). C'est ce qu'on appella la Paix de Monsieur.

1576.

(83) Par l'Edit de l'Amiral de Coligny soixante-trois articles, passé au Couvent de Beaulieu, près de Loches en Touraine, entre la Reine-Mere & les Princes. On y rétablit la mémoire de l'Amiral de Coligny & des autres Chefs Protestans : on y accorde les Chambres mi-parties dans les principaux Parlemens & plusieurs Villes de sûreté, &c. Monsieur se fit donner en parti

1576.

parce qu'outre que l'objet principal de Catherine en la faisant étoit de regagner ce Prince; il fut bien la dupe de ses finesses, qu'à la fin il la souhaita, & la sollicita lui-même plus ardemment que personne. Il faut convenir qu'elle fut des plus avantageuses; cependant les Princes ne firent jamais de faute plus irréparable, que lorsqu'ils y donnèrent les mains. Monsieur y en ajouta bientôt une seconde, & aussi capitale, lorsqu'agissant contre son propre intérêt, il se sépara des Réformés (84) : par ce contretemps, il perdit, tant du côté de la France que de l'Angleterre, les occasions de devenir peut-être l'un des plus puissans Princes de l'Europe. Ainsi tout se tourna encore au gré de la Reine-Mère, qui n'avoit en vûë, en faisant cette paix, que la désunion de ses ennemis.

cul'er un riche appanage; & le Prince Casimir, une somme considérable en argent & en pierreries. *De Thou, d'Aubigné, &c.*

(85) Pour parler plus juste, Monsieur sacrifia en cette occa-

sion le Roy de Navarre & les Huguenots à ses intérêts, ou à sa politique. C'est dans les *Mém. de Nevers*, tom. I. p. 90. & suiv. qu'il faut voir toutes les démarches faites de part & d'autre au sujet de ce Traité.

Henry voyant la paix faite se retira à la Rochelle, dont les habitans, excepté qu'ils ne lui présentèrent point le Dais, lui rendirent tous les honneurs, qu'ils auroient pu faire au Roy. Ils ne firent pas un accueil si gracieux à tous les Catholiques, qui étoient à la suite du Prince. Ils refusèrent l'entrée de leur Ville à Caumont, depuis Duc d'Epéron (85), & à tous ceux qu'on put convaincre d'avoir ensanglanté leurs épées le 24 Aout. Le séjour du Roy de Navarre en cette Ville ne fut pas long. A peine ouvrit-il la bouche pour demander l'accomplissement du Traité, qu'il dut sentir toute la grandeur de sa faute. Catherine nia avoir rien promis aux Huguenots, qui furent obligés de reprendre les armes, avant même que l'année fût finie. Je quittai mon premier poste, M. de Lavardin mon parent, qui m'affectionnoit beaucoup, m'ayant fait prendre l'Enseigne de sa Compagnie Colonelle. Je fus nommé pour défendre Périgueux, & en suite Villeneuve en Agénois, mena-

1576.

Jean de
Beurno-
noir de La-
vardin, ou
Laverdin,
Maréchal
de France.

(85) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, Duc d'Epéron; il en sera parlé dans la suite.

1576.

Jean Favas, dit le Capitaine Favas.

cée de siège. Le Roy de Navarre se proposa des entreprises considérables ; mais l'occasion en étoit perdue. La plus grande partie des troupes sur lesquelles il avoit compté, lui manquèrent alors ; & le reste se trouva si mauvais, qu'à peine put il faire deux entreprises, l'une sur la Réole, & l'autre sur Saint Macary, dont encore la seconde manqua. Favas qui conduisoit celle de la Réole, me mit à la tête de cinquante soldats, qui y entrèrent sans presque aucun danger. Je demandai la même commission à Langoiran, qui conduisoit l'entreprise sur Saint Macary. Il nous l'accorda à Béthune mon cousin & à moi ; mais Favas nous retint dans la seconde troupe : ce que je rapporte, comme l'exemple du premier bonheur marqué que j'aye eu à la guerre ; car les habitans de Saint Macary, qui avoient eu connoissance de notre dessein, nous trompèrent si bien : qu'il ne revint pas un homme de la première troupe, qui osa y entrer.

Je courus un danger plus réel au siège de Ville-Franche en Périgord, que fit ensuite Lavardin. Etant monté à l'assaut avec mon Drapeau, je fus

renversé par le choc des piques & des hallebardes dans le fossé, où je demeurai enfoncé dans la bouë, & embarrassé par mon Drapeau, de manière que sans le secours de mon Valet de chambre, nommé la Trape, & de quelques soldats qui m'aidèrent à remonter, j'y aurois péri infailliblement. La Ville ayant été forcée, tandis qu'elle parlementoit, elle fut entièrement pillée, & j'y gagnai pour ma part une bourse de mille écus en or, qu'un vieillard, poursuivi par cinq ou six Soldats, me donna pour lui sauver la vie. Le nom de Ville-Franche me rappelle une aventure singulière, arrivée à peu près dans ce temps-là. Les Bourgeois de cette Ville ayant formé le complot de se saisir par surprise de Montpazier, autre petite Ville voisine, ils choisirent pour cette exécution la même nuit, que ceux de Montpazier, sans en rien sçavoir, avoient aussi prise pour essayer de s'emparer de Ville-Franche. Le hazard fit encore qu'ayant pris un chemin différent, les deux troupes ne se rencontrèrent point. Tout fut exécuté avec d'autant moins d'obstacle, que de part & d'autre

 1576.

Bourg en
Périgord,
sur les confins du
Quercy.

1576.

les murs étoient demeurés sans défense. On pilla, on se gorgea de butin, tout le monde se crut heureux, jusqu'à ce que le jour ayant paru, les deux Villes connurent leur méprise. La composition fut que chacun s'en retourneroit chez lui, & que tout seroit remis en son premier état. Voilà une image de la guerre, comme elle se faisoit en ce temps-là : elle ne consistoit guère qu'à se saisir subtilement, ou d'emblée, des Villes & des Châteaux ennemis ; ce qui ne se passoit pourtant pas sans des combats, souvent très-sanglans.

Je ne dissimulerai point que le Roy de Navarre étoit fort mal servi. Son Armée étoit presque également composée de Catholiques & de Réformés ; & il disoit quelquefois, qu'il avoit plus d'obligation aux premiers, parce qu'ils le servoient sans intérêt, & par un pur attachement à sa personne. Mais c'étoit ce mélange même, qui nuisoit à ses affaires. Messieurs de Turenne, de Montgommery, de Guitry, de Lésignan, de Favas, de Pardaillan, & autres principaux Protestans, avoient une aversion invincible pour Messieurs de Lavardin,

de

Louis de
S. Gelais de
Lésignan.

de Mioffens , de Grammont , de Duras , de Sainte-Colombe , de Roquelaure , de Beholens , de Podins , & autres Officiers Catholiques. Elle se manifesta entr'autres occasions à mon fujet. Dans une querelle que j'eus avec Frontenac , cet Officier m'ayant traité de jeune homme , ajouta avec mépris , que si on me tordoit le nez , il en sortiroit du lait ; je lui répondis , que je me trouvois assez fort , pour lui tirer le fang du sien avec mon épée. Cette querelle éclata & ce qu'il y eut de bien fingulier , c'est que quoique mon aggresseur fût Catholique , & moi Protestant , le Vicomte de Turenne s'offrit à lui contre moi avec ses Réformés : ce que M. de Lavardin ayant scû , il me fit offre de son secours , & de celui des Catholiques ses amis. Ce qui venoit de la haine que le Vicomte avoit conçüe contre moi , à l'occasion d'un démêlé survenu entre lui & Langoiran , où j'avois pris le parti de ce dernier auquel j'avois obligation. M. de Turenne prétendoit que Langoiran devoit recevoir l'ordre de lui , comme de son Général , partout où ils se trouveroient concou-

 1576.

Henry
d'Albret ,
Baron , de
Mioffens.

1576.

rir ensemble. Langoiran, qui se croyoit d'aussi bonne Maison que Turenne, se moqua de ses prétentions; & ajoutant quelques traits de railleries, il parla de M. de Turenne comme d'un bigot, qui n'avoit passé chez les Réformés, que parce que Buffy (86) l'avoit supplanté dans la faveur de Monsieur. Lorsque tout fut calmé, on me conseilla de rechercher le Vicomte de Turenne, & j'y consentis; mais il répondit si mal à mes avances, que je m'en tins là, & nous demeurâmes plus froids qu'auparavant.

En Agenois, sur la Garonne.

De cette animosité de parti naissoit une opposition dans les conseils du Roy de Navarre, qui fit échouer une partie de ses desseins, & en particulier celui sur Marmande. Lavaradin l'ayant attaquée contre l'avis de La-Nouë, & même contre celui du Roy, il fit avancer plusieurs gros de cent Arquebusiers chacun, pour s'emparer des chemins creux & au-

(86) Louis de Clermont de Buffy d'Amboise, fort renommé pour sa bonne mine & sa bravoure: il fut tué peu de temps après, dans un rendez-vous de galanterie avec la Dame de Montforeau, par le mari, aidé de ses domestiques.

tres endroits avantageux, peu distans des murs de cette Ville. Il m'en donna un à conduire, avec lequel je vins me poster à deux cens pas de la Place. J'y étois à peine, que je fus assailli par un détachement des Assiégés, trois fois supérieur au mien. Je me retranchai, & me défendis long-temps, à la faveur de quelques maisons; jusqu'à ce que le Roy de Navarre, qui vit le danger auquel nous étions exposés, accourut couvert d'une simple cuirasse, combattit tout le jour, & nous donna à tous le temps de nous saisir de ces postes. Mais cela nous servit peu, n'ayant pas assez de monde pour faire l'enceinte de la Ville de tous côtés, & ce Prince auroit eu le chagrin de ne s'être approché que pour lever honteusement le siège, si l'arrivée du Maréchal de Biron, avec des propositions d'accommodement, ne lui eût fourni un prétexte honnête de retirer ses troupes.

On ne put convenir que d'une Trêve, pendant laquelle le Roy de Navarre alla en Béarn voir la Princesse sa sœur, ou plutôt la jeune Ti-

1576.

gnonville(87), dont il étoit amoureux. Il me permit de l'accompagner. Je laissai mon équipage de guerre, & j'en pris un conforme au personnage que nous allions jouer. J'avois remis mon enseigne à M. de Lavardin, qui en gratifia le jeune Béthune mon cousin. Mes œconomies pendant trois ou quatre ans, jointes aux profits militaires, m'avoient fait un profit si considérable que je me vis en état d'entretenir à ma folde plusieurs Gentilshommes, avec lesquels je ne m'attachai plus qu'à la seule personne du Roy. Comme je n'avois pas envie de décheoir de cet état, je mis un ordre si réglé dans mon domestique, & dans ma Compagnie, que le Roy de Navarre attentif à la conduite de ses moindres Officiers, m'avoua dans la suite que je devois la meilleure partie de l'estime dont il m'honora, à la sage œconomie qu'il avoit remarquée dans cet arrangement. Ma grande jeunesse étoit la seule chose qui

(87) Cette Demoiselle étoit fille de Madame de Tignonville, Gouvernante de Madame, sœur du Roy de Navarre; on l'appelloit ordinairement dans cette Cour, Mademoiselle de Navarre: elle épousa dans la suite le Baron de Pangas.

pouvoit le rendre extraordinaire; mais j'ai senti de bonne heure de quelle utilité il est de mettre de l'ordre dans l'intérieur de sa maison. Cette disposition forme, à ce qu'il me semble, un préjugé avantageux, & pour l'homme de guerre & pour l'homme d'Etat.

1576.

Il ne fut question pendant tout le temps de notre séjour en Béarn, que de réjouissances & de galanterie. Le goût, de Madame, sœur du Roy, pour ces divertissemens nous étoit d'une ressource inépuisable. J'appris auprès de cette Princesse le métier de Courtisan, dans lequel j'étois fort neuf. Elle eut la bonté de me mettre de toutes ses parties; & je me souviens qu'elle voulut bien m'apprendre elle-même le pas d'un Ballet, qui fut exécuté avec beaucoup de magnificence.

Comme la Trêve étoit prête d'expirer, le Roy de Navarre apprit que le Ville d'Eause, soulevée par des mutins, avoit refusé de laisser entrer la Garnison qu'il y envoyoit. Il nous ordonna de nous rendre, les armes cachées sous nos habits de chasse, dans un endroit de la campagne où

Ville dans
l'Arma-
gnac.

1576.

il nous attendoit lui-même. Il arriva aux portes de cette Ville, avant qu'on eût pu être averti de sa marche, & y entra sans obstacle, à la tête de quinze ou seize qui suivoient de plus près que le reste de la troupe : ce que les mutins ayant apperçu, ils crièrent qu'on abaissât promptement la herse, qui s'abattit en effet presque sur la croupe du cheval de Béthune & du mien, & nous sépara du gros qui demeura hors la Ville. En même temps les rebèles sonnèrent le tocsin, & s'étant armés en diligence, une troupe de cinquante soldats vint fondre sur nous. Nous distinguâmes parmi eux trois ou quatre voix qui crioient : „ Tirez à cette „ jupe d'écarlate, & à ce panache „ blanc, car c'est le Roy de Navarre. „ Ce Prince se tournant vers nous : „ Mes Amis, dit-il, mes Compagnons, c'est ici qu'il faut montrer „ du courage & de la résolution, car „ c'est de-là que dépend notre salut ; „ que chacun donc me suive, & fasse „ comme moi sans tirer le coup de „ pistolet, qu'il ne porte. „ En achevant ces mots, il mit le pistolet à la main & marcha fièrement vers les

mutins, qui ne purent soutenir cet effort, & furent dissipés d'abord. Trois ou quatre autres pelotons semblables se présentèrent ensuite & furent enfoncés de même. Mais les ennemis s'étant rassemblés plus de deux cens, & nos forces diminuant, le danger devint extrême. Le Roy se retira vers un portail qui facilitoit sa défense, & y tint ferme. Il eut la présence d'esprit d'ordonner à deux de nous de monter dans le Clocher, pour faire signe à ceux des nôtres, qui étoient demeurés dans la Campagne de se hâter & d'enfoncer la porte : ce qu'ils commencèrent à faire avec d'autant moins de peine, qu'heureusement le pont n'avoit point été levé. Ceux des Bourgeois qui étoient portés pour le Roy, mais qui avoient été obligés de céder aux volontés des séditieux, voyant les soldats prêts à entrer dans la Ville, attaquèrent de leur côté les mutins par derrière. Ils se défendirent bien jusqu'à ce que la porte ayant été forcée, & la Ville s'emplissant de soldats ils alloient tous être passés au fil de l'épée, & la Ville même abandonnée au pillage ; si les principaux habitans

1576. ayant leurs Consuls à leur tête, ne fussent venus se jeter aux pieds du Roy, qui se laissa fléchir, & se contenta pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc.

Ville du
Comté
d'Arma-
gnac.

Le Roy de Navarre (88) laissa Béthune Gouverneur dans Eauze, & s'avança en diligence vers Mirande, sur l'avis qu'il reçut que Saint-Criq, Gentilhomme Catholique de son parti, s'en étoit emparé : mais que n'ayant pas assez de monde pour la garder, il avoit été obligé de se retirer dans une Tour, où il étoit assiégé, & fort vivement pressé par les Bourgeois, joints à la garnison de la Place. En effet, quelque diligence que fit le Roy, il ne put prévenir le malheur de cet Officier, qui venoit d'être forcé & brûlé avec toute sa troupe, lorsque le Roy de Navarre se présenta devant Mirande. Les habitans qui vouloient le faire tomber dans le même piège, eurent soin de cacher ce qui étoit arrivé ; & commencèrent à sonner les fanfares, comme eût pu faire Saint-Criq, pour té-

(88) Voyez toutes | militaires dans d'Au-
ces petites expéditions | bigné, l. 3. tom. 2.

moigner sa joie du secours qu'on lui amenoit. Un soldat Huguenot de la Ville vit le danger dans lequel le Roy de Navarre alloit se précipiter, & où nous aurions tous péri infailliblement avec lui, vû la trop grande disproportion des forces. Il passa par dessus la muraille, & vint nous avertir de l'embûche qu'on nous dressoit; après quoi le Roy ne songea plus qu'à faire retraite. Comme il s'étoit extrêmement avancé, les habitans de Mirande, qui s'apperçurent dans le moment que leur dessein avoit été éventé, sortirent, & l'attaquèrent dans sa retraite. Nous nous trouvâmes, le jeune Béthune & moi, engagés si avant, que nous fûmes envelopés. Nous nous battimes en désespérés, qui veulent du moins vendre chèrement leur vie; mais il auroit fallu succomber, l'extrême lassitude nous permettant à peine de soutenir nos armes: heureusement pour nous, Lésignan & Béthune l'aîné, envoyés par le Roy de Navarre à notre secours, firent une charge si rude, que nos attaquans plièrent, & nous donnèrent moyen de nous retirer. Le

 1576.

1576.

mand, & La-Trape, mon Valet de chambre, me furent d'un grand secours en cette occasion. Le Roy de Navarre voyant le jour baisser, fit cesser le combat, & se retira à Jegun, où deux jours après, les troupes Royales, ayant à leur tête l'Amiral de Vilars; parurent en armes attirées par le bruit de l'attaque de Mirande. Il y auroit eu de la témérité à les attaquer. Nous nous tîmes renfermés, & nous tâchâmes seulement de les engager à entreprendre de nous forcer, ce qu'ils n'osèrent tenter. Les deux Armées furent en présence jusqu'à la nuit. Un combat singulier de six contre six fut proposé entre Messieurs de Lavardin & de La-Devèse: mais comme nous disputions à qui le fort tomberoit, le Roy d'un côté, & le Marquis de Vilars de l'autre, vinrent faire retirer leurs troupes, à l'entrée de la nuit.

Dans le Comté d'Armagnac. Beaumont de Lomagne, en Armagnac.

Quelque temps après, le Roy de Navarre allant de Lectoure à Montauban, ordonna au Comte de Meilles & à moi de donner avec vingt-cinq chevaux sur un gros d'Arquebustiers, que les habitans de Beaumont avoient posté dans les Vignes & les

chemins creux , sur notre passage. Nous les menânes battant jusqu'aux portes de la Ville , d'où il fortit environ cent soldats à leur secours , dont une partie demeura sur la place , & l'autre se noya dans les fossés. Le Roy , qui vit que le rempart commençoit à se couvrir de soldats , ne jugea pas à propos d'aller plus avant , & continua sa route. A son retour , il voulut éviter de passer sous cette Ville , & prit plus bas , par un endroit , qu'on nomme , si je m'en souviens , Saint-Nicolas (89) près le Mas de Verdun. Nous en étions à peine éloignés d'une lieuë , que nous entendîmes un bruit de tambours , & que nous découvrîmes un Parti de trois cens Arquebusiers , qui marchoit assez mal en ordre sous cinq Enseignes. On tint Conseil ; les uns opinoient , que sans avoir égard à la supériorité des ennemis , nous les attaquassions ; & les autres en dissuadoient. Le Roy de Navarre n'ayant envie que de les tâter , fit avancer cinquante chevaux ; & pendant ce

1576.

(89.) Saint-Nicolas | Garnier , Villes de
de la Grave : le Mas | l'Armagnac.
de Verdun , ou Mas-

1576.

temps-là il nous rangea sur une ligne ; ayant derrière nous nos domestiques : ce qui présenta aux ennemis un front qui joint à la blancheur brillante de nos armes , leur cacha notre petit nombre. Ils se débandèrent , & courant au travers des buissons , ils se laissèrent tailler en pièces , jusqu'à ce que rencontrant fort-à-propos une Eglise , ils s'y barricadèrent.

Cette Eglise étoit grande , solidement bâtie , & pourvuë de vivres , parce qu'elle étoit la retraite ordinaire des Payfans , & il y en avoit un grand nombre en ce moment. Le Roy de Navarre entreprit de les y forcer , & envoya chercher des soldats & des travailleurs à Montauban , Lectoure & autres Villes voisines ; se doutant bien que Beaumont , Mirande , & les autres Villes du Parti Catholique enverroient de leur côté au plutôt un puissant secours aux Assiégés , si on leur en donnoit le temps. En attendant nous nous 'mîmes tous à sapper cette Eglise , aidés de nos Valets. La partie du Chœur me tomba en partage. En douze heures j'y fis une ouverture , quoique le mur fût fort épais , & d'une pierre extrê-

mement dure. Ensuite, par le moyen d'un échafaud élevé à la hauteur du trou, je fis jeter dans l'Eglise quantité de grenades. Les Affiégés manquoient d'eau, & paîtrissoient leur farine avec du vin; & ce qui les incommodoit encore davantage, c'est qu'ils n'avoient ni Chirurgiens, ni linges, ni remèdes pour les blessures que faisoient les grenades, qu'on commença à leur jeter de toutes parts. Ils capitulèrent donc, voyant un puissant renfort qui arrivoit de Montauban au Roy de Navarre. Ce Prince s'étoit contenté d'ordonner qu'on pendît sept ou huit des plus mutins; mais il fut obligé de les abandonner tous à la fureur des habitans de Montauban, qui venoient les arracher jusqu'entre nos bras, & les poignardoient tous sans miséricorde. On connut le motif dont ils étoient animés, aux reproches qu'ils firent à ces scélérats, d'avoir fait servir à la débauche la plus outrée six femmes & filles qu'ils avoient enlevées, & de les avoir ensuite fait sauter en l'air, en les remplissant de poudre à canon : horrible excès de brutalité & de cruauté !

1577.

Les Etats qui se tenoient alors à Blois, députèrent vers le Roy de Navarre l'Archevêque de Vienne (90), M. le Duc de Montpensier & Richelieu, que ce Prince m'envoya avec Béthune recevoir jusqu'à Bergerac. Ils étoient chargés d'exhorter le Roy de Navarre à embrasser la Religion Catholique, que les Etats avoient déclarée devoir être maintenüe seule dans le Royaume. Cette entrevüe, qui avoit produit une suspension d'Armes, n'ayant point eu d'autre effet, les Députés s'en retournèrent, & les hostilités recommencèrent. L'Amiral de (91) Vilars fit quelques tentatives sur Castel-Jaloux, &

Castel-Jaloux, ou Castel-Ge-loux, près d'Auch.

(90) Les trois Députés envoyés par les Etats au Roy de Navarre, sont Pierre de Vilars, Archevêque de Vienne, pour le Clergé : André de Bourbon, Sieur de Rubempré, pour la Noblesse : & Ménager, Général des Finances de Touraine, pour le Tiers Etat. Il y a donc faute ici. Consultez *De Thou, d'Aubigné, &c.* Voyez aussi le détail

de la tenuë des Etats de Blois dans *Matthieu, tom. I. liv. 7. p. 938.* & sur-tout dans les *Mémoires de Nevers, tom. I. pag. I. 166. & suiv.*

(91) Honorat de Savoie, Marquis de Vilars : quoiqu'il eût été fait Amiral par le Roy, du vivant de l'Amiral de Coligny, il n'eut véritablement cette Charge qu'après sa mort.

LIVRE PREMIER. III

fur Nerac; mais il trouva par-tout le Roy de Navarre, qui déconcerta ses desseins. Ce Prince s'exposoit comme le moindre soldat, & fit devant Nerac un coup d'une extrême hardiesse, lorsqu'un gros de cavalerie s'étant détaché pour venir le surprendre, il le repoussa presque seul. Nos prières ne furent point capables de l'engager à prendre plus de soin de sa vie; & son exemple nous animoit à notre tour, de manière que nous nous avançâmes cette même journée douze ou quinze, pour faire le coup de pistolet, jusqu'à la portée de l'Armée Catholique. Le Roy qui le remarqua, dit à Béthune: „ Allez à votre cousin „ le Baron de Rosny, il est étourdi „ comme un hanneton, retirez-le „ de là, & les autres aussi; car l'ennemi vous voyant retirer, leur fera „ sans doute une si rude charge, „ qu'ils seront tous pris ou tués. „ J'obéis à l'ordre; & ce Prince qui vit mon cheval blessé à l'épaule, me reprocha ma témérité, avec une colère qui n'avoit rien que d'obligeant. Il se proposa encore cette journée un combat de quatre contre quatre; mais il n'eut point lieu, l'Amiral

1577.

En Guyenne Capitale
du Duché
d'Albret.

1577.

Ville &
Port en
Saintonge.

ayant fait donner le signal de la retraite.

En Sain-
tonge.

Le coup le plus important pour le Roy eût été sans doute d'empêcher la prise de Brouage, assiégé par le Duc de Mayenne (91). Il s'y achemina, laissant le Vicomte de Turenne pour ramener ses troupes ; mais outre que celui-ci ne put arriver assez promptement pour secourir cette Ville ; l'entrevue du Roy de Navarre avec le Prince de Condé à Pons, ayant achevé d'aigrir leur esprit, au point que le Prince de Condé voulut se battre avec le Vicomte de Turenne, qu'il accusoit d'être la cause de cette mésintelligence, le bien public souffrit de cette désunion. Le Prince de Condé se sépara bientôt ouvertement du Roy de Navarre.

La Paix qui suivit des événemens si peu favorables aux Réformés, fut uniquement l'ouvrage de Henry III. qui voulut donner cette mortification aux Guises. La guerre ne convenoit plus, ni à son inclination qui le portoit tout entier vers un genre

(92) Charles de Lorraine, Duc de Lorraine, Duc de Mayenne, second fils de François de Lorraine, Duc de Guise : il fut Général de la Ligue.

de vie singulièrement varié (93) de dévotion & de volupté, ni à ses desseins, qui tendoient tous à abaisser les Princes de Lorraine, devenus trop puissans par la Ligue. Quoique cette paix (94) ne fût pas aussi favorable aux Huguenots que celle de Monsieur, ils furent plus fidèles à en observer les clauses que les Catholiques, qui se saisirent en pleine paix d'Agen & de Villeneuve, dont il fut impossible de se faire rendre justice.

1577.

Villeneuve, en Agenois, sur le Lot.

(93) Il n'y a rien, disoit Sixte V. au Cardinal de Joyeuse, que votre Roy n'ait fait & ne fasse pour être Moine, ni que je n'aye fait moi pour ne l'être point. Il eut jusqu'à cent cinquante Valets de la Chambre, *Ministros cubicularios*, dit Busbeq, Epist. 31.

(94) Par le Traité qui fut fait à Bergerac, entre le Roy de Navarre & le Maréchal de Biron, & par l'Edit qui s'ensuivit dans les derniers jours de Septembre, le nombre des Prêches fut diminué; l'exercice de

la Religion Prétendue Réformée défendu à dix lieues autour de Paris; les cimetières des Calvinistes ôtés dans cette Ville; la liberté des mariages révoquée; les Chambres mi-parties supprimées à Paris, Rouen, Dijon, & Rennes, &c. Le Roy Henry III. l'appelloit son Traité. Il ne fut fidèlement observé ni d'une ni d'autre part: les Catholiques se plaignoient de leur côté, que c'étoit les Calvinistes qui en avoient été les infracteurs. *Mémoires de Nevers, ibidem*

1578.

L'effet d'une paix si mal observée fut une inaction pleine de soupçons, qui ressembloit bien plus à une longue suspension d'Armes, qu'à une véritable paix. Ainsi se passa le reste de cette année, & une partie de la suivante.

Soit que la Reine Mere voulût travailler efficacement à pacifier l'Etat, ou qu'elle eût des desseins cachés qui l'obligeoient de rechercher le Roy de Navarre, elle quitta Paris avec toute sa Cour, & faisant le tour des Provinces, elle s'aboucha avec ce Prince à la Réole & à Auch; & passa même un assez long-temps avec lui à plusieurs reprises, soit à Nérac (95), à Coutras, au Fleix,

Fleix, en Périgord.

(95) » Il y eut, dit »dre en cette confé-
 » le Grain, à Nérac »rence, en laquelle il
 » conférence entr'elle »y eut entr'eux plu-
 » & le Roi de Navar- »sieurs propos gail-
 » re son Gendre, en »lards..... La Reine
 » laquelle quelques ar- »Mere, dit-il encore
 » ticles furent éclair- »ailleurs, lui fit une
 » cis, & non pas tous, »infinité de caresses
 » car la bonne Dame »(à Saint Bris) jus-
 » vouloit toujours te- »qu'à le chatouiller
 » nir son genest d'Es- »par les côtés. Lui
 » pague par la bride »s'avisant du dessein
 » tant qu'elle pour- »de cette Dame, qui
 » roit; néanmoins elle »étoit de tâter s'il
 » caressa fort ce Gen- »étoit couvert, tira

foit en d'autres endroits ; car l'année 1578 & une partie de 1579 se consumèrent en allées & venuës, & en plaintes réciproques sur l'inexécution des Traités, qu'on enfraignoit de part & d'autre sans beaucoup de scrupule. Le mélange de deux Cours, qui ne cédoient en rien l'une & l'autre du côté de la galanterie, produisit l'effet qu'on devoit en attendre. On se livra aux plaisirs, aux festins, ballets & fêtes galantes : mais pendant que l'amour étoit devenu l'affaire la plus sérieuse de tous les Courtisans, Catherine ne s'occupoit que de sa politique. Pour cette fois elle ne réussit point. Elle réconcilia à la vérité le Roy de Navarre avec sa femme,

 1578.

« les boutons de son
 « pourpoint, & lui
 « montrant sa poitrine
 « nue : Voyez, dit-
 « il, Madame, je ne
 « sers personne à cou-
 « vert. Et comme elle
 « le conjura de ne
 « plus faire la cour
 « aux Maires de la
 « Rochelle, disant que
 « c'étoit faire tort à
 « sa Grandeur, de se
 « soumettre ainsi à

« une populace, de
 « laquelle il pouvoit
 « être souvent écon-
 « duit : J'y fais, ce
 « dit-il, ce que je
 « veux, parce que je
 « n'y veux rien que ce
 « que je dois. « *B. le
 Grain, Dec. de Henry
 le Grand, liv. 3. &
 4. Henry IV. y devint
 amoureux des De-
 moiselles d'Agelle &
 Fosseuse.*

1578. alors très-mécontente des procédés du Roy Henry III. son frere à son égard ; mais elle ne put, ni ramener ce Prince à Paris, ni le porter par aucun motif à lui remettre les Places de sûreté : ce qui étoit son grand objet. De cette bigarrûre de politique & de galanterie, il y auroit de quoi grossir considérablement ces Mémoires. Mais j'avouë qu'à l'égard du premier de ces deux articles, ma jeunesse, & d'autres soins plus conformes à mon âge, ne me permirent pas d'y entrer. Pour la galanterie, outre que j'en ai perdu le souvenir, il me semble que ce détail frivole d'intrigues figureroit assez mal ici. Envie de plaire & de se supplanter, voilà au fond à quoi tout se réduit. Je n'omettrai pas de même quelques aventures qui ont rapport à la Guerre.

La Reine Mere auroit pu convenir avec le Roy de Navarre d'une trêve, qui auroit eu lieu par tout le Royaume, jusqu'à ce qu'elle se fût séparée de ce Prince. Mais soit qu'à la faveur de la Guerre elle crût qu'il lui seroit facile de se saisir par surprise & par artifice, de plusieurs Villes, ou qu'elle trouvât cette voie plus

propre pour parvenir à ses fins; elle n'étoit pas fâchée qu'on oubliât de part & d'autre qu'on étoit en paix, & qu'on traitât ensemble sur le pied de guerre. On étoit seulement demeuré d'accord, qu'il y auroit trêve par-tout où seroit la Cour; & où les limites ne s'étendoient pas plus loin ordinairement qu'à une lieuë & demie ou deux lieuës de l'endroit, où la Reine & les Princes faisoient leur résidence: ce qui causoit un contraste tout-à-fait nouveau. Ici on se combattoit de politesses, & on se parloit avec la dernière familiarité. Se rencontroit-on hors de là, on se battoit à outrance. Les deux Cours étant à Auch, un jour qu'il se donnoit un Bal, on vint donner avis au Roy de Navarre, que le Gouverneur de La-Réole, qui étoit un vieux Gentilhomme, jusque-là zélé Huguenot, emporté par son amour pour une des filles de la Reine Mere, avoit trahi son devoir, & livré sa Place aux Catholiques. Le Roy de Navarre, qui ne voulut pas différer plus long-temps à s'en venger; me fit avertir secrettement avec trois ou quatre autres de sorti de la salle du Bal, & de le

 1578.

Sur la Gar
ronne, en
Bazadois.
Nommé
Uffac.

1578.

joindre dans la campagne, les armes cachées à l'ordinaire sous les habits de chasse. Nous mêmes de la partie le plus de gens que nous pûmes, prenant bien garde cependant que le Bal ne s'en trouvât pas dérangé; & nous nous rendîmes près du Roy, avec lequel nous marchâmes toute la nuit, & arrivâmes le matin à portes ouvrantes à Fleurence, dont nous nous faisîmes sans aucun obstacle. La Reine Mere, qui auroit juré que le Roy de Navarre avoit couché à Auch, fut bien surprise le lendemain matin en apprenant cette expédition, & prit le parti d'en rire la première. „ Je vois bien, dit-elle, que „ c'est la revanche de La-Réole, & „ que le Roy de Navarre a voulu faire „ chou pour chou : mais le mien est „ mieux pommé. „

Il arriva depuis une aventure toute pareille, la Cour étant à Coutras. Le Roy de Navarre ayant résolu de se saisir de Saint-Emilion, nous envoya passer la nuit à Sainte-Foi, qui n'étoit point compris dans la trêve; d'où nous marchâmes vers Saint-Emilion, avec un pétard en forme de Saucisson, que nous attachâmes par

En Guyenne, proche Libourne. Sur la Dordogne, en Agenois.

deux embrasures à une grosse Tour. Le fracas de cette machine fut si grand, que le bruit s'en fit entendre jusqu'à Coutras. La Tour fut entr'ouverte, de manière qu'elle donnoit passage à deux hommes de front, & la Ville fut prise par ce moyen. La Reine Mere se fâcha, & dit hautement qu'elle ne pouvoit regarder ce coup que comme une insulte méditée, Saint-Emilion étant dans les bornes de la trêve. La distance de Coutras à cette Ville étoit telle, qu'elle rendoit le cas douteux : mais le Roy de Navarre, qui sçavoit que peu de jours auparavant, les Bourgeois de Saint-Emilion avoient dépouillé un Marchand de la Religion, que Catherine avoit déclaré de bonne prise, ne fit que rappeler ce fait, & on ne parla plus de rien. Souvent il arrivoit que les deux Cours se séparoiert, lorsqu'il s'étoit passé quelque chose qui donnoit à l'une des deux un sujet un peu fort de mécontentement ; mais on se rapprochoit bientôt par l'intérêt des plaisirs, qui sans cela auroient languï. Le Roy de Navarre mena la Cour de la Reine Mere dans la Pro-

1578.

vince de Foix, où entr'autres divertissemens, il voulut lui donner celui de la chasse aux Ours. On en fit peur aux Dames, & leur délicatesse ne s'accommoda pas de ce spectacle. En effet, il y eut tel de ces animaux, qui démembra des chevaux, d'autres qui forcèrent jusqu'à dix Suisses & dix Fusiliers. Un dernier blessé de plusieurs coups, & acculé sur le haut d'une roche, se précipita avec sept ou huit chasseurs qu'il tenoit embrassé, & les écrasa.

Enfin la Reine Mere se sépara du Roy de Navarre, & continuant sa route par le Languedoc, la Provence & le Dauphiné; où elle vit le Duc de Savoye, elle revint à Paris, laissant tout sur le même pied qu'elle l'avoit trouvé; je veux dire, d'une paix qui ne fit qu'augmenter encore la défiance & les soupçons. Mais ce qu'elle n'oublia pas, fut de déboucher au Roy de Navarre une partie de ses Officiers Catholiques. Lavaradin, Grammont (96), & Duras furent de ce nombre. Un autre fruit

(96) Philibert de Grammont : Jean de Durfott.

de sa présence fut d'avoir si parfaitement brouillé M. le Prince avec le Vicomte de Turenne, qu'il le fit appeller en duel. Turenne ne se trouva sur le pré, qu'après avoir fait toutes les soumissions qu'il devoit à la qualité de ce Prince. Ce combat n'eut rien de funeste. Le Vicomte de Turenne reçut plusieurs coups dans un second, qui lui fut proposé par Duras (97) & Rosan. On dit dans

1580.

(97) Les deux freres Durefort de Duras, & Durefort de Rosan, se battirent contre le Vicomte de Turenne, & Jean de Gontaut de Biron, Baron de Salignac son second, à Agen sur la place du Gravier. Quoique les deux freres fussent maillés, ils eurent du désavantage; le Vicomte permit à Rosan de se relever, & Salignac à Duras de changer d'épée. Dans ce moment, neuf ou dix hommes armés fondirent sur le Vicomte, & le laissèrent sur la place percé de vingt-deux coups, dont pourtant il ne mourut pas: il eut même la générosité d'intercéder auprès de la Reine Mere pour les Duras. Le Maréchal de Damville, appelé Maréchal de Montmorency, depuis la mort de son Oncle, arrivée en ce temps-là, consulté sur cette action, décida avec plusieurs autres, que sans plus exposer sa vie, toutes les voies de se venger étoient permises au Vicomte de Turenne contre ses adversaires. *Mémoires du Duc de Bouillon: sa vie par Marsolier. De Thou. Brantôme dans le dixième Tome de ses Mémoires, tou*

1579. ce temps-là, qu'ils n'avoient obligation de l'avantage qu'ils avoient eu en cette occasion sur Turenne, qu'à une finesse peu permise.

Après le départ de la Reine-Mère, la Cour de Navarre vint à Montauban, & de-là à Nérac, où l'on demeura quelque temps dans l'incertitude, s'il n'étoit pas plus à propos de recommencer tout de bon la guerre. Cette Cour n'étant pas moins voluptueuse que celle de France, il ne fut encore question que de plaisirs & de galanterie.

1580. On ne balança plus à reprendre les armes, si-tôt qu'on eut appris que les Catholiques s'étoient emparés par

Ville du
Quercy, sur
les confins
de l'Auver-
gne.

surprise de la Ville de Figéac, & tenoient le Château assiégé. Le Vicomte de Turenne, que le Roy de Navarre chargea de faire lever le siège, me dit en partant : » Monsieur, hé » bien, ferez-vous des nôtres? Oui, » Monsieur, lui répondis-je, je serai » toujours des vôtres, quand ce sera » pour le service du Roy, & en tout

chant les Duels p. 114. d'être rapporté, vû la
paroit douter que ce | réputation d'honneur
duel se soit passé de la | & de valeur où étoient
manière dont il vient | les deux freres.

» temps, quand vous m'aimerez. «
 Les Catholiques surpris de la diligence des Réformés, abandonnèrent Figéac. Les armes ayant été reprises de la part des Huguenots, ils firent plus de quarante entreprises, dont trois (98) seulement réussirent; celles sur La-Fère en Picardie, sur Montagu en Poitou, & sur Cahors. Je ne parlerai que de cette dernière, parce que c'est la seule à laquelle j'assistai, & que de toutes les attaques de Villes par le pétard & la sappe, il n'y en a point de si remarquable.

 1580.

Cahors est une Ville fort peuplée, vaste & environnée d'eau par trois côtés. Vefins (99) en étoit Gouverneur, & avoit à ses ordres plus de deux mille hommes, outre cent Cavaliers bien montés, & la Bourgeoisie qu'il faisoit tenir sous les armes. Il étoit sur ses gardes, comme un homme qui s'attend à être attaqué: ce qu'on reconnut par un billet trouvé

La rivière de Lot en arrose les murs.

(98) Voyez toutes ces expéditions particulières dans *d'Aubigné*, tom. 2. liv. 4.

(99) Le même dont il est parlé au commencement de ce Li-

vre. On croit que s'il n'avoit pas été tué dans l'attaque, en chemise à la tête des siens, le Roi de Navarre n'eût pu se rendre maître de la Place.

1580. dans sa cassette, sur lequel il avoit mis de sa main ce peu de mots :

Nargue pour les Huguenots. Le Roy de Navarre, dont la petite armée étoit encore affoiblie par l'absence de Chouppes, & qui n'avoit pu s'ouvrir un passage par le pétard & la fappe, ne désespéra pas d'emporter cette Ville. Il renforça sa troupe de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban, Négrepelisse, Saint Antonin, Cajare & Senvières : ce qui ne lui donna en tout qu'environ quinze cens hommes, avec lesquels il sortit de Montauban : & arriva à minuit à un quart de lieuë de Cahors. Il nous fit arrêter dans un plan de noyers, où couloit une fontaine dont l'eau servit à nous désaltérer. Nous étions dans le mois de Juin, il faisoit un fort grand chaud & un tonnerre violent, mais sans pluie. Ce fut en cet endroit que le Roy de Navarre disposa l'ordre de la marche, & de toute l'attaque. Deux Pétardiers du Vicomte de Gourdon principal auteur de l'entreprise, secondés, de dix soldats des plus déterminés des Gardes du Prince, marchèrent avant nous, comme devant

Villes de
Quercy.

N.... de
Terride,
Vicomte de
Gourdon.

Nous ouvrir un passage dans la Ville. Ils étoient suivis de près par vingt autres Fantassins, & trente Cavaliers aussi des Gardes du Roy, conduits par Saint-Martin leur Capitaine. Quarante Gentilshommes commandés par Roquelaure, & soixante soldats de la Garde composèrent un autre corps, & marchèrent ensuite : j'étois de cette brigade. Le Roy de Navarre à la tête de deux cens hommes partagés en quatre bandes, venoit après nous. Le reste de sa petite armée, qui composoit un gros de mille à douze cens Arquebusiers, en six pelotons, fermoit la marche.

Il y avoit trois portes à forcer, qu'on se hâta de renverser avec le pétard, après lequel on employoit la hache; les ouvertures se trouvant si étroites, que les premiers qui y entrèrent, ne purent le faire qu'en rampant sur le ventre. Au bruit du pétard, quarante hommes armés, & environ deux cens Arquebusiers presque nuds, accoururent pour disputer l'entrée, pendant que les Cloches sonnant l'alarme avertissoient tout le monde de se mettre en défense. En un moment les maisons furent cou-

1580.

Charles le
Clerc de
Saint-Martin : il y fut
tué.

Antoine
de Roquelaure.

1580.

vertes de gens, qui renverfoient de grosses pièces de bois, les tuiles & les pierres, avec des cris redoublés de charge, tuë, nous comprîmes qu'on s'étoit disposé de longue main à nous bien recevoir. Il fallut donc dès l'abord essuyer un choc, qui dura plus d'un quart d'heure, & ne fut pas le moins terrible. J'y fus renversé par terre, d'une grosse pierre qui fut jetée par une fenêtre; & je me relevai à l'aide du Sieur de La-Bertichere, & de La-Trape. Nous avancions fort peu, parce qu'en la place des pelotons que nous mettions hors de combat, il en succédoit d'autres frais dans le même moment; enforte qu'avant que d'avoir pu gagner la grande place, nous avions déjà livré plus de douze combats. Mes cuissarts s'étant détachés dans la mêlée, je fus blessé à la cuisse gauche. Arrivés à la Place, nous trouvâmes des barricades, qu'il fallut renverser avec une peine infinie, & exposés aux décharges continuelles de l'artillerie qu'on avoit mise en batterie. Le Roy ne cessa point d'être à la tête pendant toutes ces attaques. Il y rompit deux pertuisannes, & ses armes y furent mar-

quées de plusieurs coups de feu & de main. Nous en avons déjà assez fait pour une belle victoire, mais à voir tout ce qui restoit à faire, on pouvoit dire que nous n'avions pas encore commencé. La Ville étant d'une fort grande enceinte, & pleine d'un si grand nombre de soldats, qu'en comparaison d'eux nous n'étions qu'une poignée; à chaque carrefour, c'étoit un combat à essuyer; à chaque maison de pierre, une escalade à faire, le terrain étoit si bien défendu que le Roy de Navarre ayant sans cesse besoin de tout son monde, nous n'avions pas le temps de respirer.

On aura de la peine à croire qu'il se passa cinq jours & cinq nuits entiers dans ce violent exercice. Pendant tout ce temps-là aucun de nous n'osa, ni quitter ses armes pour un seul instant, ni s'écarter, ni prendre de nourriture que les armes à la main, ni goûter aucun repos, si ce n'est en s'appuyant tout debout contre les boutiques pour quelques momens. A la fatigue, à l'épuisement, au poids des armes, & à l'excessive chaleur se joignoient les blessures, qui achevoient de nous ôter ce qui nous res-

1580.

toit de forces. Il n'y avoit personne qui n'eût les pieds si écorchés , & si pleins de sang , qu'il nous étoit impossible de nous soutenir. Les Bourgeois qui ne souffroient aucune de nos incommodités , & qui s'appercevoient de plus en plus de notre petit nombre , loin de parler de se rendre , ne songeoient qu'à faire durer le combat jusqu'à l'arrivée d'un secours , qu'on leur disoit être fort proche. Ils pouffoient de grands cris , & s'animoient par notre opiniâtreté. Quelque peu qu'ils se défendissent , ils en faisoient toujours assez pour nous obliger à nous tenir sur nos gardes ; ce qui étoit achever de nous accabler. Dans cette extrémité , les principaux Officiers s'approchèrent du Roy , & lui conseillèrent de rassembler le plus qu'il pourroit de gens autour de la Personne , & de s'ouvrir une retraite. Ils redoublèrent leurs instances , sur le bruit qui se répandit , & qui étoit vrai , que le secours attendu par les habitans venoit d'arriver dû côté de la Barre , & qu'il seroit dans la Ville si-tôt qu'il auroit eu le temps de percer le mur. Mais ce brave Prince que rien ne pouvoit abattre , ni faire

trembler, surmontant la douleur qu'il ressentoit de ses blessures, se tourna vers eux avec un visage riant, & un air d'assurance qui en inspiroit aux plus foibles, & se contenta de leur répondre: „ Il est dit là-haut ce „ qui doit être fait de moi en cette „ occasion. Souvenez-vous que ma „ retraite hors de cette Ville sans l'a- „ voir assurée au parti, fera la retrai- „ te de ma vie hors de ce corps : il „ y va trop de mon honneur d'en user „ autrement. Ainsi qu'on ne me parle „ plus que de combattre, & de vain- „ cre ou de mourir. „

Ranimés par les paroles & l'exemple d'un si brave Chef, nous recommençâmes à faire de nouveaux efforts; mais il y a toute apparence que nous aurions tous succombé enfin, sans l'arrivée de Chouppes, que le Roy avoit eu la précaution de man- der avant l'attaque. Il apprit le danger du Roy, & il se fit un passage dans la Ville avec cinq ou six cens Arquebusiers & cent chevaux, en marchant sur le ventre aux ennemis qui vouloient lui boucher le passage: Si-tôt qu'il se fut joint à nous, nous

Pierre de
Chouppes.

1580.

marchâmes ensemble vers la Barre, par où le secours ennemi s'efforçoit d'entrer. Tout ce quartier qui tenoit encore, fut forcé, & quand nous nous fûmes rendus maîtres des Tours & des Parapets, il ne nous fut pas difficile d'obliger les ennemis du dehors à abandonner leur entreprise, & à se retirer : après quoi les habitans ne se trouvant pas les plus forts, ils mirent les armes bas. La Ville fut entièrement pillée, ma bonne fortune fit tomber entre mes mains une petite boîte de fer, où je trouvai quatre mille écus en or. Dans le détail d'une action si chaude, si longue & si glorieuse au jeune Prince (100) qui la conduisoit, je suis obligé de supprimer quantité de circonstances & d'actions particulières, soit du Roy, soit de ses Officiers, qui paroîtroient presque des fables.

Le Roy de Navarre s'en retourna

(100) D'autres Historiens conviennent que cette attaque dura cinq jours entiers, & que Henri IV. y eut un grand nombre de soldats blessés, & soixante-dix seulement de tués. M. de Thou la rapporte un peu différemment ; mais nos Mémoires sont plus croyables sur ce fait.

à Montauban, après avoir laissé Cabrières (101) Gouverneur de Cahors. Il défit encore deux ou trois troupes de l'armée du Maréchal de Biron, qui fut obligé de la tenir enfermée dans Marmande. Pour en être plus à portée, le Roy de Navarre vint loger à Tonneins, d'où s'ensuivit une infinité de petites attaques; les soldats du Maréchal de Biron faisant tous les jours des courses sur le pays ennemi. Henry fit un jour avancer Léfignan à la tête de vingt-cinq Gentilshommes des mieux montés, du nombre desquels j'étois, jusqu'aux portes de Marmande, comme pour faire un défi: ce qui n'étoit que trop ordinaire. Il nous fit suivre par cent Arquebusiers, qui mirent ventre à terre sur le bord d'un ruisseau, à quelque distance de nous; & il se tint lui-même dans un petit bois un peu éloigné, avec trois cens chevaux, & les deux Compagnies de ses Gardes. Notre ordre étoit de faire simplement le coup de pistolet, de chercher à prendre quelques soldats que nous trouverions hors des murs, &

 1580.

En Agenois, sur la Gagonne.

(101) Consultez d'Aubigné, tom. 2. liv. 4. sur ces expéditions.

1980,

de nous retirer vers le gros d'Arquebusiers, d'abord qu'on commenceroit à nous poursuivre : ce que nous exécutâmes aussi-tôt que nous eûmes vû cent chevaux sortir de la place pour venir à nous, quoique ces Cavaliers nous criaissent d'une manière assez insultante de les attendre. Un Officier de notre troupe, nommé Quasy, qui s'entendit défier nommément, ne put s'empêcher de tourner bride vers celui qui lui faisoit ce défi; le renversa mort, y perdit lui-même son cheval, & regagnoit le gros de sa brigade à pied, lorsqu'il fut attaqué par le parti ennemi entier, irrité de la mort de leur camarade. Nous marchâmes à son secours, & il y eut bien-tôt une mêlée des plus chaudes; pendant laquelle un de nos Valets saisi de frayeur s'enfuit, & porta l'alarme au Roy de Navarre, en lui disant, que nous & les Arquebusiers avions été tous passés au fil de l'épée : ce qui étoit sans aucun fondement. Au contraire, après quelques momens de combat, les ennemis ayant apperçu les Arquebusiers, qui sortoient de leur embuscade pour venir nous seconder, craignirent quelque surprise; & croyant

que toute l'armée leur alloit tomber sur le corps, ils se retirèrent dans la Ville. On eut bien de la peine à arrêter le courage d'Henry, qui vouloit fondre sur l'armée ennemie pour nous venger, & périr glorieusement. Mais on lui fit de si fortes instances de se retirer, qu'il prit enfin ce parti à regret. Son étonnement fut grand lorsqu'il nous vit revenir, & sa douleur le fut encore davantage d'avoir ajouté foi à des Conseillers trop timides, fut-tout lorsqu'il vit Lésignan se plaindre avec beaucoup d'aigreur d'avoir été abandonné en cette occasion. Pour moi, j'y perdis un cheval, qui fut tué sous moi.

Des nouvelles bien plus fâcheuses ajoutèrent beaucoup au chagrin du Roy de Navarre. Le Prince de Condé non content de lui avoir débauché une partie de ses troupes, & de s'être séparé de son parti d'une manière éclatante, avoit attiré dans le sien quelques Villes du Dauphiné & du Languedoc, qu'il ôtoit à Henry pour s'en composer une Souveraineté. Il avoit engagé au Prince Casimir Aiguesmortes & Pécais, pour ^{Villes du} ^{Languedoc.} sûreté du secours que ce Prince lui

promettoit. Et en dernier lieu il venoit de s'emparer de La-Fère (102) en Picardie, dont la perte ne pouvoit être regardée du Roy de Navarre d'un œil indifférent. Ce Prince dont l'armée étoit déjà si inférieure à celle des Catholiques, fut encore obligé de la démembrer. Il fit partir le Vicomte de Turenne qui déconcerta tous les projets du Prince du Condé : pour lui, il ne put plus tenir la Campagne devant le Maréchal de Biron; & il se renferma dans Nérac, où étoient les Dames & toute la Cour de Navarre, toujours brillante malgré le mauvais état des affaires du Roy.

Cette retraite donna encore une autre face à cette guerre. Sans qu'on pût l'appeller guerre de Campagne, ni de Siège, elle étoit l'une & l'autre ensemble. Biron jugeant que le siège de cette Place étoit une entreprise au-dessus de ses forces, ne cherchoit qu'à y jeter l'alarme en tenant

(102) Elle fut reprise incontinent par le Maréchal de Matignon. On trouve dans les Mémoires de la Ligue une Lettre de la

Reine Catherine au Prince de Condé, par laquelle elle le remercie d'avoir pris les armes contre la Cour.

les troupes aux environs, & le Roy de Navarre bloqué dans cette Ville, ne laissoit pas de se répandre de temps en temps dans la campagne. Les portes de la Ville ayant été fermées par son ordre, sa Cavalerie lui devint inutile, & notre seule ressource fut de nous attrouper, & de faire des sorties par les guichets qu'on tenoit ouverts, pour aller attaquer des détachemens séparés de l'armée des Royalistes, quelquefois à la barbe de l'armée entière. Je repris mon premier métier de Fantassin, & me mêlant avec le reste des Officiers, je me trouvai à plusieurs de ces bravades, dans lesquelles il n'y a ni honneur ni gloire à acquérir : aussi étoient-elles sévèrement condamnées par le Roy de Navarre. On lui vint dire un jour que je venois d'être blessé & pris par un parti ennemi. Malgré sa colère, il fit partir Des-Champs & Dominique pour me dégager, s'il en étoit temps encore ; & il me défendit expressément de sortir de la Ville sans son ordre, en me donnant les noms de téméraire & de présomptueux, que j'avouë que je ne méritois que trop : car il y a de la folie & de l'ex-

1580.

travagance à se précipiter dans un danger dont on ne peut sortir que par miracle. Le Maréchal de Biron fit démonstration d'assiéger Nérac ; mais tout se réduisit à quelques coups de main , dont les Dames furent quelquefois spectatrices de dessus les remparts , où le Général ennemi , sans respect pour elles , fit tirer cinq ou six volées de canon (103.) à coup perdu.

Dans le
pays de
Foix.

Le Roy de Navarre ne laissa pas pourtant de se saisir de Monfégur. Le Capitaine Milon enferma cinq cens livres de poudre dans une faucisse , qu'il trouva moyen d'introduire dans un égout , qui aboutissoit au fossé de la place entre les deux principales portes. Le bout de la faucisse par lequel on devoit mettre le feu , demeura caché dans les herbes. Tout étant disposé pour faire jouer cette machine , le Roy nous permit d'en aller voir l'effet , qui fut merveilleux. L'une des deux portes fut jettée au milieu de la Ville , & l'autre cinquan-

(103) Un coup de canon donna contre une des portes de la Ville ; derrière laquelle étoit la Reine de Navarre. Elle fit ôter à la Paix le Gouvernement de Guyenne à ce Maréchal.

te pas avant dans la campagne. Toutes les voûtes furent ruinées, & le mur ayant laissé un passage à trois hommes de front, la Ville fut prise. Les ennemis paroissant déterminés à la reprendre, le Roy m'ordonna de m'enfermer dedans avec quarante Gentilshommes. Nous ne songeâmes qu'à bien fortifier la Place de palissades & de retranchemens, qui pussent nous tenir lieu de ceux que la poudre avoit ruinés : ce que nous fîmes sans interruption, malgré la Coqueluche, espèce de (104) maladie courante, dont nous fûmes tous fort incommodés, & moi plus que tous les autres. Nous mîmes enfin la Place en état de n'avoir rien à craindre des ennemis : après quoi je retournai vers le Roy de Navarre, qui voulut m'apprendre en cette occasion, par les caresses dont il me combla, à faire une juste différence entre les actions militaires que le devoir autorise, &

(104) Elle prenoit dans les reins, la tête, & sur-tout la poitrine: la saignée & la purgation étoient mortelles dans cette maladie. De Thou re-
 marque encore, que ce mal fut comme l'avant-coureur d'une peste, qui emporta quarante mille hommes dans Paris. *livre*
 73.

1580.

138 MEMOIRES DE SULLY,
celles où l'on n'écoute qu'un mou-
vement fougueux & bouillant. Je
voyois avec plaisir que le cœur de
ce Prince de jour en jour se déclaroit
en ma faveur ; & qu'il donnoit à un
penchant naturel ce qu'il croyoit n'ac-
corder qu'à la seule recommandation
que lui avoit faite en mourant la Rei-
ne sa mere , de ma personne & de ma
fortune. Il recompensa quelques ser-
vices legers que je lui avois rendus
cette année , par une charge de Con-
seiller de Navarre , & de Chambel-
lan ordinaire , avec deux mille livres
d'appointement : il n'y en avoit point
en ce temps-là de plus considérable ;
& je n'avois que dix-neuf ans. Mais
le feu de la jeunesse me fit commet-
tre une faute , qui devoit me faire
perdre pour toujours les bonnes gra-
ces de ce Prince.

Je soupais avec Beauvais fils du
Gouverneur du Roy de Navarre , &
un Officier nommé Usseau , qui pri-
rent querelle ensemble , & résolus de
se battre , me prièrent de leur en fa-
ciliter les moyens , & de tenir leur
dessein secret. Au lieu d'aller incon-
tinent en avertir le Roy , dont toute
l'attention étoit d'empêcher ces com-

bats, qu'un faux point d'honneur, rendoit en ce temps-là si communs, j'eus l'imprudence de leur promettre l'un & l'autre; & ayant inutilement essayé de les racommoder, je les menai moi-même sur le pré, où ils se firent tous les deux une dangereuse blessure. Le Roy de Navarre qui aimoit Beauvais, fut extrêmement irrité de la part que j'avois à cette affaire; & m'ayant envoyé chercher, il me dit avec indignation que je tranchois du Souverain jusques dans sa Cour, & que s'il me rendoit justice, je méritois qu'il me fît couper la tête. J'aurois effacé ma faute par un simple aveu; j'y en joignis une seconde plus grande. Piqué de la menace du Prince, je lui répondis étourdiment, que je n'étois ni son sujet, ni son vassal. Je menaçai à mon tour de quitter son service; & ce Prince n'ayant répondu à mon insolence que par un juste mépris, j'allois en ce moment me séparer, & peut-être pour toujours, de la personne de ce bon Prince, si les Princesses n'eussent entrepris de faire ma paix auprès du Roy, qui écouta l'amitié qu'il avoit pour moi, & se contenta de me faire sentir la

1580.

140 MEMOIRES DE SULLY,
grandeur de ma faute ; en me rece-
vant pendant quelque temps avec
beaucoup de froideur. Enfin lorsqu'il
se fut convaincu que le regret que je
lui témoignois étoit sincère, il reprit
pour moi ses premiers sentimens. Ce
trait de bonté me faisant connoître
combien ce Prince si doux méritoit
d'être servi, je m'attachai plus forte-
ment à lui : & je résolus de cet in-
stant de n'avoir jamais d'autre Maître.
Mais je m'en vis éloigné pour quel-
que temps, par une promesse assez
imprudente, que j'avois faite au Duc
d'Alençon.

Fin du premier Livre.

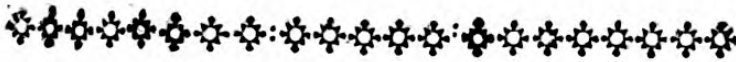




MEMOIRES

D E

S U L L Y.



LIVRE SECOND.



A REINE-MERE fertile en projets pour la grandeur de sa Maison (1), & plus encore pour ses intérêts particuliers, ayant perdu l'espérance de

1580.

(1) On trouve à ce sujet dans M. de Thou, liv. 96. qu'avant que le Duc d'Anjou fût appelé à la Couronne de Pologne, Catherine qui vouloit d'une manière ou d'une autre le faire Souverain, avoit envoyé François de Noailles demander au Grand-Seigneur, qui étoit alors Selim, le Royaume d'Alger pour ce Prince. On devoit y joindre la Sardaigne, obtenüe de l'Espagne en échange de la Navarre, dont on lui assuroit la possession; & on eût donné au Roy

1580.

marier le dernier de ses fils avec la Reine d'Angleterre, avoit tourné toutes ses vûes vers la Flandre, dont elle avoit entrepris de le rendre Souverain. Elle avoit fait au commencement plusieurs tentatives inutiles auprès des Flamands, qui croyant pouvoir appaiser le ressentiment de l'Espagne (2), en se donnant pour maître du moins un Prince de la Maison d'Autriche, déférèrent cet honneur à l'Archiduc Mathias, malgré la puissante brigue de Catherine. L'Archiduc étoit un Prince foible, absolument destitué des qualités nécessaires à un Souverain, sur-tout en cette occasion, où il s'agissoit de payer de sa personne. On conçut du mépris pour lui; & il acheva de se rendre odieux à la Noblesse, en préférant hautement à tous les Seigneurs le Prince d'Orange, qu'il déclara Lieutenant

Guillaume de Nassau, Prince d'Orange.

de Navarre pour équivalant de ses droits sur ce Royaume, d'autres biens en France.

(2) La révolte des Provinces-Unies contre l'Espagne; dont on verra toutes les suites dans ces Mémoires, paroît avoir commen-

cé par un soulèvement, & une confédération qui s'y firent en l'an 1566, dont l'objet étoit d'empêcher l'établissement de l'Inquisition dans tout ce pays. *Mss. de la Bibliothèque du Roy, Volume cotté 9981.*

Général de ses Armées. Les Flamands dégoûtés de ce nouveau Maître, ne songèrent plus qu'à s'en défaire. Ils jetterent les yeux sur Monsieur, comme sur un Prince capable de les soutenir par lui-même, & par la puissante protection de la France.

Il étoit à Coutras lorsque les Députés des Provinces-Unies vinrent lui faire leur offre. Il l'accepta avec joie; & il ne différa de passer dans les Pays-Bas, que jusqu'à ce qu'il pût y paroître avec un cortége convenable à sa naissance. Dans cette vûe, il commença à solliciter fortement tout ce qu'il y avoit de Seigneurs & de Gentilshommes distingués à la suite du Roy de Navarre. La plûpart des Catholiques s'attachèrent à lui, & l'espérance d'une paix solide & durable, dont la Reine-Mere avoit soin d'entretenir les Protestans, fit aussi que plusieurs de ceux-ci lui promirent de le suivre. Fervaques & La-Rochepot, tous deux mes parens, s'engagèrent avec lui, & pour me mettre de la partie, ils me représentèrent qu'après le malheur qui venoit de m'arriver de perdre mon pere, je devois prendre le soin de recueillir

 1580.

Antoine
de Sully,
Sieur de
La-Rochepot.

1580.

la succession du Vicomte (3) de Gand, qui m'avoit deshérité pour cause de Religion; & de chercher à rentrer en possession de plusieurs autres biens, que ma famille pouvoit prétendre en Flandre, & que la protection du nouveau Souverain pouvoit seule me procurer. A ces motifs ils ajoutèrent de la part de Monsieur, une promesse de douze mille écus pour me mettre en équipage. Je me rendis à leurs sollicitations, & je donnai ma parole. Il se passa depuis par les différentes conjonctures, une espace de temps assez considérable, avant que Monsieur pût aller en Flandre. Enfin tous les obstacles ayant été levés (4) & les Flamands redou-

(3) Hugues de Melm, Vicomte de Gand, grand-pere maternel de M. de Sully.

(4) Par la Paix conclue au Fleix, Château sur la Dordogne, entre le Roy de Navarre & le Duc d'Anjou. Les Protestans auxquels la dernière guerre n'avoit pas été favorable, y consentirent sans peine; le

Duc d'Anjou la souhaitoit ardemment pour l'exécution de ses desseins dans les Pays-Bas. Elle se fit au mois de Novembre; les articles en demeurèrent secrets, & apparemment furent peu importans: les Villes de sûreté restèrent aux Calvinistes par une prolongation de six ans.

blanc

blant leurs instances, ce Prince nous fit ressouvenir de notre engagement, & nous manda de nous rendre auprès de lui.

 1580.

J'allai prendre congé du Roy de Navarre; & j'eus avec ce Prince, sur mon départ & sur le sujet de mon voyage une longue conversation, à laquelle je n'ai jamais pensé depuis, sans être pénétré des sentimens de générosité & d'affection qu'il me témoigna, & sans admirer la pénétration de son esprit & la justesse de ses conjectures. „ C'est à ce coup, „ me dit-il, aussi-tôt que je lui eus „ parlé de le quitter, que nous allons „ vous perdre tout-à-fait; vous allez „ devenir Flamand & Papiste. „ Je l'assurai que je ne serois ni l'un ni l'autre: mais que j'aurois un reproche éternel à me faire, si faute de cultiver mes parens, & pour éviter un peu de peine, je me voyois frustré des grands biens qui pouvoient me revenir des Maisons de Béthune, de Melun & de Horn (5) : Que ce motif seul me portoit à suivre Monsieur,

(5) Anne de Me- | Hugues, Vicomte de
lun, mere de l'Au- | Gand, & de Jeanne
teur, étoit fille de | d'Horn.

1580.

& seulement pour un temps ; après lequel je lui jurois que rien ne seroit capable de m'empêcher de suivre mon inclination , en m'attachant à sa seule personne : & que pour peu qu'il eût besoin de moi , je quitterois la Flandre à son premier ordre. Ensuite il m'entretint des prédictions qui lui avoient été faites , qu'il seroit un jour Roy de France ; & je lui dis à mon tour , qu'on m'avoit prédit une grande fortune : J'ai eu longtemps le foible d'ajouter quelque foi à ces prétenduës prophéties. Pour le Roy de Navarre , qui croyoit que la Religion doit nous inspirer du mépris pour tous ces *méchans pronostiqueurs* , c'est ainsi qu'il les appelloit , il avoit au-dedans de lui-même un oracle bien plus sûr ; c'est une connoissance parfaite du caractère & de la personne de Monsieur , & une sagacité qui lui dévoiloit presque l'avenir. » Il me trompera , dit-il , » s'il remplit jamais l'attente qu'on » conçoit de lui ; il a si peu de courage , le cœur si double & si malin , le corps si mal bâti , si peu de grace dans son maintien , tant d'inhabileté à toutes fortes d'exer-

«cices, que je ne sçauois me per-
 «suader qu'il fasse jamais rien de
 «grand. «

 1580.

Le Roy de Navarre avoit eu le temps de connoître à fond ce Prince, lorsqu'ils étoient retenus prisonniers ensemble. Sa mémoire lui rappelant en ce moment une infinité de traits qui lui donnoient lieu de conjecturer qu'inafailliblement il échouëroit dans un dessein si noble & si hazardeux; il me raconta qu'il étoit arrivé à Monsieur de heurter contre le pilier en courant la bague, & en maniant son cheval de se laisser tomber si lourdement, que son Ecuyer ne put lui sauver la honte d'une chute si mal adroite, qu'en coupant promptement & subtilement les rênes de son cheval: qu'il ne réussissoit pas mieux à la danse, à la chasse, & à tous les autres exercices: & qu'au lieu de se rendre justice sur ces défauts naturels, & de les effacer en quelque manière par beaucoup de modestie & d'ingénuité, sa haine s'allumoit d'abord secrettement contre tous ceux qui étoient plus favorisés que lui de la nature. Le Roy de Navarre étoit en état d'en rendre de bons

1580.

témoignages ; la préférence que les Dames lui donnoient en tout sur le frere du Roy , ses rivalités avec ce Prince au sujet de Madame (6) de Sauves , d'autres démêlés de Cour semblables , l'avoient rendu l'objet de la jalousie de Monsieur. Toutes ces particularités dont il m'entretint peu considérables en soi, ont cessé de me paroître telles , lorsque j'ai

(6) N. . . de Beaune de Samblançay , mariée à Simon de Fizes, Baron de Sauves , Conseiller d'Etat , & premier Secretaire des Commandemens, mort le 27 Novembre 1579. Elle a rendu ce nom fort connu par ses galanteries : elle se remarqua en secondes noces au Marquis de Noirmoûtier. Un soir , dit l'Historien Matthieu , que le Duc d'Alençon étoit auprès d'elle, le Roy de Navarre lui dressa un tour de page , de sorte que se retirant , il heurta quelque chose si rudement , qu'il en eut l'œil tout meurtri. Le lendemain, de loin que le Roy de Navarre le rencontra, il s'écria : Eh ! qu'est cela , mon Dieu ? à l'œil ! à l'œil ! quel accident ! Le Duc lui répondit brusquement : Ce n'est rien ; peu de chose vous étonne. L'autre continuë de le plaindre ; le Duc piqué d'ailleurs, s'avance , & feignant de ne penser qu'à rire , lui dit à l'oreille : quiconque dira que je l'ai pris où vous pensez , je le ferai mentir. Souverain & Du-Guast les empêchèrent de se battre. « Tom. I, liv. 7. p. 409.

songé que toutes les vûës du Roy de Navarre avoient été parfaitement justifiées par l'événement. Il finit par me dire qu'il s'appercevoit bien, que Catherine avoit un dessein formé d'exterminer le Parti Protestant, & que dans peu il auroit besoin de ses fidèles serviteurs. Il m'embrassa en achevant ces paroles, & me souhaita un voyage plus heureux qu'il ne devoit l'être pour notre Chef. Je tombai à ses genoux, & je lui protestai en lui baissant la main, que j'étois prêt de verser tout mon sang pour lui. J'allai aussi saluer les Reines; ensuite je pris la poste, & me rendis à Rosny.

J'envoyai à Paris Maignan mon Ecuyer, m'acheter des chevaux. Je n'en ai point eu depuis de pareils à deux qui me furent amenés : l'un étoit un cheval d'Espagne noir, qui n'avoit pour toute marque qu'une tache blanche à la fesse droite : le second étoit un cheval de Sardaigne, à qui la nature avoit donné l'instinct de défendre celui qui le montoit; il rouloit les yeux, & se jettoit la bouche béante sur l'ennemi, qu'il ne quittoit qu'après l'avoir terrassé. Com-

1580.

me une partie des Domaines de Monsieur s'étendoit aux environs de Rosny, je trouvai l'occasion de profiter de l'offre que ce Prince m'avoit faite, dans un reste de bois dont je lui demandai à traiter à mon profit : ce qui me produisit une somme de quarante mille francs, avec laquelle je mis en quinze jours toute ma troupe en pied. Elle étoit composée de plus de quatre-vingt Gentilshommes, dont quelques-uns me suivoient volontairement, & les autres recevoient de moi une pension de deux cens livres au plus. Avec ce cortége j'allai joindre Monsieur, qui nous attendoit dans son Château de La-Fère en Tartenois, d'où, après quelques chasses de Daims, nous marchâmes vers Saint-Quentin, lorsque toutes les troupes furent assemblées.

Alexandre
Farnèse,
Duc de Parme.

Guillaume
de Haute-
mer de Fer-
vaques,

Le Prince de Parme étoit avec toute son armée aux environs de Cambrai, qu'il tenoit bloqué. C'étoit une occasion à tous les braves de notre armée de se signaler, & chacun souhaitoit de commander le premier parti qu'on enverroit à la découverte. Cette honneur m'échut par l'ordre que Fervaques, Grand-Maré-

chal des Logis, mon parent & mon ami, avoit mis dans l'armée; mais il me fut inutile. Je revins sans avoir fait aucun prisonnier; il ne sortit personne des Lignes des Assiégés, quoique j'en passasse assez près pour essuyer plusieurs décharges. Le Vicomte de Turenne en sentit une secrète joie, parce que j'avois refusé l'offre qu'il m'avoit faite de se joindre à moi, si je voulois attendre jusqu'au lendemain. Il prit cent Gentilshommes d'élite, avec lesquels il s'avança vers Cambrai, se flatant de ne pas faire une démarche inutile. L'effet n'y répondit pas. Cette belle troupe eut le malheur d'être défaite par quatre-vingt ou cent hommes de la Compagnie de M. de Roubais, (7) de la Maison de Melun, qui servoit dans

(7) Robert de Melun, Marquis de Roubais ou Robeck, Général de la Cavalerie Espagnole. Le dessein du Vicomte de Turenne, étoit de se jeter dans Cambrai. Voyez ses Mémoires, p. 311. & suiv. Il y marque, qu'il aima mieux se rendre prisonnier de

M. de Robeck que du Roy d'Espagne, ce qui fit durer sa prison deux ans & dix mois, parce que l'Espagne appréhenda qu'après que Robeck auroit touché la rançon du Vicomte, qui fut de cinquante-trois mille écus, il ne quittât son service.

1581.

l'armée ennemie : dix ou douze des nôtres furent faits prisonniers; entr'autres, (8) Vantadour & le Vicomte de Turenne lui-même

Mon sieur s'avançoit cependant, dans l'intention de livrer bataille au Général ennemi. Mais celui-ci s'étoit posté si avantageusement, qu'on n'entreprit pas de le forcer; & dès la nuit suivante il leva le Blocus, & se retira vers Valenciennes sans perdre un soldat, & laissant encore derrière lui les passages si bien gardés, qu'il ne craignoit pas d'être joint. Monsieur entra dans Cambrai, & fut reçu avec magnificence par le Gouverneur, qui étoit d'Inchy. Câteaucambresis refusa de se rendre, & fut emporté d'assaut. Monsieur qui vouloit dans ce commencement donner des marques de douceur qui le fissent aimer, défendit sous de très-grandes peines les violences contre le sexe, qui sont les malheureux droits de la guerre; & craignant que ces ordres ne fussent pas plus capables de met-

Charles
de Gaure,
Sieur d'In-
chy.

(8) Anne de Levis, verneur du Limosin,
depuis Duc de Vanta- & Lieutenant Génér-
dour, Chevalier des ral en Languedoc,
Ordres du Roy, Gouverneur mort en 1622.

tre un frein à la brutalité du soldat que la peste dont ce Fort étoit infecté : il donna les Eglises pour asyle, & y mit des sauve-gardes. Une jeune fille fort belle, vint se jeter entre mes bras, comme je me promenois dans les ruës & me tenoit serré, en me conjurant de la garantir de quelques soldats, qui s'étoient cachés, disoit-elle, lorsqu'ils m'avoient apperçu. Je la rassurai, & m'offris de la conduire dans la première Eglise. Elle me répondit, qu'elle s'y étoit présentée, mais qu'on n'avoit pas voulu la recevoir, parce qu'on sçavoit qu'elle avoit la peste. Je devins froid comme un marbre à cette déclaration, & la colère me redonnant des forces, je repoussai d'entre mes bras cette fille, qui m'exposoit à la mort, lorsqu'elle avoit une raison de se faire respecter qui me paroissoit sans réplique; & je m'enfuis m'attendant à tout moment d'être saisi de la peste.

Monfieur ayant attaqué les passages d'Arleux (9) & de l'Écluse, j'y fis

(9) On peut voir le détail de toute cette expédition de Monfieur en Flandre dans plusieurs Historiens, qu'il seroit trop long de nommer.

quelques prisonniers, que je renvoyai sans rançon, lorsque je scus qu'ils appartenoyent au Marquis de Roubaix mon cousin. Roubaix qui n'ignoroit pas les droits que j'avois sur les biens du Vicomte de Gand, qu'il avoit usurpés, reçut mal cette générosité, » Pardieu, dit-il, ces civilités » sont belles & bonnes, mais s'il » étoit pris il porte sa rançon avec » lui. « Ce malheur, que j'avois lieu de craindre, me seroit pourtant arrivé deux jours après à l'attaque d'une Chaussée, si Sesseval n'eût fait à propos une charge, qui me tira d'un fort grand danger.

Le Prince de Parme ayant séparé son armée dans les Pays-Bas, Monsieur revint à Cambrai, où il usa envers d'Inchy d'une perfidie bien peu digne d'un grand Prince, dont toutes les paroles doivent être si inviolables, qu'on n'ait pas seulement la pensée de le soupçonner sur le chapitre de la bonne foi. Il se pria à dîner chez ce Gouverneur, qui fit une dépense excessive pour le recevoir dans la Citadelle d'une manière convenable à son rang. Il nous invita plus de soixante à faire compagnie.

au Prince, qu'il traita avec autant de grandeur que de magnificence. On lui vint dire pendant le repas, qu'il se présentoit des Gardes de Monsieur pour entrer. D'Inchy auroit cru manquer à une partie essentielle à sa réception, s'il les avoit renvoyés. Il donna ordre qu'on laissât entrer tout ce qui viendroit de la part de Monsieur, qui étoit, disoit-il, le seul Maître dans le Château. Il disoit plus vrai qu'il ne pensoit. Après ceux-ci il en vint d'autres, & encore d'autres, jusqu'à ce que la partie se trouvant la plus forte, ces Gardes de Monsieur désarmèrent ceux de M. d'Inchy, & se saisirent du Château. Tout cet arrangement étoit de l'invention de Monsieur, qui comptoit de la part de ce Gouverneur sur une sincérité, que lui-même ne connoissoit pas. Lorsque d'Inchy ne put plus douter de son malheur, il fit des plaintes amères à Monsieur, qui pour toute réponse le paya d'un rire insultant sur son accent Picard, & le fit sortir du Château, qu'il donna à (10) Ba-

(10) Jean de Montluc, fils naturel de Jean de Montluc Evêque de Valence; il en sera parlé dans la suite.

lagny. Il crut avoir assez dédommagé d'Inchy, par le don de la Ville & du Duché de Château-Thierry. Mais ce Gentilhomme, qui vit la différence de ce qu'on lui donnoit avec ce qu'on lui ôtoit, se livra au désespoir & chercha la mort qu'il trouva peu après dans une escarmouche.

Ensuite Monsieur repassa en France, malgré les prières des Habitans du Pays, qui l'assuroient qu'après la prise de cinq ou six Places, les seules qui fussent de quelque conséquence, toute la Flandre se rendroit à lui: c'étoit pour se préparer au voyage d'Angleterre, qu'il fit en effet très-peu de temps après. Toutes les Histoires ont parlé de la réception que lui fit la Reine (11) Elizabeth,

(11) On sçait que la Reine d'Angleterre laissa de cette manière une partie des Princes de l'Europe se flatter de l'espérance de l'épouser, & qu'elle n'en vint jamais jusqu'à la conclusion, soit par politique, soit par des raisons purement naturelles: c'est une question qui n'est pas encore décidée. Monsieur y passa l'hiver de 1581, & repassa en Flandre au printemps de 1582. Voyez le détail de ce Voyage, & celui de toutes les Négociations pour ce mariage, fort au long dans les Mémoires de Nèvers, tom. I. pag. 474. 603.

& de l'espèce d'engagement qu'il contracta avec elle. Je n'en dirai rien, quoique j'aye été de ce voyage.

1582.

D'Angleterre Monsieur repassa en Zélande, flaté de mille agréables espérances. Il vint à Lillo, puis à Anvers, où il fut couronné Duc de Brabant par le Prince d'Orange, assisté du Prince Dauphin, & de toute la Noblesse du Pays, qui faisoit éclater sa joie en mille manières. Cette affection des Flamands pour Monsieur eut un terme bien court. Le Prince d'Orange, le seul qui fut encore plus aimé que lui du Peuple, ayant été manqué d'un coup de pistolet (12) dans sa chambre à Anvers; la populace qui crut ne pouvoir accuser de ce coup que les François, se souleva, & voulut faire main basse sur eux: Monsieur ne trouva de sûreté, qu'en se réfugiant chez le blessé. Lorsque la véritable cause de

Fort sur l'Escaut.

François de Bourbon, fils du Duc de Montpensier.

(12) Le 18 Mars 1582, par Jean de Jaureguy, Basque de nation, le coup lui perça la mâchoire de part en part. Le meurtrier fut tué par les gens du Prince d'Orange, qui vinrent au bruit, dans le temps qu'il tiroit un poignard pour l'achever. *Chron. Pissecti.*

1582.

cet (13) assassinat eut été découvert, il n'y eut point d'excuses ni de satisfactions que les Bourgeois ne fissent à Monsieur, de l'injustice de leurs soupçons, & de la révolte qu'ils avoient causée. Mais cet outrage étoit demeuré trop fortement imprimé dans le cœur de Monsieur. Il se promit bien à lui-même, qu'il s'en vengeroit d'une manière éclatante. Le Prince d'Orange n'étoit pas un homme qu'on trompât aisément : dès ce moment il commença à être sur ses gardes, parce qu'il lut dans le cœur du Prince son ressentiment, & la haine envenimée qu'il portoit à tous les Protestans en général.

Pour moi j'en avois déjà eu personnellement des preuves, qui jointes aux autres sujets de plainte que me donna Monsieur, me dégoûtèrent totalement de son service. Je m'étois au commencement attaché uniquement à sa personne, & pour

(13) On connut par *d'Aubery du Maurier*, les papiers qu'il avoit dans les poches, qu'il étoit Espagnol : ce qui appaisa le peuple prêt à faire main basse sur les François. *Mémoires* tom. 1, l. 7. à la fin. Le peuple crioit dans les rues : « Voici des noces de Paris : Allons tuer les massacreurs. » *Matth.*

lui plaire je n'épargnois ni soins ni dépense. Je crus pouvoir lui parler de mes prétentions à la succession du Vicomte de Gand, qu'il dépendoit de lui de me faire tomber. Il fit le froid à cette proposition ; il usa de remises, & enfin prenant son parti un jour que je redoublois mes instances, il me dit tout-à-fait cavalièrement qu'il ne pouvoit pas en gratifier deux personnes à la fois, & que le Prince d'Épinoÿ (14) mon cousin avoit obtenu sans peine ce qui me coûtoit tant d'affiduités. Il y avoit dans cette réponse quelque chose de bien plus piquant que le refus : j'en fus vivement frappé, & peu de jours après je sçus au juste quelle part les Officiers Protestans & moi avions dans son cœur, lorsque je lui entendis dire publiquement, qu'il venoit de chasser de son Conseil d'Avantigny le dernier des Huguenots, à qui il confieroit ses secrets & que cela le mettoit fort à son aise.

Dès-lors je songeai à quitter ce Prince ingrat ; & en attendant l'occasion de repasser en France, je m'at-

(14) Robert de Meun, Prince d'Épinoÿ, fils du Marquis de Richelieu, Chebourg.

1583.

Philippe
Marnix,
Sieur de
Sainte-Al-
degonde.

tachai au Prince d'Orange, dans lequel je trouvai tout ce qui manquoit à Monsieur. Je me souviens que peu de jours avant la trahison d'Anvers, étant chez ce Prince avec Sainte-Aldegonde, & un Ministre nommé Viliers; il nous dit en parlant de Monsieur, & des Catholiques qui le gouvernoient: „ces gens ont des desseins pernicieux, & pour eux & pour nous, où à mon avis, ils ne trouveront pas leur compte. Je vous prie, Monsieur, ajouta-t'il, en se tournant vers moi, de ne vous pas éloigner de mon logis: Il pensoit, & sa diligence achevant ce que sa prévoyance avoit commencé, Monsieur eut la double honte d'une (15) trahison manquée. Ayant fait assembler son armée dans la Plaine, il sortit d'Anvers un jour du mois de Février, sous prétexte d'en faire la

(15) On tentoit au même temps, par ordre de Monsieur, la même chose sur les principales Villes de Flandre: le projet réussit sur Dunkerque, Dixmude, & Denendermonde, & manqua sur Bruges, Ostende, Nieupoort, &c. *De Thou, liv. 77.* Monsieur le Duc de Montpensier & le Maréchal de Biron, firent inutilement tous leurs efforts pour détourner Monsieur de cette entreprise. *Matth. ibid.*

revûë, & ordonna à ses soldats de rentrer dans la Ville par les portes qu'il avoit à sa disposition, & de s'en rendre les maîtres à main armée. En effet tous ces soldats se jettèrent dans Anvers, comme dans une Ville emportée d'assaut, en criant, *tuë, tuë, Ville gagnée, vive la Messe* : mais le triomphe fut de courte durée. Le Prince d'Orange qui veilloit sur toutes les démarches de Monsieur, donna si bon ordre par-tout, ou plutôt fit si bien exécuter ceux qu'il y avoit mis de longue main, que les soldats de Monsieur furent repouffés, taillés en pièces, ou précipités presque tous ; car la frayeur s'étant mise parmi eux, ceux qui ne purent sortir par les portes, que la grande quantité de cadavres avoit bouchées, se jettèrent du haut des murailles.

J'étois monté à cheval sur les deux heures après midi, pour aller rejoindre Monsieur dans la campagne. Je n'étois pas encore sorti de la Ville, lorsque j'entendis les premiers cris des agresseurs, & que presque aussitôt après je rencontrai le Prince d'Orange, qui me dit, & à quelques Gentilshommes François de la Reli-

gion qui étoient avec moi, de nous retirer chez lui. Comme François, il n'y avoit que du danger à courir pour nous dans la Ville en ce moment, comme Huguenots, il n'y en avoit pas moins de la part de l'armée Françoisse, si elle fût demeurée en possession de la Ville. Nous suivîmes son conseil, & nous ne le revîmes qu'après qu'il eut rétabli parfaitement le calme dans la Ville. Tous les soins qu'il se donna pour appaiser les Flamands, & pour leur faire oublier une démarche si inexcusable, sont autant de preuves qu'il ne se porta qu'à regret, & à son corps défendant à une action qu'aucun François ne désapprouva. Il ne tint pas à lui que le parti Protestant en Flandre ne se raccommodât avec Monsieur : & pour nous, après avoir sçu que notre intention étoit de joindre ce Prince, il nous mit tous en état de le faire sans risque.

Nous le trouvâmes fort embarrassé dans les environs de Malines, dont les habitans en lâchant leurs écluses avoient fait un grand marais. Il y périt bien quatre ou cinq mille hommes de son armée, & autant de che-

vaux, de faim & de froid, dans une saison aussi rigoureuse. Monsieur ne laissa pas de demeurer encore cinq ou six mois en Flandre, depuis cette funeste entreprise ; mais son armée avoit été si considérablement diminuée, le reste étoit si délabré, les Villes étoient si bien sur leurs gardes, & pour comble de malheur le Prince de Parme revenoit si supérieur, que Monsieur fut enfin obligé de repasser en France, avec M. le Duc de Montpensier & le Maréchal de Biron, ne laissant de lui dans tous les Pays-Bas, que la mémoire d'un nom justement détesté. Malheur à tout Prince assez imprudent, pour ne pas pouvoir cacher sa haine contre ceux dont le service lui devient nécessaire. Mais disons tout d'un coup à l'avantage de la vertu, qu'elle est, tout bien considéré, ce qui assure de la manière la plus infallible, le succès aux grandes entreprises. La sagesse, l'équité, la bonne discipline, l'ordre, le courage, le bonheur, toutes choses que la vertu fait naître dans l'ordre qu'elles sont marquées ici ; voilà tout l'enchaînement des actions des hommes véritablement grands. La mar-

1583.

che de ceux qui se parent injustement de ce beau nom, n'offre au contraire que témérité & opiniâtreté, compagnes de l'aveugle ambition; qu'yvresse de leur puissance, vaine confiance en leurs talens, présomption de leur bonne fortune; tous effets de la flatterie, qui pour l'ordinaire ne subjugué si impérieusement personne que ces prétendus Héros, qui se croient nés pour subjugué tout le monde.

Claude
de Barlay-
mont Sieur
de Haute-
penne.

Je ne voulus pas quitter la Flandre sans voir les lieux qui avoient donné naissance à mes ancêtres. Je pris un passeport du Comte de Barlaymont. & je vins à la Bassée chez Madame de Mastin ma tante. Elle me reçut comme un neveu qu'elle avoit deshérité, parce qu'il ne croit ni en Dieu, ni en ses Saints, & qu'il n'adore que le Diable; c'est l'idée que le Pere Silvestre, Cordelier, grand Prédicateur & Directeur de cette Dame, avoit jugé à propos de lui donner de tout Protestant, & elle le croyoit sur sa parole. Elle me mena voir une Abbaye qu'elle avoit fondée; & en me montrant les tombeaux de quelques-uns de mes ayeux, qu'elle y avoit fait placer, elle prit de là occa-

tion de me parler de ma croyance. Si je fus surpris de lui entendre débiter les rêveries que le Pere Sylvestre lui avoit mises dans la tête, elle ne le fut pas moins lorsque pour la détromper je lui récitai le Symbole, & toutes les prières qui nous sont communes avec les Catholiques Romains. Les sentimens de la nature se réveillèrent dans l'esprit de cette Dame avec ceux de la raison : elle n'avoit manqué à mon égard que par sa grande simplicité. Elle m'embrassa les larmes aux yeux, & me promit que non-seulement elle m'affuroit tous ses biens, mais encore qu'elle me feroit rendre ceux du Vicomte de Gand. Elle parloit sincèrement : sans doute que le Pere Sylvestre trouva des raisons encore meilleures, pour détourner l'effet de ses bonnes intentions, car rien de tout ce qu'elle m'avoit promis ne s'exécuta.

J'avois surtout une envie particulière de voir la Ville de Béthune, Patrie & ancien domaine de mes ancêtres, qui y possédèrent long-temps des biens considérables. La trahison dont Monsieur avoit usé avec la Ville d'Anvers, tenoit en soupçon tou-

tes les autres Villes des Pays-Bas. On
 1583. ne me laissa entrer dans Béthune,
 qu'après que j'eus montré mon pas-
 seport, déclaré mon mon, & fait voir
 que je venois de chez Madame de
 Mastin : ce qui produisit un effet au-
 quel je ne m'attendois pas. Je pre-
 nois le chemin de l'hôtellerie où
 pend pour enseigne l'écu de la Mai-
 son de Béthune, lorsque je vis venir
 à moi un peloton de gens armés, qui
 me causa quelque appréhension. C'é-
 toit les Bourgeois de la Ville, qui
 pleins de respect pour le sang de leurs
 anciens Seigneurs, n'avoient pas plû-
 tôt sçu qui j'étois, qu'ils avoient
 jugé à propos de me faire tous les
 honneurs possibles, & qui m'appor-
 toient un présent en vin, en pâtisse-
 ries & en confitures. Je ne partis de
 cette Ville qu'après l'avoir visitée
 exactement, & avoir examiné avec
 un secret plaisir tous les Monumens
 publics & particuliers, qui conser-
 vent à la postérité la mémoire des
 bienfaits de mes peres pour cette Vil-
 le, & celle de sa reconnoissance.

La Flandre n'ayant plus rien qui
 m'arrêtât, je revins en France, pre-
 nant le droit chemin de Rosny, où

je ne fis presque que passer. Je me remis en marche pour la Guyenne, plein de joie de rejoindre après une si longue absence le Roy de Navarre. Ce Prince me reçut d'une manière qui ne me permit pas de douter qu'il ne fût sensible à mon retour. Il voulut que je lui contasse toutes mes aventures & celles de Monsieur. » Eh » bien ! me dit-il ensuite , n'est-ce » pas là l'accomplissement de tout » ce que je vous dis de ce Prince à » Coutras ? Mais le Vicomte de Tu- » renne que je dissuadai autant qu'il » me fut possible de le suivre, y a » encore plus mal fait ses affaires que » vous. «

 1583.

L'expédition de Monsieur dans les Pays-Bas avoit irrité l'Espagne, au point de lui faire songer à rechercher l'amitié du Roy de Navarre, & de lui offrir ses secours pour recommencer la guerre contre les Royalistes de France. Il en reçut la proposition à Hagemau, où il étoit allé voir la Comtesse de (16) Guiche : car il étoit alors dans le fort de sa passion pour

Dans l'É-
vêché d'Ai-
re, en Gas-
cogne.

(16) Diane Dan- | de Philibert, Com-
doins, Vicomtesse | de Grammont. Il
Louvigny, &c. Epou- | est marqué dans les
se & ensuite Veuve | Observations sur les

1583.

cette Dame. La défiance qu'avoit Henry de tout ce qui lui venoit d'Espagne, & sa haine naturelle pour cette Cour, l'empêchèrent d'y ajoûter foi. Je ne voudrois pas être caution de la sincérité des Espagnols, toutes les fois qu'ils firent faire à ce Prince des offres par Bernardin de Mandoce, le Chevalier Moreau & Calderon, en différens temps. Je crois pourtant qu'il y a eu des momens, où le Roy d'Espagne agit de bonne foi avec le Roy de Navarre; (17) & celui-ci pourroit être du

amours du Grand Alexandre, que cette Dame envoyoit à Henry IV. des levées de vingt-trois & vingt-quatre mille Gascons, qu'elle faisoit à ses dépens. On y voit aussi qu'elle eut un fils nommé Antonin, que ce Prince offrit de reconnoître pour sien, mais que ce jeune homme répondit, qu'il aimoit mieux être Gentilhomme que bâtard de Roy. *Journal du règne d'Henry III. pag. 270.*

(17) Ce qui porte à

le croire, c'est qu'à cette Lettre du Roy d'Espagne, présentée au Roy de Navarre par le Chevalier Moreau, ou le Commandeur Motée, comme l'appelle *Davila, liv. 11.* fut jointe une offre de cinquante mille écus par mois, faite par le même Chevalier au Vicomte de Chaux sur la frontière de Béarn, pour l'entretien de l'armée du Roy de Navarre, s'il vouloit faire la guerre à la France, *Mém. de la Ligue, tom. 5.*

nombre

nombre. Quoiqu'il en soit, le Roy de Navarre n'y répondit point, & ne s'en servit que pour convaincre le Roy & la Reine-Mere de la pureté de ses intentions. Il m'envoya à Paris les informer de cette démarche de l'Espagne.

1583.

On ne parloit presque plus au Roy. Ce Prince retiré à Vincennes, étoit inaccessible à tout autre qu'à ses Mignons, & aux Ministres de ses plaisirs. Je crus pouvoir trouver le moyen de l'aborder par la Reine de Navarre; car cette Princesse, dont l'humeur ne pouvoit sympathiser avec celle du Roy son mari, l'avoit encore quitté (18) pour retourner à la Cour de France. Mais Madame de Béthune m'apprit qu'elle n'étoit pas en meilleure intelligence avec la Reine sa mere, & le Roy son frere.

(18) Depuis ce temps-là ils vécutent toujours séparés l'un de l'autre, malgré les reproches que faisoit quelquefois Henri III. au Roi de Navarre sur ce sujet, & sur quelques autres dont parle L'Etoile. Un jour que ce dernier

avoit reçu quelques Lettres du Roy assez piquantes: » Le Roy, » dit-il, par toutes ses » Lettres me fait beau- » coup d'honneur: par » les premières, il » m'appelle C... & » par les dernières, » fils de P... »

1583.

J'eus recours à Madame de Sauves, qui me ménagea une audience de Catherine. La chose lui parut de conséquence; elle en parla au Roy, il y eut un commencement de négociation entamée: j'obtins même de la main de Sa Majesté une Lettre de créance pour le Roy de Navarre. Mais quel fond peut-on faire sur les résolutions d'une Cour, où il semble qu'on ne prît jamais le bon parti, qu'on ne s'en repentît aussi-tôt. La Reine-Mere jugea à propos de ne se servir de cette confiance du Roy de Navarre, que pour renouer plus étroitement avec l'Espagne, comme ce Prince le reconnut par les reproches, que lui fit faire le Roy d'Espagne d'avoir trahi son secret.

Une suite de ce raccommodement avec l'Espagne, fut que le Roy reçut si mal Monsieur à son retour de Flandre, que ce Prince se retira accablé de chagrin à Château-Thierry. Comme je me trouvois oisif chez moi, où je m'étois retiré après avoir vu échouer ma députation, un mouvement de curiosité me porta à aller voir Monsieur à Château-Thierry. Je crus que sa mauvaise fortune l'au-

roit peut-être rendu plus sage : elle l'avoit seulement rendu moins orgueilleux. Il me reçut avec tant de caresses, que jugeant qu'elles ne pouvoient venir que d'un fond d'intérêt, j'en conclus d'abord qu'il avoit encore en tête de grands desseins ; & je n'en doutai plus ; lorsque j'entendis les offres magnifiques que me fit, de la part de ce Prince, Aurilly qui m'avoit procuré l'honneur de lui baiser la main. Au travers des projets (19) dont Monsieur s'enyvroit, je découvris au fond de son cœur une mélancolie, & une amertume secrète qui le dévorait, & dont rien ne pouvoit le distraire : c'étoit le commencement de cette langueur, qui quelque temps après arrêta par

(19) Monsieur prenoit les titres de Fils de France, par la grace de Dieu, Duc de Lauthier, de Brabant, de Luxembourg, de Gueldres, d'Alençon, d'Anjou, de Touraine, de Berry, d'Evreux, & de Château-Thierry ; Comte de Flandre, de Hollande, de Zélande, de

Zulphen, du Maine, du Perche, de Mante, Meulan & Beaufort, Marquis du Saint Empire ; Seigneur de Frise & de Malines ; Défenseur de la liberté Belgique : il fut nommé Hercule au Baptême, & on changea ce nom en celui de François, à la Confirmation.

1583.

sa mort (20) ses projets ambitieux.

De retour à Paris, je reçus un ordre du Roy de Navarre de me rendre auprès de lui pour des affaires importantes. Il s'agissoit de déconcerter, s'il étoit possible, toutes les entreprises de la Ligue, dont cet habile Prince avoit d'abord faisi le grand objet. Il avoit besoin d'un homme de confiance à la Cour, qui en étudiat tous les mouvemens : c'étoit pour me charger de cet emploi qu'il m'avoit fait revenir. Il me communiqua ses réflexions ; me donna toutes les instructions dont j'avois besoin, & m'embrassant plusieurs fois lorsque j'allai prendre congé de lui, il me dit : » Mon ami, souvenez-vous » que la principale partie d'un grand » courage & d'un homme de bien, » c'est de se rendre inviolable en sa » parole, je ne manquerai jamais à » celle que je vous ai donnée. « Je

(20) Presqu'aucun Historien ne doute qu'il ne soit mort empoisonné ; le sang lui coula par tous les pores, comme s'il eût eu toutes les veines rompues. *De Thou*, liv. 78. » Ce fut, disent les Mémoires de Nevers, pour avoir couché avec la... qui lui fit sentir un bouquet empoisonné. « *Ibid.* p. 163. *Busbeq. Epist.* 33. 36.

n'eus point besoin de chercher de prétexte, qui autorisât ce second voyage que je faisois à Paris. La faveur où j'avois laissé mes deux (21) jeunes freres à la Cour y donnoit assez de vraisemblance. Ils commençoient à donner de la jalousie aux Mignons. Le Roy les mettoit déjà de ses parties de dévotion, c'étoit un pas pour arriver bien tôt à la plus grande familiarité. Cependant j'appris en arrivant qu'ils étoient disgraciés : Je n'en scus la raison que longtemps après, & elle est du nombre des choses (22) qu'il est bon de couvrir du silence. Cela ne m'empêcha pas de commencer ma nouvelle fonction à Paris & à la Cour : je donnois des avis exacts au Roy de Navarre de tout ce qui s'y passoit, afin que ce Prince pût prendre les mesures les

(21) Salomon & Philippe de Béthune. Le premier s'appelloit comme son aîné, le Baron de Rosny, & fut Gouverneur de Mante : le second a formé la branche des Comtes de Selles & de Charost. En s'attachant au parti & à la

personne du Roy, ils avoient tous deux abjuré la Religion Protestante, dans laquelle ils avoient été élevés.

(22) Ceux qui sont curieux de le scavoir, n'ont qu'à consulter le chapitre 7. de la Confession de Sancy.

174 MEMOIRES DE SULLY,
plus convenables à l'état de ses affaires.

1583.

Engagé dans ce nouveau genre de vie, qui m'obligeoit par la nature même des occupations dont j'étois chargé, à fréquenter la Cour, à me mêler dans les Compagnies les plus brillantes de la Ville, à prendre part à leurs plaisirs, à leurs amusemens, à leur oisiveté; dans la fleur & la force de mon âge; on entendra sans étonnement que je payai à l'Amour le tribut ordinaire. Je devins éperduëment amoureux de la fille du Président de Saint-Mesmin, une des plus belles personnes de France. Je me livrai d'abord à une passion, dont les commencemens sont si délicieux, & lorsque je voulus la combattre ensuite par la réflexion que cette alliance ne me convenoit point, je trouvai cette réflexion bien foible contre les égards qu'avoit pour moi toute cette Famille, contre l'amitié d'un pere respectable, & plus encore contre les charmes d'une maitresse qui méritoit d'être aimée. J'aurois eu bien de la peine à rompre seul cette chaîne. La-Fond (23) me proposa

(23) La-Fond étoit son Valet de Cham- | bre; il en sera encore parlé.

de faire diversion, de voir Mademoiselle de Courtenay, (24) dont il souhaitoit que je fisse la recherche, comme d'un parti qui me convenoit mieux à tous égards. Je la vis, & j'approuvai intérieurement ce choix; mais Mademoiselle de Saint-Mesmin détruisoit bien-tôt toutes ces sages réflexions.

Je vins un jour coucher à Nogent sur-Seine, ayant avec moi ce même La-Fond, & quelques autres personnes. Le hazard y avoit conduit singulièrement Mademoiselle de Saint-Mesmin, & Mademoiselle de Courtenay : ce que j'appris en mettant pied à terre dans l'Hôtellerie. La conjoncture étoit des plus délicates, & je jugeai qu'il n'y avoit pas moyen d'en sortir qu'en rompant pour toujours avec celle des deux Demoiselles, à laquelle je refuserois mes soins & ma première visite : il n'y a ni ménagement ni adresse qui puisse en pareil cas satisfaire deux femmes à la fois. La jeune sœur de la Saint-Mesmin descendit en ce moment, & me

(24) Anne de Courtenay, Seigneur de Bontin.
FranÇOIS de Courte-

1583.

trouva rêveur comme un homme qui cherche à accorder la raison avec l'amour. Elle s'en aperçut ; & mon embarras donnant un beau champ à la vivacité de son esprit, elle alloit m'entraîner aux pieds de sa sœur, lorsque La-Fond s'approchant de mon oreille : » Tournez à droite, » Monsieur, me dit-il, vous trouverez des biens, une extraction » Royale, & bien autant de beauté » lorsqu'elle sera en âge de perfection. « Ces deux mots lâchés à propos rappellèrent ma raison, & fixèrent mon irrésolution. Je convins que La-Fond me donnoit un bon conseil, & que la seule différence pour la beauté entre Mademoiselle de Courtenay & sa Rivale, étoit que l'une tenoit du côté des charmes, ce que l'autre ne faisoit que promettre dans un ou deux ans au plus tard. Je m'excusai d'aller voir Mademoiselle de Saint-Mesmin : ce qui m'attira de grands reproches mais je soutins l'affaut ; & de ce pas je me rendis à l'appartement de Mademoiselle de Courtenay, à qui l'on fit valoir ce sacrifice bien au-delà de son prix. Elle me sçut gré de la

préférence, je m'en applaudis moi-même, lorsque j'eus considéré plus attentivement ma nouvelle Maitresse, & que quelques visites de plus m'eurent fait connoître son caractère. Elle agréa mes soins, & peu de temps après cette aventure je l'épousai (25).

~~1583.~~
1583.

Ce qu'on doit de tendresse à une épouse aimable me retint chez moi à Rosny pendant cette année 1584 entière dans les occupations, les exercices & les divertissemens de la Campagne : autre genre de vie, qui ne m'étoit pas moins nouveau. Pour tous ceux à qui la vie de la Cour & celle de la guerre ont passé en habitude, la Campagne est ordinairement une occasion de dépenser doublement. Mais elle fournit bien des ressources à qui sçait qu'une bonne économie peut suppléer aux grandes richesses. Le goût des beaux chevaux que je n'avois cultivé que par le seul plaisir, trouva utilement sa place dans cette économie domestique. J'entretenois des Ecuyers qui alloient me chercher des chevaux dans les Pays

(25) Guy de Béthune, fils d'Alpin de Béthune, bisayeul de M. de Rosny, avoit aussi épousé une Françoise de Courtenay Bontin.

étrangers, où ils étoient à vil prix. Je les envoyois vendre en Gascogne à la Cour du Roy de Navarre, où je ne manquois pas d'en tirer de fort grosses sommes. Je me souviens d'avoir vendu entr'autres au Vicomte de Chartres, six cens écus, un cheval rouan, fleur de pêcher, qui ne m'en avoit coûté que quarante. La tapisserie des travaux d'Hercule qui pare la salle de Sully, me vient de M. de Nemours de La-Garnache, qui me paya en cette monnoie un fort beau cheval d'Espagne, que je lui avois vendu douze cens écus.

Sur la fin de l'année, (26) une Let-

(26) La Paix n'ayant été rompue que l'année suivante, les Mémoires de celle-ci, comme des précédentes, nous apprennent peu de choses du Roy de Navarre. Le-Grain rapporte l'avanture qui lui arriva avec le Capitaine Michau, qui avoit feint de quitter le service de l'Espagne, & de passer à celui de ce Prince pour trouver les moyens de le tuer en trahison.

» Un jour, dit-il,
 » chassant es Forêts
 » d'Ailas, il avise à
 » ses talons le Capi-
 » taine Michau, bien
 » monté, ayant une
 » couple de pistolets à
 » canon bandés &
 » amorcés, le Roy
 » seul, & mal assisté,
 » comme c'est l'ordi-
 » naire des Chasseurs
 » de s'écarter... Le
 » Roy le voyant ap-
 » procher, lui dit,
 » d'une façon hardie
 » & assurée: Capitaine

tre du Roy de Navarre me tira de cette vie oisive. Il me mandoit que le temps qu'il avoit prévu étoit arrivé, où il avoit besoin de ses serviteurs : que l'Etat & la Religion étoient menacés du dernier malheur, si l'on ne travailloit promptement à le détourner, & qu'il alloit avoir incessamment sur les bras une guerre des plus

» Michau, mets pied à terre, je veux essayer ton cheval, » s'il est si bon que tu dis. Le Capitaine Michau obéit, & met pied à terre. Le Roi monte sur son cheval, & prenant les deux pistolets : veux-tu, ce dit-il, tuer quelqu'un ? On m'a dit que tu veux me tuer ; mais je te puis maintenant tuer toi-même si je veux : & disant cela, tira les deux pistolets en l'air, lui commandant de le suivre. Le Capitaine s'étant fort excusé, prend congé deux jours après, & oncques depuis ne parut. »

Décade d'Henry le Grand. liv. 8. Busbécq.

qui résidoit alors à Paris, en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur Rodolphe III. nous assure encore dans ses Lettres, qu'un homme aposté (il ne marque pas par qui) empoisonna en ce temps-là le Roi de Navarre ; mais que ce Prince n'en souffrit aucun mal, soit par la force de son tempérament, soit par la foiblesse du poison : que ce même homme le manqua ensuite d'un coup de pistolet : & qu'ayant été pris & appliqué à la question, on connut par les démarches que fit Henry III. en cette occasion, qu'il n'avoit aucune part à cet assassinat. *Epist. 46.*

rudes. Je me disposai incontinent à aller trouver ce Prince, emportant avec moi, autant pour ses besoins que pour les miens, quarante-huit mille francs d'une vente de bois de haute futaye, que je fis à cette intention.

En effet c'est dans cette année, qu'éclatèrent les hardies entreprises de la Ligue (27) : & l'on ne

(27) La première de toutes les démarches qui donnèrent naissance à la Ligue, fut une association des Princes, Prélats & Gentilshommes de Picardie, assemblés à Péronne, pour se dispenser d'obéir à l'Edit de soixante-trois articles, rendu en 1576, en faveur des Protestans. Le Manifeste qui y fut dressé, servit comme de modèle à toutes les autres Provinces & même aux Etats de Blois, qui furent convoqués à la fin de cette même année; & dont les résolutions mirent Henri III. dans la nécessité de se déclarer

Chef de Catholiques contre les Huguenots, pour ne pas laisser prendre cette place au Duc de Guise. Dans le commencement, on ne parloit simplement que de maintenir la seule Religion Catholique dans le Royaume: mais on y mêla dans la suite la question de la succession à la Couronne, & on y fit entrer le Pape & le Roi d'Espagne. Voyez la Formule de ces associations dans le *Vol. cotté 8826. des Mss. de la Bibliot. du Roy*, p. 160. La Confédération de la Noblesse de Normandie, avec serment de conserver la Religion en

penſe point ſans frémir, qu'en moins de quatre ans il fonda ſur le Roy de Navarre dix Armées Royales, lorſque le danger qui menaçoit égale-

France, & la Couronne dans la Maifon de Valois ſe vait; *V. 8832. p. 5.* Tout ce Volume eſt encore rempli de Mémoires, concernant la Ligue, & les premiers Etats de Blois. Voyez outre cela le Traité de la Ligue avec le Roi d'Eſpagne, paſſé au Château de Joinville, & ſigné des Parties reſpectives, & pluſieurs autres pièces ſur le même ſujet, *Vol. 8866.* On trouve auſſi ces mêmes pièces en tout ou en partie, avec des circonſtances curieufes ſur ce ſujet, dans différens Auteurs, tels que *les Mémoires de Nevers, tom. I. Les Mémoires de la Ligue, tom. 1. Les Mémoires d'Etat de Villeroi, tom. 2. De Thou, liv. 63. & 81. D'Aub. tom. 2. liv. 3. chap. 3. Matth. tom. 1. liv. 7. & 8. Le Novenaire de Cayet, tom. 1.*

au commencement, & autres. Bien des perſonnes veulent que l'origine de la Ligue ſoit beaucoup plus ancienne, & qu'elle ait pris naiſſance dans le Concile de Trente par les ſoins du Cardinal de Lorraine l'Oncle; pendant que de ſon côté le Duc François de Guiſe en formoit auſſi le plan en France: mais que la mort de celui-ci en ſuspendit l'effet. On prétend encore, que D. Juan d'Autriche, paſſant par la France pour ſe rendre en Flandre, en concerta le projet avec le Duc de Guiſe: le Collège du Forteret a paſſé pour avoir été le berceau de la Ligue. C'étoit, dit-on, un Avocat nommé David, qui en porta les Mémoires à Rome, & ces Mémoires qu'on lit encore dans le pre-

1585.

ment les deux Rois, se fut tourné contre lui seul, pour la foiblesse d'Henry III. qui prit la loi de ses propres ennemis, & conduisit lui-même la

mier Tome des Mémoires de la Ligue, interceptés par les Huguenots, furent ce qui leur en donna la première certitude. Quelques personnes ont douté si cet Avocat, qui mourut en allant à Rome, ou selon d'autres, en en revenant, n'agissoit point auprès du Pape de son mouvement, & selon ses propres idées, ce qui n'a guère de vrai semblance. Pour Henry III. il mérite assurément tous les reproches que lui fait ici le Duc de Sully. Il avoit des preuves évidentes du dessein des ennemis de l'autorité Royale, lui qui en rompant l'Edit de Pacification de 1577, dit hautement ces paroles : « j'ai grand peur qu'en voulant perdre le Prêche, nous ne hazardions fort la Messe. » On assure que tous les secrets de

la Ligue lui avoient été découverts par un Gentilhomme nommé la Rochete, qui en étoit chargé, & qui se laissa prendre exprès, afin de pouvoir tout révéler sans risque. Enfin il est encore certain qu'en 1584 & 85, que le Duc de Guise commença à faire lever l'étendard au Parti; il étoit encore si foible, qu'il ne pouvoit compter au plus que sur quatre mille hommes d'Infanterie, & mille chevaux. Aussi Beauvais-Nangis (& c'est Nangis lui-même qui le dit dans ses Mémoires) lui demandant un jour ce qu'il prétendoit faire si le Roi venoit l'attaquer : « Me retirer lui répondit le Duc, au plus vite en Allemagne, en attendant une occasion plus favorable. »

main qui cherchoit à renverser son autorité.

1585.

Henry III. voyant que la Ligue arboroit publiquement l'étendard de la révolte, se réveilla un peu de la léthargie où il étoit plongé; & jugea à propos de faire partir le Duc de Joyeuse (28), pour l'opposer en Normandie au Duc d'Elbœuf qui y tenoit une armée, dont la Ligue s'étoit servie à extorquer le fameux Edit de Juillet (29), par lequel il étoit ordonné à tout Huguenot d'al-

Claude de Lorraine.

(28) Anne Duc de Joyeuse, l'aîné des sept fils de Guillaume de Joyeuse.

(29) Ce Traité est celui de Nemours, qui fut le triomphe de la Ligue & la honte d'Henry III. Henri IV. dit au Marquis de la Force, en présence de Matthieu qui le rapporte, *liv. 8.* qu'au moment qu'il apprit cette indigne foiblesse d'Henry III. sa moustache blanchit tout d'un coup du côté où il tenoit son visage appuyé sur sa main. Sixte V. lui-même en

parut indigné; & par la même Bulle du 5 septembre 1585, par laquelle il excommunia ceux qui donneroient du secours aux Huguenots; il excommunia aussi tous ceux qui entreprendroient contre le Roi & le Royaume. Il prévint dès-lors tous les malheurs qui alloient arriver à la France. Voyez ces articles de Nemours, & les démarches de la Ligue, soit en France, soit à Rome dans le 1. tom. des *Mém. de Nevets*, p. 61. & *suiv.*

ler à la Messe, ou de sortir du Royaume dans six mois. Joyeuse qui avoit mes deux freres dans son armée, passa par Rosny, & m'engagea sans peine à aller avec lui : en attaquant la Ligue on entroit dans les véritables intérêts du Roi de Navarre. Je lui fis la meilleure réception qu'il me fut possible : mais rien ne le charma tant que la beauté de mes chevaux. Lavardin prit aussi son chemin par Rosny, & alla loger à l'extrémité du Bourg Chicot (30) qui voulut don-

<p>(30) » Chicot étoit » un Gascon, brave, » riche, & bouffon : il » bleffa à la cuisse » Henri de Lorraine, » Comte de Chaligny, » (pendant le Siège » de Rouen) & l'ayant » fait prisonnier, se » présenta au Roi » Henri IV. en lui » disant, tien, voilà » ce que je te donne. » Le Comte fâché de » se voir pris par un » fou, lui donna du » pommeau de son » épée sur la tête, » il » mourut du coup. Il » disoit au Roi tout » ce qu'il vouloit, » sans que Sa Majesté</p>	<p>» le trouvat mauvais. » Quand le Duc de » Parme vint en Fran- » ce Chicot dit au Roi » devant tout le mon- » de : Monsieur mon » ami, je vois bien » que tout ce que tu » fais ne te servira de » rien, si tu ne te fais, » ou contrefais Catho- » lique. Une autre- » fois : de moi te tiens » tout assuré que tu » donnerois en un be- » soin les Papistes & » Huguenots aux pro- » tonotaires de Luci- » fer, & que tu fusses » paisible Roi de Fran- » ce ; aussi-bien dit- » on que vous autres.</p>
---	---

ner carrière à son humeur enjouée aux dépens de Lavardin, qu'il n'appelloit que *la folle*, lui envoya dire avec mystère que ce diable d'Huguenot, c'étoit moi dont il vouloit parler, avoit retenu prisonnier le *Sourdant* : autre furnom qu'il donnoit au Duc de Joyeuse. Lavardin sans songer que son entreprise eût été très-inutile, quand elle n'auroit pas été ridicule, s'arma promptement avec tous ses domestiques ; & vint faire une bravade devant ma maison, où les railleries de toute la compagnie ne lui furent pas épargnées.

On ne croira pas aisément ce que je vais dire. A peine étions-nous

» Rois n'avez de Re-
 » ligion qu'en appa-
 » rence. Je ne m'éba-
 » hîs pas, dit-il enco-
 » re à Sa Majesté, s'il
 » y a tant de gens qui
 » abbayent après être
 » Rois, le métier en
 » est bon : car en tra-
 » vaillant une heure
 » de jour, il y a
 » moyen de vivre le
 » reste de la semaine,
 » & se passer de ses
 » voisins ; mais pour
 » Dieu, Monsieur

» mon ami, gardez-
 » vous de tomber en-
 » tre les mains des Li-
 » gueurs, car vous
 » pourriez tomber en-
 » tre celles de tel, qui
 » vous pendroit com-
 » me une andouille,
 » & puis feroit écrire
 » sur votre potence : à
 » l'Ecu de France &
 » de Navarre, céans
 » bon logis, pour y
 » rester. « *Mém. pour
 l'Hist. de France, tom.*
 2. p. 72.

1585.

partis tous ensemble, qu'en arrivant à Verneuil le Duc de Joyeuse recevoit un paquet de la Cour, par lequel on lui fait sçavoir que le Roi a fait la paix avec la Ligue, & que son intention est qu'il mene contre le Roi de Navarre, l'armée qui n'étoit partie que depuis deux jours seulement pour le soutenir contre la Ligue (31). Joyeuse me l'apprit, en me disant : „ Hé bien, M. le Baron „ de Rosny, c'est à ce coup que j'au- „ rai vos beaux chevaux à bon mar- „ ché, car la guerre est déclarée con- „ tre ceux de la Religion : mais je „ m'affure que vous ne ferez pas „ si sot que d'aller trouver le Roi de

(21) Les Ligueurs | dans le Conseil l'occa-
 assemblés à Châlons | sion de réunir les Pays-
 y obligèrent le Roi, | Bas à la Couronne, en
 qui s'en excusa secrè- | renvoyant sans répon-
 tement au Roi de Na- | se les Députés de ces
 varre sur la nécessité. | Provinces, qui étoient
 Ce Prince & la Reine | venus offrir au Roi
 sa mere se laissèrent | cette Souveraineté,
 effrayer mal à propos | s'il vouloit faire mar-
 par les menaces de la | cher ses Troupes de ce
 Ligue, dont on leur | côté-là; & qui paroif-
 exagéra les forces, | soient souhaiter ar-
 quoi qu'il fût très-fa- | demment qu'il l'ac-
 cile de la détruire dans | ceptât. Voilà deux
 ces commencemens. | grandes fautes à la
 On manqua encore | fois. *De-Thom. liv. 81.*

» Navarre, & vous embarquer dans
 » un parti qui sera infailliblement
 » ruiné, & vous feroit perdre votre
 » belle terre de Rosny. « Le Duc de
 Joyeuse auroit pû parler encore long-
 temps sans que je l'eusse interrompu.
 Je connoissois assez la Cour, pour
 que rien dût me surprendre de sa
 part. Mais je pensois avec étonne-
 ment, par combien de traverses la
 fortune se plaisoit à faire passer le
 Roi de Navarre, avant qu'il arrivât
 à la grandeur qu'elle lui destinoit :
 car j'en étois toujours intérieurement
 persuadé, & les prédictions de La-
 Brosse ne me fortoient point de l'es-
 prit. Aussi toute ma réponse à Joyeu-
 se ne roula que la-dessus ; & après
 cela je le quittai brusquement. L'é-
 cart dut lui paroître un peu fort ; &
 j'ai sçu qu'il avoit dit à ceux qui
 étoient à côté de lui : » Voilà un
 » maître fou ! mais il pourroit bien
 » s'abuser avec son Sorcier. «

Je revins chez moi, d'où je repar-
 tis incontinent, après avoir pris quel-
 ques nouvelles mesures conformes au
 changement subit qui venoit d'arri-
 ver, & je passai promptement en
 Guyenne où étoit le Roi de Na-

1585.

varre. Je demeurai près de lui pendant quatre ou cinq mois, qu'il employa à se préparer contre l'orage. Il me mena à Montauban, où il tenoit de fréquentes conférences entre les Protestans, sur le parti qu'on devoit prendre dans cette conjoncture. Le malheur est que dans une occasion où il y alloit de tout pour les Réformés, ils n'entendoient pas assez leur véritable intérêt, pour se tenir du moins parfaitement unis, & pour concourir de bonne foi dans les mêmes vûës. Une partie des principaux Chefs songeoient dès ce temps-là, plutôt à leur aggrandissement particulier qu'à celui du Roi; sans faire réflexion que leur fortune tenoit si bien à la sienne, qu'il étoit impossible qu'ils réussissent, s'il échouoit. Chacun se bâtissoit à lui-même sa fortune hors du plan général. Dans une Conférence plus particulière qui fut tenuë à S. Paul de Lamiate, on donna audience à un Ministre Docteur, envoyé de l'Electeur Palatin, nommé Butrick, où parut avec plus d'éclat cette désunion des esprits. Le Vicomte de Turenne y donna les premières marques de cet esprit inquiet.

Dans l'E-
vêché de
Castres.

double & ambitieux , qui formoit son caractère. Il avoit projeté de concert avec ce Butrick , un nouveau systême (32) de Gouvernement , dans lequel ils avoient entraîné Messieurs de Constans , d'Aubigné , de Saint-Germain-de-Clan , de Brezolles , & autres. Ils vouloient faire de la France Calviniste une espèce d'Etat Républicain , sous la protection de l'Electeur Palatin , qui tiendrait en son nom cinq ou six Lieutenans dans les différentes Provinces.

En examinant ce Projet , on conviendra aisément que le Roi de Navarre étoit quitte de toute reconnoissance envers ces Messieurs ; puisque par ce plan on confondoit tous les Princes du Sang avec les Officiers du parti Religieux , & qu'on les ré-

(32) L'Historien qui nous a donné la vie du Duc de Bouillon , ne disconvient pas que ce ne fût là l'objet de ce Seigneur Calviniste. Il étoit très-habile politique , très-ambitieux , très-passionné pour la qualité de Chef des Calvinistes de France ,

& très-capable de remplir cette place : voilà tout ce qu'on peut dire, en adoucissant les termes un peu trop forts , dont M. de Sully se sert fréquemment dans ces Mémoires , lorsqu'il parle du Duc de Bouillon.

duisoit à la qualité de simples Lieutenans d'un petit Prince Etranger. Ce n'est pas là la seule fois que le Roi de Navarre a trouvé des ennemis secrets dans son Conseil, parmi ses créatures & ses serviteurs en apparence les plus zélés, parmi ses amis même & ses parens. Il faut s'attendre à tout de la part des hommes. Ils ne tiennent pour la plûpart à leurs devoirs, à la société, à la parenté, que par leurs espérances & leurs succès, non par les bienfaits, la bonne foi & la vertu. Mais comment ces habiles politiques prétendoient-ils maintenir l'union & la concorde dans leur prétenduë République? Eux qui lui donnoient tant de têtes, & de têtes aussi indépendantes les unes des autres, que peu soumises à un Protecteur trop foible pour se faire obéir. On apperçoit d'abord quel est leur objet : ils vouloient devenir chacun dans leur district autant de Souverains; & ils ne voyoient pas que par-là ils n'auroient fait que se livrer les uns les autres à la discrétion de la Ligue & de l'Espagne, qui les auroient détruits faci-

vement, en les attaquant séparément.

Ces menées des principaux Officiers du parti Réformé avec l'Etranger, qui se faisoient d'une manière assez cachée, n'empêchèrent pas heureusement que le meilleur parti ne prévalût dans les Assemblées. Le Duc de Montmorency (33) opina, que dans le danger présent tout le monde se tint uni, & se mit efficacement sur la défensive. J'insistai dans tous les Conseils sur la nécessité de reconnoître l'autorité d'un Chef unique, & de ne pas dissiper le pouvoir à force de le partager. Au sortir de l'un de ces Conseils, le Roi de Navarre me tira à quartier, & me dit :

» M. le Baron de Rosny, ce n'est
 » pas tout que de bien dire, il faut
 » encore mieux faire. N'êtes-vous
 » pas résolu que nous mourrions en-
 » semble ? Il n'est plus temps d'être
 » bon ménager : il faut que tous les
 » gens d'honneur & ceux qui ont de
 » la conscience, employent la moitié
 » de leurs biens pour sauver l'autre

(33) C'est Henry, Maréchal de Damville, devenu Duc de Montmorency.

1585. „ je m'assûre que vous ferez des pre-
 „ miers à m'assister : aussi je vous
 „ promets que si j'ai jamais bonne
 „ fortune, vous y participerez. Non,
 „ non, Sire, lui répondis - je, je
 „ ne veux point que nous mourrions
 „ ensemble, mais que nous vivions,
 „ & que nous cassions la tête à tous
 „ nos ennemis : mon bon ménage
 „ n'y nuira pas. J'ai encore pour
 „ cent mille francs de bois à ven-
 „ dre que j'employerai à cela; vous
 „ m'en donnerez un jour davantage
 „ lorsque vous ferez bien riche.
 „ Cela arrivera : j'ai eu un Précep-
 „ teur qui avoit le diable au corps,
 „ qui me l'a prédit. « Le Roi de Na-
 varre ne put s'empêcher de rire de
 cette faillie. „ Or bien, mon bon
 „ ami, me dit-il, en m'embrassant
 „ étroitement, retournez - vous - en
 „ chez vous, faites diligence, & me
 „ venez retrouver au plûtôt avec le
 „ plus de vos amis que vous pour-
 „ rez; & n'oubliez pas vos bois de
 „ haute-futaye. « Il me communiqua
 ensuite le dessein qu'il avoit d'ap-
 procher la guerre de Paris, ou du
 moins de la Loire : c'étoit en effet

Le seul moyen de réussir. Il m'apprit qu'il avoit pratiqué quelques intelligences dans Angers ; mais qu'il craignoit que le Prince de Condé par sa précipitation n'y mît plus d'obstacles que les Catholiques. La suite fera voir s'il pensoit juste. Il me promit de m'instruire de tout ce qui se passeroit , & me congédia après mille témoignages d'affection que je n'oublierai jamais.

1585.

J'arrivai à Bergerac presqu'au même moment qu'y arrivoient aussi le Cardinal de Lénoncourt , (34) MM. de Sillery & de Poigny, députés de la Cour vers le Roy de Navarre, pour lui faire une dernière représentation sur la nécessité de se soumettre aux volontés du Roy , & de changer de Religion (35). Poigny

(34) Philippe de Lénoncourt , Cardinal & Archevêque de Rheims, Nicolas Brulart , Marquis de Sillery , depuis Chancelier, Jean d'Angennes, Seigneur de Poigny.

(35) On lit dans les Mémoires de la Vie de J.A. De-Thou, liv. 3. une conversation

de Michel de Montaigne avec ce Président, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. » Comme ils s'entretenoient, dit l'Auteur, des causes des troubles, Montaigne lui dit (à ce Président) qu'il avoit servi de Médiateur entre le Roi de Navarre &

1585.

vint me trouver le lendemain ; & en m'exposant le sujet de sa commission, il me demanda ce que je pensois sur le but de son voyage. Je l'assurai qu'il

le Duc de Guise, lorsque ces deux Princes étoient à la Cour : Que ce dernier avoit fait toutes les avances par ses soins, ses services, & par ses affiduités, pour gagner l'amitié du Roi de Navarre ; mais qu'ayant reconnu qu'il le jouoit, & qu'après toutes ses démarches, n'ayant trouvé en lui qu'un ennemi implacable, il avoit eu recours à la guerre, comme à la dernière ressource, qui pût défendre l'honneur de sa Maison : que l'aigreur de ces deux esprits étoit le principe d'une guerre, qu'on voyoit aujourd'hui si allumée: que la mort seule de l'un ou de l'autre pouvoit la faire finir : que le Duc, ni ceux de sa Maison ne se croiroient jamais en sûreté, tant que le Roi de Navarre vivroit : que celui-ci de son côté étoit persuadé, qu'il ne pourroit faire valoir son droit à la succession à la Couronne pendant la vie du Duc. Pour la Religion, ajouta-t'il, dont tous les deux font parade, c'est un beau prétexte pour se faire suivre par ceux de son parti : mais la Religion ne les touche ni l'un ni l'autre : la crainte d'être abandonné des Protestans empêche seule le Roi de Navarre de rentrer dans la Religion de ses Peres ; & le Duc ne s'éloigneroit point de la confession d'Ausbourg, que son Oncle Charles Cardinal de Lorraine lui a fait goûter, s'il pouvoit la

prenoit une peine inutile, & qu'il falloit autre chose que des paroles auprès du Roy de Navarre, dans une occasion où la Religion, l'Etat & l'autorité Royale étoient en si grand danger. Il haussa les épaules, soupira de ma réponse, & au lieu de répliquer : » Je crois, me dit-il, qu'une » Messe est de difficile conquête en » cette Ville. « Je l'y conduisis moi-même avec les autres Députés, tâchant à leur persuader par cette liberté qu'on donnoit aux Catholiques dans une Ville dont les Réformés étoient les maîtres, que ceux-ci n'étoient pas les véritables ennemis du Roy.

Il arriva de cette Députaion ce que j'avois prédit aux Députés. Pour moi, je continuai mon voyage à Paris, où en arrivant je trouvai qu'on ne parloit que de ruiner de fond en comble le Roy de Navarre, & d'exterminer les Huguenots. Tout s'y passoit au gré de la Ligue, qui commandoit souverainement depuis la

» suivre sans préjudi-
» cier à ses intérêts :
» que c'étoient là les
» sentimens qu'il avoit

» reconnu dans ces
» Princes, lorsqu'il se
» mêloit de leurs af-
» faires. cc

1585. honteuse démarche du Roy ; & il falloit que tout ce qui restoit de bons François se cachassent pour gémir des malheurs ; que la foiblesse du Roy attireroit sur le Royaume. Ce fut vers ceux-là que je me tournai , & j'eus quelques conférences avec MM. de Rambouillet , (36) de Montbazon l'aîné , d'Aumont , de La-Rocheguion des-Arpentis , & quelques autres : ils me donnèrent assurance , que si une fois le Roy paroïssoit aux environs de la Loire , il verroit bien-tôt marcher à sa suite un nombre considérable de bons François. Je les affermis autant que je pus dans ces bonnes (37) résolutions ; & après avoir acheté des chevaux à Paris , je me hâtai d'amasser les sommes d'argent que j'avois promises au Roy.

J'appris par le bruit public ce qui venoit d'arriver à Angers. Pour

(46) Nicolas d'Angennes , Marquis de Rambouillet. Louis de Rohan , fait Duc de Montbazon en 1588. Jean d'Aumont , Maréchal de France. N... de Silly , Comte de la Rocheguion. Louis du Bois , Seigneur des-	Arpentis , Maître de la Garderobe du Roi , Gouverneur de Touraine. (37) Il est parlé dans <i>M. De-Thou</i> , liv. 82. de cette négociation de M. de Rosny auprès d'Henri III.
---	---

en être informé, il faut reprendre la chose d'un peu plus haut. Brissac qui étoit Gouverneur du Château de cette Ville, y avoit mis en son absence un Lieutenant, nommé le Capitaine Grec, & vingt soldats sur lesquels il comptoit. Deux de ces soldats qui avoient été de la Religion, se laissèrent gagner par le Roy de Navarre & le Prince de Condé, & n'attendirent que l'occasion favorable de lui livrer le Château, qui emportoit la reddition de la Ville. Lorsqu'on apprit à Angers que Henry III. s'unissoit avec le Roy de Navarre contre la Ligue, il se forma un troisième parti en faveur du premier, conduit par Du-Hallot (38) qui rechercha Rochemorte & Fresne; c'est ainsi que s'appelloient les deux soldats. La chose n'ayant pas demeuré long-temps en cette situation, les deux soldats pressés par le Prince de Condé, surprirent le Capitaine Grec, & le tuèrent avec quelques-uns de ses soldats: après quoi ils se saisirent du Château, sans que Du-Hallot, qui

1585.
Charles
de Cossé,
Comte de
Brissac.

(38) Michel Bour- | Rochemorte. Leon de
rouge Du - Hallot- | Fresne.
Louis Bouchereau de |

1585.

n'étoit point au fait du changement arrivé à la Cour, s'en mît en peine : au contraire il contint le peuple, en représentant que c'étoit par ordre du Roy que les deux foldats avoient agi, & il demeura dans son erreur jusqu'à ce que s'étant présenté pour entrer dans le Château, il éprouva lui-même la perfidie de Rochemorte & de Fresne ; sa méprise lui fit perdre (39) la vie sur une rouë. Jusques-là tout alloit bien pour le parti du Roy de Navarre & du Prince de Condé ; mais ils eurent aussi leurs revers. Rochemorte s'étant laissé attirer au-delà du pont par les Catholiques qui tenoient le Château investi, s'apperçoit qu'on ne cherche qu'à surprendre la Place, & à le prendre lui-même. Il veut rentrer. Dans ce tumulte, ceux du dedans ne songent qu'à lever promptement le pont. Rochemorte s'attache aux chaînes, qui lui échappent. Il tombe dans le fossé, où un Cerf qu'on y nourrissoit achève de le mettre en pièces. Il ne restoit plus que Fresne. Deux jours

(39) Le Roi craignoit si fort la Ligue, qu'il délayoua hautement l'entreprise de Du-Hallot.

après, comme il étoit endormi sur le parapet du mur, où il se croyoit fort en sûreté, un coup de carabine tiré de l'autre côté de la Rivière, c'est-à-dire, de plus de cinq cens pas, le renverse mort : après quoi les Catholiques chassent le reste des Huguenots de la Ville & du Château, avec la même facilité qu'ils s'en étoient emparés. Tout cela ne seroit point arrivé, si le Roy de Navarre avoit conduit seul l'entreprise ; parce qu'il n'auroit fait agir les deux conjurés, que lorsqu'il auroit été à portée de les appuyer avec toute son armée.

Cette entreprise si mal concertée produisit plus d'un mal. Le Prince de Condé étant occupé à assiéger Brouage, lorsqu'on lui vint annoncer que son parti avoit surpris Angers, il ne balança pas à quitter le siège, pour venir seconder ses Créatures, & étant arrivé trop tard, il manqua l'un & l'autre. Elle fut cause de plus que toutes les troupes Catholiques, qui étoient encore dispersées & dans l'inaction, se rassemblèrent aux environs d'Angers : ce qui acheva d'ôter tous les moyens de s'en

1585.

refaisir , précipita les actions de la Campagne , & mit le Prince de Condé lui-même , comme on le verra bien-tôt , dans un danger dont il n'échappa que par un infigne bonheur.

Après ce premier acte d'hostilité de la part des Réformés , je jugeai qu'on ne les ménageroit plus ; & je me trouvai dans un fort grand embarras. Si je voyois du risque en demeurant à Rosny , la campagne étant couverte de Royalistes ; je n'en trouvois pas moins à vouloir pénétrer jusqu'où étoit le Roy de Navarre. Je pris pourtant ce parti , persuadé qu'il n'avoit jamais eu plus besoin de secours que dans la conjoncture présente ; & que si je n'avois reçu aucunes nouvelles de sa part , comme il me l'avoit promis , la seule difficulté de les faire passer au travers d'une armée ennemie en étoit la cause. Messieurs de Mouy (40), de Feuquières , & de Morinville à qui je fis part de ma résolution , la trouvèrent trop hazardeuse , & refusèrent de s'embarquer avec moi. Je ne laissai pas de me mettre en chemin , avec

(40) Isaac Vaudré, Sieur de Mouy. N... de Pas de Feuquières.

dix Gentilshommes pour toute escorte, & mes domestiques, dont deux portoient dans un porte manteau chacun six mille écus en or. 1585.

Je vins coucher à Nonancourt, & la seconde journée à Châteaudun. Jusques-là il ne m'arriva aucune mauvaise rencontre, parce que, quoique tout fût plein de soldats Catholiques, on s'imagina par-tout que j'allois joindre aussi-bien qu'eux le gros de l'armée du Duc de Joyeuse, avec qui, me dit un soldat nommé la Mothepotain, il faisoit fort bon. Je délogeai de Châteaudun avant le jour craignant les éclaircissements, & je vins à Vendôme, où ne voulant pas être reconnu par Benehart (41), je fis passer Boilbreuil, l'un des Gentilshommes de ma suite, pour le maître de la troupe, & je montai avec les domestiques sur un des portemalles. On fit plusieurs questions au plus apparent de la compagnie : il répondit juste, & on nous laissa passer. Nous traversâmes toute la Ville, afin de venir loger dans le Fauxbourg le plus reculé. Benehart qui nous prit

Dans le Perche.

Dans le Pays Chartrain.

(41) Jacques de Gouverneur de Vendôme.
Mailly de Benehart,

1581.

pour des Catholiques, comme nous l'en assurons, nous envoya dire fort obligamment qu'il nous conseilloit de rentrer dans la Ville; parce que l'armée de M. le Prince qui avoit été repoussée devant Angers, étant dispersée par toute la campagne, & faisant des courses jusqu'aux portes de la Ville, cela rendoit le séjour du Fauxbourg dangereux. Nous aurions regardé comme un grand bonheur ce qu'il nous représentoit comme un malheur: Mais il falloit bien se donner de garde d'en rien témoigner. Le prétendu Maître de l'équipage feignant d'ajouter foi à cet avis, cria qu'on eût à recharger promptement les malles, & à rentrer dans la Ville: Ce fut à moi qui faisois le domestique à y mettre sous-main tant d'empêchement, que la nuit vint. Le tumulte causé par l'embarras de tous ceux qui délogoient, car tout le monde en avoit reçu l'ordre, servit à couvrir notre feinte. Nous fîmes à la fin comme les autres, mais après que nos chevaux se furent repus & délassés: la nuit étant à demi passée, nous remontâmes à cheval; mais au lieu de rentrer dans la Ville, nous enf-

lâmes une rue détournée que j'avois fait reconnoître, & qui nous mit dans la campagne, du côté où je croyois que pouvoit être l'armée du Prince de Condé.

 1581.

Le mal étoit que la feinte qui nous avoit si bien réüssi jusque-là, pouvoit causer notre perte, par l'impossibilité de connoître assez promptement de quel parti étoient ceux que nous rencontrerions : il y alloit de la vie pour une pareille méprise. Mais n'y ayant à cela aucun remède, nous continuâmes notre marche avec assez d'inquiétude, & nous crûmes que nous ne devions rien changer à notre réponse ordinaire. En effet, la première troupe que nous rencontrâmes fut la Compagnie des Chevaux-Legers de Flandre. Au *Qui vive*, nous répondîmes, *Vive le Roy*; & Falandre qui n'examina pas la chose plus à fond, nous conseilla de nous joindre à lui, dans la crainte de rencontrer la petite armée du Prince de Condé, qu'il nous assûra n'être pas éloignée, & dont nous pouvions, si nous ne le croyons pas, tirer de plus grandes lumières de deux ou trois Compagnies.

1585.

d'Argoulets (42) qui venoient, disoit-il, après lui. Ces dernières paroles nous fournirent un prétexte pour éluder son embarrassante civilité. Nous feignîmes d'avoir des raisons pour ne pas suivre la même route que lui, & d'attendre à prendre nos mesures sur la réponse que nous feroient les Argoulets. Intérieurement nous n'appréhendions pas moins cette autre rencontre, mais nous nous y disposâmes comptant sur le bonheur d'échapper encore à la faveur du déguisement. Nous ne manquâmes pas au *Qui vive*, que nous fit la première Compagnie qui se présenta, de répondre avec beaucoup d'assurance, *Vive le Roy*, persuadés que nous avions en tête ces Argoulets Royalistes qu'on nous avoit annoncés. Nous nous trouvâmes fort mal d'avoir raisonné si juste, Les Argoulets ayant apperçu de loin des troupes du Prince de Condé, s'é-

(42) Ainsi appellés | quebus furent deve-
des Arcs, dont ils fu- | nuës en usage, on les
rent d'abord armés ; | appella, Arquebusiers
ils servoient à pied & | à cheval, & ce der-
à cheval, comme font | nier nom est employé
aujourd'hui les Dra- | plus communément
gons. Lorsque les Ar- | dans ces Mémoires.

toient écartés du chemin & s'étoient jettés dans le bois ; au lieu d'eux , c'étoient quatre compagnies du Prince à qui nous avions affaire : ce que nous comprîmes sans peine voyant que toute la troupe fondoit sur nous , en nous couchant en joue , & nous crioit de nous rendre. Je distinguai fort bien en ce moment trois Capitaines de ma connoissance , dont il ne m'eût pas été difficile en toute autre situation de me faire reconnoître ; mais je fis réflexion que dans ces sortes de rencontres , la première parole , la premier mouvement que l'on fait pour s'expliquer , sont ordinairement pris pour un refus de se rendre , suivis d'une décharge à bout portant. Au lieu donc de me nommer & d'appeller ces Officiers , je fis la démonstration d'un homme qui se rend prisonnier : je descendis , laissai prendre mes chevaux & marchai à la suite , jusqu'à ce que je fusse proche de Messieurs de Clermont & de Saint-Gelais , que je surpris fort en les embrassant. Ils me firent rendre mon équipage , & jusqu'aux malles où étoit mon or.

 1585.

George de
Clermont
d'Amboise,
Marquis de
Galerande.

Le Prince de Condé suivoit de

1585.

Claude,
Duc de La-
Trémouil-
le.

près ces quatre Compagnies. Il ne pouvoit croire ce qu'il voyoit, tant il trouvoit mon entreprise hardie. Nous couchâmes dans cet endroit, après avoir soupé très-frugalement dans des écuelles de bois : & lorsque le moment de nous séparer fut arrivé, ce Prince qui étoit si mal accompagné, qu'il n'étoit nullement en état de tenir contre une armée Royale, ou même contre un détachement un peu fort, & dans un canton où on le cherchoit de toutes parts, voulut m'engager à le recevoir dans ma troupe comme un simple Gentilhomme. Il étoit trop connu; c'eût été le perdre & me perdre avec lui : je le priai de m'en dispenser. Je fis le même compliment au Duc de La-Trémouille, & je ne me chargeai que de Messieurs de Fors, Du-Plessis, de Vérac & d'Oradour. Le Prince de Condé resta extrêmement embarrassé, & trouvant encore plus de risque à demeurer au milieu de ses douze cens chevaux, qu'à marcher à petit bruit; il les partagea tous en pelotons, dont le plus considérable n'étoit que de vingt Cavaliers, leur fit prendre de petites routes détournées, & mar-

chant lui-même par de semblables chemins, il échappa lui douzième à la poursuite de ses ennemis, avec un bonheur dont on voit peu d'exemples.

 1585.

Le mien ne fut guère moins grand. Aux ruses dont je m'étois servi, j'en joignis une autre qui fit merveilles. Je pris le nom d'un de mes freres, après avoir coupé ma barbe & mes moustaches pour paroître plus jeune: ce qui ne me déguisoit pas si bien, que je n'entendisse dire à mes côtés par-tout où je passois, que je ressemblois parfaitement à mon frere le Huguenot. Pour éluder les questions qu'on pouvoit me faire, je prenois le ton d'un zélé Ligueur. Je répandois le bruit de la defaite de M. le Prince, & de la déroute des Protestans par le Duc de Joyeuse. Je vins de cette manière coucher à Château-Renaud. La grande difficulté étoit de passer la Loire: j'en serois venu difficilement à bout sans M. des Arpentis, qui me rendit en cette occasion un vrai service d'ami. M. de Montbazon m'en rendit un autre: il m'envoya, comme je mettois pied à terre à Montbazon, du vin & des

En Touraine.

1585.

poires de bon-chrétien; & je reçus tant d'autres bons traitemens de sa part, que quoique connu dans cet endroit, je cédaï à la prière qu'il me fit d'y séjourner trois jours : nous en avions besoin, nos chevaux commençant à être fatigués. La mort en enlevant peu de temps après M. de Montbazon (43) m'a privé des occasions de montrer ma gratitude à un homme dont tous les sentimens se portoient au bien de l'Etat.

Sur les
confins de
Poitou &
de Sainton-
ge.

A la faveur de mon nouveau déguisement, je traversai Châtelleraud & Poitiers. Je rencontrai à Ville-Fagnan un Régiment Suisse, qui se rendoit à l'armée du Maréchal de Matignon. Je tirai partie de cette rencontre : les Suisses prirent pour bon tout ce que je voulus leur dire, parce que j'eus soin de leur donner à déjeûner tous les matins; & à la fin je crois que j'aurois pu compter sur eux, même sous mon nom véritable. Je fis quatre journées de chemin avec ces Suisses, & ne m'en séparai que le plus tard que je pus. Je les avois à peine quittés, que je fus reconnu par Puiferret, au passage de

(43) Il fut tué à la journée d'Arques.

la Rivière à Saint-Marfaud. Il s'avança avec sa Compagnie jusque sur le bord de la Rivière : heureusement j'étois déjà sur l'autre bord ; & ayant de l'avance , je gagnai la maison de M. de Neufvy (44). A Marton je descendis à mon ordinaire dans le Fauxbourg , & aussi-tôt , je ne sçais par quel pressentiment , je rentrai dans la Ville. J'appris le lendemain que pendant la nuit on avoit fait sauter avec un pétard la porte de l'écurie où l'on croyoit qu'étoient mes chevaux. Je faisois sur cet accident mes réflexions , sans que cela m'empêchât de donner mes ordres du départ , lorsque je fus abordé par un inconnu , qui me dit : „ Monsieur , je „ ne veux point m'informer qui vous „ êtes ; mais si vous êtes Huguenot , „ & que vous partiez d'ici , vous êtes „ perdu : il y a une embuscade à cinq „ mille pas d'ici de cinquante Cava- „ liers bien armés , qui à mon avis „ vous attendent. “ Je remerciai cet

1585.
Village en
Saintonge.

En An-
goumois.

(44) Le cadet, qui s'appelloit Bertrand de Melet de Fayoles de Neufvy : car Magdelaine de Melet de Fayoles , Sieur de Neufvy , son aîné , étoit dans le parti de la Ligue.

1585.

homme de bonne volonté, sans paroître troublé de ce qu'il m'avoit dit. Je lui répondis froidement, que quoique je ne fusse point Huguenot, il me sembloit toujours dangereux de tomber dans une embuscade. Je rentrai dans mon Auberge, où prétextant qu'un de mes plus beaux chevaux avoit été encloué, je les fis défeller tous. Pour m'éclaircir de la vérité de ce que je venois d'entendre, je fis déguiser en Payfan Périgordin un de mes valets, qui imitoit parfaitement le jargon; & après l'avoir instruit de ce qu'il avoit à faire, je le fis avancer dans la campagne, du côté où l'on m'avoit dit qu'étoit postée l'embuscade.

Il rencontra ces cinquante Cavaliers à qui il apprit, en répondant aux questions qu'ils lui faisoient sur les nouvelles de la Ville, que mon départ étoit différé au lendemain. Il les suivit jusqu'à un Bourg à deux lieuës de là, où ils se retirèrent bien fâchés d'avoir manqué leur coup, & dans la résolution de se rendre le lendemain au même endroit; & il revint aussi-tôt sur ses pas me faire son rapport. Je pris ce moment pour par-

tir : j'arrivai après quelques autres petites aventures semblables chez M. de Longa, & de cet endroit à Bergerac, où étoit le Roy de Navarre. Ce Prince avec qui rien de tout ce qu'on faisoit pour lui n'étoit jamais perdu, me tint long-temps embrassé, & se montra sensible à tous les risques que mon attachement pour lui m'avoit fait essuyer. Il voulut sçavoir jusqu'aux moindres particularités de mon voyage, & principalement la rencontre que j'avois faite du Prince de Condé, & le pas glissant où je l'avois laissé.

Rien ne peut exprimer l'embarras où ce Prince se trouvoit alors; sans troupes, sans argent, sans secours, il voyoit marcher contre lui trois puissantes Armées. Celle du Duc de Maienne & de Joyeuse s'avançoient à grandes journées; & actuellement il avoit en tête celle du Maréchal de Matignon. Les quarante mille francs que j'avois apportés vinrent fort à propos pour ce Prince, qui n'en auroit pas pu trouver autant dans toute sa Cour. Nous marchâmes du côté de Castillon & de Montségur, que Matignon faisoit mine de

* Villes de
Gascogne,
dans l'Evê-
ché d'Aire.

1586.

vouloir assiéger. Il se rabattit tout d'un coup sur Castets, ce qui nous obligea à tourner de ce côté. Après une longue marche, & par un très-grand froid, car c'étoit au mois de Février, nous y arrivâmes assez à temps pour faire lever ce siège.

Mais lorsqu'on apprit que l'Armée du Duc de Maienne étoit proche, ce fut alors qu'on n'imagina plus de moyens de pouvoir résister à l'effort de deux Armées si supérieures; & l'épouvante fut extrême. On ne sçavoit de quel côté se tourner, ni quel parti prendre. L'un opinoit que le Prince se retirât dans le fond du Languedoc: l'autre, plus loin encore: un troisième vouloit qu'il passât en Angleterre, d'où après s'être assuré d'un puissant secours, il iroit se mettre à la tête de celui qu'on lui faisoit espérer d'Allemagne. Tous convenoient en un point, que le Prince devoit s'éloigner de la Guyenne. Je vis avec regret qu'un sentiment qui alloit mettre en France le parti Protestant sans remède, étoit prêt de prévaloir; & le Roy de Navarre m'ayant demandé le mien, je représentai: Que l'extrémité n'étoit

pas assez pressante , pour laisser les choses ainsi à l'abandon : qu'il seroit assez à temps d'en venir là , lorsqu'on auroit encore essayé de faire tête par-tout : ce qui ne me paroïsoit pas absolument impossible , en laissant par exemple le Vicomte de Turenne sur la défensive en Guyenne avec un petit corps de Troupes , tel qu'on pourroit le rassembler , tandis que le Duc de Montmorency faisant la même chose en Languedoc , & Lefdigiére en Dauphiné , le Roy se réservoit La - Rochelle & les environs à conserver , jusqu'à ce que les Troupes Etrangères , qui ne pouvoient tarder beaucoup à arriver , eussent mis des deux côtés un peu d'égalité. Le Roy de Navarre goûta cet avis , & déclara qu'il le suivroit : » Mais , ajouta-t'il ; le Duc de Maien- » ne n'est pas si mauvais garçon , » qu'il ne me permette de me pro- » mener encore quelque temps dans » la Guyenne. « Il donna donc quelques ordres avant que de s'acheminer vers La-Rochelle ; & fit en Béarn un voyage , que la conjoncture présente rendoit indispensable.

Il n'y fut que huit jours ; & pen-

1586.

dant cet intervalle les deux Armées Catholiques s'étant jointes, & ayant faisi tous les passages par lesquels on croyoit que le Roy de Navarre pouvoit se rendre en Poitou, il se vit sur le point de ne pouvoir sortir de Nérac. Dans cette fâcheuse conjoncture, ce Prince résolut de tout tenter pour s'assurer un passage (45).

Ville de la
Principauté
d'Albret.

Il partit de Nérac suivi de deux cens Chevaux, avec lesquels il marcha vers Castel-Geloux: mais au lieu d'aller jusques-là, il sépara toute sa troupe à moitié chemin, ne garda que ceux de nous qu'il trouva les mieux montés, & au nombre de vingt seulement, avec pareil nombre de ses Gardes; marqua à tout le reste

Ville de
Guyenne,
sur la Dor-
dogne.

Sainte-Foi pour rendez-vous: puis tournant tout court, il prit un chemin au milieu des bois & des bruyères, qu'il connoissoit pour y avoir été souvent à la chasse, & arriva à Caumont, où il dormit trois heures.

Autre Vil-
le de la
Guyenne.

Nous passâmes la rivière après soleil

(45) Voyez ce passage du Roi de Navarre, & toutes les expéditions militaires de part & d'autre dans d'Aubigné, tom. 3. Matthieu, tom. 1. liv. 18. Cayet, liv. 1. & autres Historiens.

couché, & marchâmes toute la nuit au travers des Quartiers ennemis, & jusques sur les fossés de Marmande: Après quoi faisant encore un détour par La - Sauvetat, nous arrivâmes deux heures avant le jour à Sainte-Foi, où se rendirent aussi par différens endroits tous les gens, qu'il avoit séparés en petits pelotons, sans la moindre perte, pas même du bagage. Le Duc de Maienne piqué de se voir ainsi trompé dans ses espérances, alla décharger sa colére sur Montignac-le-Comte, où le Capitaine Roux & le Sergent More firent une si belle défense contre toute cette Armée, qu'elle ne put les obliger à se rendre, qu'en leur accordant les conditions les plus honorables.

Ce Général trouva moins de résistance dans Sainte Bazeille. Le Gouverneur de cette petite Place étoit Despeuillès, de la Maison de Courtenay, & réputé très-brave homme: ce qui me fit naître l'envie de m'y enfermer avec lui, contre l'avis de plusieurs de mes parens & amis, qui sans doute le connoissoient mieux que moi. Le Roy de Navarre me refusa long-temps la permission que je lui demandois; en-

 1586.

Ville de
Périgord,
sur la Vé-
zère.

Ville du
Bazadois,
sur la Dor-
dogne.

1586.

fin vaincu par mon importunité , il me donna trente hommes , avec lesquels je me jettai dans Sainte-Bazeille. Je trouvai que la place étoit par elle-même fort mauvaise ; sans remparts ; n'ayant que des maisons de bouë , que le canon traversoit de part en part. Cependant on auroit pu y tenir du moins quelque temps : Mais la peur saisit Despeuilles ; il n'écouta aucun de nos avis ; & la tête lui tourna au point , qu'il alla se remettre lui-même entre les mains des ennemis , qui traitèrent la Ville comme ils jugèrent à propos. Le Roy de Navarre qui n'apprit d'abord cette nouvelle que fort confusément , s'en prit à nous tous. Lorsqu'il fut instruit de la vérité , toute sa colére se tourna contre Despeuilles. Ce qui le fâcha le plus , c'est que ce lâche Gouverneur s'étant présenté devant lui pour se disculper , avança fort imprudemment , que quand le Prince lui-même y auroit été , il n'auroit pas pu agir autrement. Le Roy de Navarre le fit mettre aux arrêts , d'où il sortit au bout de huit jours à notre sollicitation.

Le Roy de Navarre n'abandonna la campagne qu'à la dernière extrémité ,

mité, & après avoir disputé le terrain pied à pied: en se retirant il jeta ce qu'il lui restoit de monde dans Monfégur, Castillon & Sainte-Foi. Je lui prêtai encore six mille livres pour fortifier Mont-flanquin, où commandoit Béthune. Enfin craignant quelque événement fâcheux du côté de La-Rochelle, il laissa le Vicomte de Turenne avec quelques Troupes en Guyenne, & prit le chemin de cette Ville par Pons & Saint Jean d'Angely.

Il y avoit des momens où Henry III. indigné du personnage honteux que la Ligue lui faisoit jouer, auroit fort souhaité de trouver quelque moyen de s'en venger (46): Mais il eût voulu le faire sans rien risquer; & rejettoit toujours par ce motif la pensée qui lui vint plusieurs fois d'appeler le Roy de Navarre, & de s'unir avec lui. Les Députés des quatre Cantons Suisses Catholiques étant arrivés à Paris, pour traiter du secours qu'on avoit demandé quelque

 1586.

Sur la Dordogne.
Florestan
de Béthune

(46) C'est dans ces momens qu'il disoit, comme le rapporte L'Etoile: *De inimicis meis vindicabo inimicos meos*; voulant parler des Ligueurs & des Huguenots.

1586.

temps auparavant à cette République, le Roy qui se trouva dans un moment de dépit contre la Ligue, jugea à propos d'y faire servir ces Suisses; lesquels avec les Troupes dont il pouvoit particulièrement disposer, & celles qui dépendoient du Roy de Navarre, auroient fait un Corps capable de mettre la Ligue à la raison. Il écrivit au Roy de Navarre, pour lui faire sçavoir ses nouveaux desseins, & lui demander un homme de confiance avec lequel il pût conférer sur toute cette affaire, & en particulier sur l'emploi qu'on feroit de ces Suisses. Un passe-port en blanc étoit joint à la Lettre, le Roy le remplit de mon nom & me fit partir sans différer.

J'arrivai à Saint-Maur où étoit pour lors la Cour, & j'allai descendre chez Villeroy, avec lequel je dînai & passai le reste de la journée. Le lendemain il me présenta au Roi. Je me souviendrai toujours de l'attitude & de l'attirail bizarre où je trouvai ce Prince dans son cabinet. Il avoit l'épée au côté, une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, un panier plein de petits

chiens pendu à son cou par un large ruban, & il se tenoit si immobile qu'en nous parlant il ne remua ni tête, ni pieds, ni mains Il commença par laisser évaporer toute sa bile contre la Ligue, dont il me fit juger à son emportement qu'il avoit reçu quelque nouvel affront; & traita de son union avec le Roy de Navarre, comme d'une chose dont il sentoit toute l'utilité: mais un reste de crainte lui faisoit toujours ajoûter, qu'il la regardoit comme impossible, tant que le Roy de Navarre persisteroit à ne vouloir point changer de Religion. Je pris la parole, & je répondis au Roy, Qu'inutilement on proposeroit cet expédient au Roy de Navarre; parce qu'en le suivant il agiroit contre sa conscience: mais que quand il seroit capable de le faire, cela ne produiroit pas ce que Sa Majesté en espéroit, parce que le mobile qui remuoit la Ligue n'étoit ni l'amour du bien public, ni celui de la Religion: qu'il arriveroit donc que par cette action précipitée le Roy de Navarre perdrait tous les secours qu'il pouvoit espérer des Réformés, sans que pour cela il détachât un seul

1586.

homme de la Ligue : Qu'au contraire tant de foiblesse ne feroit qu'accroître l'orgueil de leurs ennemis communs. Le Roy repliqua, & je persistai toujours à soutenir que le Roy de Navarre, en embrassant le moyen proposé, ne lui apporteroit que sa seule personne : au lieu qu'en lui tendant les bras dans l'état où il étoit, & sans exiger le sacrifice de sa religion, on fortifioit le parti du Roy d'un Corps puissant dans l'Etat. Je parlai dans les mêmes termes à la Reine-Mere, & je sentis que l'un & l'autre demeureroient d'accord de la force de mes raisons, mais que la crainte du changement que pouvoit produire leur union avec un Prince de la Religion, étoit tout ce qui les retenoit. Je ne désespérai pas de les amener jusqu'à frapper ce grand coup ; & par la manière non seulement gracieuse, mais encore franche & ouverte, dont Leurs Majestés agirent avec moi, j'eus lieu de me flater d'y réussir.

Je les laissai dans ces bonnes dispositions, pour aller conférer à Paris avec les députés Suisses. Je n'eus pas tant de peine à les amener à mon but ; il ne m'en coûta qu'un peu de

dépense en bonne chère, & sur-tout en vin : moyennant quoy ils promirent sans restriction un secours de vingt mille Suisses, dont quatre mille seulement resteroient en Dauphiné, & les seize autres mille seroient employés pour le service & au gré des deux Rois. Le Roy me confirma encore par MM. de Lénoncourt, de Poigny & Brulart, qu'il n'avoit point changé de sentiment, & qu'il desiroit passionnément l'union. Le Roy de Navarre ne la souhaitoit pas moins fortement. Dans les dépêches que je recevois de lui presque tous les jours, il m'exhortoit à mettre tout en œuvre pour la faire réussir, & même à sacrifier pour cela quelque chose de son intérêt.

De retour à Saint-Maur, & après avoir rendu compte au Roy de mon voyage, je mis sur le tapis la question de l'emploi qu'on devoit faire des seize mille Suisses, & de la route qu'on leur feroit tenir. Le Roy demanda qu'il pût les faire passer dans les environs de Paris, & même s'en servir s'il en avoit besoin contre la Ligue. Je sentis l'inconvénient qui pouvoit naître de cet arrangement;

1586.

& je ne me relâchai sur cet article, qu'après en avoir reçu un commandement exprès du Roy de Navarre, qui ne jugea pas que pour si peu on dût manquer l'accommodement. On verra bientôt si cette article étoit aussi frivole qu'on l'imaginoit, & ce qui arriva de cette mauvaise complaisance.

Claude-Antoine de Vienne, Sieur de Clairvant.

Le Traité ayant été fait entre les deux Rois sous les conditions qu'on vient de voir, je ne songeai plus qu'à quitter la Cour. Je laissai seulement Marfillière à Paris, sous ombre de poursuivre la négociation entamée : mais il ne m'avoit suivi que pour passer en Allemagne à la première occasion favorable, par le moyen de MM. de Clairvant & de Guitry, afin d'y faciliter l'envoi d'un corps de troupes Allemandes, que les Protestans de ces Pays avoient promis au Roy de Navarre. Marfillière exécuta heureusement ce dessein : Pour moi, après avoir demeuré huit jours seulement à Rosny avec mon épouse, je rejoignis le Roy de Navarre, très-satisfait du succès de ma commission.

Ce Prince ne put se résoudre à de-

meurer resserré & inutile dans La-Rochelle. Il fit tant, qu'il obtint des Rochellois douze cens Fantassins, deux cens Chevaux & trois Canons, qu'il donna au Duc de La-Trémouille pour aller prendre Talmont, qu'il ne pouvoit souffrir entre les mains des Ennemis. Je suivis le Duc de La-Trémouille, avec Mignonville, Fouquerolles, Bois-Du-Lys & quelques Officiers; & on me remit le soin de l'Artillerie. Nous faismes d'emblée le Bourg qui est sans fortifications, & nous attaquâmes aussi-tôt le Château. Les murs en étoient assez bons, mais sans nuls ouvrages extérieurs. Maronière qui en étoit Gouverneur quoiqu'il ne s'attendît pas à être attaqué, comptoit sur un prompt secours, que Malicorne s'étoit engagé à lui amener, ce qui nous déterminâ à presser vivement la Place. Le trajet de Talmont à La-Rochelle par mer n'est que de six heures de chemin, je m'embarquai pour aller chercher de la poudre, dont je n'avois pas une assez grande provision, & pour avertir le Roy de Navarre que nous réussirions difficilement avec le peu de monde que nous avons. Ce Prince

1586

Ville du
Bas-Poitou.

1586.

leva promptement aux environs de La-Rochelle deux mille hommes, qu'il mit sur trois Vaisseaux. Nous nous vîmes pendant deux jours en danger de périr : enfin nous arrivâmes à Talmont : les trois Vaisseaux y mouillèrent l'un après l'autre : & les Assiégés apprenant que le Roy de Navarre conduisoit l'attaque en personne, se rendirent entre ses mains.

C'étoit faute d'argent que Malicorne n'avoit point amené de secours au Gouverneur de Talmont. Le Roy de Navarre se voyant délivré de cette crainte, mena ses troupes attaquer Chizay, Fayolle qui y commandoit, se défendit parfaitement, & ne laissa pas inutile une Coulevrine, qui étoit la seule Pièce d'Artillerie qu'il eût dans sa Place ; il ne se rendit qu'après qu'il se vit manquer de tout. Je remarque comme une chose singulière, que Madame ayant envoyé son Maître d'Hôtel porter un billet au Roy son frere ; un boulet de cette Coulevrine entra dans le Corps du cheval par le fondement, & ressortit par le poitrail, sans renverser le cheval, qui demeura debout plus d'un demi quart d'heure.

Dans le Haut Poutou, sur la-Boutonne.

Un autre coup d'Arquebuse causa un malheur bien plus grand. Un Gentilhomme chargé verbalement d'affaires importantes, s'étant approché du Roy de Navarre, à peine avoit-il prononcé qu'il venoit d'Heydelberg de la part de MM. de Clairvant & de Guitry, que sans lui laisser le temps d'en dire d'avantage, une balle lui donna dans la tête, & le renversa mort aux pieds de ce Prince. Cet Officier venoit l'avertir que les Reîtres & les autres Troupes Protestantes d'Allemagne étoient prêtes à entrer en France, & lui demander par quel endroit il jugeoit à propos qu'on les fit marcher. Les uns vouloient qu'on les fit entrer par la Lorraine, où la Ligue avoit le plus de pouvoir: les autres souûtenoient qu'il falloit qu'il prissent leur route par le Bourbonnois, de là par le Berri & le Poitou, en côtoyant la Loire: Messieurs de Montmorency & de Châtillon opinoient pour les engager en Languedoc & le long du Rhône. On n'a jamais vu un si grand partage de sentimens: Et le malheur voulut que le plus mauvais de tous l'emportât, c'est-à-dire, l'avis de les

1586.

François
de Coligny,
fils de l'A-
miral.

1586.

faire entrer dans la Beauce, sans doute parce que le Roy de France ne vouloit pas les éloigner de lui, afin de pouvoir s'en servir au besoin contre la Ligue, ou du moins pour lui donner de l'ombrage. Le Roy de Navarre ne l'auroit apparemment pas souffert, mais l'accident qu'on vient de voir fit qu'il ne fut pas même instruit de toutes ces contestations.

Autres
Villes du
Haut-Poi-
tou.

Ce Prince prit avec le même bonheur Sanzay, ensuite Saint-Maixant. Le bruit de cinq ou six Canons, dont l'usage avoit été fort rare jusque-là dans les sièges produisit cet effet. Il profita de sa bonne fortune, & lorsqu'il se vit renforcé de deux cens chevaux, & de quinze cens hommes que lui amenèrent le Prince de Condé & (47) La Rochefoucault, qu'il venoit de faire Colonel Général de son Infanterie; il crut pouvoir entreprendre le Siège de Fontenai, la seconde place de Poitou, quoiqu'il n'ignorât pas qu'il y avoit dans cette Place un brave Gouverneur avec une

Fontenai
le-Comte
Capitale du
Bas-Poitou.

(47) François de la Rochefoucault, Prince de Marillac, fils de celui qui avoit été tué à la Saint Barthelemi; il fut tué en 1591,

forte garnison, Ce Gouverneur nommé La-Roussière voulut défendre non seulement la Ville, mais encore le Fauxbourg Des-Loges, plus grand & plus riche que la Ville même, & revêtu par dehors d'un large fossé, auquel il joignit de fortes Barricades, qui fermoient l'entrée de ce Fauxbourg. Le Roy de Navarre fit attaquer la tête du Fauxbourg, dans une nuit fort noire, par La-Rochefoucault à la tête de quarante Gentils-hommes. Je me joignis avec MM. de Dangeau, de Vaubrot, d'Avantigny, de Challandean, de Feuquières, de Brasseuses, Le-Chêne & deux ou trois autres; & nous nous attachâmes à un côté des barricades, pour les renverser ou pour les franchir, la pique à la main & les pistolets à la ceinture. Nous fûmes repoussés trois fois Vaubrot, Avantigny, & moi; nous entraîâmes sur nous en retombant cinq ou six barriques pleines de fumier, sous lesquelles nous pensâmes demeurer engagés; mais ceux qui étoient à côté de nous ayant forcé en ce moment leurs barricades, nous nous relevâmes à la faveur de cet effort, & les ennemis nous voyant

 1586.

1586.

les maîtres de la Barricade ne songèrent plus qu'à se retirer, après y avoir mis le feu, de peur qu'en les poursuivant de trop près nous n'entraissions péle-mêle avec eux dans la Ville.

Nous nous logeâmes tous dans les plus belles maisons du Fauxbourg, où nous trouvâmes en même temps la commodité & l'Abondance. La seule incommodité que nous recevions venoit de la Mousqueterie de la Place, qui de dessus la terrasse de la grande porte enfiloit toute la ruë, & rendoit l'entrée de la maison du Roy & des nôtres fort périlleuse: Avec cela les batteries des Remparts dominant sur les avenues de ce Fauxbourg, rien ne pouvoit y entrer qu'en essuyant de continuelles décharges. Un jour que je traversois la ruë pour entrer de ma maison dans celle du Roy, qui étoit la plus belle de tout le Fauxbourg, une balle vint s'aplatir contre mon casque, dans le moment que Liberge mon Valet de chambre venoit pour me l'attacher. Je fis aussi-tôt tendre une corde dans le travers de la ruë, & par le moyen de draps que j'y attachai, je dérobaï du moins aux Assiégés la vûe des allans

& venans. Ensuite on s'appliqua sans relâche à la tranchée & à la fappe. Le Roy de Navarre s'y donna des peines incroyables ; & conduisit lui-même les Mineurs , dès qu'une fois il eut pris toutes les précautions contre les secours qui pouvoient arriver du dehors. Les ponts , les passages & toutes les routes qui conduisoient à la Ville , furent exactement gardés & très-avant dans la campagne. Une nuit que j'étois de garde avec vingt Cavaliers à un gué de la Rivière , j'entendis au loin un bruit de chevaux & de ferremens , qui ne me laissa point douter que je ne dusse bientôt être attaqué. Ce bruit cessa quelques instans , puis recommença avec plus de force , & se fit entendre si proche que je me mis sur la défensive. Je laissois approcher la troupe afin de tirer à bout portant ; mais prêt à faire ma décharge , je m'apperçus que ce qui m'avoit donné une alarme si chaude , n'étoit qu'une harde de chevaux & de juments , qui erroient dans toute cette Plaine , & venoient chercher l'eau de la rivière. Je fus le premier à rire de cette aventure , mais intérieurement je me scus fort bon gré d'avoir or-

230 MEMOIRES DE SULLY,
donné à celui que j'envoyois chercher du secours, de ne partir qu'après que le combat seroit engagé.

Mon principal emploi à ce Siège fut de conduire l'Artillerie. La sappe se trouva enfin poussée si avant, qu'on pouvoit entendre de dedans le logemens des Mineurs, la voix des soldats qui gardoient les parapets : & ce fut le Roy de Navarre qui s'en apperçut le premier. Il parla & se fit connoître aux Assiégés, qui demeurèrent si surpris quand il se fut nommé à eux du fond de ces souterrains, qu'ils demandèrent à capituler. Les propositions ne s'en firent point autrement que par cette étrange voix ; les Articles en furent dressés, ou plutôt dictés par le Roy de Navarre : la sûreté de sa parole étoit si connue des Assiégés qu'ils ne voulurent point d'écrit. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir : Le Roy de Navarre charmé de la noblesse de ce procédé, accorda tous les honneurs à la Garnison, & préserva la Ville du pillage. Une femme de la Ville, qui avoit fait tuer un porc gras le jour que la Capitulation fut faite, apprenant que la Garnison s'étoit rendue, imagina un plaisant stra-

ragème pour dérober sa proie à l'avidité du soldat. Elle fit cacher son mari, & enveloppant dans des linceuls l'animal mort, à l'aide de quelques amies, elle le mit dans une bierre, & attira par ses cris tous les voisins. L'appareil lugubre d'un cercueil les instruisit du sujet qu'avoit la prétendue veuve de se lamenter de la sorte. Les Prêtres y furent trompés comme les autres : il en vint un qui conduisit le convoi au travers des Fauxbourgs dans un Cimetière hors la Ville, avec la permission du Roy de Navarre. Les Cérémonies achevées & la nuit venue, des gens apostés par cette femme vinrent déterrer le mort, & se disposoient à le reporter dans la Ville ; mais ils furent aperçus par quelques soldats qui entreprirent de les chasser, & ayant découvert la vérité, se saisirent de la proie. On juge bien qu'ils ne gardèrent pas le secret : ce n'en étoit plus un dans la Ville ; un Prêtre à qui cette femme, pressée par les remords de sa conscience, s'en étoit ouverte, avoit déjà répandu par-tout cette aventure.

Le Roy de Navarre laissant le Sieur

1586.

Charles
Echalard,
Sieur de La-
Boulaye.

Autres
Places dans
le Bas Poi-
tou.

de La-Boulaye Gouverneur dans cette Place, alla se saisir de l'Abbaye de Maillezais, dont il trouva la situation si avantageuse, qu'il fit le dessein d'en former une place régulière: il m'en fit tirer le plan, & la donna à garder à Davailles parent de La-Boulaye. Ses troupes se saisirent encore de Mauleon; ensuite du Château de La-Garnache, d'où M. de Genevois (48) chassa sa propre mere: Elle se retira à Beauvois, petite Ville sur la côte de la Mer, où son fils la poursuivit encore; mais pour cette fois il tomba lui-même entre ses mains, & elle le fit à son tour prisonnier de guerre.

Je ne me trouvai point à ces Sié-

(48) D'Aubigné explique mieux ceci, tom. 3. liv. 1. chap. 19. » La Dame de La Garnache, dit-il, » sœur du Duc de Rohan, tenoit la Ville de La-Garnache, & le Château de Beauvois sur mer en neutralité. Son fils nommé le Prince de Genevois, pour sa prétention du mariage de sa mere avec	» le Duc de Nemours, » s'étant saisi de La-Garnache, par l'Intelligence des domestiques ... entreprit aussi sur Beauvois... mais il se trouva prisonnier de sa mere. La cadence de tout cela fut que le Roy de Navarre se mélant de sa liberté, l'obtint, & par même moyen en la place, » &c. cc.
---	---

ges. Les tristes nouvelles que je reçus de Rosny m'obligèrent à y faire un voyage. J'avois obtenu pendant mon séjour à Saint-Maur une sauvegarde pour mon Château & mes biens de Rosny , & tous les passe-ports nécessaires pour m'y rendre toutes les fois que je le jugerois à propos : ce qui me tranquilissoit par rapport à mon Epouse , dans un tems où toutes les violences étoient autorisées contre les Protestans. J'appris que ce Bourg venoit d'être presque totalement depeuplé par la peste. Ma Femme y avoit perdu la plus grande partie de ses Domestiques ; & la peur l'avoit fait enfuir dans la forêt voisine , où elle avoit passé deux jours & deux nuits dans son carosse. Elle étoit alors réfugiée dans le Château de Huets appartenant à Madame de Champagnac ma Tante , qui n'en est pas fort éloigné. La joie qu'elle ressentit de me sçavoir si proche d'elle , céda à la frayeur du danger que je courrois , en venant me mêler avec des pestiférés , & elle crut m'obliger à m'en retourner , en faisant fermer sur moi les portes du Château. Elle avoit trop besoin de secours & de consolation ,

1586.

pour être abandonnée en cet état. J'entrai malgré sa résistance ; & je demeurai un mois dans cette maison , n'ayant avec moi que deux Gentilshommes & deux Domestiques , & respirant en liberté l'air de la campagne ; par ce que le bruit de la peste écarta de chez moi , tous les importuns. Je ne passai pas ce temps inutilement pour le Roy de Navarre. Je pressai le payement de vingt-quatre mille livres que mes Marchands de bois me devoient encore. La persécution qui étoit ouverte contre tous les Religionnaires , me mettoit à leur merci ; & dans la crainte qu'ils ne fissent confisquer cet argent avec tous mes biens au profit de la Ligue , je fus obligé de me contenter de dix mille livres. /

Lorsque la contagion eut cessé , je ramenai mon Epouse à Rosny , après avoir pris les précautions nécessaires pour purifier la maison ; & je la quittai , sur le bruit que le Duc de Joyeuse , dont la démarche avoit été lente jusques-là , & les opérations peu considérables , s'avançoit à grandes journées pour chasser le Roy de Navarre du Poitou. Ce Prince venoit de man-

quer Niort & Parthenai, & dans l'impuissance où il se voyoit de conserver toutes ses Places contre des forces si supérieures, il en fit démanteler & raser la plus grande partie; & ne conserva que Fontenai, Falmont, Maillezais & saint Maixant, en se retirant dans La-Rochelle, où je trouvai qu'il étoit rentré.

 1586

Toutes ces Places sont en Poitou.

Le Traité d'alliance entre les deux Rois, dont il a été fait mention plus haut, sembloit promettre toute autre chose; & l'on est sans doute impatient d'en apprendre le succès. Il n'en étoit déjà plus question; un moment avoit tout renversé. Le procédé de la Cour a certainement quelque chose de bien singulier. Ce seroit un mystère absolument incompréhensible, si l'on ne sçavoit dans quelles variations est capable de se jeter un Prince livré à l'irrésolution, à la timidité & à la paresse. En matière d'Etat rien n'est pire que cet esprit d'indécision. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, tout abandonner ni tout refuser au hazard; mais après avoir choisi un but par des réflexions sages & froides, il faut que toutes les démarches qu'on

fait tendent à y aparvenir. On ne sçau-
roit encore trop acheter , ni trop
presser une Paix nécessaire : mais ce
qu'il faut éviter le plus soigneuse-
ment dans les circonstances criti-
ques , c'est de tenir les esprits du
peuple en suspens entre la paix &
la guerre. Ce n'étoit pas par de tel-
les Maximes que se conduisoit le
Conseil de Catherine. Si l'on y pre-
noit un parti, ce n'étoit que pour le
moment & jamais pour la fin ; & c'é-
toit toujours d'une manière si timi-
de , qu'on ne remédioit au présent
même que très imparfaitement. Le
défaut de tous les esprits qui n'ont
jamais embrassé que de petites & de
frivoles intrigues , & en général de
tous ceux qui ont plus de vivacité
que de jugement , est de se repré-
senter ce qui est proche de maniè-
re à s'en laisser éblouir , & de ne
voir ce qui est loin qu'au travers
d'un nuage. Quelques momens, quel-
ques jours, voilà ce qui compose pour
eux l'avenir.

A ce défaut de ne pouvoir jamais
se décider , le Roy ou plutôt la
Reine-Mere en joignoit un autre

qui y met le comble (49); c'est l'usage de je ne sçais quelle petite dissimulation affectée, ou plutôt une étude misérable de duplicité & de déception, sans laquelle elle s'imaginait qu'il ne peut y avoir de Politique. Le premier de ces défauts nous cachant le mal qui nous menace, & l'autre liant les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir; que peut-on attendre, sinon d'en être accablé tôt ou tard? Et c'est ce qui arriva à Henry III. pour n'avoir pu se résoudre à employer le remède qui lui étoit offert; je veux dire, la jonction des Troupes du Roy de Navarre avec les siennes; afin de pousser vivement les ennemis de son autorité. Il fallut pour l'y engager, car il y vint à la fin, qu'il se vit dans une extrémité, qui pouvoit être aussi fatale au nom Royal, que honteuse à la mémoire de ce Prince.

Catherine eut recours à ses fines-
ses ordinaires, & crut avoir beaucoup

(49) On a soutenu que l'intérêt de la bonne Religion n'entroit pour rien dans la Politique de cette Reine : Témoin cette parole

qu'on lui entendit dire, lorsqu'elle crut la Bataille de Dreux perdue : *Hé bien, nous priérons Dieu en François.*

1586.

fait, par ce qu'elle fit beaucoup de pas. Elle alla en Poitou, elle s'aboucha plusieurs fois avec le Roy de Navarre (50) à Coignac, à Saint-Brix & à Saint-Maixant : Elle chercha tantôt à le séduire, tantôt à le faire trembler à la vûe des forces considérables qui alloient fondre sur lui, & dont elle avoit, disoit-elle, jusqu'ici suspendu les coups. Enfin elle n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de l'engager à changer de Religion. On

(50) » La Reine lui » chassé, & voulant
 » demandant ce qu'il » montrer que son
 » vouloit, il lui, ré- » cheval étoit plus vif
 » pondit, en regar- » que deux très-beaux
 » dant les filles qu'el- » chevaux apparte-
 » le avoit amenées: Il » nans à Bellievre,
 » n'y a rien là que je » une bande de co-
 » veuille, Madame. « » chons derrière une
Peref. Hist. de Henry le » haie, fit peur a son
Grand. Matthieu y » cheval, qui se ren-
 ajoute, que Catheri- » versa sur lui. Il de-
 ne le pressant de faire » meura sans connois-
 quelque ouverture : » sance, jettant le sang
 » Madame, lui dit-il, » par le nez & par la
 » il n'y a point ici » bouche, on l'enleva
 » d'ouverture pour » comme mort au
 » moi. « *Tom. 1. liv.* » Château. Cepen-
 8. p. 518. Cette entre- » dant deux ou trois
 vuë de Saint Brix se » jours après il n'y
 fit le 25. Septem- » parut pas. « *Mem.*
 bre. » A Saint Brix, » de Nevers, tom. 2. p.
 » un jour allant à la » 588.

peut bien croire quelle ne voyoit qu'à regret la Ligue en état d'opprimer le Roy de Navarre : parce que son intérêt n'étoit pas que cela arrivât. Mais quelle sûreté donnoit-elle à ce Prince de la démarche téméraire & hors de saison où elle vouloit l'engager ? Et n'avoit-il pas lieu de croire que cette proposition d'abjurer sa religion , qu'elle mettoit sans cesse en avant , n'étoit au fond qu'un piège adroit pour le priver du secours des Protestans , lui faire contre mander les troupes qui lui venoient d'Allemagne , l'attirer à la Cour , le perdre , & après lui tous ses Partisans. J'ai particulièrement des preuves qui justifient cette pensée. Cherchant à éclaircir mes soupçons par une autre voie que celle des conférences , auxquelles j'assistois avec le Roy ; j'en liai de particulières par son ordre avec Mesdames d'Uzès & de Sauves , qui conoissoient mieux que personne l'intérieur de Catherine , & qui m'aimoient au point de ne me nommer jamais autrement que leur fils. Pour mieux sçavoir ce qu'elles pensoient , je feignis d'être assuré de ce que je ne faisois que conjectu-

1586.

rer ; & je me plaignis de ce que la Reine-Mere cherchoit par toutes sortes de moyens à sacrifier le Roy de Navarre à la Ligue. Ces deux Dames m'avouèrent confidemment , qu'elles croyoient que la Religion ne servoit que de prétexte à Catherine , & que les choses étoient au point que le Roy de Navarre ne devoit plus songer à en sortir que les armes à la main. Elles m'assurèrent ensuite qu'elles ne voyoient qu'avec beaucoup de chagrin cette mauvaise volonté du Conseil à l'égard du Prince : & quoique dans cette Cour , après la galanterie , on fit du mensonge sa principale étude , j'ai toujours cru ces paroles sincères.

Quelles que fussent les intentions de la Reine-Mere (51), elle s'en re-

(51) » Après un long	» vous empêche de
» entretien , comme	» coucher dans votre
» la Reine-Mere lui	» lit , c'est vous qui
» demanda , si la pei-	» m'empêchez de cou-
» ne qu'elle avoit pri-	» cher dans le mien : la
» se ne produiroit au-	» peine que vous pre-
» cun fruit , elle qui	» nez vous plaît , &
» ne souhaitoit que le	» vous nourrit ; le repos
» repos , il lui répon-	» est le plus grand en-
» dit : Madame , je	» nemi de votre vie. «
» n'en suis pas cause ;	<i>Peref. 1. Part.</i>
» ce n'est pas moi qui	

tourna

tourna sans avoir rien obtenu , & Joyeuse vint prendre sa place avec une armée. C'étoit un second mystère que la conduite d'une Armée, donnée à Joyeuse. Etoit-ce pour mortifier les Chefs de la Ligue qui pouvoient y prétendre , ou même pour les détruire tout-à-fait , si le nouveau Général eût réüissi ? Etoit-ce au contraire ses liaisons découvertes avec la Ligue, qui avoient porté le Roy à lui donner une place , où il se tenoit assuré que cet ingrat périroit, ou du moins échoueroit ? Etoit-ce simplement pour éloigner un Favori, à qui un nouveau venu avoit fait perdre les bonnes graces du Roy ? Car souvent c'est une pure bagatelle, un rien , qui produit les effets qu'on veut toujours attribuer aux motifs les plus graves. N'étoit-ce point plutôt pour relever l'éclat de sa faveur par le poste le plus honorable ? Tel étoit l'esprit de la Cour , que les conjonctures même les plus opposées trouvoient à s'appuyer sur d'égales vraisemblances. Une chose pourtant qui semble déterminer en faveur de la dernière, c'est que l'Armée de Joyeuse étoit composée des principales for-

1587.

ces du Royaume; qu'elle étoit sur-
tout remplie d'une Noblesse d'élite,
& abondamment pourvuë de tout ce
qui pouvoit la rendre victorieuse.

Le Roy de Navarre s'attacha prin-
cipalement à mettre Saint-Maixant
en état de défense : Il y fit un voya-
ge si précipitamment, que succom-
bant au sommeil & à la fatigue, il
fut obligé en s'en revenant à La-Ro-
chelle de se jeter dans une charrette
à bœufs, où il dormit comme dans
le meilleur lit. Afin de ne pas consu-
mer les vivres de Saint-Maixant, il
avoit ordonné aux deux Régimens de
Charbonnières & Des-Bories, nom-
més pour le défendre, de se poster
à La-Motte Saint-Eloi, en atten-
dant l'arrivée de l'Ennemi. Tout cela
ne put empêcher ni la prise de cette
dernière Place & de son Château, ni
celle de Saint-Maixant, de Maille-
zais & de plusieurs autres, non plus
que la défaite de quelques Compag-
nies, entr'autres de celle de Des-
pueilles qui fut emportée presque à la
vûë de La-Rochelle. La manière
cruelle dont se comportoient les
Vainqueurs, rendoit ces malheurs en-
core plus sensibles. Tout ce qu'on

Gabriel
Prévôt de
Charbon-
nières.
N.... Des-
Bories.

pouvoit faire pour s'en venger, étoit de tomber sur les Traîneurs ou sur les Maraudeurs, pendant les marches de cette Armée.

Un jour que le Duc de Joyeuse la ramenoit de Saintes à Niort, j'allai me poster avec cinquante Chevaux dans la forêt de Benon sur le grand chemin, cherchant l'occasion de faire quelque coup de main. Un soldat monté par mon ordre au haut d'un arbre, pour observer l'ordre & les mouvemens de l'Armée Ennemie, nous dit qu'il voyoit un détachement s'avancer à quelque intervalle des premiers Bataillons. Ceux qui m'accompagnoient vouloient qu'on fondît sur ce détachement, qu'on pourroit peut-être enlever avant qu'il fût secouru. Cette proposition n'étoit pas de mon goût : Je me souvins de la maxime du Roy de Navarre, qu'on réussit rarement en attaquant un Parti à la tête de toute une Armée; & je retins l'ardeur de ma troupe, qui brûloit d'envie d'en venir aux mains. Nous vîmes donc passer ce détachement, & après lui toute l'Armée, dont nous pouvions facilement compter les Bataillons. Les derniers rangs

1587.

marchoient si ferrés, que je jugeai moi-même qu'il n'y avoit aucun coup à faire : mais comme nous étions prêts de nous retirer, notre Sentinelle nous annonça deux petits Escadrons de cinquante ou soixante Chevaux, qui marchoient fort éloignés l'un de l'autre. Je voulois encore qu'on laissât passer le premier : il n'y eut pas moyen pour cette fois de contenir la troupe. Nous fondîmes sur les premiers, & nous les enfonçâmes ; douze ou quinze restèrent sur la place, nous en fîmes autant de prisonniers, & le reste se sauva comme il put. Mais quel regret n'eus-je point de n'avoir pas suivi mon opinion, lorsque je scûs que cette seconde troupe étoit composée de cinquante des principaux Officiers de l'Armée Catholique, ayant à leur tête le Duc de Joyeuse lui-même, qui s'étoit arrêté à faire collation à Surgères. Lorsque je rendis compte de cette action au Roy de Navarre, il me dit en riant, qu'il voyoit bien que j'avois voulu épargner l'Escadron du Duc de Joyeuse, en faveur de mes deux freres qui étoient avec lui. L'un d'eux ayant eu envie de voir La-Rochelle,

Bourg au
Pays d'Au-
nis.

je lui obtins un passe-port, & le conduisis par-tout. J'eus moi-même occasion de faire un tour à Niort, où étoit l'Armée des Ennemis, pour convenir d'un combat proposé entre les soldats Albanois de la Compagnie du Capitaine Mercure, & pareil nombre d'Ecossois de celle d'Ouïmes, mais le Duc de Joyeuse ne permit pas qu'il s'exécutât.

Je trouvai ce Général sombre & inquiet : je devinai si bien le sujet de ses déplaisirs, que m'ayant dit qu'il étoit sur le point d'aller jusqu'à Montresor, je ne balançai point à lui répondre d'un air à augmenter ses soupçons, qu'il pourroit bien aller de-là jusqu'à la Cour. Il se tourna à cette parole vers mon Frere, comme l'accusant d'avoir révélé ce qui s'y passoit. Lorsqu'il sçut qu'il n'en étoit rien, il s'imagina que sa disgrâce étoit certaine, puisque le bruit en étoit parvenu jusqu'à La-Rochelle; & je crois que cette pensée acheva de le déterminer à aller détruire par sa présence les cabales de ses envieux. Il n'en témoigna rien : au contraire il reprit la parole froidement, & me dit que je me laissois tromper par

 1587.

En Touraine.

1587.

mon trop de discernement. Il chercha à me persuader qu'il n'avoit aucune intention de revoir Paris. Je me tins si assuré du contraire, que je revins promptement prendre avec le Roy de Navarre les mesures nécessaires pour profiter d'une absence, qui alloit laisser l'Armée Catholique sans Chefs, car je ne doutai point qu'une partie des Officiers Généraux ne fussent aussi du voyage. Effectivement Joyeuse ne fut pas plutôt parti, que toute son Armée, déjà assez mal disciplinée, vécut sans règle & sans commandement.

Le Roy de Navarre qui avoit assemblé secrettement douze cens hommes tirés de ses Garnisons, tomba si à propos sur les Compagnies de Vic, de Bellemanière, du Marquis de Resnel, de Ronfoy & de Pienne, & sur celle du Duc de Joyeuse même, qu'il en trouva une partie au lit & l'autre à table, & les tailla en pièces. Il donna plus d'une fois l'alarme à toute l'Armée qui étoit demeurée sous les ordres de Lavardin : il les suivit jusqu'à La-Haye en Touraine, & trouva moyen de la tenir comme assiégée pendant quatre ou cinq jours. S'il

Sur les
confins du
Poitou.

avoit eu en cette occasion des forces ~~_____~~
suffisantes pour pouvoir garder son
poste plus long-temps, je crois que
la faim la lui auroit entièrement li-
vrée. Les soldats se répandant dans
les Villages, & s'exposant à tout
pour avoir des vivres, nous passions
la Rivière, & les surprinions à tous
momens.

1587.

Dans ce peu de temps il y en eut
plus de six cens pris ou tués. Je don-
nai avec six Chevaux seulement dans
un Village plein de soldats : ils étoient
si accoûtumés à être vaincus, que je
fis saisir leurs armes qui étoient sur
les lits & les tables, & éteindre leur
mèche, sans qu'ils se missent en de-
voir de nous repousser, quoiqu'ils
fussent au nombre de quarante, que
j'amenai tous au Roy de Navarre :
ils prirent parti dans les Troupes.

Il y avoit long-temps que M. le
Comte de Soissons (52), mécontent
de la Cour, faisoit espérer au Roy

(52) Charles de Conty, & du jeune
Bourbon, quatrième Cardinal Charles de
fils de Louis I. Prince Bourbon, mais d'une
de Condé, tué à Jar- autre mere, François-
nac; & frere d'Henri se d'Orléans de Lon-
I. Prince de Condé, gueville.
de François, Prince de

de Navarre, qu'il passeroit dans son parti, & que ce Prince n'oublioit rien pour l'entretenir dans cette disposition. La négligence de l'Armée Catholique fournissant une occasion telle que l'un & l'autre l'attendoient, M. le Comte de Soissons s'achemina vers la Loire, & le Roy de Navarre envoya toutes ses Troupes aux Rofiers, pour faciliter à ce Prince le passage de la Rivière. Elles lui servirent encore à se saisir du bagage du Duc de Mercœur. Le grand convoi qui l'escortoit, fut attaqué sur la Levée si à l'improviste, qu'il fut défait sans rendre de combat, & le bagage qui étoit des plus riches entièrement pillé : ma part du butin monta à deux mille écus. Mes freres n'étoient plus dans cette Armée; je leur avois obtenu un passe-port pour sortir de La-Haye.

Ce service ne demeura pas sans récompense : ils m'en firent avoir un de la Cour pour me rendre à Paris, où un besoin pressant m'appelloit. On étoit alors dans le fort des violences exercées contre les Religioneux. De quelque côté qu'ils se tournassent, ils ne voyoient que des abî-

mes ouverts. Dans les campagnes où tout le monde se faisoit soldat pour piller, leurs maisons n'étoient pas capables de les garantir contre la fureur de leurs persécuteurs. Ils étoient exposés dans Paris & dans les grandes Villes aux recherches rigoureuses, que le zèle de la Religion inspiroit, & que l'envie de profiter de leurs dépouilles ne faisoient que trop cruellement exécuter. Les Princes se verront souvent sujets à de pareils malheurs, les plus grands qui pussent arriver à un Royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas jusqu'où s'étendent leurs droits (53) & leurs devoirs à cet

1587.

(53) Il est vrai qu'il n'est pas démontré que la Religion oblige les Souverains à persécuter ceux qui font profession d'une autre croyance : mais cela n'empêche pas que les Maximes que le Duc de Sully établit ici ne soient fort dangereuses en ce qu'elles semblent décharger les Rois de l'indispensable obligation où ils sont de veiller au maintien de la bon-

ne Religion ; obligation qui emporte celle de tenir la main à en faire exactement observer le culte & toutes les pratiques extérieures, & qui n'est pas moins conforme aux principes d'une sage politique, qu'à ceux de la Religion ; une funeste expérience ne nous ayant que trop fait connoître qu'on doit faire beaucoup plus de fond sur l'attention

égard. Ils ne sçauroient sévir trop rigoureusement contre toute espèce d'action qui blesse la nature, la société, ou les loix. Une Religion capable d'autoriser ces actions, devient nécessairement l'objet de la rigueur de leur justice; & c'est même par cet endroit seul, que la Religion est soumise au pouvoir des Têtes Couronnées: mais leur ressort ne s'étend point sur l'intérieur des consciences. Dans le Précepte de la Charité par rapport à Dieu, dont les différens sens forment les différentes Reli-

à prévenir absolument toutes les disputes en matière de Religion, que sur le silence qu'on peut imposer lorsqu'une fois elles se sont élevées. Comment d'ailleurs M. de Sully, après l'aveu qu'il fait si souvent dans les Mémoires de l'esprit de révolte & d'indépendance qui conduisoit toutes les démarches du parti Calviniste en France, n'a-t'il pas senti, que selon ses propres Maximes, ce Corps méritoit de su-

bir toute la rigueur des Loix? Cet endroit justifie bien, ce me semble, dans la Préface de cet Ouvrage, qu'il est plus à propos de ne rien dissimuler des sentimens de l'Auteur en fait de Théologie, que de les supprimer. On ne comprend point ce qu'il a voulu dire ici, au sujet de la Charité: l'obscurité est ordinairement une preuve de la fausseté des principes, & de la foiblesse des raisons.

gions, le Souverain Maître se réserve tout ce qui ne sort point de la speculation, & abandonne aux Princes ce qui tend à en détruire la pratique commune. L'ignorance ou le mépris de cette maxime faisoient mener aux Réformés une vie malheureuse. Ceux qui avoient d'assez grands biens pour vivre dans Paris, prenoient ce parti comme le moins dangereux encore, par la facilité de pouvoir demeurer ignoré dans une Ville si confuse & si tumultueuse.

Mon épouse s'y étoit retirée il y avoit quelque temps, avec la précaution de prendre un nom supposé; & elle joignoit aux malheurs communs celui d'être fort avancée dans une grossesse, pendant laquelle elle manqua de toutes les commodités. Lorsque je jugeai qu'elle touchoit à son terme, la crainte de tout ce qui pouvoit lui arriver en cet état, fut ce qui me porta à faire un voyage à Paris. Je trouvai qu'elle venoit de donner le jour à un enfant mâle, à qui je donnai pour Parrein le Sieur de Rueres prisonnier en la Conciergerie, & qui fut levé des Fonts au Prêche par un Bourgeois nommé

1587.

Chaufaille & sa femme : car le Prê-
che & les Assemblées des Protestans
ne laissoient pas de se tenir, malgré
les informations sévères qu'on faisoit
contre eux. Il y eut en ce temps-là
plusieurs femmes brûlées pour ce su-
jet : je courus moi-même les plus
grands hazards ; & je n'évitai que par
un bonheur surprenant de n'être pas
reconnu. Enfin les Espions ayant en-
core été multipliés dans tous les en-
droits de la Ville, & les recherches
se faisant avec un soin qui ne laissoit
rien échapper ; je ne crus pas pouvoir
demeurer plus long-temps dans Paris
sans un péril évident. J'en sortis seul
& déguisé ; je m'enfuis à Villepreux,
d'où je gagnai Rosnay par un chemin
détourné.

Le Duc de Joyeuse avoit été reçu
dans Paris avec des acclamations &
des louanges, qui devoient le faire
rougir secrettement de ne les avoir
pas mieux méritées. Aussi ne l'empê-
chèrent-elles pas de ressentir vive-
ment la déroute de son Armée, dont
il fut bien-tôt informé. Il chercha tous
les moyens de réparer cette perte :
ce qui ne lui fut pas bien difficile,
dans les dispositions où étoit le Roy

à son égard. Son arrivée avoit dissipé toutes les menées de ses jaloux, & le foible que Henry avoit pour lui, ayant porté sa faveur (54) au plus haut point, on ne lui refusa rien : tous les Courtisans s'attachèrent à lui, & il reprit le chemin de la Guyenne, avec la fleur de la Noblesse Françoisise, pendant que plusieurs autres Corps de Troupes se rassembloient séparément au rendez-vous qu'il leur avoit marqué.

Ces différentes marches de gens de guerre ayant rendu les chemins peu sûrs, je ne trouvai point de moyen de repasser à La-Rochelle, qu'en rajustant la date de mon passe-port, qui étoit expiré. Avec cette supercherie, j'arrivai sans aucun accident auprès du Roy de Navarre, que je trouvai occupé à prévenir l'orage terrible, qu'il voyoit prêt à fondre sur lui. Il

(54) » Dans son | » cretaires d'Etat dans
 » Ambassade à Rome | » l'Anti-chambre du
 » il avoit été traité | » Roi, il leur en fit
 » comme frere du | » ses excuses, en leur
 » Roi. Il avoit un | » abandonnant un
 » cœur digne de sa | » Don de cent mille
 » grande fortune. Un | » écus que le Roi ve-
 » jour ayant fait at- | » noit de lui faire. «
 » tendre trop long- | *Notes sur la Henriade.*
 » temps les deux Se-

1587.

ramassa tout ce qu'il put trouver de soldats dans le Poitou, l'Anjou, la Touraine & le Berry. Il manda au Prince de Condé, au Comte de Soissons, à MM. de Turenne, de La-Trémouille & La-Rochefoucault, de lui amener tout ce qu'ils avoient de gens de guerre avec eux. Il s'en falloit beaucoup que tous ces secours égalassent ses forces à celles du Duc de Joyeuse; ils ne le mettoient tout au plus qu'en état de s'ouvrir un chemin par la Guyenne, le Languedoc & le Lyonois, vers la source de la Loire, où il comptoit pouvoir rencontrer les Troupes auxiliaires d'Allemagne. Ce fut à cette jonction qu'il s'appliqua uniquement, tandis que Joyeuse n'avoit pas encore toutes les Troupes qui devoient le rejoindre. Ce Prince s'avança donc avec son Armée vers Montlieu, Montguyon & La-Roche-Chalais, (55) toujours observé & côtoyé par le Général ennemi, qui ayant pénétré son dessein, crut ne devoir point attendre l'arrivée du Maréchal de

(55) Villes sur les confins de la Saintonge, de la Guyenne & du Périgord, ainsi que Chalais & Aubeterre.

Matignon, ni celle de plusieurs autres Regimens qui approchoient, de peur de laisser échapper une occasion, que peut-être il ne pourroit plus recouvrer. Il étoit déjà, avec ce qu'il avoit de monde, si supérieur au Roy de Navarre, qu'on ne pouvoit accuser ce conseil de témérité ; & le Prince qui ne hazardoit jamais une action d'éclat que forcé par la nécessité, au lieu de chercher à engager le combat, ne songeoit qu'à mettre la Rivière entr'eux deux, afin de continuer sa marche sans obstacle, & de gagner la Dordogne, sur laquelle il avoit d'assez bonnes places pour arrêter la poursuite des ennemis.

Dans ces dispositions de part & d'autre, le Roy de Navarre arriva au passage de Chalais & d'Aubeterre. Le poste de (56) Coutras lui parut important pour favoriser ce passage : il ne le parut pas moins à Joyeuse pour l'empêcher. Il envoya Lavaradin s'en emparer ; mais La-Trémouille plus diligent le prévint, & s'y maintint après une escarmouche assez vive.

(56) Coutras, Ville | gord, au confluent
de Guyenne, aussi sur | des Rivières de Lille
les confins du Péri- | & de Droume.

1587.

Moyennant l'avantage de ce poste, le Roy de Navarre crut pouvoir tenter le passage, & y fit travailler toute la nuit. Il se réserva le soin de faire passer les gens de guerre; & me donna conjointement avec Clermont, Bois-Du-Lys & Mignonville, celui du Bagage, & particulièrement de l'Artillerie. Comme il étoit nécessaire d'user d'une extrême diligence, nous nous mêmes incontinent à travailler, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Une moitié étoit déjà sur l'autre bord, lorsque les batteurs d'estrade que le Roy de Navarre avoit envoyés pendant cette nuit à la découverte, arrivèrent avec quelques prisonniers qu'ils avoient faits, & apprirent que Joyeuse, résolu de tout entreprendre pour forcer le Roy de Navarre au combat, avoit fait battre aux champs à dix heures du soir, & qu'il alloit se trouver en présence au plus tard sur les sept ou huit heures du matin.

Cette nouvelle fit juger au Roy de Navarre que notre travail étoit non-seulement inutile, mais encore fort dangereux; parce que l'Armée ennemie le trouvant occupé à ce passage,

il ne pouvoit éviter l'entière défaite de cette partie de la fienne, qui seroit réstée en-deçà de la Rivière, où elle ne pourroit plus recevoir de secours de celle qui seroit au-delà. Il donna donc ordre qu'on fît repasser promptement tout ce qui étoit de l'autre côté, & en doublant notre peine il nous ôta encore (57) Mignonville, dont il avoit besoin. Quoiqu'il nous vît extrêmement foibles pour le travail qu'il nous donnoit, il ne laissa pas de me montrer une éminence, sur laquelle il auroit bien souhaité que son Artillerie fût placée, mais comme n'osant espérer que nous eussions le temps de gagner jusques-là. En effet on découvroit déjà la tête de l'Armée ennemie. Heureusement Joyeuse, qui sans doute ne connoissoit pas assez bien le terrain, ou se

1587.

[57] Mignonville, qui fut tué bien-tôt après devant Nonancour, lorsque Henri IV. força cette Ville, étoit Maréchal de Camp, & excellent Officier. Henri avoit dans son armée un grand nombre de ces Officiers subalternes d'un mérite & d'un talent peu communs. Tels étoient Montgommery, Bellezuns, Montausier, Vaudoiré, Des-Ageaux, Favas, dont les Historiens font mention avec éloge en parlant de cette Bataille.

1587.

laissoit trop emporter à son ardeur ; avoit donné ordre de placer son Artillerie en un endroit si bas , qu'il vit dans la suite quelle lui feroit inutile , & la fit changer de place : ce qui nous donna un espace de temps , dont nous scûmes profiter pour assésir la nôtre. Il faut dire même que quelque chose que fit ce Général , il ne tira presqu'aucun service de son Artillerie , & ce fut sans doute une des principales causes de la perte de la bataille : ce qui montre que rien n'est plus nécessaire à un Général d'Armée , que la justesse de ce premier coup d'œil qui abrège les voies , & prévient la confusion. Je n'ai point connu de Généraux qui l'eussent aussi bon que le Roy (58) de Navarre.

Le (59) Combat étoit déjà enga-

[58] Le Grain lui
fait tenir cette Haran-
gue militaire à ses
soldats : » Mes amis,
» voici une curée qui
» se présente , bien
» autre que les butins
» passés : c'est un nou-
» veau marié qui a en-
» core l'argent de son
» mariage en ses cof-
fres ; toute l'élite
des Courtisans est
avec lui. « *Décade
d'Henry le Gr. liv. 4.*
[59] Il commença
le 20 Octobre à neuf
heures du matin , il
étoit fini à dix. La Vi-
ctoire fut complète :
il demeura sur la pla-
ce cinq mille morts

gé, lorsque notre Artillerie, qui ne consistoit pourtant qu'en trois pièces de Canon se trouva établie, & il étoit temps de s'en servir. Le Quartier de M. de Turenne, dont les Troupes firent fort mal, & celui de La-Trémouille avoient été forcés dans le premier choc : ce qui avoit commencé à porter le désordre dans le reste de l'Armée. Les Catholiques crioient : *Victoire*, & il s'en falloit peu qu'ils ne fussent victorieux en effet. Mais en ce même moment notre Artillerie commença à faire un feu (60) si terrible, que chaque coup enlevoit douze, quinze, & quelquefois jusqu'à vingt-cinq hommes. Elle arrêta d'abord l'impétuosité des

1587.

<p>des Ennemis, & cinq cens prisonniers : il n'y eut qu'un fort pe- tit nombre de soldats tués dans l'Armée du Roi de Navarre, & pas un prisonnier de distinction. <i>De-Thou</i>, <i>liv. 87. Mém. de Du-</i> <i>Plessis, liv. 1. D'Aubi-</i> <i>gné, tom. 3. liv. 1.</i> <i>Matthieu, tom. 1. liv.</i> <i>8. p. 533. Le P. Daniel</i> <i>dans son Histoire de</i> <i>France, tom. 9. in 4^o.</i></p>	<p>fait une description tout-à-fait juste de la Bataille de Coutras. J'aurois bien souhaité pouvoir en transcrire ici l'article entier. (60) » Le premier » coup d'Artillerie, » dit Le-Grain, em- » porta sept Capitai- » nes du Régiment de » Picardie, le meilleur » & le plus aguerri de » l'armée du Duc. « <i>Liv. 4.</i></p>
--	---

1587.

ennemis, & les incommoda si fort, que pour se mettre à couvert ils s'écartèrent, & n'offrirent qu'un Corps mal joint & mal soutenu aux efforts du Roy de Navarre, du Prince de Condé, & du Comte de Soissons, qui étoient accourus à la tête de trois Escadrons. Ces trois Princes (61) y firent des prodiges de valeur. Ils renversèrent tout ce qui se présenta à leur rencontre, & passèrent sur le ventre aux Vainqueurs. Leurs armes y furent martelées de coups. En un moment tout changea, & la

(61) » Je ne vous » de défendre & cou-
 » dirai rien autre cho- » vrir sa personne ; il
 » se ; leur dit le Roi » leur cria : A quar-
 » de Navarre, sinon, » tier je vous prie, ne
 » que vous êtes de la » m'offusquez pas, je
 » Maison de Bourbon, » veux paroître. Il en-
 » & vive Dieu, je vous » fonça les premiers
 » montrerai que je » rangs des ennemis
 » suis votre aîné... Sa » fit des prisonniers
 » valeur brilla ce jour- » de sa main, & en
 » là par-dessus celle de » vint jusqu'à colléter
 » tous les autres : il » un nommé Châ-
 » avoit mis sur son » teau Regnard, Cor-
 » casque un bouquet » nette d'une Compa-
 » de plumes blanches » gnie de Gens d'Ar-
 » pour se faire remar- » mes, lui disant,
 » quer. . . Quelques- » rends-toi Philistin. »
 » uns se mettant de- » P'eref. Ibid.

mort (62) du Général Catholique
acheva de donner aux Protestans une
Victoire complete.

1587.

Si-tôt que je vis l'Ennemi prendre
la fuite, j'abandonnai le Canon com-
me inutile; je me fis donner mon
cheval que Bois-Breuil tenoit derrié-
re l'Artillerie, & je courus appren-
dre des nouvelles de mes freres. J'eus
la consolation de sçavoir qu'il n'en
étoit resté aucun des deux dans le
Combat. Je rençontrai le Roy de
Navarre, occupé à dissiper les (63)
fuyards, & à achever sa victoire,
qu'il ne tint assurée que quand il ne
vit plus rien qui pût lui tenir tête.
Le corps de Joyeuse & celui de Saint-
Sauveur (64) son frere, furent reti-

(62) Tué de sang
froid par La-Mothe
Saint-Heray; d'autres
disent par deux Capi-
taines d'Infanterie,
nommés Bordeaux &
Descentiers.

(63) » Quelqu'un
» ayant vû les fuyards
» qui faisoient alte,
» lui vint dire, que
» l'Armée du Maré-
» chal de Matignon
» paroissoit. Il reçut
» cette nouvelle com-

» me un nouveau su-
» jet de gloire, & se
» tournant bravement
» vers ses gens : allons
» dit-il, mes amis, ce
» sera ce qu'on n'a ja-
» mais vû, deux Ba-
» tailles en un jour. «
Peref. Ibid.

(64) Claude de
Joyeuse, le plus jeu-
ne de sept fils de
Guillaume, Duc de
Joyeuse.

1587.

és du milieu d'un tas de cadavres & portés dans une salle du Château de Coutras, où ils demeurèrent sur une table, couverts seulement d'un méchant linceul qu'on jetta sur eux. (65)

(65) Voici une Anecdote, dont je ne garantis pas la vérité, mais qu'on ne sera pourtant pas fâché de voir. Je la trouve dans les Mémoires d'Amelot de la Houffaye, tom. 2. p. 543. qui la rapporte, comme tirée de l'Histoire des Seigneurs d'Enguien, par Colins, où cet Auteur parle ainsi :
 « Le Roi de Navarre remporta la victoire, au grand contentement du Roi de France, lequel avoit secrète correspondance avec le Victorieux, par l'entremise fidelle du Marquis de Rosny de la Maison de Béthune présentement Duc de Sully, qui demeueroit inconnu à Paris. « Cet A-

teur paroît avoir eu connoissance des Négociations secrètes du Duc de Sully avec Henri III. qu'on a rapportées plus haut : mais en quoi il se trompe, c'est que ces négociations n'avoient point eu leur effet : que le Duc de Joyeuse n'avoit rien perdu de sa faveur auprès de ce Prince ; du moins si nous en croyons M. de Sully, qui devoit être mieux au fait qu'un autre : enfin que Sully n'étoit plus à Paris, puisqu'il se trouva à la Bataille ; & que même le dernier voyage qu'il y avoit fait quelque temps auparavant, n'avoit pour objet que de voir & de secourir son Epouse.

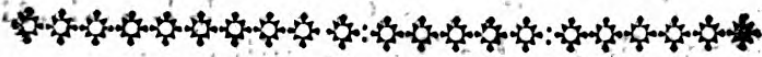
Fin du Livre Second.



MEMOIRES

DE

SULLY.



LIVRE TROISIEME.



L est également vrai qu'on pouvoit tirer de grands avantages pour le parti Protestant de la Victoire de Coutras , & qu'on n'en retira aucun. Je suis assez sincère pour convenir que le Roy de Navarre ne fit pas en cette occasion tout ce qu'il pouvoit faire. Si avec une Armée victorieuse & maîtresse de la Campagne , on se fût avancé à la rencontre des secours étrangers, rien n'en auroit pu empêcher la jonction ; & le Parti devenoit après ce coup important, du

1587.

1587.

moins égal aux Catholiques. On a beau dire, on ne connoît jamais tout le prix du moment, les plus habiles y sont trompés. Mais ce que très-peu de personnes (1) sçavent, c'est que les vûes intéressées, & les desseins ambitieux de quelques-uns des Chefs de l'Armée victorieuse, furent les principales causes qui arrachèrent des mains du Roy de Navarre les fruits de sa Victoire.

Claude
Duc de La-
Trémouil-
le.

Le Prince de Condé séduit par les conseils de La-Trémouille, crut enfin avoir trouvé le moyen d'exécuter le hardi projet qu'il minutoit depuis long-temps, de démembrement de la Couronne de France, l'Anjou, le Poitou, le Pays d'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois, pour s'en composer une Principauté indépendante. Dans cette vûe, il se hâta de retirer tout ce qu'il avoit amené de Troupes à l'Armée générale, & tourna toutes ses pensées à se rendre maî-

(1) Nos meilleurs Historiens conviennent également de ces deux choses ; que le Roi de Navarre ne sçut pas profiter de sa Victoire, & qu'il ne tint pas tout-à-fait à lui. D'Aubigné est presque le seul qui disculpe tous les Officiers de ce Prince, & n'accuse que lui seul, *tom. 8. liv. 1. chap. 25.*

tre de Saintes & de Brouage, qu'il s'imagina pouvoir emporter sans peine dans la première alarme : Après quoi il ne voyoit rien qui pût lui résister, car l'ambition ressemble à cet oiseau de la Fable, qui a l'aîle forte, & une faim insatiable (2).

1587.

(2) Le Duc de Sully ne s'accorde point ici avec d'Aubigné, Duplessis-Mornay, & l'Auteur de la Vie du Duc de Bouillon. Il se peut bien faire qu'il ait eu de meilleurs Mémoires qu'eux tous, par rapport aux vûes qu'il attribüe en cette occasion au Prince & au Duc; mais je crains bien aussi qu'il n'y ait un peu de prévention, ou de passion de sa part. Je ne vois point de juge plus capable de décider cette question, que M. De Thou. En parlant des suites de la Bataille de Coutras, il dit: Que le Conseil ayant été assemblé pour voir ce qu'il étoit à propos qu'on fit, l'avis du Prince de Condé fut, qu'on allât au-devant

des Troupes Etrangères le long de la Loire; & qu'on leur assurât un passage sur cette Rivière, en se saisissant de Saumur: que ce conseil ne fut point suivi pour des raisons qu'il rapporte, & qui sont fort mauvaises: Qu'il fut seulement arrêté, que le Prince de Condé iroit avec ce qu'on pourroit lui donner de Troupes, joindre l'Armée Allemande vers la source de la Loire, en prenant son chemin par le fond de l'Angoumois & du Limosin: Que le Roi de Navarre de son côté se voyant abandonné de la meilleure partie de la Noblesse de Poitou & de Saintonge, avoit marché vers Sainte-Foi en Agenois, d'où

1587.

Le Vicomte de Turenne , avec des desseins tous pareils sur le Limosin & le Périgord , où il possédoit déjà de grands biens , tint la même

Il avoit pris la route de Pau , laissant la conduite de sa petite armée au Vicomte de Turenne ; que le Vicomte , pour ne pas laisser ces soldats inutiles , avoit assiégé Sarlat en Périgord , à dessein de la mettre du moins à contribution , s'il ne pouvoit la prendre. Voilà ce que dit De-Thou. Et l'on peut y ajoûter une circonstance très-essentielle , & en même temps très-vraie , puisque ni le Duc de Bouillon , ni ses Apologites ne peuvent s'empêcher d'en convenir , qui est ; que ce fut le Vicomte lui-même qui fit rejeter le sage conseil du Prince de Condé. Il s'ensuivroit de tout cela , que le Prince de Condé n'est point coupable de ce dont on l'accuse ici , d'autant plus que d'Aubigné ajoûte

que ce fut sur la promesse que lui fit le Roi de Navarre d'aller le joindre au plutôt , qu'il s'avança dans l'Angoumois , où il l'attendit long-temps inutilement : Sans pourtant que cela puisse justifier le Prince d'avoir eu d'ailleurs les vûes d'indépendance dont aucune Histoire n'a douté.

Pour le Vicomte de Turenne , quoiqu'il n'ait paru agir en cette occasion qu'en conséquence de la résolution d'un Conseil général , il semble qu'on n'en est pas moins autorisé à tout penser à son désavantage. Et ce n'est pas raisonner conséquemment , que de convenir d'une part , comme fait Marfolier , que son ambition lui faisoit former des projets criminels ; & de trouver mauvais , d'une

conduite ; & se faisant suivre des Troupes qui recevoient ses ordres, & qui faisoient seules le tiers de l'Armée ; il les mena faire le Siège de Sarlat, en les flatant que cette expédition alloit enrichir jusqu'au moindre soldat. Il justifia parfaitement le proverbe, que les grands prometteurs tiennent le moins : il reçut devant cette bicoque un échec, qui auroit dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. Le Vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne, & du Roy de Navarre encore moins, parce qu'il n'avoit rien fait que contre son avis.

Le Comte de Soissons cachoit plus

1587.

autre, qu'on rapporte à ces projets toutes ses démarches. C'est détruire l'idée qu'il veut nous donner du Duc de Bouillon, comme du plus grand Politique de son temps. La Religion blâme ces jugemens qu'on porte sur l'intérieur : mais les loix de l'Histoire les souffrent, & les conjectures politiques sont souvent réduites à ce seul fondement.

Quant à ce qui est dit dans ce même endroit contre M. le Comte de Soissons ; il est & sera encore appuyé dans la suite sur des preuves, qui ne laissent rien à repliquer. *De-Thou, liv. 87. Mém. de Du-Plessis, liv. 1. d'Aubigné, tom. 3. liv. 1. chap. 15. Marsolier, Histoire d'Henry, Duc de Bouillon, tom. 1. liv. 3.*

1587.

finement ses desseins : Cependant il est vrai que son nouvel attachement au Roy de Navarre n'avoit rien de plus sincère, & ne lui étoit dicté que par son intérêt seul. Il avoit sçugagner le cœur de Madame Catherine, sœur du Roy, & il n'entretenoit ce Prince que de la passion qu'il avoit de s'unir encore plus étroitement avec lui par un mariage : mais ce dessein en cachoit un autre trop honteux pour le laisser appercevoir. Il prétendoit se faire subroger par ce mariage dans tous les droits du Roy de Navarre : Et comme il ne voyoit aucune apparence que ce Prince, ayant pour ennemis déclarés le Pape, l'Espagne & les Catholiques de France, pût jamais venir à bout de ses entreprises, il comptoit s'enrichir de ses dépouilles, & y gagner du moins les grands biens qui composoient l'apanage de la Maison d'Albret, en deçà de la Loire. Avec une pareille intention, il n'eut garde de lui aider de ses conseils, ni de sa main, à pousser plus loin sa dernière Victoire. Au contraire, il prit ce moment pour lui faire de si fortes instances de le mener en Béarn voir la Princesse,

que ce Prince, qui se voyoit d'ailleurs plus abandonné que s'il avoit perdu lui-même la bataille, crut que la reconnoissance du secours que lui avoit donné M. le Comte, l'obligeoit à lui accorder cette satisfaction. Il étoit entraîné lui-même de ce côté, (& le Comte de Soissons ne l'ignoroit pas,) par une passion qui a toujours été le foible de ce Prince: L'amour le rappelloit aux pieds de la Comtesse de Guiche, pour y déposer les Drapeaux pris sur l'Ennemi, qu'il avoit fait mettre à part pour cet usage.

Ils prirent donc ensemble le chemin de Béarn. Ce voyage fait ainsi à contre-temps, ne produisit pas heureusement tout le mal qu'on avoit lieu de craindre: il servit du moins au Roy de Navarre à connoître plus particulièrement celui qu'il étoit sur le point de se donner pour Beaufrere. M. le Comte de Soissons ne put si bien dissimuler, que le Roy ne devinât une partie de ses sentimens, & une Lettre qu'il reçut de Paris acheva de les lui dévoiler. On lui apprenoit: Que M. le Comte n'avoit fait cette démarche auprès de

lui qu'à l'instigation des Ecclesiastiques, qui avoient imaginé cet artifice pour lui ravir tous ses biens : que le Comte leur avoit juré qu'aussitôt qu'il auroit épousé Madame, il l'emmeneroit à Paris, & abandonneroit le parti de son bienfaiteur, & qu'on prendroit alors des mesures pour achever le reste. Cette Lettre que le Roy de Navarre reçut au retour de la chasse, & prêt à tomber dans le piège qu'on lui tendoit, lui donna une aversion pour le Comte que rien n'a jamais pu effacer. Il rompit avec lui, & regretta, mais trop tard, de s'être abandonné à son conseil.

Je n'eus pas le chagrin d'être témoin de toutes ces résolutions prises après la bataille de Coutras, & auxquelles je me serois inutilement opposé. Quelques jours après le Combat, avant que des réflexions si peu sensées eussent empoisonné tous les esprits, le Roy de Navarre me prit à quartier dans un jardin, & me demanda mon avis sur la situation où cette action avoit mis les affaires. Je lui répondis, qu'il falloit sans perdre de temps marcher avec toutes

ses forces vers la source de la Loire, pour y recevoir le secours Etranger : ou, ce qui revenoit au même, lui en faciliter le passage, en s'emparant de toutes les Villes qui sont en-deçà de cette Rivière; & qui, à la réserve de Poitiers & d'Angoulême qu'on pouvoit laisser, ne me paroissent pas difficiles à prendre. Par-là ce Prince s'assûroit du moins à tout événement des plus belles & des meilleures Provinces, dont on n'auroit pu le chasser qu'avec des forces & un temps considérables.

Le Roy de Navarre préféra cet avis, & me parut être dans l'intention de le suivre de point en point. Il me dit qu'il venoit d'envoyer Montglat vers l'Armée Etrangere, & que ne pouvant aller lui-même se mettre à la tête, il auroit fort souhaité que M. le Prince de (3) Conty se fût chargé de cet emploi; il venoit de recevoir des Lettres de ce Prince, par lesquelles il lui faisoit offre de sa personne. Le prétexte

1587.

Louis de Harlai, Sieur de Montglat.

(3) François de Bourbon, Prince de Conty, second Fils de Louis I. Prince de Condé, & d'Eleono-

re de Roye; il mourut en 1614. sans enfants de ses deux Mariages.

1587.

d'aller joindre les restes de l'Armée Royale, pouvoit servir à M. le Prince de Conty, à se rendre sans risque jusqu'à l'Armée Auxiliaire. Le Roy me chargea de porter le Prince à faire cette démarche, & me commanda de ne pas l'abandonner.

Je partis de l'Armée, chargé pour tout écrit d'une Lettre de trois lignes : j'envoyai mon équipage à Pons & je passai dans le Maine, où je croyois trouver M. le Prince de Conty, à la faveur des connoissances que j'avois avec les Gouverneurs des Places du passage. J'appris en arrivant, que le Prince de Conty étoit parti de lui-même deux jours auparavant, & qu'il n'avoit pu tenir sa marche si secrète, qu'on ne se fût apperçu qu'il étoit d'intelligence avec les Etrangers, ce qui avoit fait détacher après lui plusieurs partis, qui remplissoient encore les chemins. Je fus donc obligé de faire un circuit pour chercher à le rejoindre, & de prendre par Rosny, d'où étant venu à Neaufle, ce fut en arrivant dans ce Bourg, que j'appris que les Allemands engagés sans ordre & sans guide au milieu de Provinces inconnuës, arrêtés par de

grosses Rivières & sans cesse harcelés par les Troupes de la Ligue, avoient enfin été totalement défaits à Auneau; (4) Que les Suisses, pour éviter un semblable malheur, avoient pris parti, au nombre de douze mille, dans les Troupes de la Ligue: que le Roy de Navarre étoit en Béarn, ses Troupes dans l'inaction & dispersées de tous côtés.

 1587.

(4) Voyez ce détail dans *De-Thou*, livre 87. d'*Aubigné*, tom. 3 liv. 1. *Matthieu*, tom. 1. liv. 8. p. 537. *La Chronol. Novenaire*, tom. 1. fol. 39. & suiv. tous les *Mémoires de la Ligue*, tom. 1. où est marqué: Que dans le tems que cette Armée étoit campée près de la Rivière d'Yonne, Montglat vint de la part du Roi de Navarre dire aux Chefs de s'acheminer par la source de la Loire, où il iroit se mettre à leur tête, mais qu'ils ne jugèrent pas à propos de le faire. Les Chefs étoient le Baron d'Onau ou de Dona, Guitry, Clervant,

Beauvais La-Nocle, &c. S'ils avoient suivi cet ordre, le Roy de Navarre, alors de retour de Béarn, auroit eu le tems de les joindre avec ses Troupes; & l'Armée n'eût pas été défaite. Davila, liv. 8. rapporte la réponse que fit le Duc de Guise au Duc de Maïenne, qui trouvoit bien du risque à attaquer un ennemi si supérieur en nombre. » Ceux, dit-il, » qui ne sont pas d'hommeur de combattre, » peuvent demeurer » ici: ce que je ne résoudrai pas en un quart-d'heure, je ne le résoudrois pas en toute ma vie. «

1587.

Ces tristes nouvelles abrégant mon voyage & rendant ma commission inutile, il ne me resta plus rien à faire que de tourner bride & de regagner Rosny, où tandis que je déplo-rois dans le cœur les effets d'une si mauvaise conduite, je feignois pour ma sûreté de prendre part aux réjouif-fances publiques, qui suivirent la dé-faite d'Auneau. Je visitai mes biens de Normandie, en attendant les re-mèdes que le temps & le retour du Roy de Navarre pouvoient appor-ter à nos malheurs : & lorsque je fus informé que ce Prince étoit revenu de Béarn, j'allai le trouver à Bergé-rac, où la nouvelle de la prise de Cas-tillon le consola un peu parmi tant de sujets d'affliction. Il en avoit cou-té un million au Duc de Maïenne pour faire le Siège de cette Place, que le Vicomte de Turenne reprit pour moins de deux écus.

1588.

Sur la
Dordogne.

Par le
moyen d'u-
ne échelle
de corde.

Nous y fûmes encore informés peu de temps après, de deux événemens bien capables de changer la face des affaires. L'un est la mort du Prince de (5) Condé. Une fin aussi prompte

(5) » Quoiqu'il y » lousie entre le Prin-
» eût une secrète ja- » ce de Condé & le

LIVRE TROISIEME. 275
& aussi tragique , l'emprisonnement
de quelques personnes qui l'appro-
choient de plus près , & le supplice
d'un ses Domestiques (6) qui fut

1588.

» Roi de Navarre , ce
» Roi ressentit cette
» perte avec une ex
» trême douleur ; &
» s'étant renfermé
» dans son Cabinet
» avec le Comte de
» Soissons, il fut oui en
» jeter les hauts cris ,
» & dire , qu'il avoit
» perdu son bras
» droit. « *Peref. Hist.*
d'Henry le Gr. 1. Part.
Ce Prince s'appelloit
Henri , & étoit fils de
Louis de Bourbon, pre-
mier Prince de Condé.
Il n'eut point d'enfans
de sa premiere fem-
me , après laquelle il
épousa Charlotte-Ca-
therine de La-Tré-
mouille , qu'il laissa
grosse de trois mois.
C'est une erreur gros-
sière , & qui n'a cours
que parmi le peuple ,
que Henri de Condé ,
deuxième du nom ,
est venu au monde
treize mois après la
mort de son pere. Il
naquit le premier

Septembre suivant.

(6) Ce Domestique
s'appelloit Brillant.
Un de ses Pages fut
exécuté en effigie. La
Princesse de Condé
elle-même fut com-
prise dans cette accu-
sation. René Cumont ,
Lieutenant particulier
de Saint-Jean , com-
mença contr'elle une
procédure , que la
naissance d'Henri II.
Prince de Condé fit
surséoir. Après six ans
de prison , la Princel-
se présenta Requête au
Parlement de Paris ,
qui évoqua cette affai-
re à son Tribunal ; &
déchargea Charlotte-
Catherine de La-Tré-
mouille du crime dont
on avoit voulu la ren-
dre complice. Le Prin-
ce de Condé mourut à
Saint-Jean d'Angely ,
le 5 Mars 1588. âgé
de trente-cinq ans. *De-*
Thou, liv. 90. Morisot
dit, je ne sçais pas sur
quelle autorité , que

1588.

Le Jeudi
12 Mai.

tiré à quatre chevaux, ne laissèrent aucun lieu de douter qu'il ne fût mort de poison. La nouvelle des Barricades (7), & de la sortie du

la mort du Prince de Condé peut être attribuée à une blessure, qu'il avoit reçue dans le côté, d'un coup de lance, à la bataille de Coutras. *Henr. Magn. cap. 12. p. 27.*

(27) Je n'en ferai point ici le détail, qui seroit trop long, & qu'on trouve d'ailleurs dans une infinité de Livres. Il suffit de dire, que Henri III. pour prévenir les pernicious desseins de la Ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de Troupes, Suisses pour la plus grande partie, & les ayant répandus dans différens quartiers de la Ville; le peuple se souleva, ameuté par quelques-uns des Chefs de la Ligue; se barricada dans les rues, repoussa les soldats, désarma les Suisses, défit les Gardes

de Sa Majesté, poussa les barricades jusqu'à cinquante pas du Louvre, &c. Que Henri III. prêt à se voir assiégé dans le Louvre, & ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, sortit secrètement par les Tuileries, & le Fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres. Qu'ensuite la chose tourna en négociation entre la Reine-Mere, & le Duc de Guise, & que l'entière décision fut remise aux Etats de Blois.

Je remarque après d'Aubigné, que ce fut un grand bonheur pour Henri III. que les Troupes se fussent saisies & maintenues en possession du Fauxbourg Saint Honoré, & des derrières des Tuileries; & que personne du côté de la Ligue ne songea à s'em-

Roy hors de Paris, suivit celle-ci de près, & fut répanduë par le Courier qui étoit chargé d'aller l'annoncer au Duc d'Epéron. Voilà à quel-

parer d'abord de ces Quartiers. Ceux qui gardoient la porte de Nesle tirèrent de loin sur la troupe du Roi, & voyant venir le bac des Tuileries, où ils croyoient que pouvoit être ce Prince, ils coupèrent le cable. *Chronologie Novenaire, tom. I.*

Henri III. de son côté fit une faute encore plus grande, en défendant à Grillon, Colonel des Gardes Françaises, de s'emparer de la PlaceMaubert, & du Quartier de l'Université; & en empêchant ses soldats de charger la populace, qu'une démarche plus ferme, faite à propos, auroit peut-être contenuë dans le devoir. Le Duc de Guise attendit six jours entiers à Soissons, n'osant venir à Paris contre l'ordre du Roi, que Bellièvre lui signi-

fia dans deux Lettres, qu'il lui envoya l'une après l'autre par la poste. Ce fut encore une faute, comme le remarque l'Historien Matthieu, *tom. I. l. 8.* de n'avoir pas fait porter ces Lettres au Duc de Guise par un Exprès: car le Duc imagina qu'il pouvoit éluder cet ordre, en niant qu'il eût reçu ces Lettres; comme il fit en effet chez la Reine la veille des Barricades, en présence du Roi & de Bellièvre, à qui il protesta avec de grands sermens, qu'elles ne lui avoient pas été renduës. Cette faute ne fut pas commise par négligence; mais parce qu'on ne trouva pas seulement vingt-cinq écus à l'épargne, pour payer le voyage d'un Courier.

Le Duc d'Epéron conseilla à Henri III.

1588.

le scène honteuse se vit exposé un Roy, qui ne sçut ni prévenir, ni étouffer, ni diviser les factions; qui s'amusa à conjecturer lorsqu'il falloit

de faire assassiner par ses Gardes le Duc de Guise, lorsqu'il vint au Louvre: & ce Prince voulut, dit-on, y engager la Guesle & Villequier, qui l'en dissuadèrent. On dit encore que le jour même des Barricades, Alphonse d'Ornano se fit fort de lui apporter la tête du Duc de Guise, s'il vouloit le laisser agir. On jugea enfin que le Roi n'avoit pas pris à beaucoup près toutes les précautions qu'il devoit prendre; instruit comme il l'étoit des projets de la Ligue, ayant manqué lui-même à être pris en allant à Vincennes, & venant d'éprouver par ce qui s'étoit passé à la détention de La-Morlière, fameux Ligueur, que le peuple n'attendoit qu'une occasion de l'insulter. Le Conseil du Roi s'étoit sans

comparaison mieux comporté dans cette affaire de La-Morlière, qu'il ne fit le jour des Barricades. *Mém. de la Ligue, tom. 4. Satyr. Ménipp.*

Il y auroit ici une grande Question à agiter, sur laquelle je ne sçauois pourtant beaucoup m'étendre; sçavoir, quel étoit le but du Duc de Guise dans cette entreprise. On a soutenu sur cela, comme sur toute autre matière, le pour & le contre. Ceux qui veulent, qu'il ait eu dessein de pousser ou de laisser le peuple pousser les choses à l'extrême, de se saisir de la personne du Roi; en un mot, de se mettre la Couronne sur la tête, s'appuyent sur des Pièces importantes: sur lesquelles je suis obligé de renvoyer le Lecteur au premier Tome des Mém.

agir; qui ne fit aucun usage ni de la prudence, ni de la fermeté, qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il commandoit, ni ceux

de la Ligue, & au Volume de la Bibliothèque du Roy, cotté 8866. Les principales sont: Une Lettre que lui écrivit la Duchesse de Lorraine après la Victoire d'Auneau; dans laquelle elle l'avertit, qu'il ait à saisir l'occasion présente de se faire déclarer Roi, &c. La Lettre écrite par le Duc lui-même le lendemain des Barricades au Gouverneur d'Orléans, où on lit ces paroles: » J'ai défait » les Suisses, taillé en » pièces une partie des » Gardes du Roi, & » tiens le Louvre in- » vesti de si près, que » je rendrai bon compte de ce qui est dedans. Cette Victoire est si grande, » qu'il en sera mé- » moire à jamais, &c. Plusieurs autres Lettres, où il est parlé peu respectueusement du Roi, & avec le

dermier mépris des Princes du Sang. On joint à cela la douleur que témoigna le Duc de Guise, & le reproche qu'il fit à la Reine-Mere, de ce que pendant qu'elle l'amusoit par des pourparlers, sa proie lui échappoit: Enfin les écrits qui furent répandus par son ordre, dit-on, dans lesquels étoit établi le prétendu droit de la Maison de Lorraine à la Couronne: Sans parler d'une infinité d'autres Pièces, qui à vrai dire ne sont qu'autant de Libelles satyriques, où l'on reproche au Duc François de Guise, d'avoir cherché à faire valoir des droits chimériques sur l'Anjou & la Provence; & au Cardinal son frere, d'avoir voulu se rendre Souverain de Metz, sous la protection de l'Empereur: projet dont la

280 MEMOIRES DE SULLY,
qui l'approchoient de plus près. Les
Révolutions qui arrivent dans les
grands Etats, ne sont point un effet
du hazard, ni du caprice des peu-

1588.

vigilance de Salcede empêcha l'exécution, mais qu'il paya de sa tête; & d'avoir traité de la Religion avec le Roi d'Espagne au Concile de Trente, sans la participation du Roi son Maître. La plupart de ces écrits sont aujourd'hui entre les mains de tout le monde.

On justifie le Duc de Guise par toutes les raisons qu'il déduit lui-même dans une Lettre, ou espèce de Manifeste, qu'il écrivit le même jour 13 Mai: il y expose, que le peuple de Paris s'étoit échauffé de lui-même, sur le bruit qui s'étoit répandu, que le Roi alloit remplir la Ville d'Étrangers, pour faire main basse sur les Bourgeois: Qu'au lieu de le soutenir, il s'étoit donné mille mouvemens jusqu'à deux heures

après minuit pour le calmer: qu'il avoit sauvé les Suisses, & empêché le massacre: Qu'il avoit conjuré les séditieux de respecter l'autorité Royale, bien loin d'oser attenter à la personne du Roi, » que j'eusse pu, » dit-il, mille fois arrêter si je l'avois voulu, &c. « Ajoutez à ces raisons, qu'en traitant avec la Reine-Mere, il n'exigea rien autre chose, sinon qu'on détruisît le parti Protestant, & qu'on mît à couvert la Religion: & qu'en tout cela, ce ne fut jamais en son nom qu'il parla, mais en celui du Cardinal de Bourbon, dont il soutenoit les intérêts contre ceux du Roi de Navarre, & des autres Princes du Sang.

Je ne trouve de bien prouvé contre le Duc de Guise, que le

LIVRE TROISIEME. 281
 ples. Rien ne révolte les Grands d'un
 Royaume comme un Gouvernement
 foible & dérangé : pour la populace,
 ce n'est jamais par envie d'attaquer

1588.

dessein de se mettre
 sur le Trône après la
 mort d'Henri III. &
 celle du Cardinal de
 Bourbon : & c'est
 beaucoup. Mais où est
 l'ambitieux, qui en
 sa place eût résisté aux
 suggestions du Pape,
 du Roi d'Espagne, &
 d'une grande partie
 de l'Europe, qui cons-
 piroient pour son élé-
 vation ?

Le jugement que
 porta le Duc de Parme
 sur cet événement.
 (*Davila, liv. 9.*) c'est
 que « le Duc de Guise
 « avoit fait trop de
 « semblant, & frap-
 « pé trop peu : qu'il
 « se devoit souvenir :
 « que qui met l'épée à
 « la main contre son
 « Prince, en doit à
 « l'instant jeter le
 « fourreau. « Sixte V.
 en en recevant la nou-
 velle, s'écria : « O le
 « téméraire Duc, &
 « le lâche Roi ! « Le
 Sieur de Stafford,

Ambassadeur Anglois,
 (je rapporte ce trait
 avec les paroles de
 Le-Grain), *liv. 4.*
 « ayant été conseillé
 « de prendre un sauf-
 « conduit du Duc de
 « Guise : Je ne veux,
 « dit-il, d'autre assû-
 « rance que le Droit
 « des Gens & la pro-
 « tection du Roi vers
 « lequel je suis en-
 « voyé, & duquel
 « vous & lui, (le Duc
 « de Guise) êtes ser-
 « viteurs & sujets. «
 Le Premier Président
 de Harlay répondit
 avec la même ferme-
 té au Duc de Guise :
 Qu'en l'absence du
 Roi il iroit prendre
 les ordres de la Reine-
 Mere.

Une pièce qui mé-
 rite d'être lue sur les
 différentes démarches
 de la Ligue & du Con-
 seil avant & le jour
 des Barricades, est
 celle qui a pour Titre :
Procès-verbal de Nicolas

qu'elle se souleve, mais par impatience de souffrir.

Le souvenir des mauvais procédés du Roy Henry III. ne tint pas un moment dans le cœur du Roy de Navarre, contre le juste ressentiment d'un outrage aussi sanglant que celui qui venoit d'être fait à son Sang, & qui réjaillissoit en quelque manière sur toutes les Têtes couronnées. Il en marqua sa douleur dans son Conseil, & l'avis de défendre & de secourir le Roy de France ayant été embrassé tout d'une voix, il fit partir sur le champ son Secrétaire, pour assurer ce Prince qu'il pouvoit disposer de sa personne & de ses soldats.

Le Comte de Soissons livré à de perpétuelles chimères, regarda cet événement comme un coup de la fortune, qui en le délivrant de tous ses Rivaux, alloit le rendre tout-puif-

Poulain, Lieutenant de la Prévôté de l'Isle de France, sur la Ligue, depuis 1585. jusqu'en 1588. Ce Nicolas Poulain qui favorisoit secrètement le parti du Roi, donna souvent dans toute cette affaire de très-bons conseils; mais qui ne furent point suivis. On trouve ce morceau secret d'Histoire dans le 1. tome du Journal du Regne d'Henry III. pag. 131. & suiv.

fant dans le Conseil & à la Cour d'Henry III. Changeant donc incontinent de batterie, il résolut d'aller s'offrir à ce Prince, & pour donner plus de relief à son action, il voulut paroître devant le Roy, suivi d'un grand nombre de Créatures, qu'il chercha dans la Cour du Roy de Navarre & parmi ses plus affectionnés Serviteurs, dont il ne se fit point de scrupule de tenter la fidélité. Le Roy de Navarre sentit comme il le devoit l'indignité de ce procédé : mais dissimulant son ressentiment, & faisant réflexion qu'il étoit de son intérêt d'avoir une personne de confiance auprès du Comte, tant pour éclairer ses démarches, que pour étudier le nouveau systême qu'on alloit suivre à la Cour ; il m'ordonna de prêter l'oreille aux discours de ce Prince & de feindre pour lui un zèle que je ne ressentois point. Le Comte de Soissons se laissa tromper facilement & s'applaudit de m'avoir gagné. La distinction avec laquelle il me traita me fit des envieux : je partis avec lui, après avoir reçu secrètement les instructions du Roy de Navarre & concerté avec lui tout ce

que le bien de son service exigeoit que je fisse en cette occasion.

M. le Comte ne m'entretint pendant toute la route que de la faveur, de l'éclat & des honneurs qui l'attendoient à la Cour. Il ne croyoit pas que le Roy de Navarre put seulement avoir la pensée d'entrer en concurrence avec lui. Dans tous les traits qui lui échappoient, d'une vanité & d'un orgueil insupportables, il se mêloit, sans qu'il s'en apperçut, un levain de fiel & d'aigreur contre le Roy de Navarre, qui marquoit toute l'aversion & l'antipathie qu'il sentoît pour lui. Je ne pouvois me résoudre ni à flatter ses penchans, ni à applaudir à ses folles idées. Je ne lui répondois autre chose, sinon que je prévoyois, que la désunion de la Famille Royale, déjà cause de tant de maux, mettroit enfin la France au pouvoir de la Maison d'Autriche, après qu'elle les auroit détruit l'un par l'autre. Un discours plus flatteur auroit été plus du goût de ce Prince; mais le mien ne laissoit pas de renfermer une marque d'attachement solide, dont il ne pouvoit s'empêcher de me sçavoir bon gré.

Nous arrivâmes à Nogent le-Rotrou & ensuite à Mante, où étoit le Roy. Nous le trouvâmes livré à toute l'agitation que donne le plus violent ressentiment & pénétré de confusion de l'affront qu'il venoit d'essuyer; mais avec cela si incapable de profiter de ses revers, (8) que dans ce moment même il donna au Duc d'Epéron la Charge d'Amiral, & tout à la fois le Gouvernement de

 1588.

(8) On croit qu'avec beaucoup de fermeté & de bonne conduite, Henri III. auroit encore pû alors rétablir ses affaires. Il est certain que les Parisiens, consternés de sa sortie de Paris, lui envoyèrent des Députés à Chartres, pour le supplier avec toutes sortes de soumissions de revenir dans cette Ville. Pour rendre cette Députation plus touchante, ils firent marcher en Procession les Capucins, qui entrèrent dans la Cathédrale, portant les instrumens de la Passion, & criant,

Miséricorde. Le Roi les reçut avec l'air de Majesté & d'autorité qui convenoit en cette occasion. Il caressa beaucoup les Députés du Parlement, qui n'avoit trempé en rien dans l'affaire des Baricades: il menaça les autres de ne jamais remettre le pied dans Paris, & d'en ôter tous les Corps & les Cours Souveraines; menace qui alarma si fort les Parisiens, que le Duc de Guise eût besoin de toute son adresse & de tout son crédit pour les rassurer.

1588.

Normandie, vacant par la mort du Maréchal de Joyeuse. Le Comte de Soissons en fut si mal reçu, qu'il ne tint qu'à lui de sentir le ridicule de ses grands projets. Le Roy m'adressa ensuite la parole, & me demanda si j'avois quitté le Roy de Navarre. Je me démêlai de cette question embarrassante, en lui disant, que je ne comptois point m'être séparé de ce Prince, pour être venu offrir mes services à Sa Majesté; parce que je me tenois assuré que le Roy de Navarre, dont les intérêts n'avoient plus rien de différent des siens, viendrait dans peu en faire autant. Je sentis que mon discours ne déplut point au Roy: il n'en laissa rien apercevoir, parce qu'il étoit environné & soigneusement observé par des personnes, sur le visage desquelles il lut aussi-bien que moi la peine que leur faisoit mon discours. La foiblesse de ce Prince avoit quelque chose d'incompréhensible. Ses véritables Ennemis ne pouvoient pas lui être cachés, après la manière sanglante dont ils venoient de lever le masque. Il feignit encore de ne pas le connoître: il se livra de nouveau à la

Reine-Mere, (9) & par elle à ses persécuteurs, avec lesquels elle le raccommoda. Pourvû cependant que cette dernière démarche ne fût point

1588.

(9) Dans la Lettre circulaire que Henri III. envoya dans les Provinces, après l'action des Barricades, & qui commence ainsi : » Chers & bien-»amés, vous aurez, »comme nous esti-»mons, entendu les »raisons qui nous ont »mû, de partir de »ma Ville de Paris le »13 de ce mois, &c. ce Prince parle moins en Roi qu'en Suppliant : il se défend d'avoir voulu faire entrer une garnison Etrangère dans Paris, & douté de la fidélité des Parisiens ; il donne une fausse & mauvaise couleur à son évafion : il témoigne qu'il est prêt à commencer la guerre contre les Huguenots, à la tête de la Ligue. *Mss. de la Bibl. Royale, n. 8866, 8911.*

L'Auteur veut encore parler des con-

férences que la Reine-Mere eut, par ordre de ce Prince, avec le Cardinal de Bourbon & le Duc de Guise, où furent aussi admis, comme je le trouve dans le *Vol. 8906. Mss. de la Bibl. Royale*, les Sieurs de Lanfac, de Lénoncourt, Des-Châteillers & Miron, premier Médecin de Sa Majesté, qui avoit déjà été employé à porter des paroles de part & d'autre le jour des Barricades. Ces Conférences se tinrent à Châlons, à Sarry, Maison appartenante à l'Evêque de Châlons, à Nemours, &c. La Ligue y fit des demandes exorbitantes, comme, l'abolition totale de la Religion Prétendue Réformée, & la privation d'emploi de tous les Officiers Calvinistes, quand même ils abjureroient ; la Publica-

dans ce Prince un trait de la plus profonde dissimulation : car le coup hardi (10) qu'il fit aux Etats de Blois , laisse la liberté de croire qu'il ne

tion du Concile de Trente , l'Inquisition, &c. Et elle obtint enfin presque tout ce qu'elle demanda , par l'Edit du 21 Juillet , qui fut donné en conséquence. *Mém. de la Ligue, tom. 1. Mém. de Never, tom. 1. Matth. tom. 1. liv. 8. Chronol. Noënn. tom. 1. & autres.*

(10) La mort des deux Freres , le Duc & le Cardinal de Guise , que ce Prince fit tuer dans ses Appartemens , & par ses Gardes , la sur-veille de Noël , à Blois , où se rénoient les Etats. Voyez cette exécution dans les mêmes Historiens , avec le détail des Opérations & des Brigues , qui se firent des deux parts aux Etats de Blois. Le Cardinal de Bourbon fut détenu prisonnier : les autres freres du Duc de Guise prirent

la fuite.

Le Duc de Guise périt comme avoit fait l'Amiral de Coligny ; la présomption les empêcha de voir tous deux le danger dont ils étoient menacés. Le Duc ne voulut croire aucun des avis qui lui furent donnés ; on dit que la Marquise de Noirmosnier , cette même Dame qui avoit fait tant de bruit sous le nom de Madame de Sauves , vint exprès passer la nuit avec lui , & qu'elle ne put par raisons , ni par prières , l'empêcher d'aller le lendemain au Conseil.

Quelques-uns ont voulu justifier cette action d'Henri III. entr'autres le Cardinal de Joyeuse , dans un long mémoire qu'il envoya sur ce sujet de Rome , où il étoit alors. (*Mém. d'Etat de Villeroy, tom. 2.*

ne perdit pas un moment de vûë la vengeance, & si l'on peut porter un jugement sur cette Assemblée, il y a toute apparence que chacun y avoit

p. 175. Mais les plus judicieux de nos Historiens, & ceux même qui ont poussé le plus loin les droits de l'autorité Royale, l'ont tous détestée. » Les circonstances » odieuses du meurtre des Guises, dit » Préfixe, l'ont fait » paroître horrible, » même aux yeux des » Huguenots, qui disoient que cela ressembloit fort au » massacre de la Saint » Barthélemi. « D'un autre côté, on ne sçauroit nier qu'il ne restoit que ce seul moyen à Henri III. de conserver la Couronne dans sa Maison, peut-être même sur sa propre tête; car c'est un sentiment dépourvu de toute vrai-semblance, que celui qu'on trouve dans les Mémoires de Villeroy, *tom. 1. p. 25*: Que sans cela, ce Prince pou-

voit se rendre maître des Délibérations des Etats à Blois, & y faire suivre ses volontés.

Dans cette alternative, on ne peut que déplorer les effets de la mauvaise conduite d'un Prince, qui se met dans une semblable nécessité. Il va bien-tôt lui-même assûrer par un dernier exemple cette vérité, que qui frappe du couteau, périt par le couteau.

Le Duc de Guise étoit cher aux Catholiques, & principalement au peuple, presque jusqu'à l'adoration. Ils ne l'appelloient que *Notre Grand*: il avoit à la joue gauche, au-dessous de l'œil, une balafre qui ne le rendoit que plus respectable; parce qu'il l'avoit reçue en combattant contre les Huguenots à la jou-

1588.

un objet caché, vers lequel il marchoit par des voies, que la réüffite découvrit dans les uns & qui font demeurées cachées de la part de ceux qui y succombèrent.

née de Château-Thierry, d'un coup de pistolet que lui tira un Reître. Il étoit au contraire si fort haï dans sa famille, qu'il traitoit avec une hauteur & une dureté insupportables, qu'on assure que ses parens, & jusqu'à ses propres Freres, dans la crainte de tomber entre les mains d'un Tyran, furent ceux qui firent donner à Henri III. dans les Etats de Blois, les plus sûrs avis sur ses démarches, & sur ses desseins. Avis qui étoient suspects à ce Prince, comme ceux qui étoient donnés au Duc de Guise par plusieurs des Courtisans, sur la résolution violente du Roi, l'étoient à ce Duc, parce qu'ils s'imaginoient tous les deux qu'on ne cherchoit par-là qu'à leur faire quitter la partie, &

rompre les Etats de Blois, où chacun d'eux s'attendoit bien à trouver son compte. Henri III. n'eut d'abord dessein que d'arrêter le Duc de Guise: mais il y trouva tant de danger, & encore davantage à le garder, qu'il se détermina à le faire poignarder. Les deux Cadavres furent consumés dans de la chaux vive, les os brûlés dans une Salle basse du Château, & les cendres jettées au vent.

Celui qui gagna le plus à cet assassinat, fut sans contredit le Roi de Navarre, qui n'y avoit aucune part. Il y a toute apparence que tant que le Duc de Guise eût vécu, tous les chemins au Thrône lui auroient été fermés. On assure même qu'il y avoit alors de grands projets formés entre la

La mort de Catherine ayant suivi
de peu de jours (11) l'assassinat du

1589.

France & l'Espagne, non - seulement pour exterminer le Parti Calviniste, mais même pour détrôner Elisabeth, dont la catastrophe des Barricades, suivie de la mort du Duc de Guise, étoit seule capable d'empêcher l'exécution. Le Roi de Navarre ne laissa pas de se plaindre du Duc de Guise, sans blâmer Henri III. » J'avois, dit-il, tousjours bien prévu & » dit, que Messieurs » de Guise n'étoient » pas capables de remuer l'entreprise » qu'ils avoient mise » en leurs entendemens, & en venir à » bout sans le péril de » leur vies. « *Cayet, tom. 1. fol. 114.* Bien d'autres personnes pensoient sur cela comme Henri IV. » Maudit soit le Lorrain, dit Hubert de » Vins, dans les Mémoires de Castelnau : A-t'il bien si » peu de jugement,

» qu'il puisse croire, » qu'un Roi à qui il a » voulu ôter la Couronne, en dissimulant, ne dissimule pas envers lui pour lui ôter la vie? » Pui' qu'ils sont si près l'un de l'autre, dit aussi Madame de Fourbin, sœur de De-Vins, nous apprendrons au premier jour, que l'un ou l'autre aura tué son compagnon. «

Les événemens tragiques de l'Année 1588. ont paru à quelques-uns vérifier la prédiction de Regiomontanus & de quelques autres Astrologues, que cette année seroit l'année Climatique du Monde. Je n'y trouve qu'une nouvelle confirmation de cette prétendue Science.

(11) Dans l'esprit de ceux qui ont donné tant de louanges à cette Princesse, il suffit apparemment, pour mériter le nom

1589. Duc de Guise, Henry III. ne s'en trouva pas plus libre de suivre le penchant qui le portoit à s'unir au Roy de Navarre. La Ligue n'étoit pas éteinte avec le Duc de Guise. Il avoit à calmer le peuple, à regagner

de Politique, de sçavoir tout ramener à soi, & se maintenir en possession de l'autorité. Mais quand on songe que cette habileté prétendue, qui ne consista pourtant qu'à employer des moyens lâches, & de méprisables artifices, réduisit enfin les choses au point, que ni Elle ni personne, ne sçurent plus y apporter de remède; on ne balance point à dire que Catherine ne compensa pas même les défauts infinis qu'elle avoit par la qualité de Politique. Aussi croit-on que les suites funestes qu'elle vit qu'alloit avoir le meurtre des Guises, dont elle n'avoit point été participante; les reproches du Cardinal de Bourbon, l'horreur de la conjoncture présente, & peut-être les remords de sa conscience, eurent beaucoup de part à sa mort, arrivée le 5 Janvier 1589. On cessa d'en parler, dès qu'elle fut morte. *De-Thou, liv. 94.* Le Dernier conseil qu'elle donna à son Fils, fut de cesser la persécution contre les Calvinistes, & d'établir en France une entière liberté sur la Religion. *Chron. Novenn. tom. 1. fol. 132.* On doit tenir Brantome pour très-suspect, dans tout ce que sa prévention lui fait dire à l'avantage de cette Reine. *tom. 7. de ses Mém. pag. 31. & suiv.* Varillas n'est pas plus croyable, lorsqu'il dit, qu'elle mourut du regret que lui causa la mort du Duc qu'elle aimoit beaucoup. Si l'on la louë en Etranger

LIVRE TROISIÈME. 293
les Grands , à appaiser le Pape , à
contenir l'Espagne , à ménager tous
les Catholiques , très-disposés à pren-
dre ombrage de sa Religion après
cette exécution. Henry suivant le
caractère des gens foibles , se grossit
encore tous ces objets , il espéra de
ramener tout par la douceur : il
exposa son droit & ses raisons , &
fit force Déclarations pour se justi-
fier : c'étoit uniquement par les ar-
mes qu'il falloit agir contre un Par-
ti , que le respect dû à l'autorité
Royale ne touchoit plus , & au lieu
d'accroître l'audace du menu peu-
ple , aussi insolent dans la puissance
que rampant dans l'obéissance , par
une modération qui ne pouvoit être
imputée qu'à foiblesse ; c'étoit à ce
Prince à se déclarer hautement ag-
resseur , & à chercher sa vengeance
en Roy. S'il eût pris ce parti , con-
jointement avec le Roy de Navarre ,
peut-être ne se seroit-il pas vû en-
lever Orleans , avec une infinité d'au-

1589.

mal instruit des affai- | après la mort de cette
res de notre Cour en | Reine. *Mémor. Recond.*
ce temps-là , comme | *di Vittorio. Siri. Vol.*
n'étant venu en Fran- | *I. pag. 26.*
ce , que long-temps

1589.

tres (12) Places , & réduit enfin aux seules Villes de Blois , Beaugency Amboise , Tours & Saumur.

Je fus témoin de tous ces événemens, ou bien je les appris à Rosny, où je me retirai, comme dans un endroit où j'étois à portée de remarquer tout ce qui se passoit à la Cour. Je n'en sortis que quand je jugeai qu'il étoit temps d'aller en instruire le Roy de Navarre. Il n'avoit pas été médiocrement embarrassé lui-même pendant tout ce temps-là, à démêler & à renverser les desseins du Vicomte de Turenne, qui se mettant en la place du Prince de Condé, continuoit pour lui-même tous ses projets, & pour en parler juste, tenoit à l'égard du Roy de Navarre la même conduite, que le Duc de Guise à l'égard d'Henry III. Il avoit déclaré hautement dans une Assemblée des Protestans à La-Rochelle, que la France ne pouvoit éviter dans la conjoncture présente de voir démembrer sa Monarchie, & il donnoit assez à entendre qu'il ne s'ou-

(12) » C'est une | » ces Villes, qui a jetté
 » bouffée, disoit Hen- | » par terre un jeu de
 » ri III. parlant de | » Cartes. «

blieroit pas dans ce démembrement. Le Roy de Navarre s'en plaignit dans ces mêmes Assemblées, & pour s'attacher encore plus fortement les Réformés, il joignit les actions aux paroles : il se saisit de La-Garnache; & prit Niort par escalade, après un sanglant combat. C'est au retour de cette expédition qu'il tomba dangereusement malade (13) à La-Mothe-Frêlon.

1589.

En Poitou.

Je pris mon chemin par Blois, pour tirer mes dernières conjectures, sur la situation où je trouverois la Cour. Quoique je prisse toutes les précautions pour n'être connu de personne, le Marquis de Rambouillet me vit passer dans la ruë, caché dans mon manteau; me reconnut, & me fit suivre, pour sçavoir l'endroit

Nicolas
d'Angennes.

(13) Il étoit parti dans le mois de Janvier de Sainte-Hermine en Bas-Poitou, pour aller secourir La-Garnache, assiégée par le Duc de Nevers : Du Pleffis-Mornay conduisoit sa troupe, & lui marchoit à pied en chassant. Il s'échauffa, & fut saisi

d'un mal de côté avec fièvre, qui l'obligea de s'arrêter dans la première maison qui se rencontra, chez un Gentilhomme nommé La-Mothe-Frêlon. Du-Pleffis prit sur lui de le faire saigner : ce qui le guérit. *Vie de Du Pleffis-Mornay, liv. 1. pag. 125.*

1589.

où j'étois descendu. M. de Rambouillet étoit un homme droit, qui alloit toujours au bien de l'Etat sans aucunes considérations d'intérêt. Il crut devoir se servir de cette rencontre pour faire un dernier effort sur l'esprit du Roy, & l'engager enfin à se jeter entre les bras du Roy de Navarre. Il trouva ce Prince dans toutes les dispositions où il le souhaitoit, & le Roy consentit d'autant plus volontiers à se servir de moi en cette occasion, qu'il se souvint que je lui avois déjà été député à ce sujet.

Rambouillet étant venu me chercher par son ordre, nous concertâmes ensemble tout ce qu'il y avoit à faire en cette occurrence : après quoi il me présenta à Sa Majesté, qui me confirma son intention de sa propre bouche. Après toutes les paroles qu'on avoit données au Roy de Navarre sans aucun effet, je crus devoir demander au Roy une Lettre de Créance pour ce Prince; il me la refusa, dans la crainte qu'elle ne tombât entre les mains du (14)

(14) Jean-François | Bresce. Louis de Gon-
Morosini, Evêq e de | zague, Duc de Nevers.

Nonce Morosini, ou du Duc de Nevers, auxquels il m'avoua qu'avec toute sa bonne volonté pour moi, il ne pourroit pas s'empêcher de me livrer : si je venois à être découvert dans Blois. Il fallut donc se passer de Lettre. Je demandai ensuite pour la sûreté du Roy de Navarre, lorsqu'il se seroit avancé au milieu d'un Pays plein de ses ennemis, une Ville qui lui donnât un libre passage sur la Loire : ce qui me fut encore refusé par le même motif. Je ne pouvois attribuer ces refus à aucune mauvaise intention de Sa Majesté, mais uniquement à la crainte qu'Elle avoit de ces deux hommes, dont elle s'étoit renduë volontairement

1589.

Sixte-Quint venoit de publier contre Henry III. une Bulle d'Excommunication, dont ce Prince mettoit tout en œuvre pour se faire relever. On a dit que ce Pape aussi propre à gouverner un grand Royaume qu'à conduire l'Eglise, approuvoit secrètement la justice que le Roi de France s'étoit faite du Duc de Guise,

mais qu'il ne lui pardonna pas d'y avoir enveloppé un Cardinal. Voyez dans les *Mém. d'Etat Villeroy*. l. 2. p. 175. les Lettres du Cardinal de Joyeuse déjà citées plus haut. Sixte V. prédit que la Ligue mettroit Henry III. dans la nécessité de rechercher l'assistance du Roi de Navarre & des Huguenots.

dépendante. Je ne crus pas pourtant que sans ce dernier article sur-tout, le Roy de Navarre dût s'avancer jusqu'à Blois avec ses Troupes : mais la difficulté fut en quelque manière levée par Brigneux, Gouverneur de Beaugency, que j'allai voir avant de partir. Cet Officier me prévint : après m'avoir dit qu'il voyoit avec beaucoup de chagrin que le Roy tenoit une conduite qui le feroit infailliblement dépouiller de cette Place, comme de toutes les autres, il m'offrit de la remettre ou à moi, ou à Rebours, ou à tel autre Officier que le Roy de Navarre voudroit y mettre ; aimant mieux perdre sa place & suivre ce Prince, simple Volontaire, que de demeurer dans Beaugency, où l'on n'écoutoit pas ses conseils.

Après cette assurance, je repassai promptement auprès du Roy de Navarre. Ce Prince m'écouta attentivement. Il ne pouvoit se défaire de la défiance que le passé lui avoit inspirée : il me demanda plusieurs fois d'un ton inquiet, & en se grattant la tête, si le Roy agissoit cette fois sincèrement, Je l'en assurai & j'y joi-

gnis le témoignage de Rambouillet.
 » Je ne veux donc pas , reprit ce
 » Prince , prendre des Villes , pen-
 » dant qu'il traite de bonne foi avec
 » moi. « Il venoit de prendre ce jour
 même Châtelleraud : » Retournez,
 » continua-t'il , lui porter mes Let-
 » tres , car je ne crains ni Morofini
 » ni Nevers. « Il me fit apporter dans
 le moment même à déjeuner dans
 son Cabinet, & je pris la poste pour
 Blois.

1589.

Le Roy qui ne doutoit pas que la
 réponse du Roy de Navarre ne fût
 telle qu'il la demandoit , s'étoit avan-
 cé par impatience jusqu'à Montri-
 chard avec toute sa suite. Je trou-
 vai tous les logemens de ce petit
 endroit pris , ou marqués , & com-
 me j'y arrivai fort tard , je crus que
 j'allois être obligé de passer la nuit
 dans la rue. Heureusement Maignan
 me découvrit le logement du Mar-
 quis de Rambouillet , qui me fit don-
 ner celui qui avoit été destiné à un
 de mes Freres , alors à Tours. J'allai
 à minuit trouver le Roy , qui m'at-
 tendoit dans le galetas du Château.
 Il approuva & signa tout , jusqu'au
 passage sur la Loire , & voulut que

1589.

je repartisse la nuit même. Le bruit d'un Traité entre les deux Rois étoit déjà répandu dans Châtelleraud, lorsque j'y arrivai, & il y étoit, si passionnément desiré, que je reçus mille bénédictions dès que je parus.

Dans le
Haut Poi-
ou.

Le Roy de Navarre n'y étoit déjà plus. Ce Prince qui ne comptoit guère que sur son épée, ayant sçu que la Ligue étoit entrée dans Argenton par intelligence, y marcha en diligence, & y arriva si à propos, qu'il en délogea les Troupes de la Ligue, avant qu'elles eussent reçu le secours qui devoit les y maintenir. Il y mit pour Gouverneur Beau-pré, après que j'eus visité le Château, & fait un état des munitions de la Place.

Philippe
Du-Plessis-
Mornay.

La fatigue de tant de voyages faits si précipitamment, fit qu'au retour je fus saisi d'une fièvre continuë, qui me tint au lit douze jours entiers. Du-Plessis sçut bien se prévaloir de cet accident, pour m'enlever l'honneur d'un Traité qu'il n'eut que la peine de dresser, & auquel le Marquis de Rambouillet (15) avoit eu

(15) Il est juste d'a- | sont rapportés d'une
vertir que ces faits | manière très-différen-

beaucoup plus de part que lui. Ce Traité fut passé au Plessis-lez-Tours au grand contentement des deux Rois. Saumur fut la place de sûreté dont on convint : & Du-Plessis ne manqua pas de s'en faire donner le Gouvernement, comme une récompense naturelle de celui à qui on avoit obligation du Traité. Ce procédé me parut si peu régulier, que je ne pus m'empêcher de me plaindre assez hautement de lui & du Roy de Navarre même, qui favorisoit un autre du fruit de ma peine. Le Comte de Soissons qui ne s'accommodoit jamais ni de l'intérêt général, ni de la joie publique, se servit de cette occasion pour essayer de m'entraîner dans ses nouveaux desseins : & d'un autre côté, mes deux Freres me firent les plus fortes instances de m'attacher au Parti du Roy. Je rejettai fort loin cette pensée ; & ma fidélité pour mon Prince se soutint dans cette épreuve, qui ne laissoit pas d'être séduisante. Lorsque je fais réflexion que l'emploi de Gouverneur

re dans la Vie de Du-
Plessis-Mornay l. 1. p. 131. Reste à sçavoir

auquel des deux Ecri-	vains on doit ajouer
plus de foi.	

1589.

de Saumur m'auroit obligé d'y faire une continuelle résidence & m'auroit par conséquent éloigné de la personne du Prince pour toujours; je trouve que ce qui me paroïssoit, alors passé droit, étoit plutôt une faveur dont je devois le remercier.

Il ne restoit plus rien à faire aux deux Rois, que de s'aboucher, afin de concerter leurs entreprises. Pour cela le Roy de Navarre prit le chemin du Plessis-lez-Tours. Combattu par un reste de défiance (16) dont il avoit de la peine à se défaire, je me souviens qu'il s'arrêta près d'un Moulin à deux lieuës de ce Château, & qu'il voulut encore sçavoir ce que chacun des Gentilshommes qui composoient sa Suite, pensoit sur la dé-

(16) » Ses vieux » lut acheter son Ab-
 » Capitaines Hugue- » solution au prix de
 » nots craignoient, » la vie du Roi de Na-
 » disoient-ils, qu'en » varre. « *Pref. ibid.*
 » un temps où une Ce Prince avoit sou-
 » trahison étoit si né- vent dit lui-même, à
 » cessaire à Henri III. ce que rapporte De-
 » pour se retirer du Thou, que jamais il
 » labyrinthe, où l'ac- ne lui arriveroit d'en-
 » tion de Blois l'avoit trer dans le Cabinet
 » jetté, (il avoit été du Roi, qu'au milieu
 » excommunié par de deux Armées ran-
 » Sixte V.) il ne vou- gées en haie.

marche qu'il faisoit. J'étois de cette Troupe, & le souvenir de ce que j'appellois une injustice me tenoit dans le silence. Le Roy de Navarre se tournant vers moi : „ Vous ne „ dites mot, me dit-il ; que vous en „ semble ? „ Je lui répondis en peu de mots : que quoique le pas qu'il faisoit ne fût peut-être pas sans danger, par ce que le Roy avoit l'avantage du nombre sur lui ; je croyois que c'étoit ici une de ces occasions où il falloit donner quelque chose au hazard, & se contenter de prendre d'ailleurs toutes les précautions que la prudence peut suggerer. Ce Prince réfléchit encore quelques momens ; ensuite se tournant vers nous : „ Al- „ lons (17) allons, nous dit-il, la „ résolution en est prise, il n'y faut „ plus penser. „

Le Roy s'étoit avancé dans la campagne au-devant du Roy de Navarre, & la joie d'une union si désirée y avoit aussi attiré un concours de peu-

(17) Il écrivit en ces termes a Du-Plessis-Mornay : „ Monsieur Du-Plessis, la glace est rompue, non sans nombre d'aver-

„ tiffemens, que si j'y „ allois, j'érois mort, „ j'ai passé l'eau en „ me recommandant „ à Dieu, &c.

1589.

ple si prodigieux, que les deux Rois furent plus d'un demi quart d'heure à cinquante pas l'un de l'autre sans pouvoir s'approcher. Ils s'embrassèrent avec une satisfaction égale (18) & prirent ensemble le chemin de Tours, où le Roy de Navarre ne coucha pourtant qu'une nuit; il s'en retourna à son Quartier à Maillé: pour moi je demeurai à Tours, où je fus retenu par le grand nombre de mes Parens & de mes Amis que j'y trouvai, & je pris un logement dans le Fauxbourg Saint-Symphorien.

Abbae
proche
Tours.

Le Duc de Maienne armé pour venger la mort du Duc de Guise & pour soutenir l'intérêt de la Ligue, n'avoit pas dessein de nous y laisser tranquilles. Il marcha vers cette Ville avec toute son Armée. Le Roy qui étoit allé se promener à Marmoutier sans armes & suivi seulement de vingt Chevaux, manqua de bien peu à être pris, & fut obligé de rega-

118) Au Pont de la Mote : à un quart de lieuë de Tours » Cou- » rage, Monseigneur, » dit Henri I V. à » Henri III. deux Hen- » ris valent mieux » qu'un Carolus. « Ma- » thieu, tom. I. p. 752. » Le Duc de Maienne » s'appelloit Charles.

gner Tours avec précipitation. Les Fauxbourgs n'ayant pour tous Retranchemens, que de méchantes barricades construites à la hâte par six ou sept Régimens Royalistes qui les défendoient, je quittai le Fauxbourg Saint Symphorien, & fis transporter tout mon équipage dans la Ville. Ma précaution fut taxée de timidité par les Officiers, mais elle ne tarda pas à être justifiée. Le Duc de Maienne attaqua le Fauxbourg. On l'arrêta quelques momens à la faveur de cinq ou six maisons sur le haut de la Colline, où l'on s'étoit posté; il fallut bien-tôt les abandonner, pour se retrancher derrière les barricades : comme on s'attendoit à les voir bien-tôt insulter, chacun profita de cet intervalle pour aller manger un morceau à la hâte.

Je trouvai le Roy à la porte de la Ville, qui m'y fit rentrer, en me disant qu'inutilement on s'opiniâtreroit à défendre les Fauxbourgs. En effet les barricades ne tinrent pas devant le Canon des Ennemis; elles furent forcées tout d'abord : & comme on n'y étoit point soutenu par un fossé, la retraite dans la Ville se fit si à dé-

1589.

couvert, & avec tant de confusion; que je me suis toujours étonné que les Ennemis n'ayent pas tué ou pris tout ce qu'il y avoit de foldats dans les Fauxbourgs, & même qu'ils ne soient pas entrés avec eux dans la Ville : deux Pièces de Canon leur suffisoient pour cela. J'apperçus toute cette déroute du Couvent des Jacobins, qui donne sur les murailles de la Ville, & craignant que le mal ne devînt encore plus grand, j'accourus avec mes Freres à la porte par où tout le monde entroit confusément. A la faveur de quelques petits retranchemens que nous fîmes faire nous diminuâmes le danger; avec un peu de temps & d'ordre tout entra, & l'on ne songea plus qu'à terrasser la porte, & à y faire bonne garde.

Personne ne doutant plus que la Ville ne fût assiégée en forme, je me joignis avec Châtillon & quelques autres, & nous allâmes prier le Roy de nous confier la défense de quelque Poste important : Il nous donna les (19) Isles, où nous fîmes travail-

(19) Lisez l'Isle : | habité que par des
Ce Quartier qui n'est | Bateliers & par la plus

ler sans interruption depuis ce moment jusqu'au lendemain matin, que le Roy vint lui-même visiter notre ouvrage, & en m'adressant la parole donna beaucoup de louange à notre diligence. Elle fut inutile : à la première nouvelle de ce qui se passoit, le Roy de Navarre accourut avec ses Troupes, & parut devant la Ville au bout de trois heures. Le Duc de Maïenne ne l'attendit pas : il se retira après avoir fait le dégât dans les Fauxbourgs, & aux environs. Un service de cette importance donna de grandes espérances de l'alliance des deux Princes, & fit regarder à ceux de Tours le Roy de Navarre (20) comme leur Libérateur.

Les deux Rois passèrent huit ou dix jours ensemble : après quoi on se sépara pour l'expédition qui avoit été projetée sur la Ville de Poitiers. Pendant qu'on y travailloit, le Roy de Navarre me commanda avec trois cens Chevaux, & pareil nombre d'Ar-

vile populace, est de grande conséquence pour la défense de Tours.

(20) Henri IV. loua hautement la condui-

te d'Henri III. qui montra beaucoup de valeur en cette occasion. *Mém. de Nevers.* tom. 2. p. 589.

1589.

Louis
d'Angen-
nes, Sei-
gneur de
Mainte-
non.

Bourg, sur
les confins
du Perche.

quebusiers qu'on fit aussi monter à cheval, pour contenir Chartres, dont on découvrit que Maintenon travailloit sourdement à s'emparer au nom de la Ligue. Je fis provision d'Echelles, de petards & autres instrumens, & nous vînmes d'une traite à Bonneval, sans avoir rien mangé de tout le jour. Quelques prisonniers que nous fîmes sur un détachement de vingt-cinq Maîtres, nous apprirent qu'il y avoit en campagne un parti de quatre cens Chevaux ennemis, ayant à leur tête Brosse (21) Saveuse, & que (22) Reclainville qui conduisoit les vingt-cinq Maîtres, nous avoit pris pour la Troupe de cent ou cent vingt Chevaux, avec laquelle Lorges venoit de surprendre Châteaudun : ce qui nous fit juger que ce parti de quatre cens Chevaux chercheroit à nous joindre, & nous avions la même envie de notre côté. Nous laissâmes nos Arquebusiers suivre doucement le chemin

(21) Charles de Sa- ville, Sieur de Re-
veuse : & Anne de clainville, ou l'Ar-
Brosse, son frere, de clainville, Comman-
la Maison de Tierce- dant dans Chartres
lin. pour le Duc de Maien-

(22) Louis d'Alon- ne.

de Chartres, & prenant par les cô-
teaux pour pouvoir atteindre l'Esca-
dron ennemi ; nous nous rencon-
trâmes au haut d'une Colline, que
chaque Troupe avoit montée de son
côté ; de manière que nous ne pûmes
nous voir, que lorsque nous fûmes à
deux cens pas les uns des autres.

 1589.

On en vint aux mains sans délibé- Le 18 Mai.
rer, & ce fut avec tant de furie, que
dans le premier instant quarante des
nôtres furent renversés par terre. J'é-
tois de ce nombre avec MM. de (23)
Châtillon, de Mouy, de Montba-
zon, d'Avantigni & de Pressaigni ;
heureusement je n'étois point blessé :
mon cheval qui n'avoit que la mâ-
choire fracassée d'un coup de lance,
se leva, & je me retrouvai dessus.
Peut-être n'y a-t'il jamais eu une ac-
tion dans ce genre de Combat plus
chaude, plus opiniâtre, ni plus meur-
trière. Nous retournâmes quatre ou
cinq fois à la charge, les ennemis se
ralliant aussi-tôt qu'ils avoient été en-
foncés. J'y eus deux épées cassées,

(23) François de | dré de Mouy. Louis
Châtillon, fils de l'A- | de Rohan, Duc de
miral, Chef de la | Montbazon.
Troupe. Isaac Vau-

1589.

& j'eus recours à deux grands pistolets chargés de carreaux d'acier, qui ne trouvèrent aucunes armes qu'ils ne perçassent de part en part. Nos adversaires nous laissèrent enfin le champ de Bataille, voyant qu'ils avoient perdu deux cens des leurs.

Nous n'étions guère en état de goûter du fruit de notre Victoire, à cause des blessures & de l'épuisement qui nous rendoient comme immobiles. Un peu de repos étoit tout ce que nous désirions; lorsqu'il survint une pluie violente, qui se mêlant avec notre **sueur**, nous inonda en moins de rien, par ce que nous portions nos armes à cru: & pour comble de disgrâce, nous apprîmes que nous étions suivis de près par le Duc de Maienne. Le Conseil ayant été assemblé dans cette accablante situation, il fut résolu que malgré l'état où nous étions, nous marcherions toute la nuit pour tâcher de regagner Beaugency: nous y arrivâmes tellement excédés de lassitude & de soif, que les forces me manquant, je ne pus faire autre chose que me laisser tomber sur un lit, où il fut impossible de me réveiller pour prendre quelque nourriture.

Le bruit de ce Combat s'étant répandu, le Roy de Navarre vint nous visiter à Beaugency & loua infiniment notre action. On lui amena Saveuse, qui étoit du nombre des prisonniers. Ce Prince également porté à caresser les braves gens, & à plaindre les malheureux, chercha à le consoler par toutes sortes de louanges & de bons traitemens. Mais Saveuse ayant sçu qu'un grand nombre de ses Parens & presque tous ses amis avoient péri dans le Combat; cette douleur jointe à la honte d'avoir été vaincu, & aux blessures considérables qu'il avoit reçues, le jetta dans un tel désespoir qu'il devint furieux: il mourut dans l'ardeur d'une fièvre frénétique, sans vouloir souffrir qu'on mît le moindre appareil sur ses plaies. Le Roy de Navarre nous fit prendre le chemin de Châteaudun, où huit jours de repos nous firent oublier le passé.

J'étois prêt à en partir, lorsque je vis un Courier, qui m'apprit que mon Epouse étoit malade à l'extrémité. Je volai à Rosny, avec Orthoman premier Médecin du Roy de Navarre, à qui ce Prince ordonna

1589.

de m'accompagner. Tout tenoit pour la Ligue en ce Canton ; & un de mes (24) Freres qui s'étoit emparé de ma maison , celle-là même où mon Epouse étoit malade , eut la cruauté de lever le Pont , & de m'en refuser l'entrée. Je me sentis pénétré jusqu'au fond du cœur d'un sentiment si dénaturé ; & je jurai d'entrer, ou de périr. Je me disposois en effet à forcer ma propre maison , & l'échelle étoit déjà appliquée contre le mur , lorsque mon Frere , qui ne s'attendoit peut-être pas à tant d'intrépidité , me fit ouvrir la porte.

La seule consolation que j'eus fut de voir encore mon Epouse vivante & de recevoir ses derniers embrassemens : Tous les remèdes furent inutiles ; elle expira au bout de quatre jours. J'avouë que la perte d'une Epouse si chère , & dont la vie avoit été si cruellement traversée , ferma mon cœur à tout autre sentiment pendant un mois entier. J'écoutois avec insensibilité les progrès des Armes des deux Rois , qui en tout autre temps m'auroient enflammé d'un

(24) C'est sans doute | appeller le Baron de
le l'aîné qui se faisoit | Rosny.

désir

désir si violent d'y prendre quelque part : car c'est pendant ce temps-là que se firent les Siéges de Gergeau , Pluviers , Estampes , Chartres , (25) Poissy , Pontoise , l'Isle-Adam , Beaumont & Creil. Il n'y avoit point de Bicoque qui ne se fit honneur d'arrêter son Roy : il ne trouvoit par tout que révolte & défobéissance. Il comprit alors quel bien c'étoit pour lui , que le secours du Roy de Navarre. Pour ce Prince , il prodiguoit sa vie comme s'il en eût été las. On étoit sûr de le voir à la tête des soldats , partout où il y avoit du danger. Dans un de ces Combats fréquens qu'il eut à soutenir , au moment que pour se reposer il s'appuyoit sur Charbonniere , un coup de feu ôta la vie à ce Mestre-de-Camp.

1589.

Je me réveillai comme d'un profond sommeil , lorsque j'entendis dire (26) que les deux Rois tenoient Pa-

(27) Villes aux environs de Paris , dans l'Isle de France , la Beauce & l'Orléanois : Voyez ce détail dans les Historiens.

(26) S'il faut en croire Matthieu tom.

2. p. 3. ces deux Rois n'étoient pas fort contents l'un de l'autre. Henry III. ne pouvoit cacher sa jalousie. contre Henry IV. qui, bien loin de songer à régner , n'attendoit

1589.

ris assiégé. Je m'arrachai d'un lieu où tout me rappelloit à ma douleur, & je courus rejoindre l'Armée. Il me sembloit que je soulageois l'amertume dont je sentoie que mon cœur étoit encore plein, en m'exposant témérairement dans toutes les escarmouches; & elles étoient plus fréquentes que jamais, sur-tout dans cette plaine, qu'on appelle le Pré aux Clercs. Le Roy de Navarre s'en apperçut, & remarquant que Maignan mon Ecuyer, qu'il avertit plusieurs fois de venir me retirer du danger, n'osoit le faire, il le chargea simplement de me dire qu'il vouloit que je vinssse lui parler.

Il avoit à peine proféré les premières paroles, qu'il fut interrompu par l'arrivée d'un Gentilhomme, qui s'approcha de son oreille, lui dit un mot, & le quitta aussi-tôt. Le Roy de Navarre frappé de ce qu'il venoit d'entendre, me rappella dans le moment, & m'apprit que le Roy venoit d'être dangereusement blessé d'un (27) coup de couteau. Il avoit au-

pour se retirer que le Trône.
moment où il auroit (27) Par Jacques
rétabli le Roy sur son Clément, Moine Ja-

tour de lui vingt-cinq Gentilshommes, avec lesquels il prit à toute bride le chemin de Saint-Cloud, où étoit le quartier du Roy. Il trouva

cobin, natif de Sorbonne, Village en Bourgogne: il fut introduit par la Guesle Procureur Général, dans la Chambre du Roi, comme ayant à lui rendre une Lettre de grande conséquence. Dans le moment où ce Prince, qui caressoit volontiers les Moines, se relevoit de dessus sa chaise percée, sur laquelle il étoit, ayant déjà lû une partie de la Lettre, l'assassin le frappa dans le ventre, & y laissa le couteau, que le Roi retira, & en donna un coup dans le front du Jacobin, qui fut tué dans le moment par la Guesle d'un coup d'épée. Son corps fut brûlé, & les cendres jettées dans la Seine. Les Historiens n'ont pas oublié de remarquer, comme une chose dont on ne doutoit point alors que Henri III. fut tué dans la même maison, & s'il faut les en croire, dans la même chambre, dans la même place, & le même mois, où dix-sept ans auparavant ce Prince avoit assisté au Conseil, dans lequel fut résolu le massacre de la Saint-Barthelemi: Et il semble que M. Bayle y ait ajouté foi. Mais aujourd'hui la fausseté de cette Anecdote est démontrée: cette maison n'étant pas encore bâtie du temps de la Saint-Barthelemi. Henri III. mourut la nuit du deux au trois Août, âgé de trente-huit ans. » Jacques Clément étant déjà à Saint Cloud; quelques personnes qui se défièrent de lui, l'épièrent pendant la nuit: ils le trouvèrent dormant d'un profond sommeil, son

en entrant dans l'appartement de ce Prince, qu'il venoit de rendre sans douleur ni sang, le lavement qu'on lui avoit fait prendre. Il s'approcha

» Breviaire auprès de
 » lui, ouvert à l'arti-
 » cle de Judith. . . Il
 » jeûna, se confessa, &
 » communia, avant
 » de partir pour aller
 » assassiner le Roi. . .
 » Il fut loué à Rome,
 » dans la Chaire où
 » l'on auroit dû pro-
 » noncer l'Oraison fu-
 » nébre de Henri III.
 » On mit son portrait
 » à Paris sur les Autels
 » avec l'Eucharistie.
 » Le Cardinal de Retz
 » rapporte que le jour
 » des Barricades, sous
 » la minorité de Louis
 » XIV. il vit un Hauf-
 » se-col, sur lequel
 » étoit gravé ce Moi-
 » ne, avec ces mots :
 » Saint-Jacques Clé-
 » ment. » *Notes sur la*
Henriade. » Le Roi
 » de Navarre, dit Vi-
 » ctor Caiet, *Chronol.*
 » *Nov. t. 1. fol. 223.*
 » s'étant mis à ge-
 » noux, les yeux pleins
 » de chaudes larmes,
 » & le cœur de gros
 » sanglots, ne lui put
 » dire un seul mot, &
 » ayant pris les mains
 » du Roi, les baïsa. Sa
 » Majesté voyant qu'il
 » ne lui pouvoit rien
 » répondre à cause de
 » ses larmes, l'em-
 » brassa par la tête,
 » & l'ayant baïsé lui
 » donna sa bénédic-
 » tion. . . Le couteau
 » étoit empoisonné,
 » sans quoi il ne seroit
 » pas mort, la blessu-
 » re n'étant pas pro-
 » fonde, & n'ayant
 » pas offensé les intes-
 » tins. *f. 227.* Bour-
 » goin, Prieur des Ja-
 » cobins, fut tiré à
 » quatre chevaux: On
 » ne put arracher de
 » lui que ces paroles :
 » *Nous avons bien fait*
 » *ce que nous avons pu,*
 » *& non pas ce que nous*
 » *avons voulu:* Ce qui a
 » fait croire que Hen-
 » ri IV. devoit aussi
 » être assassiné en mê-
 » me temps: Le Sieur
 » de Rougemont fut

du lit de Sa Majesté avec toute l'inquiétude que peut causer l'amitié la plus vive. Le blessé le rassura de sa propre bouche, en lui disant qu'il croyoit que sa blessure n'auroit aucune suite fâcheuse & que Dieu lui prolongeroit la vie, pour le mettre en état de lui donner de nouvelles preuves de son affection. Le Roy de Navarre perdit une partie de son appréhension, par la manière dont le malade prononça ces paroles, & ne voyant d'ailleurs aucun symptôme mortel, il le laissa prendre du repos, sortit de sa chambre & re-

arrêté, comme accusé d'avoir voulu faire le coup. *cc f. 228.* Il mourut dans des sentimens tout à fait Chrétiens: » il pardonna à ses ennemis, & même à Clément, dit l'Historien Matthieu. *cc* Voyez plus en détail sa mort dans les Historiens. Son caractère se connoît assez par tout ce qui en a été dit dans ces Mémoires. Il fut nommé au Baptême Edouard-Alexandre, par Edouard VI. Roi d'Angleterre, & par Antoine Roi de Navarre; mais Catherine lui fit prendre dans la suite le nom de son pere. On a dit que dix-sept ou dix-huit personnes, qui avoient ramassé des cendres de Clément dispersées par le vent, s'étant mises dans un bateau avec ces cendres, le bateau fut englouti dans la Seine avec toute sa charge.

1589.

tourna à Meudon , où étoit son Quartier.

Mon appartement étoit au pied de ce Château , chez un nommé Sauvât , où je me retirai pour souper , après avoir accompagné le Roi de Navarre jusqu'à ce qu'il fût descendu de cheval. Je venois de me mettre à table , lorsque je vis entrer Ferret son Secrétaire , qui me dit :
 » Monsieur , le Roi de Navarre &
 » peut-être le Roi de France vous
 » mande dans l'instant. « Je tressaillis à ce discours , & sans m'arrêter , je montai au Château avec lui. Il me dit pendant le chemin , qu'Orthoman venoit de faire sçavoir au Roi de Navarre par un exprès , que s'il vouloit trouver le Roi en vie , il n'avoit pas un moment à perdre

Je montai droit à l'appartement du Prince , où pendant qu'on nous felloit des chevaux , il me fit l'honneur de me consulter sur la Conjoncture présente Les différentes réflexions dont mon esprit se remplit en ce moment , me tinrent quelque temps dans le silence. Le Roi n'étoit pas moins agité. Ce n'étoit plus ni la réussite d'une petite Négociation , ni

le succès d'un Combat , ni un petit Royaume tel que la Navarre , dont il s'agissoit : c'étoit la plus belle Monarchie de l'Europe. Mais combien d'obstacles à surmonter pour y parvenir ? Et par quels travaux ne falloit-il pas l'acheter ? Tous ceux que le Roi de Navarre avoit soufferts jusqu'à ce moment , pouvoient en comparaison être comptés pour rien. Comment abattre un parti si puissant & si accrédité qu'il avoit fait trembler un Roi affermi sur le Trône & l'avoit presque réduit à en descendre ? Cette difficulté , déjà si grande , se montroit comme insurmontable , quand on y joignoit la réflexion , que la mort du Roi alloit détacher de la personne du Roi de Navarre la plus grande & la principale partie de ses forces. Il ne pouvoit compter ni sur les Princes du Sang , ni sur les Grands : & telle étoit sa situation qu'ayant besoin du secours de tout le monde , il ne pouvoit se fier à personne. Je tremblois lorsqu'il me venoit en pensée , que peut-être une Nouvelle si surprenante & si imprévüe alloit produire une Révolution , qui laisseroit le Roy

320 MEMOIRES DE SULLY,
de Navarre avec une poignée de fi-
dèles Serviteurs , à la merci de ses
anciens Ennemis , & dans un Pays où
toutes les ressources lui manquoient.

Malgré cela , tout le monde con-
viendra qu'il n'y avoit qu'un conseil
unique à donner , & un unique par-
ti à suivre pour le Roi de Navarre :
celui de profiter de l'occasion , avec
toutes les précautions , qui sont or-
dinairement ce qui la rend ou bonne
ou mauvaise. En effet ; sans vouloir
juger l'avenir , qui dépend de trop
de choses , encore moins prétendre
l'assujettir à notre précipitation : dans
les grandes & pénibles entreprises ,
il ne faut que s'attacher à vaincre les
obstacles l'un après l'autre , & ne
point se rebuter , parce qu'ils sont
grands & en grand nombre. On ne
doit jamais désespérer de ce qui a
été possible à quelqu'un : & combien
de choses auxquelles on attache l'idée
d'impossibles , deviendroient faciles
à qui sçauroit tirer partie du temps ,
des occasions , des fautes d'autrui ,
des momens heureux , des différen-
tes dispositions , & d'une infinité d'au-
tres circonstances !

La réponse que je fis au Roi fut

selon ces Maximes : il ne pensoit pas différemment lui-même. Nous convinmes donc , qu'au lieu de regagner les Provinces éloignées , ce Prince resteroit au milieu de l'Armée Royale pour y faire valoir ses droits , & que nous irions de ce pas à Saint-Cloud , mais bien armés , à tout événement ; en observant pourtant de tenir cachées nos armes extraordinaires , afin de ne pas jeter nous-mêmes la terreur & le soupçon. En entrant dans Saint-Cloud , on nous dit que le Roi se portoit mieux ; & on nous fit mettre bas nos épées. Le Roi de Navarre s'avançoit vers le Château & je le suivois , lorsque tout d'un coup nous entendîmes un homme s'écrier : „ Ah mon Dieu ! nous sommes perdus. “ Le Roi de Navarre fit venir cet homme , qui continuoit en disant : „ Ah ! le Roi est mort : “ Et lui fit plusieurs questions , auxquelles il satisfit par un récit de la mort du Roi , trop bien circonstancié pour que nous en pussions douter. Henry en fut encore plus assuré , lorsqu'après avoir avancé quelques pas , il vit la Garde Ecoissoise qui vint se jeter à ses pieds , en lui

1589.

disant : „ Ah ! Sire , vous êtes pré-
 „ sentement notre Roi & notre Maî-
 „ tre : “ Et quelques instans après,
 MM. de (28) Biron , de Bellegarde ,
 d'O , de Châteaueux , de Dampier-
 re & plusieurs autres firent la même
 chose.

Le Roi de Navarre sentit qu'il
 étoit dans un de ces momens criti-
 ques , dont le bon ou le mauvais em-
 ploi pouvoit décider de son sort pour
 tout le reste de sa vie. Sans se laisser
 éblouir par la vûë d'un Trône où
 cet instant le plaçoit, ni se laisser aba-
 tre par le découragement , ou par
 une douleur inutile ; il commença
 à donner tranquillement des ordres,
 pour tenir tout dans le devoir &
 prévenir les soulèvemens. Il se tour-
 na vers moi , & avec cet air de fami-
 liarité dont il entretenoit ceux qu'il
 connoissoit lui être affectionnés , il
 me dit d'aller au quartier du Maré-
 chal d'Aumont (29), d'y semer par-

(28) Armand de Paris , & Sur-Inten-
 Gontaut , Maréchal dant des Finances.
 de Biron. Roger de Joachim de Château-
 Saint-Larry de Belle- vieux.
 garde , Grand-Ecuyer (29) Jean, Duc d'Au-
 de France. François mont Maréchal de
 d'O , Gouverneur de France.

mi les Troupes la nouvelle de la mort du Roy , avec tout le ménagement nécessaire pour se les attacher davantage ; de faire parler par ce Maréchal aux Gardes Françoises : afin d'engager leurs Officiers à venir lui présenter leurs hommages l'après-midi , & de porter la Noblesse à faire la même chose. Le Roi ajoûta , que j'eusse l'œil sur mes propres quartiers, pour les contenir dans l'obéissance. Il songea encore à s'appuyer de toutes les Puissances Etrangères, sur le secours desquelles il crut pouvoir compter : il écrivit ou députa en Allemagne , en Angleterre , en Flandre , aux Suisses , & à la République de Venise , pour leur faire part du nouvel événement & pour les instruire du droit qu'il lui donnoit à la Couronne de France.

Je lui représentai qu'une des choses qui sembloit presser davantage , étoit de tâcher de s'emparer de Meulan , Place d'une très-grande importance en cette occasion & dont on connoissoit le Gouverneur , nommé Saint-Marc , pour être passionné Ligueur dans le cœur. Je lui expliquai en peu de mots comment l'exécution

 1585.

Dans l'Isle
de France.

m'en paroiffoit affez facile; & le Roi l'ayant approuvée, j'allai à Meulan demander à conférer avec Saint-Marc, fur des chofes que je difois être de grande conféquence pour lui. Il fortit, & tandis que je l'amufois d'une feinte confiance, le Maréchal d'Aumont fe présenta avec des troupes pour paffer fur le Pont, & profitant d'un premier moment de fuprife, pour fe faire paffage jufque dans le Château, il s'en rendit le maître & nous en chaffâmes le trop crédule Saint-Marc.

Le Roi m'offrit ce Gouvernement, que plufieurs confidérations m'empêchèrent d'accepter. Une partie de ce que le Roi avoit appréhendé étoit arrivé. Il avoit été impoffible d'arrêter auprès de lui ni le Duc d'Épernon, (30) ni quantité d'autres Ca-

(30) L'Auteur de fa vie donne de fi mauvaiſes raifons de cette retraite, qu'on voit bien que rien ne peut le difculper. Il parut en cette occaſion qu'outre le parti Proteſtant, on en pouvoit encore compter trois différens parmi les feuls Catholiques: le premier; de ceux qui abandonnèrent Henry IV. après la mort d'Henry III. Le ſecond, de ceux qui n'ayant pu obtenir de ce Prince qu'il déclarât dans le moment même qu'il embrafſoit la Religion Ca-

tholiques mal intentionnés, sur-tout ceux qui devoient leur fortune au feu Roi. Leur désertion le réduisoit presqu'aux seules Troupes qu'il avoit amenées, & le mettoit dans l'impuissance de continuer le Siège de Paris, ni même de tenir dans les environs. Les Puissances Etrangères, ou ne lui

1589.

tholique, restèrent auprès de lui, mais sans affection ni véritable attachement. Le nombre en étoit très-grand : les principaux étoient les Ducs de Longueville & de Nevers, d'O, qui avoit porté la parole au nom de tous, & une infinité d'autres : & le troisième, de ceux qui parlèrent hautement de servir le Roi dit d'Aubigné, sans fi & sans car. Ceux-là étoient en fort petit nombre, les Maréchaux d'Aumont & de Biron, Givry, &c. Henry IV. fut extrêmement embarrassé de cette brusque proposition que lui firent les Catholiques, & de sa déclaration qu'ils y joignirent, qu'ils al-

loient se retirer, s'il ne leur donnoit cette satisfaction. Il leur répondit avec fermeté, qu'il ne lui feroit jamais reproché d'avoir fait une pareille démarche par la seule contrainte : & il leur demanda six mois pour y penser. Voyez à ce sujet les Historiens, & sur-tout d'Aubigné, tom. 3. liv. 2. ch. 23. Les services que le Maréchal de Biron rendit en cette occasion à Henry IV. furent si importans, qu'ils ont fait dire que c'étoit lui qui l'avoit fait Roi ; & on ajoûte que ce Maréchal le reprocha un jour à Henry IV. en se servant de ces mêmes termes. *Mem. de Brantôme. t. 3. p. 356.*

rendoient que de belles paroles, ou ne lui offroient que des secours qui n'apportoient pas un remède à des maux actuels. Il alloit donc être obligé de se retirer vers le centre du Royaume, & il avoit déjà répandu parmi les Gens de guerre, sans pourtant leur en découvrir le vrai motif, le bruit d'un voyage qu'il étoit sur le point de faire à Tours. Cette retraite n'importoit pas moins à la conservation de sa Personne, qu'à l'état de ses affaires. Mille dangers le menaçoient aux environs d'une Ville, où le Roi son prédécesseur tout Catholique qu'il étoit, & ayant sous ses ordres une Armée puissante, n'avoit pu éviter une fin tragique. On y prenoit en ce moment les dernières résolutions pour se défaire de ce Prince, & il y a de quoi frémir, lorsqu'on songe que ces conseils cruels se tenoient au milieu même de son Armée, & que ses assassins étoient peut-être à ses côtés. Dans une conjoncture si embarrassante, on ne pouvoit mettre dans Meulan qu'un homme qui eût actuellement un Régiment prêt, avec lequel il pût défendre une Place, dont la Ligue, devenuë in-

folente par la mort du Roy, devo-
roit la conquête : Jen'en avois point,
ni assez de temps pour en composer
un. Ce Gouvernement fut donné à
Bellengreville (31).

1589.

En se retirant le Roy prit Cler-
mont, & quelques autres petites
Places. Le peu de monde qu'il avoit
avec lui, l'empêcha de faire des en-
treprises plus considérables, & cette
même raison me fit aussi manquer
Louviers, sur laquelle j'avois un des-
sein, qui suivant toutes les apparen-
ces auroit réussi. Je l'expliquai au
Roi en lui demandant des forces,
pour l'exécuter : il ne put me don-
ner que la Compagnie de ses Che-
vaux-Legers, que conduisoit d'A-
rambure ; ce qui n'étoit pas suffisant :
mais il m'assura que je serois joint à
Louviers par un Régiment de douze
cents hommes, qui étoit alors à No-
gent, & il écrivit à ce sujet à Couron-
neau, Colonel de ce Régiment.

En Beau-
vaisis.Ville de
Norman-
die.

Je vins dans cette espérance de-
vant Louviers, où j'attendis inutile-
ment le secours qui m'avoit été pro-
mis. La Rivière d'Eure qui coule

(31) Joachim de Berengreville, mieux
que Bellengreville.

328 MEMOIRES DE SULLY,
 dans les fossés de Louviers ayant été
 détournée, laissoit à sec un grand
 Aquéduc qui porte l'eau dans la Ville.
 Je l'avois remarqué, & c'est par cet
 endroit que je comptois y entrer :
 mais comme il n'étoit pas vraisem-
 blable que MM. d'Aumale (32), de
 La-Londe, de Fontaine-Martel, de
 Médavy, de Contenant & plusieurs
 autres Officiers de la Ligue, dont
 cette Ville étoit pleine, se rendroient
 ou se laisseroient prendre sans coup-
 férir; je crus qu'il y auroit de la té-
 mérité à entreprendre de les y forcer,
 avec une poignée de monde. Je me
 contentai donc pour la justification
 de ce que j'avois avancé, de faire
 entrer plusieurs personnes dans cet
 Aquéduc, dont il ne s'agissoit que
 d'élargir l'entrée, en faisant sauter
 avec le pétard la grille qui le fer-
 moit; ils pénétrèrent jusques dans
 la Ville, & en ressortirent à plusieurs
 reprises sans être apperçus; ce qui
 les convainquit que l'entreprise ne
 manquoit que faute de monde.

(32) Charles de Lor- | de Fontaine-Martel,
 raine, Duc d'Auma- | Gouverneur de Neuf-
 le. N... de La-Lon- | châtel. Charles-Fran-
 de, Maire de la Ville | çois de Rouxel de
 de Rouen. François | Médavy.

Je retournai par Pont-de-l'Arche trouver le Roi à Ecoüy, d'où il espéroit passer incessamment en Touraine: mais il trouva tant de bonne volonté dans les Normands, que sur leurs offres il résolut de faire le Siège important de Rouen. Pendant qu'on faisoit les préparatifs pour cette expédition, nous prîmes Gournay, Neuf-châtel, la Ville d'Eu, le Tréport & Darnetal, où le Roi reçut avis que le Duc de Maïenne le cherchoit pour le combattre. Je fus commandé avec cinquante Chevaux pour aller reconnoître l'Armée de ce Général, que je trouvai aux environs de Mante & répanduë sur mes Terres. J'allai me poster dans ma Forêt, d'où je fis mes observations. Je rapportai au Roi que l'Armée de la Ligue étoit de vingt-cinq mille hommes de pied effectifs, & de huit mille Chevaux. Le Roi qui n'avoit à opposer à une Armée si formidable qu'un petit Camp-volant, ne voulut négliger aucune précaution. Il avoit déjà fait sonder le Commandeur de (33) Chastes, pour sçavoir si ce Gou-

1589.

Dans la
Haute Nor-
mandie.

(33) Aimar de Cha- | Saint-Lazare, Gou-
stes, Commandeur de | verneur de Dieppe.

1589.

verneur seroit d'humeur, en cas d'inconvénient, de le recevoir dans Dieppe, & il avoit eu tout sujet d'être content de sa réponse : il voulut s'assurer par lui-même des dispositions de ce Commandeur & alla conférer avec lui. Il en revint extrêmement satisfait & voyant qu'il pouvoit compter sur une Place de retraite aussi sûre que Dieppe, (34) il en craignit moins de tenir la campagne devant l'Ennemi & résolu de lui faire tête jusqu'à la dernière extrémité, il vint se poster devant Arques.

Dans le
pays de
Caux.

Au bout de la Chaussée d'Arques regne un long Côteau tournoyant, couvert de Bois taillis. Au dessous est un espace de terre labourable, au milieu duquel passe le grand chemin qui conduit à Arques, ayant des deux côtés deux hayes épaisses : plus bas encore à main gauche, au dessous

(34) On a dit que dans l'extrémité où Henry IV. se vit réduit sous les murailles de cette Ville, il fut sur le point de se retirer en Angleterre, & que ce fut le Maréchal de Biron qui l'en détourna, en lui conseillant de tenir bon à Arques. Il disoit avant la journée d'Arques, qu'il étoit Roi sans Royaume, Mari sans femme, & Guerrier sans argent.

de ce terrain labouré, est une espèce
de grand marais, ou terre fangeuse :
un Village nommé Martinglise bor-
ne le Côteau environ à une demie
lieuë de la Chaussée. C'est dans
ce Village & aux environs qu'étoit
campée l'Armée entière du Duc de
Maïenne.

1589.

Ou, Mar-
tin-Eglise.

Le Roi vit bien qu'on pouvoit
le taxer de témérité, d'entrepren-
dre de résister à une Armée de plus
de trente mille hommes, n'en ayant
guère plus de trois mille. Mais outre
que difficilement il eût pu trouver
un endroit plus favorable à son pe-
tit nombre & qu'il ne laissoit pas
d'y avoir du danger à reculer ; il crut
que la foiblesse de son parti de-
mandoit dans ces commencemens un
coup éclatant. Il n'omit rien de tout
ce qui peut en quelque manière com-
penser le nombre. Il fit couper de
profondes Tranchées, le bas de la
Chaussée & le dessus aussi bien que
le dessous du grand chemin. Il posta
douze cens Suisses sur les côtés de
ce chemin. Il mit six cens Lansque-
nets pour défendre les Tranchées su-
périeures, & en plaça mille ou dou-
ze cens autres dans une Chapelle,

qui se trouvoit dans le milieu des Tranchées inférieures & supérieures : c'étoit tout ce qu'il avoit d'Infanterie. Il partagea la Cavalerie, qui ne montoit en tout qu'à six cens hommes, en deux parties égales. Il en prit une moitié, avec laquelle il se mit entre le bois & le chemin, & fit descendre l'autre, séparée par pelotons, entre le chemin & le Marais, pour en remplir en quelque sorte l'intervalle. Il ne se coucha point toute cette nuit, pendant laquelle il craignoit que les Ennemis ne se rendissent maîtres de la Chaussée : il y fit la garde lui-même. Le matin il se fit apporter de quoi manger dans une fosse, où il appella ses principaux Officiers pour déjeûner avec lui : il comptoit avoir peut-être après cela quelques momens pour se reposer ; lorsque les Gardes vinrent lui annoncer que l'Armée de la Ligue marchoit à lui en ordre de Bataille.

A cette Nouvelle, il fit avancer dans le Bois le Vicomte de Chartres, Patcheux, Brasseuse, Avantigny & trois ou quatre autres, pour y faire quelques prisonniers. Ils revinrent presqu'aussitôt, ramenant le Comte

de (35) Belin , qu'ils avoient pris. 1589.
 Le Roi alla à sa rencontre , & l'em-
 brassa en souriant. Celui-ci qui cher-
 choit par-tout des yeux une Armée ,
 & qui ne voyoit presque personne ,
 ne lui répondoit qu'en marquant sa
 surprise de voir si peu de soldats au-
 tour du Roi. » Vous ne les voyez
 » pas tous , lui dit le Roi avec la mê-
 » me gayeté : car vous n'y comptez
 » pas Dieu & le bon droit qui m'as-
 » sistent. « Tout accoutumé que j'é-
 tois à voir ce Prince , je ne pouvois
 me lasser d'admirer son visage serein
 & tranquile où , dans une occasion
 d'autant plus désespérante , qu'elle
 laissoit tout le temps de la réflexion ,
 paroissoit à la fois un air de sang froid
 & d'une sage ardeur , qui sembloit
 aux soldats avoir quelque chose au-
 dessus de l'humanité , & leur inspiroit
 à leur tour toute l'intrépidité de leur
 Chef.

Le Duc de Maïenne fit d'abord
 attaquer les Tranchées supérieures
 par un Escadron de ses Lansquenets ,
 qui parurent refuser de se battre , par-

(35) François de Belin, Soû-Gouverneur
 Faudoas d'Averton de Paris pour le Duc
 Serillac, Comte de Be- de Maïenne.

1589.

ce qu'ils n'avoient en tête que des Lanfquenets comme eux : ils feignirent même de se rendre, & les nôtres furent si bien la dupe de cette tromperie, qu'ils les laissèrent avancer & gagner la Tranchée, d'où ils chassèrent ensuite les nôtres, & de ce poste avantageux il nous incommodèrent extrêmement. Je perdis bientôt de vûë tout ce qui se fit du côté du Bois ; parce que celui du Marais où j'étois avec dix de mes Gens, fut attaqué en ce moment par un Escadron de huit à neuf cens Chevaux. A l'approche d'une Troupe si supérieure, nous nous réunîmes environ cent cinquante Chevaux & nous la repoussâmes jusqu'au tournant du Vallon, où ayant rencontré quatre autres Escadrons, nous fûmes obligés de revenir sur nos pas ; jusqu'à ce que trouvant à notre tour le Comte d'Auvergne, (36) qui

(36) Charles de Valois, Fils naturel de Charles IX. Il en sera parlé dans la suite. C'est sur la relation de ce Comte, depuis Duc d'Angoulême, que le Pere Daniel nous a donné dans son Histoire de France, tom. 9. une description de ce combat, à laquelle on ne peut rien ajoûter : elle n'est que légèrement différente de nos Mémoi-

amenoit à notre secours les autres cent cinquante Chevaux, nous remenâmes battant pour la seconde fois les Escadrons Ennemis. Ce manége ne pouvoit pas durer bien longtemps : Trois cens Chevaux de l'Armée Ennemie s'étant encore joints aux premiers, nous fûmes obligés de plier, & nous regagnâmes en désordre la Chapelle, où par bonheur nos Gens de pied qui l'occupaient, arrê-

res. Voyez aussi P. »leure, je viens
Matthieu, tom. 2. pag. »mourir ou acquérir
 14. & *suiv. Cayet,* »de l'honneur avec
tom. 1. liv. 2. fol. 263. »vous. Il rechassa les
 & *suiv. Les Mémoires* »Lansquenets traîtres
de Nevers, tom. 2. p. »&c. « *Le-Grain, liv.*
 597. *La Relation du* 5. » Mon Pere, dit
Médecin Du-Chesne, »encore ce Prince au
 &c. Ce combat se »Colonel Galati, gar-
 donna le Mercredi 20 »dez-moi ici une pi-
 Septembre, à dix heu- »que, car je veux
 res du matin, & finit »combattre à la tête
 à onze : il fut précédé »de votre Bataillon.
 de plusieurs tentati- *Matthieu, ibid. p. 14.*
 ves que fit le Duc de Après le combat, il
 Maienne cinq jours écrivit à Grillon en
 auparavant, pour ces termes : » Pends-
 s'emparer de Dieppe, »to, brave Grillon,
 qu'on appella les Es- » nous avons combat-
 carmouches du Pollet. »tu à Arques, & tu
 » Mon Compere, dit » n'y étois pas. Adieu,
 » Henry IV. à Arre- » brave Grillon, je
 » guer, Colonel du » vous aime à tort &
 » Régiment de So- » à travers. «

1585.

tèrent court cette Cavalerie, & engagèrent un combat, où (37) Sagonne & quelques autres Officiers furent tués.

Le Duc de Maïenne ayant commandé tout le reste de ses Lansquenets pour attaquer la Chapelle, nous cedâmes enfin ce poste, & accablés par le nombre, nous abandonnâmes de même les endroits creux du chemin, & tout le chemin même. C'étoit-là un commencement de déroute : les suites en auroient été à craindre, si nous n'eussions pas rencontré heureusement le Bataillon des Suisses, qui soutint le choc & nous donna le temps de nous rallier & de nous remettre en état de combattre. Il ne pouvoit m'arriver personnellement rien de plus à propos : mon cheval tomba mort en ce moment de ses blessures, & j'en remontai un frais. Pour vaincre la brave résistance de nos Suisses, les Ennemis jugèrent à propos de faire prendre à cinq cens Chevaux le chemin le long du Marais. Ils nous auroient pris en

queuë
 (37) Jean Babou, bazon & de Rouilly
 Comte de Sagonne : y perdirent aussi la
 les Comtes de Mont-vie.

queuë , & enveloppé facilement avec les Suiffes & le reste des Combattans : mais de bonne fortune ces chevaux s'étant trop approché du Marais , ils demeurèrent engagés dans la fange , & ceux qui les montoient s'en tirèrent avec assez de peine , en y laissant leurs lances.

Le Combat s'étant encore soutenu quelque temps en cet état , c'est-à-dire , tant que nos forces purent y suffire , la lassitude commença à nous surmonter. De notre côté c'étoient toujours les mêmes personnes qui agissoient ; au lieu que nos Ennemis se renouvelloient & se multiplioient à chaque moment. Une grande partie de notre Brigade étoit désarmée & démontée. Dans cette extrémité , je fus député de toute la Troupe , pour aller représenter au Roy notre situation , & lui demander du renfort. Je rencontrai ce Prince qui passoit dans notre Quartier :

» Mon ami , me dit-il , je n'ai personne à vous envoyer ; mais pour cela » il ne faut pas perdre courage. « En effet il n'étoit pas lui-même en meilleur état que nous. Il se tourna pourtant vers M. le Grand , & lui dit de

1589.

Roger de
Saint-Lar-
ry de Bel-
legarde.

me suivre avec tout ce qu'il pour-
roit ramasser au-dessus du chemin. Je
retournai vers les miens & leur an-
nonçai avec une joie apparente un
secours sur lequel je ne comptois
guère. Chacun se ranima, & l'on
peut dire qu'en ce moment il se fit
des coups de valeur incroyables :
couverts d'un brouillard fort épais
qui nous déroboit nos ennemis, nous
ne connoissions qu'une très-petite
partie du danger. Ce brouillard étant
venu à se dissiper, les rayons du So-
leil nous montrèrent aux Ennemis ;
& nous firent découvrir toute leur
Armée, qui venoit pour nous acca-
bler : elle étoit déjà si proche, que
personne ne se flata de pouvoir seu-
lement gagner le bout de la Chauffée,
qui eût été un dernier retran-
chement & ne songea plus qu'à mou-
rir en vendant chèrement sa vie.

Notre salut vint de ce que nous
avons regardé comme notre plus
grand malheur. Le Canon du Châ-
teau d'Arques étoit devenu inutile
par l'épaisseur du brouillard : dès
qu'il put voir l'ennemi, il fit une dé-
charge si juste, & d'un effet si terri-
ble, quoique nous n'y eussions que

quatre seules Pièces de Canon, que les ennemis en furent troublés. Quatre autres volées ayant succédé assez rapidement, l'Armée Ennemie qu'il perçoit toute entière, ne put supporter ce feu, & se retira en désordre sur le flanc du Vallon, derrière lequel se perdit quelques momens après, toute cette épouvantable multitude, étonnée sans doute de la grandeur de la perte qu'elle avoit faite & rebutée par une résistance à laquelle le Duc de Maienne ne s'étoit point attendu.

Le Roy après une action qui le couvroit de gloire, se retira à Arques. De-là il vint à Dieppe, toujours harcelé par les Ennemis, & dans des Escarmouches continuelles, dont je supprime le détail, comme n'ayant rien d'assez intéressant après celui de la Journée d'Arques. Cependant le Roy se trouva exposé à un péril plus évident, dans l'une de ces rencontres, où se croyant loin des Ennemis, & s'exerçant avec nous dans une prairie à une espèce de Jeu Mi-

Le Saût de
l'Allemand.

litaire, il essuya une décharge de deux cens Fusiliers, qui s'étoient mis en embuscade le ventre à terre entre

deux hayes , à deux cens pas au plus de l'endroit où nous étions.

Il est certain que tout autre que Henry auroit été infailliblement accablé , avant que d'avoir reçu les secours qu'on lui préparoit : mais par sa valeur (38) & son habileté à disputer le terrain , il donna le temps à quatre mille Anglois & Ecoissois , que lui envoyoit la Reine Elizabeth , de passer la Mer , & ce renfort fut bientôt suivi d'un plus grand , que lui amenèrent MM. le Comte de Soissons , Henry d'Orléans , Duc de Longueville , d'Aumont & de Biron. Il ne courut tant de dangers à Dieppe , que par la faute du Comte de

(38) » Sixte V. pronostiqua que le Béarnois auroit le dessus , puisqu'il n'étoit pas plus longtemps au lit que le Duc de Maienne étoit à table . . . le Duc de Maienne étoit extrêmement lent : s'il n'y va pas d'une autre façon , dit le Roy , je suis assuré de le battre toujours à la campagne. « *Peref. ibid.*

2. *Part.* Le même Pape appliqua à Henry IV. après la journée d'Arques , ces paroles : *Super aspidem & basiliscum ambulabis , & conculcabis iconem & draconem* : Entendant par l'Aspic , le Duc de Maienne ; par le Basilic , le Duc de Savoye ; le Roi d'Espagne , par le Lion , & lui-même , par le Dragon.

Soissons, qui s'amusoit à disputer sur le Commandement, au lieu de voler au secours du Roy. 1589.

Maïenne n'osa attendre la jonction de toutes ces troupes : il disparut avec son Armée, & le laissa maître de la Campagne. Henry ne parla plus alors de tenir la Normandie ; il reprit le chemin de Paris, qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Il vint passer à Meulan & à Poissy : & me détacha en cet endroit avec M. le Duc de (39) Montpensier, pour aller essayer de faire réussir une intelligence qu'il pratiquoit depuis long temps dans Vernon, ou s'emparer de cette Ville à la faveur de l'épouvante que son approche y auroit causée. Nous trouvâmes l'un & l'autre sans apparence. M. de Montpensier retourna en Normandie, & moi je rejoignis le Roy à Villepreux.

Ces Villes
sont sur la
Seine.

Son dessein étoit de jeter l'alarme dans Paris, & de l'insulter même,

(39) Henry de Bourbon - Montpensier, Prince du Sang, Fils unique de François, & de Renée d'Anjou ; pour lors âgé de vingt sept ans. Henry III. lui avoit ôté sans aucune raison le Gouvernement de Bretagne, pour le donner au Duc de Mercœur, il eut bien sujet de s'en repentir.

1589.

Sur la Ri-
vière d'Oi-
se.

& suivant qu'il y verroit jour, de tenter de s'en rendre maître. Il avoit pris la précaution d'envoyer rompre le Pont de Sainte Maixance, par où le Duc de Maïenne pouvoit secourir cette grande Ville : car ce Général, alarmé de la marche du Roy, s'étoit aussi approché de Paris par le côté opposé, pour ne pas rencontrer le Roy. Ce Prince donna donc les ordres nécessaires pour que tous les Fauxbourgs fussent attaqués en même temps : celui de Saint-Germain tomba en partage à MM. d'Aumont & de Châtillon, & à moi. Aussi-tôt que le signal eut été donné, nous fondîmes sur ce Fauxbourg, & n'ayant en tête qu'une multitude immense, à la vérité, mais confuse & effrayée, nous enveloppâmes deux troupes considérables de Soldats dans l'enclos de la Foire Saint-Germain, & là dans une espace de moins de deux cens pas, nous en couchâmes sur la place en un moment plus de quatre cens : je ne tuois qu'à contre-cœur des gens que la peur rendoit plus morts que vifs. Les ayant mis hors d'état de nous résister, nous passâmes plus avant, & vînmes jusqu'à la

Porte de Nesle. Quinze ou vingt de nous entrèrent même dans la Ville, & vinrent fort près du Pont-Neuf; mais voyant que nous n'étions pas suivis des nôtres, nous retournâmes sur nos pas. La raison de cet abandon, fut un ordre du Roy qui leur vint de cesser l'attaque. Celui qu'il avoit envoyé rompre le Pont (40) de Sainte-Maixance, s'étoit si mal acquitté de cette fonction, que le Duc de Maienne parut avec toute son Armée à la vûe de Paris, presque au moment que nous y entrions nous-mêmes.

Le Roy jugea que par-là son entreprise devenoit impossible, & que quand même nous nous ferions emparés de la Ville (ce qui fut infail-

 1589.

(40) De-Thou marque que ce Pont avoit été confié à la garde de Guillaume de Montmorency, Sieur de Thoré; mais qu'il ne put le défendre, étant demeuré malade à Senlis, liv. 97. Cette attaque se fit le jour de la Toussaint, sur un avis que Jacques Corbinelli, Gentilhomme Florentin,

donna à Henry IV. par ces trois mots: *Venez, venez, venez,* écrits sur un petit rouleau de papier, que le porteur tenoit dans sa bouche, enfermé dans un tuyau de plume: elle manqua faute de Canon pour enfoncer les portes. *Mathieu, tom. 2. liv. 1. p. 17. Cayet, tom. 1. p. 170.*

1589.

blement arrivé , du moins de notre côté) une Armée ainfi dispersée dans une Ville de l'étenduë de Paris , auroit couru risque d'y être accablée ; ayant en même temps à soumettre un peuple innombrable au-dedans , & à se défendre au-dehors contre une Armée qui y feroit entrée après nous , ou qui nous y auroit assiégés. C'est ainfi que l'ardeur que ce Prince portoit dans ses Combats , ne l'emportoit jamais au point de l'empêcher de prendre conseil de la prudence. Il crut avoir assez fait , que d'avoir jetté l'épouvante dans le cœur de cette Ville qui osoit le mépriser , & lui avoir fait connoître ce qu'elle avoit à craindre de lui. Une partie des Fauxbourgs fut pillée : nos Soldats ne sortirent point de celui de Saint-Germain (41) , qu'ils n'eussent enlevé

(41) » Les Sieurs de » Châtillon , & La- » Nouë, dit Le Grain, » liv. 5. assaillirent » les Fauxbourgs de » Saint-Germain , de » Busly & de Nesle , » qui étoient les plus » beaux & les plus ri- » ches , & où il devoit » y avoir plus de rési-	» stance , tant à cause » des bonnes Maisons » qui sont au Faux- » bourg Saint - Ger- » main , qui vaut au- » tant que la deuxiè- » me Ville de France , » qu'à cause de l'Ab- » baye Saint Germain » qui étoit fortifiée... » Châtillon montra
---	---

tout ce qu'ils trouvèrent propre à l'être. J'y gagnai bien trois mille écus, & tous mes Gens y firent un butin très-considérable.

1589.

Deux jours après cette expédition le Roy alla se saisir d'Estampes, & reprenant son premier dessein de se montrer dans le cœur du Royaume, du moins avec une partie de ses Troupes, il s'achemina vers Tours & prit en fort peu de temps quantité de petites Villes de la Touraine (42), de l'Anjou, du Maine & de la Basse-Normandie. Il laissa quelques Troupes au Maréchal de Biron, qui s'empara d'Evreux sans Canon. Je chassai les Catholiques de devant Anfreville : le Roy m'avoit donné tout le Pays des environs de Mante

Dans la
Beauce.

1590.

» qu'il se souvenoit de
» la journée de Saint-
» Barthelemi, & vou-
» lut par des Matines
» contraires expier le
» meurtre, & appai-
» ser les Manes de
» l'Amiral son pere.

(42) Alençon, Le-
Mans, Châteaubriant,
Sablé, Château-Gon-
tier, Maienne, La-
val, Argentan, Falaise,
Lisieux, Bayeux-Pon-

reau-de-mer, Pont-
l'Evêque, Honfleur,
le Havre-de-Grace,
Donfront, &c. De-
Thou, liv. 97. d'Aubi-
gné, tom. 3. liv. 3.
chap. 4. &c. Voyez
aussi les Mémoires de
la Ligue, & les Rela-
tions particulières de
ces expéditions, im-
primées en ce temps-
là.

1590.

& de Rosny à conserver , avec un petit Corps de Troupes , avec lequel je faillis à prendre le Duc d'Aumale en passant par Rosny : je me joignis ensuite au Maréchal de Biron , pour le Siège d'Evreux. Je ne puis circonscancier davantage des actions si peu considérables : il en faut même supprimer tout à-fait la plus grande partie , parce qu'il n'est ni possible , ni à propos de s'étendre sur des faits si légers.

Je prévien donc le Public , afin qu'il ne s'attende à voir détailler dans ces Mémoires que les événemens de quelque considération , & ceux-là seulement dont j'ai été témoin , ou qui sont arrivés au Roy lui-même. Si j'y en joins quelques autres , ce ne sera que ceux dont je puis garantir la certitude , par la fidélité des Mémoires qui m'en sont tombés entre les mains : pour tous les autres , c'est assez de les indiquer ; afin que le Lecteur puisse constater de lui-même l'état & les affaires de Henry le Grand dans les différentes années. L'envie de soulager ma mémoire , me fit au commencement jeter sur le papier quelques traits qui m'avoient frappé , & en particulier les discours

que le Roy m'avoit tenu , ou que je lui avois entendu tenir , soit sur la Guerre , soit sur la politique , où je voyois qu'il y avoit infiniment à profiter pour moi. Ce Prince qui s'en apperçut , parce que je lui rappellois quelquefois mot pour mot ce qui étoit sorti de sa bouche , m'ordonna de mettre quelque ordre dans mon travail & de l'étendre. J'y trouvois de grandes difficultés ; celle qui me venoit de mon stile n'étoit qu'une des moindres : mais sur le commandement réitéré de Sa Majesté , & sur la promesse qu'elle me fit de la corriger de sa main , je repris & continuai ce travail plus assiduëment. Voilà ce qui a donné naissance à ces Mémoires. Je reviens à mon sujet.

L'Armée de la Ligue s'attacha de son côté à Pontoise , qu'elle prit : après quoi elle alla mettre le Siège devant Meulan. Comme je jugeai cette Place d'une extrême importance pour le Roy , je cherchai tous les moyens d'y faire tenir de la poudre , (43) & d'y faire entrer quel-

1590.

Dans l'Isle
de France.

(43) Le Duc de
Su'y est nommé avec
distinction dans le dé-
tail de ce Siège, par M.
De-Thou , liv. 98. &
P. Matth. t. 2. p. 22.

1590.

qu'un de confiance, qui exhortât les Assiégés à tenir bon jusqu'à l'arrivée d'un prochain secours : ce que j'exécutai, en y faisant passer un homme à la nage. J'envoyai en même temps avertir le Roy de ce qui se passoit, & lui demander du secours. Sur mes instances redoublées, ce Prince se déterminâ à y venir lui-même ; mais avec beaucoup de chagrin de s'éloigner d'autres endroits, où sa présence n'étoit pas moins nécessaire. » Par votre importunité, » je m'achemine au secours de Meulan ; c'est ainsi qu'il m'en écrit : s'il m'en arrive inconvénient, je vous le reprocherai à jamais. « Il étoit ce me semble assez difficile qu'il ne lui en arrivât pas ; ce Prince ayant laissé toute son Infanterie devant Honfleur, & n'amenant avec lui qu'un Escadron si modique, qu'il ne pouvoit pas le soutenir contre une Armée entière qui pressoit Meulan, & qui lui tomberoit sur les bras, si-tôt qu'on y auroit appris qu'il étoit si mal accompagné.

C'est ce que je pris la liberté de lui représenter. Effectivement il ne fut pas plutôt parti de Verneuil pour
 Dans le Perche.

gagner Ivry, qu'étant allé à la découverte, je vis que l'armée entière de la Ligue, sans doute instruite de sa marche, venoit droit à lui. Il fut obligé de tourner bride, & de regagner Verneuil : il n'étoit pas ordinaire à ce Prince de reculer devant ses Ennemis ; aussi ne le fit-il pas sans beaucoup de dépit. Il m'accusa dans ce premier mouvement de colère de l'avoir exposé à cet affront, & de m'être moins soucié de sa réputation, que du soin de préserver mes Terres du pillage, en l'y appelant. Il m'étoit facile de me justifier, & ce Prince qui comprit l'importance d'une Place telle que Meulan, donna ordre à son Armée de venir le joindre : ce qui fit l'effet que je m'en étois promis. Les Ennemis voyant l'Armée en marche, commencèrent à retirer leur Canon en-deçà de la Rivière, & sans lever entièrement le Siège, ils en abandonnèrent le soin pour veiller à n'être pas surpris.

Après que j'eus fait ce rapport au Roy, ce Prince jugea à propos de précipiter sa marche, pour éviter tout inconvénient qui eût pu lui faire perdre Meulan, & il me donna les

 1590.

Sur la Rivière d'Eure, Evêché d'Evreux.

1590.

Coueurs de son Armée, afin que je pûsse, en attendant son arrivée, inquiéter toujours les Assiégeois. Il vint peu après & entra dans le Fort, où voulant observer l'Armée Ennemie, il (44) monta avec quelques-uns de nous dans le Clocher. Les Assiégeois ayant pointé en ce moment une Batterie contre ce Clocher, ils en ruinèrent si bien le degré, que lui & nous, nous fûmes obligés d'en descendre à l'aide d'une corde & d'un bâton passé entre nos jambes. Le Roy fit dresser en cet endroit quatre Pièces de Canon, pour leur rendre la pareille, & ce fut encore contre mon sentiment, parce que je prévoyois que les Ennemis les auroient bientôt démontées: ce qui arriva effectivement, avant qu'on eût pu en tirer le moindre service; & les Assiégeois y firent de plus un si grand feu tout le jour, qu'il fallut attendre que la nuit fût venue pour retirer ces quatre Pièces. Les Ennemis qui avoient mis la Rivière entre le Roy & eux, firent

(44) » Comme Hen | » de Canon lui passa
 » ry IV. montoit au | » entre les jambes. «
 » Clocher de Saint- | *Matth. ibid. 24.*
 » Nicaise, un boulet |

encore un effort terrible sur le Pont qui est par de-là ; mais aussi ce fut le dernier : le Roy étant venu se poster aux Orgreux, ils eurent peur d'être coupés & décampèrent tout-à-fait.

Le Marquis d'Alegre réussit mieux à se saisir de Rouen pour la Ligue : j'en reçus la nouvelle à Rosny. Le Roy qui avoit tout tenté pour empêcher cette prise, se mit incontinent en marche vers Rouen ; mais il apprit en arrivant à Gaillon, que le mal étoit sans remède. En échange il alla assiéger Dreux, après m'avoir mis en garnison dans Passy. Le Duc de Maienne qui venoit d'être renforcé de toute l'Armée des Espagnols, passa la Rivière, & se répandit aux environs de Mante & de Rosny, résolu de faire lever le Siège.

L'Avant-garde de cette Armée, que conduisoit un de mes parens & qui portoit mon nom, eut ordre du Général de se saisir chemin faisant de Passy : Je donnai avis de son approche au Roy, qui pour toute réponse me laissa le maître de faire tout ce que je voudrois. Je résolus de me défendre ; & quoique M. de Rosny m'écrivit lui-même, pour me repré-

1590.

Christophe
d'Alegre,
Gouver-
neur de Gi-
fors.

Dans l'E-
vêché d'E-
vreux.

1590.

sentier qu'il y avoit de la témérité à me laisser forcer dans une Place qui n'avoit pas même de murailles , & me fit offrir des conditions très-avantageuses , (45) il ne put rien gagner sur moi. Je le remerciai de sa fausse politesse , & je me mis dès la nuit même à faire creuser un fossé , qui mit du moins la Garnison à couvert. Heureusement l'Ennemi n'avoit pas dessein de perdre du temps à une prise si médiocre , & n'avoit voulu que s'en emparer en passant. Le lendemain le bruit des Bagages me fit com-

(45) P. Matthieu parle de ce fait précisément comme nos Mémoires : il rapporte même la réponse du Duc de Sully dans les propres termes dont il se servit » Voilà le Roy qui est prêt à donner la bataille ; dites au Duc de Maienne qu'il pense à la gagner , & puis je penserai si je me dois perdre. « La seule différence dans les deux écrits , est que cet Officier ennemi , qui est nommé ici Rosny , & pa-

rent du Baron de Rosny , est , selon Matthieu , le Baron de Rosne , qui étoit en effet l'un des Officiers Généraux de la Ligue. Cependant il paroîtra comme impossible à ceux qui liront cette particularité dans les Mémoires de Sully que l'erreur soit de leur côté. Confrontez les deux Ecrivains , Économies Royales , &c. Tom. 1. pag. 71. & l'Histoire de Matthieu , tom. 2. liv. 1. pag. 25.

prendre que l'Armée avoit pour-
 suivi sa route : ce qui me tira d'une gran-
 de inquiétude. Pendant cette nuit
 que je passai toute entière dehors à
 fortifier Passy , je crus voir distinc-
 tement deux Armées en l'air (46)
 qui en venoient aux mains. Je ne
 sçais si c'est réalité , ou illusion ; mais
 cet objet me demeura si avant dans
 l'esprit , que je ne fus nullement sur-
 pris à la lecture d'une Lettre , que
 je reçus le lendemain du Roy. Il me
 mandoit , que l'Armée du Duc de
 Maienne jointe aux Espagnols, s'étoit

(46) Davila qui re-
 marque aussi ce Phé-
 nomène , *liv. II.* le
 décrit en cette ma-
 nière : » Les Tonner-
 res , les Foudres &
 les Eclairs s'entre-
 mêlant aux téné-
 bres , les rendirent
 encore plus effroya-
 bles qu'elles n'é-
 toient , & il tomba
 tout-à-coup de si
 grosses ravines de
 pluie , que toute
 l'Armée en fut en
 alarme. . . . Ce qui
 augmenta la frayeur
 ce fut une prodi-
 gieuse apparition

» qui se fit au Ciel ,
 » incontinent qu'il eut
 » cessé de pleuvoir :
 » car alors durant le
 » bruit des Tonner-
 » res qui épouvan-
 » toient les plus har-
 » dis , furent remar-
 » quées manifeste-
 » ment deux grosses
 » Armées qui s'entre-
 » choquèrent quelque
 » temps , puis se cou-
 » vrant d'un épais
 » nuage , disparurent
 » aux yeux des regar-
 » dans , qui ne purent
 » voir l'effet de ce
 » combat.

1590.

approchée à dessein de lui livrer bataille : qu'il s'étoit attendu au Combat dès la veille du jour qu'il m'écrivait ; mais que tout ce jour s'étoit passé à escarmoucher , à se loger , & à prendre les avantages , & que l'action générale avoit été remise au lendemain. La Lettre finissoit par ces mots : „ Je vous conjure donc de venir , & d'amener tout ce que vous pourrez , sur tout votre Compagnie & les deux Compagnies d'Arquebusiers à Cheval de Badet & de James , que je vous ai laissées ; car je les connois , & m'en veux servir. „

Je compris que sans une très-grande diligence , j'arriverois trop tard pour le Combat avec ces Compagnies , dont je voyois que le Roy avoit un extrême besoin , étant de beaucoup inférieur en nombre aux Ennemis. Je ne perdis pas un moment , & je fus assez heureux pour arriver une heure & demie avant qu'on commençât. Le Roy m'ordonna de faire passer ma Compagnie à l'Aile droite , où étoit son Escadron , dans lequel il la fit entrer , & de faire mettre pied à terre aux deux Compagnies d'Arquebusiers , dont il envoya les

chevaux parmi le bagage , ayant dessein de s'en servir comme d'Enfans perdus. Après cet ordre , il me dit de le suivre pour voir la disposition des deux Armées ; afin , ajouta-t-il , que je pusse apprendre mon métier. Il ne fut pas plutôt arrivé à la tête de son Escadron (47) , qu'on sonna la Charge.

1590.

Je n'entreprendrai rien ici contre les droits des Historiens. Je leur laisse à particulariser toute cette Ac-

(47) » Il dit à son
 » Escadron: Mes com-
 » pagnons , si vous
 » courez aujourd'hui
 » ma fortune, je cours
 » aussi la vôtre : je
 » veux vaincre ou
 » mourir avec vous.
 » Gardez - bien vos
 » rangs, je vous prie,
 » si la chaleur du
 » combat vous les
 » fait quitter, pensez
 » aussi - tôt au ralli-
 » ment, c'est le gain
 » de la bataille ; vous
 » le ferez entre ces
 » trois arbres que vous
 » voyez là-haut à main
 » droite , & si vous
 » perdez vos Ensei-
 » gnes, Cornettes ou

» Guidons , ne per-
 » dez point de vûë
 » mon Panache blanc,
 » vous le trouverez
 » toujours au chemin
 » de l'honneur & de
 » la Victoire. « *Peref.*
ibid. 2. Part. » On le
 » perdit de vûë dans
 » la mêlée , où il se
 » trouva seul avec
 » douze ou treize au
 » milieu des Enne-
 » mis. . . . Il tua de
 » sa main l'Ecuyer du
 » Comte d'Egmont. Il
 » faut jouer du pisto-
 » let , dit-il, à sa trou-
 » pe. . . Plus de gens,
 » plus de gloire. «
Matthieu, tom. 2. liv.
 1. p. 26. & *suiv.*

1590.

tion , pour me renfermer dans ce que j'ai vû moi-même : Je crois qu'il suffira de dire , que les principales causes qui firent triompher en cette occasion le petit nombre du plus grand , furent la valeur du Maréchal d'Aumont , qui empêcha l'entière défaite des Chevaux - Légers , la différence infinie entre la manière dont notre Artillerie & celle des Ennemis furent servies , & plus que tout cela , les talens singuliers du Roy , qui ne se montroient jamais si parfaitement qu'en un jour de Combat , dans l'Ordonnance des troupes , le ralliment , la discipline , la prompte & entière obéissance.

Il est constant que le Duc de Maïenne & le Comte d'Egmont , qui étoient à la tête des Espagnols , s'imaginoient que si le Roy osoit les attendre , la Victoire étoit assurée pour eux , s'il cédoit ou reculoit devant eux , comme ils s'y attendoient , ils ne comptoient pas moins que de le forcer , en quelque endroit qu'il se retirât , & de faire finir ainsi la guerre d'un seul coup. Que doit-il arriver dans ces dispositions ? Je ne touche point à la personne des Généraux ,

qui vaut seule plusieurs milliers d'hommes. Du côté le plus fort, on ne prend point les précautions qu'on prendroit contre un ennemi de même force : & de l'autre, on ne forme point la résolution de se défendre contre une Armée plus nombreuse, sans être déterminé aussi à montrer une valeur & une adresse, qui suppléent à ce qui manque du côté du nombre. La surprise que donne un courage qui s'anime par la gloire & par les difficultés, sert encore le petit nombre contre le grand : par-là tout redevient en quelque sorte égal.

L'Escadron (48) du Roy où j'é-

1590.

(48) Voyez sur cette Action, *De-Thou, liv. 98. d'Aubigné, tom. 3. liv. 3. Chap. 3. Le-Grain, liv. 5. Les Mémoires de la Ligue. P. Matthieu, idem. La Chronolog. Novem. de Cayet, tom. 2. fol. 327. La Relation imprimée en 1590. & autres. M. De-Thou & Cayet remarquent, que l'Artillerie de Henry IV. avoit déjà fait neuf décharges, que celle du Duc de Maienne n'avoit pas encore*

commencé à tirer. On blâma encore le Duc de Maienne d'avoir disposé son Armée en croissant, comme l'étoit celle du Roi de Navarre : au lieu qu'étant supérieur en nombre, il devoit lui donner la forme d'un triangle. Selon Matthieu, Henry IV. fit aussi une grande faute, de n'avoir pas donné avant le combat sur la Cavalerie Légère, commandée par Du-Ferrail, & sur le gros

1590.

tois eut à soutenir le Comte d'Egmont, qui vint l'attaquer avec le sien & un second de mille ou douze cens Reîtres. Il est vrai que les Reîtres, qui étoient de même Religion que nos Soldats, tirèrent presque tous en l'air : mais pour le Comte d'Egmont, il lui faut rendre la justice, qu'il s'y prit en homme qui veut vaincre. Il nous chargea avec une telle furie, que malgré le défection des Reîtres, après un feu terrible &

du Duc de Maienne, qui s'étant trop avancé, fut obligé de faire une demi lieue en retraite. Il paroît qu'il n'y eut guère que la Cavalerie qui se battit & si l'on en croit Le-Grain, douze cens Chevaux défirent une Armée de vngt mille hommes. Mais il y a ici un peu d'exagération : l'Armée du Roi étoit composée d'environ deux mille hommes de Cavalerie, & six ou sept mille d'Infanterie ; & celle de la Ligue, d'environ cinq mille Chevaux, & huit mille

Fantassins. Le Comte d'Egmont s'étoit vanté que son Escadron seul suffiroit pour vaincre l'armée Royale : il fut tué dans la mêlée. Il étoit fils de L'Amoral d'Egmont, décapité à Bruxelles avec le Prince de Horn. On rapporte de lui, que celui qui le harangua, lorsqu'il vint à Paris, ayant mêlé dans son discours les louanges de L'Amoral son pere, il répondit : » Ne parlez pas de lui, il méritoit la mort, c'étoit un rebelle.

une mêlée d'un gros quart-d'heure qui couvrit la terre de morts, la gauche de notre Escadron prit la fuite, & la droite fut enfoncée & plia. Au premier choc, mon cheval blessé dans les naseaux, & d'un second coup au cou, qui alloit ressortir au défaut de la selle, s'abattit d'un troisième, qui lui emportoit deux pieds de la peau, & à moi un morceau du gras de la jambe. Je reçus un autre coup dans la main : Un coup de pistolet me fit une troisième blessure plus considérable : la balle perça la hanche, & sortit par le bas-ventre. J'aurois péri indubitablement, si mon Ecuyer ne fut accouru à mon secours, & ne m'eût amené un autre cheval sur lequel je remontai, quoiqu'avec beaucoup de peine : cette affection attira plusieurs coups au pauvre Maignan, & pensa lui coûter la vie.

A une seconde charge, mon cheval fut encore tué ; & dans le même moment je reçus un coup de pistolet dans la cuisse, & un coup d'épée dans la tête. Je demurai sur la place, où avec la connoissance je perdis toute la suite de l'action, dont

1590.

l'avantage du Comte d'Egmont ne m'avoit fait augurer rien de bon pour nous : & très-certainement le Roy étoit battu , si l'on se fût comporté de même dans tout le reste de l'Armée ennemie. Tout ce que je sçais , c'est qu'ayant repris mes sens après un assez long espace de temps , je ne vis près de moi ni Ennemis , ni aucun de mes Domestiques , que la frayeur ou le désordre avoit dispersés , autre augure qui ne me paroïssoit pas plus favorable.

Je me retirai sans casque & presque sans armure , la mienne avoit été mise en pièces. En cet état , je vis accourir vers moi un Cavalier des Ennemis qui en vouloit à ma vie. Je me trouvai de bonne fortune proche d'un Poirier , sous lequel je me traînai , & avec un peu de mouvement dont j'étois encore capable , je me servis si bien des branches qui étoient extrêmement basses , que j'évitai les atteintes de mon Adversaire , & ne me laissai point joindre : las de tourner autour de l'Arbre , il me quitta enfin. Feuquières n'eut pas le même bonheur : je le vis tuer en ce moment sous mes yeux. La-Rocheforêt qui
a été

a été depuis à moi, étant venu à passer en ce moment, je lui demandai un petit Bidet qu'il menoit, pour lequel je lui donnai sur le champ trente écus : j'ai toujours cru que dans ces sortes d'occasions il est à propos de porter quelque argent sur soi.

Je cherchois ainsi monté, à apprendre des nouvelles de la Bataille, que je croyois perduë, lorsque je vis venir droit à moi sept des Ennemis, dont l'un portoit la Cornette-Blanche de la Compagnie du Duc de Maïenne : nouveau danger, dont je ne jugeai pas pour cette fois pouvoir échapper. On cria, qui vive, & je me nommai prêt à me rendre prisonnier. Quelle fut ma surprise, quand je vis qu'au lieu de m'attaquer, quatre de ces personnes me prièrent de les recevoir eux-mêmes pour mes prisonniers, & de leur sauver la vie ; & qu'ils se rangeoient autour de moi paroissant charmés de m'avoir rencontré ! Je les laissois faire : il me paroissoit si singulier, que quatre hommes sains & bien armés vinssent se rendre à un homme désarmé, tout couvert de sang, pouvant à grand'peine se soutenir, & monté sur un très-mé-

362 MEMOIRES DE SULLY,
chant Bidet ; que j'étois tenté de
prendre tout ce que je voyois pour
une illusion, ou pour l'effet de mes
blessures. Je fus bien-tôt éclairci.
Mes prisonniers, puisqu'ils vouloient
l'être, se firent connoître pour MM.
de (49) La-Châtaigneraie, de Sigogne,
de Chanteloup & d'Aufreville :
Ils m'apprirent que le Duc de Maïenne
avoit perdu la bataille, & qu'en
ce moment le Roi étoit à la poursuite
des vaincus : ce qui les obligeoit
à se rendre, de peur de tomber en
de pires mains, leurs chevaux étant
hors d'état de les tirer de danger :
& Sigogne me présenta en même
temps en signe de reddition la Cornette-Blanche. Les trois autres de
cette Troupe, qui étoient le Duc de

1590.

(49) Jean de Vivonne, Sieur de La-Châtaigneraie. Charles de Beaufoncle, Sieur de Sigogne, Cornette de la Compagnie du Duc de Maïenne. Les Historiens ont parlé des prisonniers que fit M. de Rosny dans cette rencontre, & des blessures qu'il y reçut, au nombre de sept... On crut pendant quelque temps que Henry IV. avoit été tué. Ce qui occasionna apparemment ce faux bruit, c'est qu'on vit le Marquis de Nesle, qui étoit habillé ce jour-là comme le Roi, enveloppé par les Ennemis, recevoir plusieurs blessures, dont il mourut. *Matthieu, ibid.*

Nemours, le Chevalier d'Aumale & Trémont, ne parlèrent point de se rendre : je voulus les convaincre par de bonnes raisons qu'ils devoient le faire, mais je ne les persuadai pas. Après m'avoir recommandé leurs quatre Camarades, voyant avancer vers eux un gros de Victorieux, ils donnèrent des deux, & me firent voir que leurs chevaux étoient encore assez vigoureux pour les dérober à leurs ennemis.

Je m'avançai avec mes prisonniers vers un Bataillon de Suisses, & rencontrant un des grands Pages du Roi, je le chargeai de la Cornette, qui étoit un fardeau trop lourd pour moi. Je vis alors plus clairement les marques de notre Victoire; la campagne pleine de fuyards Ligueurs & Espagnols; & l'Armée victorieuse du (50)

1590.

Charles
de Savoye.
Duc de Ne-
mours.

(50) » Le Roi fit » leur : mais il avoua
» crier : Sauvez les » que Maienne avoit
» François, & main » rempli tous les de-
» basse sur l'Etranger. » voirs d'un grand
Peref. ibid. Part. 2. » Général : il n'a pé-
Henry, dit l'Auteur » ché, dit-il, que dans
de la Henriade, » fut » la cause qu'il soute-
» redevable de la Vi- » noit. « Le Duc de
» ctore à la supério- Maienne auroit été
» rité de ses connois- pris, s'il n'avoit pas
» sances, & de sa va- eu la précaution, en

1590.

Roi poursuivant & dissipant des restes de plus grands Corps, qui se dispersoient & se rassembloient. Les Suisses des deux Armées s'étant trouvés en présence les uns des autres, se morguoient, les piques baissées sans donner un seul coup, ni faire aucun mouvement.

La vûe de la Cornette-Blanche, semée de Fleurs de lis noires, connue de tout le monde pour être celle des Guises, qui la portoient telle en mémoire & par horreur du Massacre de la Saint-Barthelemi, étoit un objet qui attiroit tout le monde, comme à une proie également riche & honorable. Les casques de mes prisonniers, qui étoient de velours noir, couvertes de Croix d'argent, brilloient de loin dans la campagne. Les premiers qui accoururent pour s'en

fuyant, de faire rompre le Pont d'Ivry : mais il mit à la boucherie par là les Restes & les Lansquenets, dont il demeurera douze cens sur la place, pareil nombre d'Infanterie Française, & mille Cavaliers : quelques - uns font	monter la perte beaucoup plus haut. Il n'y demeura des Royalistes que cinq cens hommes, & environ vingt Gentilshommes. Cette bataille se donna entre Dreux & Nonancourt, aux Villages de Saint-André & de Foucrainville.
---	--

faisir, furent MM. de Chambray, de l'Archant, de Rolet, de Crevecœur, de Palcheux & de Brasseuse, auxquels se joignit le Comte de Thorigny. Je m'avançaï vers eux, & ne comptant pas qu'on pût me reconnoître à mon visage, que le sang & la poussiere avoient entièrement défiguré, je me nommai. Le Comte de Thorigny n'eut pas plutôt reconnu La-Châtaigneraie qui étoit son parent, que jugeant à l'état où il me voyoit, que je ne pouvois pas préserver mes Prisonniers d'insulte, il me pria de lui remettre celui-là, dont il me répondoit : Je le lui accordai avec plaisir, en le voyant pourtant partir à regret. Ce que Thorigny faisoit par un principe d'amitié, eut en effet une suite bien funeste pour le malheureux Châtaigneraie. Il fut apperçu au bout de quelques momens par trois hommes de la Compagnie d'O, qui avoient été des Gardes du Roi Henry III. Ces trois hommes ne l'eurent pas plutôt reconnu, qu'ils le tirèrent à bout portant, & le renversèrent mort, en lui disant : „ Ah Mordieu ! „ traître à ton Prince, tu t'es réjoui „ du meurtre de ton Roi & as porté

1590.

„ l'écharpe verte de la mort. „ Je pouvois faire payer au Comte de Thorigny la rançon de ce Prisonnier, & plusieurs me le conseilloient : mais je ne voulus pas ajoûter ce sujet de douleur à celle qu'il resentoit de la mort d'un homme, que j'avois moi-même connu particulièrement.

Je ne fus pas long-temps sans voir autour de moi beaucoup de gens rassemblés, dont il n'y en avoit pas un qui n'enviât ma bonne fortune. D'Andelot (51) arriva après les autres, & perçant la foule, il apperçut Sigogne & le Page qui portoit la Cornette, Il se dispofoit à s'en saisir, croyant que son bon destin lui gardoit cette proie ; lorsqu'un bruit qui se répandit que les Ennemis se rallioient l'obligea à partir brusquement : Je n'eus pas le temps de le tirer de son erreur, parce qu'après avoir dit au Page de lui conserver cette Cornette, il s'éloigna comme un trait. La Nouvelle se trouva fausse & n'avoit d'autre fondement que l'arrivée de deux cens Picards que MM. d'Humieres, de

(51) Charles de Coligny, l'un des fils de l'Amiral de Coligny.

(52) Mouy & de La-Boissiere amenoient au Duc de Maïenne.

1595.

Débarassé de la foule & ayant besoin de secours ; sur tout pour ma blessure à la hanche , par laquelle je perdois beaucoup de sang , je gagnai avec ma prise la tête du Régiment de Vignelles , qui s'étoit fait admirer dans le Combat. Là ne craignant plus de surprise , je fis venir un Chirurgien pour bander ma plaie , & je demandai du vin , pour prévenir l'évanouissement que je sentoís approcher. Après avoir repris des forces , je gagnai Anet , dont le Concierge me donna un appartement , où je fis mettre le premier appareil à mes plaies , en présence du Maréchal de Biron , qui y passa quelques momens après mon arrivée & se fit apporter de quoi faire collation dans ma chambre : il conduisoit le Corps de reserve qu'il commandoit au Roi , qui sans s'arrêter après sa Victoire , avoit passé la Rivière d'Eure à la suite des

Ou Vignoles.

(52) Charles d'Humières. Le Vol. des Mss. de la Bib. du Roi , cotté 8930. n'est plein que de ses belles actions. Isaac de Vaudré de Mouy. Christophe de Lanoy de La-Boissiere, Gouverneur de Corbie.

1590.

Ennemis, & prit enfin, comme on me le rapporta, la route de Rosny, où il coucha cette même nuit (53).

D'Andelot arriva à Anet, après que

(53) » Le soir com- » me il soupoit au » Château de Rosny, » ayant été averti que » le Maréchal d'Au- » mont venoit lui ren- » dre compte de ce » qu'il avoit fait, il se » leva pour aller au » devant de lui, & » l'ayant étroitement » embrassé, il le con- » via à souper, & le » fit asseoir à sa Ta- » ble, avec ces obli- » geantes paroles : » qu'il étoit bien rai- » sonnable qu'il fût au » festin puisqu'il l'a- » voit si bien servi à » ses nôces. « *Peref. ibid. 2. Part. M.* de » Perefixe rapporte en- » core au même endroit » un autre trait qui fait » honneur au Roi. » Il » se souvint que la » veille de la bataille, » il avoit maltraité de » paroles le Colonel » Théodoric Schom- » berg, qui lui avoit » demandé de l'ar- » gent ; & qu'il lui » avoit dit en colère : » que ce n'étoit pas le » fait d'un homme » d'honneur de de- » mander de l'argent » quand il faut pren- » dre les ordres pour » combattre. Il alla le » trouver après qu'il » eut rangé ses Trou- » pes, & lui dit : Co- » lonel, nous voici » dans l'occasion : il » se peut faire que j'y » demeurerai ; il n'est » pas juste que j'em- » porte l'honneur d'un » brave Gentilhomme » comme vous : je de- » clare donc que je » vous reconnois pour » un homme de bien, » & incapable de faire » aucune lâcheté. Ce- » la dit, il l'embrassa » cordialement. Alors » le Colonel, ayant » de tendresse la lar- » me à l'œil, lui ré- » pondit : Ah ! Sire, » me rendant l'hon- » neur que vous m'a-

Le Maréchal de Biron en fut parti. Plein de ressentiment de ce que je lui avois enlevé sa prise, il le croyoit ainsi, il entra dans ma chambre accompagné de cinq ou six hommes cuirassés, & me demanda une explication, d'un air également fier & insultant; ou plutôt il chercha à s'en faire raison lui même: Car appercevant la Cornette-Blanche qu'on avoit mise au chevet de mon lit, à côté de celle de ma Compagnie il voulut s'en mettre en possession par force & sans faire attention à ce que lui disois. Je changeai promptement de ton, & les paroles s'échauffèrent de part & d'autre: Je ne pouvois rien de plus, en l'état où j'étois: mais comme il parloit avec menace & emportement, ce bruit attira dans la chambre quinze ou vingt de mes Cavaliers

« vriez ôté, vous m'ôtez la vie; car j'en serois indigne, si je ne la mettois aujourd'hui pour votre service: si j'en avois mille, je les voudrois toutes répandre à vos pieds. De fait il fut tué en cette occasion. « *Ibid.*

Le Maréchal de Biron, qui avoit beaucoup contribué à la Victoire, à la tête du Corps de réserve, dit à Henry IV. « Sire, vous avez fait ce que devoit faire Biron, & Biron ce que devoit faire le Roi. »

1590.

armés, dont la vûë arrêta la fougue de d'Andelot : il sortit en faisant commandement à Sigogne de le suivre ; celui-ci le refusa & chercha inutilement à lui faire comprendre l'injustice de sa prétention.

Dès le lendemain matin je me fis transporter par eau à Passy, pour me rendre de là à Rosny, afin de me faire guérir. En arrivant à Passy, j'appris qu'une partie des soldats de ma suite, mes Valets, avec tout mon Bagage, s'y étoient retirés ; ne sçachant ce que j'étois devenu & intimidés par un faux bruit qui s'étoit répandu, que le Roi avoit perdu la Bataille. Ils appréhendoient les reproches que je pouvois leur faire & se tenoient cachés : Je les fis chercher ; mais ils eurent tant de honte de s'être montrés si lâches, qu'ils se sauvèrent la nuit suivante à pied, sans que j'aye jamais pu sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Ils laissèrent avec tous mes Bagages quatre chevaux à eux, que je fis vendre à l'encan & dont je distribuai l'argent à ceux de leurs Camarades qui étoient blessés.

Comme j'étois hors d'état de pouvoir souffrir le cheval, je me fis faire

LIVRE TROISIEME. 371
à la hâte une espèce de Brancard
avec des branches d'arbres encore
couvertes de leurs écorces , & des
cercles de tonneau , & je pris par Beu-
rons , pour éviter les montées & des-
centes de la Rougevoie & de Châ-
tillon. Maignan , garçon plein de
gayeté & d'imagination , jugea à pro-
pos de donner à cette marche l'air
d'un petit triomphe. Deux de mes
Palefreniers étoient à la tête du Cor-
tège , menant en main deux de mes
plus beaux chevaux. Ils étoient sui-
vis de mes Pages ; dont l'un montoit
mon cheval , celui-là même qui ayant
été blessé de trois coups dans le Com-
bat & terrassé d'un quatrième , s'étoit
relevé sans selle & avoit été heureuse-
ment reconnu , courant dans le champ
de Bataille , par trois de mes Arque-
busiers : ce Page portoit ma Cuirasse
& la Cornette du Duc de Maïenne.
L'autre portoit mes Bracelets & mon
Casque , le tout si faussé & si marte-
lé , qu'il étoit impossible de s'en ser-
vir. Mon Ecuyer , auteur de cette
plaisante idée , marchoit après , la tête
bandée & un bras en écharpe. Sui-
voit mon Valet de chambre Morei-
nes , vêtu de ma casaque de velours

1590.

1590.

orangé à clinquant d'argent, monté sur ma haquenée Angloise & tenant à sa main comme un trophée un paquet d'éclats de mes pistolets, de tronçons de mes épées & de lambeaux de mes panaches. Ensuite marchoit la litière où j'étois couché, couverte seulement d'un drap, sur lequel on avoit attaché les casques de velours ras noir de mes prisonniers, avec leurs panaches & des pièces de leurs pistolets & de leurs épées, aux quatre coins. Ces prisonniers suivoient ma litière & précédoient le reste de mes Domestiques; derriere lesquels étoit rangée en ordre ma Compagnie de Gendarmes. La marche étoit fermée par les deux Compagnies d'Arquebusiers de James & de Badet. Elles étoient si maltraitées, qu'on n'y voyoit que des têtes bandées & des bras en écharpe: Une partie de ces braves soldats étoient même obligés de se faire porter.

En arrivant sur le coteau de Beurons, nous apperçûmes toute la Plaine couverte de chevaux & de chiens; & le Roi lui-même, qui après un léger repas s'en retournoit de Rosny à Mante, en chassant dans ma Ga-

renne. Ce spectacle parut le réjouir : il en trouva l'ordonnance heureuse , & rit de la vanité de Maignan , qui avoit l'honneur d'être connu de ce Prince , depuis que son pere , fort brave homme , s'en étoit fait remarquer à la prise d'Eause. Le Roi s'approcha de mon brancard & ne dédaigna pas à la vûe de toute sa Suite de descendre à tous les témoignages de sensibilité , qu'un ami , s'il m'est permis de me servir de ce terme , pourroit rendre à son ami. Ne pouvant me jeter à ses pieds pour lui en marquer ma reconnoissance ; je l'assurai comme je pus que je souffrirois avec plaisir mille fois davantage pour son service. Il s'étoit fait instruire de tous les hazards que j'avois courus dans le Combat : il me demanda avec une inquiétude obligante , si toutes mes plaies étoient de nature à pouvoir espérer d'enguerir , du moins sans être mutilé de quelque partie du corps : ce qu'il regardoit presque comme impossible , sçachant que j'avois été renversé , froissé & foulé aux pieds des chevaux. Quand il sçut que je n'avois rien à craindre , il se jeta à mon cou ,

1590.

& se tournant vers les Princes & les Grands qui le suivoient, il dit hautement qu'il m'honoroit du titre de vrai & franc Chevalier : titre qu'il regardoit, disoit-il, comme bien supérieur à celui de Chevalier de ses Ordres. Il craignit de m'exposer à parler trop ; & finit cet entretien si aimable par sa protestation ordinaire, que je participerois à tous les biens que le Ciel lui enverroit : & sans me laisser le temps de lui répondre, il s'éloigna en me disant : „ Adieu, „ mon ami, portez-vous bien, & „ foyez sûr que vous avez un bon „ Maître. « On voit des Princes qui sont capables de retour & de gratitude : mais qu'il est rare que ce sentiment augmente, ou même qu'il se conserve dans la bonne fortune !

Fin du premier Volume.



TABLE GENERALE

D E S

MATIERES

Contenuës dans ce premier Volume.

A.

- A**GEAUX. (des) Lieu-tenant de Roi de Saint-Jeand'Angely, sert Henri IV. à la Bataille de Coutras, page 257. Note 57.
- AGELLE** (Mademoiselle d') aimée par Henri IV. 114. N. 95.
- AGEN.** Pris par les Catholiques en pleine paix, 113.
- AIGUES-MORTES.** Engagé au Prince Casimir, par le Prince de Condé, 113.
- ALBE.** (Le Duc d') s'abouche à Bayonne avec Catherine de Médicis, 36. N. 41.
- ALBRET** (Henri d') Roi de Navarre. Voyez *Navarre.*
- ALBRET** (Jeanne d') Reine de Navarre. Voyez *Navarre.*
- ALBRET** (Henri d') Baron de Miostens. Voyez *Miostens.*
- ALDEGONDE** (Philip-
pe Marnix de Sainte)
Officier Protestant. Le Prince d'Orange l'avertit de la trahison d'Anvers, 360.
- ALENÇON.** Hertray s'en empare pour le parti des Princes qui y joignent leurs forces, 89. pris sur la Ligue par les Troupes de Henri IV. 345. N. 42.
- AMBOISE.** L'une des cinq Villes restées fidelles à Henri III. 294.
- ANDELOT** (Guy de Laval d') se fauve à Genève au massacre de la Saint Barthelemi, 66. N. 61.
- ANJOU.** (Villes dans P) prises par Henri IV. 345. N. 42.
- ANJOU** (Charles d') la Maison de Bethune sert utilement ce Prince dans ses Guerres contre Mainfroy, 10. Voyez *Bethune.*
- ANJOU** (François de Valois, Duc d'Alençon

376 T A B L E

puis Duc d') autrement Monsieur, veut engager le Roi de Navarre à étrangler Catherine de Médicis, 26. N. 31. On travaille à le marier avec la Reine Elizabeth, 34. Il se joint aux mécontents, 78. Est arrêté, 81. Se sauve de sa prison, 88. Haine que Henri III. & lui se portoient, *ibid.* Il unit ses forces avec celles du Roi de Navarre, & du Prince de Condé, 90. Catherine les désunit d'avec les Huguenots par la paix de Monsieur, 91. N. 83. Dessein de cette Princesse de le faire Roi d'Alger : négociations à cet effet, 141. N. 1. Traits sur ce Prince & son caractère; ses rivalités avec le Roi de Navarre, 146 & 147. *Voyez Sauves.* Il passe en Flandres, 150. Est reçu dans Cambrai & emporte d'assaut Câteau-Cambresis, 152. Trahison dont il use envers d'Inchy, 154 & 155. passe en Angleterre, revient en Flandre où il est reconnu Duc de Brabant, 157. Contracte une sorte d'engagement avec la Reine Elizabeth, *ibid.* Ressentiment qu'il conserve contre la Ville d'Anvers, 158. Mécontentement qu'il donne à Sully & aux Protestans, 159. Trahison d'Anvers, 160. 161. Il perd son Armée & revient en Fran-

ce, 162. 163. Il se retire disgracié à Château-Thierry. Sully va l'y voir, 170. Sa mort, 171. Titres qu'il prenoit, *ibid.* N. 19.

ANTECHRITS. Les Protestans donnoient ce nom aux Médicis, 39.

ANTON (Claude Batainay d') premier mari de l'Amirale de Coligny. 31. N. 37.

ANDOUIN. *Voyez Guiche Comtesse d'.*

ANVERS. Le Duc d'Anjou y est couronné Duc de Brabant. 175. Soulèvement qui y arrive à l'occasion de la blessure du Prince d'Orange, 157. 158. N. 12. Monsieur cherche à s'en emparer par surprise, & manque son coup, 160, 161, 162. Cause de la haine des Flamands contre lui, *ibid.* *Voyez Anjou, Orange.*

ARCHANT (N. de l') se trouve à la Bataille d'Ivry, 365.

ARCHIDUGS & ARCHIDUGHESSSES. Princes & Princesses qui ont porté ce nom. *Voyez Autriche.*

ARGENTAN. Le Duc de Montpensier prend cette Ville pour le Roi, & y défait les Gautiers, 345. N. 42. *Voyez Montpensier, Ligue.*

ARGENTON. Henri IV. en chasse la Ligue, 300.

ARGOULETS. POUR-

DES MATIERES. 377

quoi ainsi appellés, 204. N. 42.

ARLEUX Monsieur attaque ce passage. Sully y fait des Prisonniers, 153. *Voyez Anjou, Sully.*

ARNAY-le-Duc (Choc d') où les Protestans ont l'avantage, 4. N. 4. Discours de Henri IV. sur ce Combat, 5. N. 4.

ARNES (N. d') Gentilhomme Calviniste évite le massacre de la Saint-Barthelemi, 56.

ARPENTIS (Louis du Bois des) Gouverneur de Touraine, 196. N. 36. Services qu'il rend à Sully; 207. 208.

ARQUES (Journée d'), 330. *suiv.*

ARRAS. Ancêtres du Duc de Sully qui ont porté le Titre d'Avoué d'Arras, 10. N. 9.

AVANTIGNY, Officier Calviniste. Monsieur lui ôte sa confiance, 159. — 227. Se trouve au Combat de Saveuse, 309. A la journée d'Arques, 322.

AUBETERRE. Passage occupé par Henri IV. *Voyez Courras.*

AUBIGNE' ou AUBIGNY (Théodore Agrippa d') mal intentionné pour le parti de Henri IV. 189.

AUMALE (Charles de Lorraine Duc d') sert la Ligue, 328. Est presque fait prisonnier par Sully, 346.

AUMALE (Claude de

Lorraine Duc d') 22. N. 26.

AUMALE (Claude de Lorraine Chevalier d') combat pour la Ligue à Ivry, 363.

AUMONT (Jean d') Maréchal de France, 196. Prête serment de fidélité à Henri IV. après la mort de Henri III. 322. N. 29. Surprend Meulan, 324. Amène des Troupes à Henri IV 340. Emporte d'emblée le Faubourg Saint - Germain, 342. A beaucoup de part au gain de la Bataille d'Ivry, 356. Caresses que lui fait Henri, 368. N. 53.

AUNEAU (défaite des Troupes Etrangères à) pourquoi arrivée, 273. N. 4.

AURILLY. Gentilhomme attaché au Duc d'Anjou, 171.

ANFREVILLE. Les Catholiques en sont chassés, 345.

AUTRICHE (Maison d') Sentiment de l'Auteur sur l'origine de cette Maison, 7. *suiv.* D'où elle descend. Distinction de la première & seconde Maison d'Autriche. Noms de différens Princes de cette Maison. Erreurs à tous ces egards rectifiées, *ibid.* N. 6. 7. *suiv.*

AUTRICHE (Duché d') *Voyez Harbsbourg. Autriche, (Albert & Raoul d')*

AUVERGNE (Charles de Valois Comte d') se trouve à la journée d'Arques , 334. 335. N. 36.

B.

BADET (Compagnie de) fert d'enfans perdus à la Bataille d'Ivry , 354.

BALAGNY (Jean de Montluc de) Monsieur lui donne le Gouvernement du Château de Cambray , 155. 156. N. 10.

BARLAYMONY (Comte de) donne un passeport à Sully , 164.

BARRICADES (journée des) 276. Objet du Duc de Guise dans cette action. Circonstances de la manière dont elle se passa , 276. N. 7.

BARTHELEMI (Massacre de la Saint) projet de ce massacre , 46. Remarques sur ce projet , *ibid.* N. 51. Manière dont il s'exécute. Comment Henri IV. le Prince de Condé & Sully sauvèrent leur vie , 39. N. 46. Jugement sur cette action. Noms de ceux qui y périrent & autres détails , 58. *suiv.* N. 60. *Voyez Médisis. Charles IX. Coligny. Henri IV. Condé. Protestans, &c.*

BATAILLES & COMBATS. De Jarnac , de Moncontour , d'Arnay-le-Duc , de Luçon , de

Loudun , de Lépanthe , de Saint Quentin , de Meaux , devant Beaumont , de Coutras , de Saveuse , d'Arques , de Dieppe , & du Pollet , d'Ivry , d'Issoire , au passage de l'Aine , contre les Gautiers. *Voyez Montpensier , d'Aumale. Voyez tous ces noms.*

BAUDOUIN. Comte de Flandre , 11. *Voyez Flandre.*

BAUGENCY. L'une des cinq Villes restées fidèles à Henri III. 294. Place de sûreté & de passage accordée à Henri IV. 298.

BAZEILLE (Sainte) prise par le Duc de Maïenne , 216.

BEAUDINER (Galiot de Cruffol de) Gentilhomme Calviniste , 45. N. 49. tué à la Saint-Barthelemi , 61. N. 60.

BEAUFORT (Duchesse de) *Voyez Estrées (Gabrielle d').*

BEAULIEU (Comvent) où est donné l'Edit de 63 Articles , 91. N. 83. *Voyez Paix, Anjou.*

BEAUMANOIR , *Voyez Lavardin. Fontenelles.*

BEAUMONT. Combat devant cette Ville , 106. *suiv.* Pris par les deux Rois , 313. N. 26.

BEAUPRE (Saint-Germain de) l'un des Chefs Calvinistes mal intentionnés , 189 Gouverneur

DES MATIERES. 379

dans Argenton pour Henri IV. 300.

BEAUVAIS (N. de) Gouverneur de Henri IV. persuade à la Reine de Navarre & aux Chefs du Parti Calviniste de venir à Paris, 35. N. 40. est tué à la Saint Barthelemi, 61. N. 60. Duel de son fils avec Uffeau, 138. & 139.

BEAUVAIS-la-NOCLE, (Jean de La-Fin de) est député par les Calvinistes à Charles IX. 30. Il échappe au massacre de la Saint Barthelemi, 60. Est en partie cause de la défaite d'Auneau, 273. N. 4.

BEAUVOIR. Le Comte de la Garnache y est fait prisonnier par sa mere, 232. N. 48.

BEHOLENS ou **BEGOLE**. Officier Calviniste attaché à Henri IV. 97.

BELIN (François Fau-
doas d'Averton de Séril-
lac, Comte de) Gouver-
neur de Paris pour la Li-
gue, est fait prisonnier
par Henri IV. à Arques,
333. N. 35.

BELLEGARDE (Roger
de Saint Lary Duc de)
Grand-Ecuyer de France,
reconnoît Henri IV.
pour Roi après la mort
de Henri III. 322. N.
28. Se trouve à la jour-
née d'Arques, 337. &
338.

BELLEMANIERE. Sa
Compagnie est défaite

par Henri IV, 246.

BELLEZUNS. Combat
pour le parti de Henri
IV. à Coutras, 257. N.
57.

BENON (Forêt de) Sul-
ly défait en cet endroit
un Escadron du Duc de
Joyeuse, 244.

BENEHART (Jacques
de Mailly de) Gouver-
neur de Vendôme, 201.
N. 41.

BERENGUEVILLE (Joa-
chim de) ou Bellengre-
ville Gouverneur de Meu-
lan, 327. N. 31.

BERTICHERE (La) Se-
court le Duc de Sully
à l'attaque de Cahors,
126.

BETHUNE. Ville &
premiere Baronnie du
Comté d'Artois, 10. N.
9.

BETHUNE (Maison de)
son origine, ses alliances
avec les Maisons de Bour-
bon, d'Autriche & les
principales Maisons de
l'Europe. Grands hom-
mes qui en sont sortis,
7. & suiv. Erreurs à ce
sujet rectifiées. *ibid.* N.
7, 8, 9.

BETHUNE. Différentes
personnes de ce nom. An-
cêtres du Duc de Sully,
7. — 177. N. 25.

BETHUNE (Antoine de)
ses actions, 11. N. 10.

BETHUNE (Charles de)
Voyez Rosny. (François
de Béthune)

BETHUNE (Coëne ou
Conon de) ses belles ac-

tions, est fait Régent de l'Empire de Constantinople, 11. N. 10.

BETHUNE (François de) *Voyez Rosny & Orval.*

BETHUNE (Florestan de) Gouverneur de Montflanquin : 217.

BETHUNE (Jacqueline de) *Voyez Saint-Genies.*

BETHUNE (Jacques de) Evêque de Cambrai, 11.

BETHUNE (Jean de) Abbé d'Anchin, 11.

BETHUNE (Jean de) Chef de la branche d'où sort le Duc de Sully, 13. N. 14.

BETHUNE (Jean de) Frere du Duc de Sully. *Voyez Rosny.*

BETHUNE (Maximilien de) *Voyez Sully (Duc de)*

BETHUNE (Philippe de) Le Comte de Béthune frere du Duc de Sully, 15. N. 16. l'un des Mignons de Henri III. disgracié, 173. N. 21.

BETHUNE (Robert de) Ancêtres de Sully qui ont porté ce nom & leurs actions, 10. N. 9.

BETHUNE (Salomon de) frere du Duc de Sully, 15. N. 16. l'un des Mignons de Henri III. disgracié, 173. N. 21. Il se fait Catholique, *ibid.* Sully l'oblige de lui ouvrir les portes du Château de Rosny, 312.

BEZE (Théodore de) accusé d'avoir eu part à l'assassinat du Duc de Guise, 23. N. 26.

BIRAGUE (René de) Chancelier, donne le conseil du Massacre de la Saint-Barthelemi, 52. & 53. N. 54.

BIRON (Armand de) Gontaut Maréchal de) 6. N. 5. Député par Charles IX. vers les Calvinistes, 32. & 33. Se fortifie dans l'Arcenal à la Saint-Barthelemi, 66. N. 61. Conclut une Trêve avec Henri IV. en Guyenne, 99. Commande l'Armée Royale, 131. Insulte Nérac, 136. Dissuade le Duc d'Anjou de la trahison d'Anvers, 160. N. 15. Se soumet à Henri III. 322. N. 28. Service important qu'il lui rend en cette occasion, 324. N. 30. Bon conseil qu'il lui donne à Arques, 330. N. 34. Il lui amène des Troupes, 340. Prend Evreux, 345. Contribuë au gain de la Bataille d'Ivry, 367. N. 52. Bon mot de Henri IV. 368. N. 53.

BLOIS. Premiers Etats tenus en cette Ville font une députation à Henri IV. 110. Seconds Etats où le Duc de Guise est tué : objet de ces Etats, 288. *suiv.* N. 10. *Voyez Henri III. Guise. Ligue, &c.* Cette Ville demeure fidelle au Roi, 294. Sully y négocie le Traité d'union entre les deux Rois, 296. *suiv.* *Voyez Mornay.*

DES MATIÈRES. 581

Bois (Louis du) *Voyez Arpentis.*

BOIS-BREUIL. Gentilhomme attaché au Duc de Sully, 201.

BOIS-DU-LIS. Officier Huguenot, 223.

BOISSEG. Gentilhomme Calviniste échappe au massacre de la Saint-Bartheleini, 56.

BOISSIERE (Christophe de Lannoy de la) amène au Duc de Maienne un Secours qui n'arrive qu'après la Bataille d'Ivry, 367. N. 72.

BONNEVAL. (Combat de) *Voyez Savenus.*

BONTIN (Anne François, François de Courtenay. *Voyez Courtenay.*

BORDEAUX. Lettres de cette Ville sur la personne de Henri IV. 18. N. 21. Cette Ville ferme ses portes à ce Prince, 37.

BOUCHAVANE (N. de Bayancourt de) Seigneur Calviniste, 45. N. 49. Charles IX. lui pardonne, 61. N. 60.

BOUILLON (Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne Duc de) s'attache au Roi, 96. sa haine pour Sully, 97. est appelé en duel par le Prince de Condé, 112. se bat avec lui, 122 avec les Duras, *ibid.* N. 97. Sentimens sur ce duel, *ibid.* N. *ibid.* Il déconcerte les desseins du Prince de Condé, 134. Est fait prisonnier devant

Cambray, 151. 152. N. 7. forme le projet d'établir une République Calviniste en France, 189. son caractère, *ibid.* N. 32. Commande un Corps de Troupes en Guyenne, 213. Ses Troupes se comportent mal à la Bataille de Coutras, 259. Ses desseins après cette Bataille, 266. N. 2. Il manque Sarlat, 267. Prend Castillon, 274. Songe à démembrer la Monarchie, 294.

BOULAYE. (Charles Echalarde de la) Gouverneur de Fontenay pour le parti du Roi, 232.

BOURBON (Maison de) ses riches appanages, 15. N. 18.

BOURBON-CONDÉ, *V. Condé.*

BOURBON-CONTY. *V. Conty.*

BOURBON-MONPENSIER. *Voyez Montpensier.*

BOURBON-RUBEMPRE, *Voyez Rubempré.*

BOURBON-SOISSONS. *Voyez Soissons.*

BOURBON-VENDÔME. *Voyez Vendôme.*

BOURBON (Antoine de) Roi de Navarre. *V. Navarre.*

BOURBON (Charles premier Cardinal de) s'oppose au mariage du Prince de Navarre avec Marguerite de Valois, 51. *Voyez Henri IV. Marguerite.* Ses conférences avec Cathérine de

Médecis après la journée des Barricades, 287. N. 90. Est mis en prison lors du meurtre des Guises, 288. N. 10. *Voyez Guise, Médecis, Henri III.*

BOURBON (Madame Catherine de) *Voyez Madame.*

BOURGES. pris par les Calvinistes. 39.

BOURSAULT (N. de) Gentilhomme Calviniste conseille à Jeanne d'Albret de se rendre à Paris, 35.

BRABANT. Monsieur en est déclaré Duc, 157.

BRASSEUSE. Officier Calviniste, 227. Se trouve à la journée d'Arques, 332. à celle d'Ivry, 365.

BREUJL (du) Gentilhomme Calviniste échappe au Massacre de la Saint Barthelemi, 56.

BREZOLLES (N. de) Protestant mal intentionné pour Henri IV. 189.

BRIGNEUX. Gouverneur de Beaugency remet cette place à Henri IV. 298.

BRILLANT. Domestique du Prince de Condé tiré à quatre chevaux, 275, 276. N. 6.

BRIQUEMAUT (François de) Député par les Protestans à Charles IX. 30.

BRISSAC (Charles de Cossé Comte de) Gouverneur d'Angers, 197.

BRIX (Saint) Catherine de Médecis s'y abou-

che avec Henri IV. 114. N. 95. Autres conférences en cet endroit, 238. 239. N. 50. Péril que Henri y court, *ibid.*

BROSSE (La) ses prédictions sur Henri IV. & Sully, 187. 292.

BROSSE-SAVEUSE. *V. Saveuse.*

BROUAGE. Pris par les Calvinistes, 4. N. 4. Repris par le Duc de Maienne, 112. N. 92.

BUHY (Pierre de Mornay de) complot qu'il fait pour enlever le Prince à Saint-Germain en Laye, 81. N. 68.

BUSSY-D'AMBOISE. (Louis de Clermont de) Perd la faveur de Monsieur, 98. N. 86.

BUTRICK. Envoyé de l'Electeur Palatin aux assemblées des Calvinistes en France, 188. 189.

C.

CABRIERES. Gouverneur de Cahors, 131.

CAHORS. Pris d'assaut par Henri IV. 130. N. 100.

CALAIS. Acquis à la France par le Duc de Guise, 24.

CALDERON. Offres qu'il fait à Henri IV. de la part de l'Espagne, 168.

CALVINISTES. *V. Protestans.*

CAMBRAY. Le Prince

DES MATIERES. 383

de Parme en leve le blocus , 152.

CAMPAGNAC (Madame de) séjour que fait Sully chez elle pendant la peste à Rosny , 234.

CANTONS-SUISSES. *V. Suisses.*

CAPUCINS. Députés par les Parisiens vers Henri III. à Chartres , 285. N. 8.

CARLOS (Dom) Prince d'Espagne. Philippe II. le fait mourir , 33. N. 39.

CARNAVALET. Madame de) donne un bon conseil à Henri IV. 89.

CARROUGE. *Voyez le Veneur.*

CASIMIR (le Prince) entre en France avec une Armée , 88. On l'en fait fortir à force d'argent. *Voyez Médicis. Paix de Monsieur.* Villes que lui engage le Prince de Condé , 133.

CASTEL-JALOUX. Ville Calviniste , 110.

CASTETS. Manqué par le Maréchal de Matignon , 212.

CASTILLON. Pris par le Duc de Maïenne & repris par le Duc de Bouillon , 274.

CATEAU-CAMBRESIS. Forcé par le Duc d'Anjou , 152.

CATHERINE de Médicis. *Voyez Médicis.*

CATHERINE (Madame) *Voyez Madame.*

CATHOLIQUE (Reli-

gion.) *Voyez Religion.*

CAVAGNE (Arnaud de) Député par les Huguenots à Charles IX. 30. N. 35.

CAUMONT (François Nompar de) tué à la Saint-Barthelemi , 60. N. 60.

CHALAIS. Poste & passage occupé par Henri IV. 255. *Voyez Contras.*

CHALANDEAU. Officier Huguenot. 227.

CHALIGNY. (Henri de Lorraine Comte de) tué Chicot qui l'avoit fait prisonnier , 184. N. 39.

CHAMBRAY (N. de) se trouve à la Bataille d'Ivry , 365.

CHAMBRE-MI-PARTIE. *Voyez Paix de Monsieur. Paix de 1577.*

CHAMPS (des) de la Maison de Henri IV. 135.

CHANCELIERs de FRANCE. L'Hôpital ; Birague. Chiverny, Bellièvre, Silbery. *Voyez tous ces noms*

CHANTELOUP (N. de) l'un des Prisonniers de Sully à Ivry , 362.

CHARBONNIRE (Gabriel Prevôr de) se retire devant le Maréchal de Joyeuse , 242.

CHARITE (la) Ville Calviniste , 3.

CHARLES IX. Roi de France affectionne Henri IV. 21. Partage la faveur entre les Princes du Sang , les Guises & le Connétable , 25. Pron-

fonde dissimulation dont il use pour perdre les Huguenots, 29. *suiv.* Traits sur sa haine pour le Duc de Guise, 29. N. 34. Il attire les Calvinistes à Paris, 35, Manque à être pris par eux à Meaux, 38. N. 45. Careffes qu'il fait aux Chefs du Parti, 45. & *suiv.* Voyez *Coligny, Protestans, &c.* Sécurité qu'il leur inspire, 47. *suiv.* Réflexions sur sa conduite avec Coligny, 46. N. 51. Massacre de la Saint-Barthelemi. Violence de ce Prince à l'égard du Roi de Navarre & du Prince de Condé, 66. Il en sent des remords & désavoué le Massacre, 71. 72. Traits de sa cruauté, 73. N. 63. Il favorise les Calvinistes en haine de sa mere qu'il soupçonne de l'avoir empoisonné, 79. Regret qu'il témoigne du Massacre à sa mort, 83. 84. Sa mort. Ses bonnes & mauvaises qualités, 84. N. 74.

CHARNY (Eleonor de Chabot, Comte de) sauve les Huguenots du Massacre dans son Gouvernement, 73. 74. N. 64.

CHAROST. Voyez *Béthune.*

CHARTRES. Henri III. s'y retire après la journée des Barricades, 276. N. 7. pris par les deux Rois, 313.

CHARTRES (Jean de Ferrières Vicomte de) échape au Massacre de la Saint-Barthelemi, 56. N. 57. Se trouve à la Journée d'Arques, 332.

CHASTES (Aymar de) Gouverneur de Dieppe, promet à Henri IV. de l'y recevoir, 329. 330. N. 33.

CHATAIGNERAYE (Jean de Vivonne de la) l'un des Prisonniers de Sully à Ivry, 362. N. 49. Comment il fut tué, 365.

CHATEAU-THIERRY. Donné à d'Inchy par Monsieur, 156. Ce Prince y meurt, 172. N. 20.

CHATEAU-VIEUX (Joachim de) Capitaine des Gardes, fait serment à Henri IV. après la mort de Henri III. 322. N. 28.

CHATELLERAUT. Pris par Henri IV. 299. 300.

CHATILLON-COLIGNY (Charles de) Voyez *Andelot (de)*

CHATILLON COLIGNY (François de) fils de l'Amiral, se sauve à Genève au Massacre de la Saint-Barthelemi, 66. N. 61. Son Conseil sur l'entrée des Troupes Etrangères en France, n'est point suivi, 225. Est employé à la défense de Tours, 306. Gagne le combat contre Saveuse, 308. N. 21. Emporte le Fauxbourg Saint-Germain, 382. N. 40.

COUTRAS

DES MATIERES. 385

COUTRAS. Catherine de Médicis & Henry IV. s'y abouchent, 114. Les Provinces-Unies y députent pour offrir leur Couronne à Monsieur, 143. Bataille de Coutras, 255. *suiv.* N. 56. Fautes commises après cette Bataille, à qui doivent être attribuées, 313. N. 26.

CREIL pris par les deux Rois, 313. N. 26.

CREVECŒUR (N. de Montmorency) Combar pour le parti de Henry IV. 365.

CRIOQ (Saint) Officier Catholique brûlé dans Mirande, 104.

CRUSSOL. *Voyez Uzès. Benudiner.*

le Parti Protestant, 345. N. 42.

DUELS. Du Duc de Bouillon & des Duras. Du Prince de Condé & de Bouillon. *Voyez chacun de ces noms.*

DURANDIERE (La) Précepteur de Sully, 41.

DURAS (Jean de Durefort Vicomte de) l'un des chefs Protestans, 45. Charles IX lui pardonne, 59. N. 60. Il passe dans le Parti des Catholiques, 120. Son Duel avec Bouillon, 121. Sentimens sur ce Duel, *ibid.* N. 97.

DUREFORT - ROSAN. *Voyez Rosan.*

D.

DANGEAU. Officier Calviniste, 227.

DAMVILLE. *Voyez Montmorency (Henry de)*

DAVAILLES Gouverneur de Maillezais, 232.

DESPUEILLES. Rend lâchement Sainte-Bazille, 216. Sa compagnie est défaite devant la Rochelle, 242.

DEVEZE (La) combat singulier proposé entre lui & Lavardin, 106.

DIEPPE. Escarmouches devant cette Ville, 330. *suiv.* N. 34.

DOMINGE. Gentilhomme Calviniste, 135.

DONFRONT. Pris par

E.

E AUSE. Pris par Henry IV. 101. *suiv.*

ECOSSOIS. LA Garde Ecoissoise reconnoît Henry IV. pour Roy, 340.

EGLISE. Assiégée, 108. & 109.

EGMONT (Amoral d') décapité à Bruxelles, 232. N. 28.

EGMONT (Comte d') sa valeur à Ivry, y est tué, 358. 359. N. 47. & 48. *Voyez Ivry.*

ELIZABETH de France Reine d'Espagne. Philippe II. est accusé de l'avoir fait empoisonner, 35. N. 39.

ELIZABETH Reine d'Angleterre. Négociations pour lui faire épou-

fer Monsieur, 32. N. 38. Raïsons qui l'empêchèrent de se marier, 156. N. 11. Elle envoie une Armée à Henry IV. 340.

ELOY (La Motte Saint) prise par Joyeuse, 242.

ÉMILION (Saint) Pris par Henry IV. 119.

ENTREMONT (Jacqueline de Mont-bel, Comtesse d') épouse l'Amiral de Coligny, 31. N. 37.

EPERNON (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, Duc d') 3. N. 3. Les Rochellois lui refusent l'entrée de leur Ville, 93. N. 85. Il conseille à Henry III. de faire assassiner le Duc de Guise le jour des Barricades, 277. N. 7. Est fait Amiral & Gouverneur de Normandie, 285. 286. Quitte le parti de Henry IV. après la mort de Henry III, 324. 325. N. 30.

EPINOY (Robert de Melun Prince d') Monsieur le favorise au préjudice de Sully, 119. N. 4.

ESCARMOUCHES, à Tonneins, devant Marmande, à la Haye, de Dieppe, du Pollet, &c. Voyez sous ces noms, Voyez aussi Batailles & Combats.

ESPAGNE & ESPAGNOLS. L'Armée Espagnole se joint à celle du Duc de Mayenne, 311. Se bat avec valeur à Ivry, 358. 359.

E'TAMPES. Pris par les deux Rois, 313. N. 25. Repris par Henry IV. 345.

ETATS GENERAUX. A Blois, premiers & seconds. Voyez Blois.

ETIENNE (Saint) Gentilhomme Cavinite évite le Massacre de la Saint-Barthelemi, 56.

EU (Ville d') prise par Henry IV. 329.

F.

F A V A S, Officier Calviniste, 96. Se trouve à la Bataille de Coutras, 257. N. 57.

FAYOLLE, Gouverneur de Chizay pour la Ligue, 224.

FERE (La) prise par les Calvinistes, 123. Repris par Matigon, 161. N. 102.

FERRAQUES (Guillaume de Hautemer de Grancey de) Maréchal de France envoyé à la Cour de Henry III. redemander Madame, 90. N. 82. 143. & 150.

FEUQUIERES (N. de Pas de) Officier Calviniste, 200. N. 40. p. 227. Tué à Ivry, 360.

FIGEAC. Surpris & abandonné par les Royalistes, 122. 123.

FLANDRE, Pays-Bas & Provinces-Unies. Charles IX. en y envoyant une Armée troupe, les Protestans, 31. Catho

DES MATIERES. 387

- rine travaille à en obtenir la Souveraineté pour le Duc d'Anjou , 142. Origine de la révolte des Provinces Unies , *ibid.* N. 2. Elles se donnent à l'Archiduc Matthias , ensuite à Monsieur , 143. Expédition de ce Prince en Flandres , 152. *suiv.* La trahison d'Anvers l'y rend odieux , 157.
- FLAIX (Le)** Catherine de Médicis & Henry IV s'y abouchent , 114. La Paix y est conclue entre ce Prince & Monsieur , 144. N. 4.
- FOIX.** Henry IV. mène en cette Province la Cour de Catherine de Médicis , 119. N. 120.
- FONT (La)** Valer de Chambre de Sully lui fait connoître & épouser Mademoiselle de Courtenay , 174—175, N. 23—24.
- FONTAINE - MARTEL** (François de) Gouverneur de Neuf - Châtel pour la Ligue , 328. N. 32.
- FONTENAY-le-COMTE.** Pris par le Duc de Montpensier , 83. Assiégré & repris par Henry IV. Aventure Comique pendant ce Siège , 226. *suiv.*
- FONTENAY (Jean de Rohan de)** échape au Massacre de la Saint-Barthelemi , 56. N. 57.
- FOSSEUSE (Mademoiselle de)** aimée par Henry IV. 114. N. 95.
- FOUCRAINVILLE.** Village où se donne la Bataille d'Ivry.
- FOUQUEROLLES,** Officier Calviniste , 225.
- FRANÇOIS II.** Roy de France donne tout pouvoir à la Maison de Guise. Parole de François Duc de Guise sur ce Prince , 22. N. 24. Mort de François II 25. N. 25.
- FRANCCURT (Gervais Barbier de)** Chancelier du Roy de Navarre , l'un des Auteurs du Conseil de venir à la Cour , 37, N. 40. Tué à la Saint-Barthelemi , 61. N. 60.
- FRENE (Leon de)** s'empare d'Angers pour le Parti Calviniste , reperd cette Place & y est tué , 197, 198, 199. N. 38.
- FRONTENAC.** Officier Calviniste Querelle qu'il a avec Sully , 97.

G.

GABRIELLE (La belle)
Voyez *Estrées (Gabrielle d')*

GALATY. Colonel Suisse. Parole de Henry IV. à lui au combat d'Arques , 334. N. 36.

GALERANDE (Georges de Clermont d'Amboise de) , 205.

GAMACHE (Nicolas Rouault de) Seigneur Calviniste , 45.

GAND (Vicomte de)
Voyez *Melun.*

GARDE (Baron de la)
Cherche à surprendre La

Rochelle, 37. N. 42.

GARNACHE (La) prise par Henry IV. 232. N. 48. Reprise par ce Prince, 295. N. 13.

GARNACHE (Nemours de la), 178.

GARNACHE (N. de Rohan, Dame de La) fait son fils prisonnier après avoir été prise par lui, 232. N. 48.

GATINE (philippe de) affaire de la Croix de Gâtine, 39. N. 46.

GAUCHERIE (La) Prrcepteur de Henri IV. 18. N. 21.

GELAIS (Guy de Saint) évite le Massacre de la Saint Barthelemi, 56. N. 57. pag. 205. Voyez Lanfac.

GENEVOIS (Prince de) Voyez Garnache (La)

GENLIS (Jean d'Angeft d'Ivoy de) défait en Flandre par connivence de la Cour de France, 52. N. 53.

GERGEAU pris par les deux Rois, 313. N. 25.

GERMAIN (Fauxbourg Saint) emporté d'emblée par Henry IV. 342. suiv. N. 41.

GERMAIN en Laye (Saint) Entreprise pour enlever de cette Ville les Princes, manquée, 81. N. 68.

GERMAIN (Saint) de Beaupré. Voyez Beaupré.

GERMAIN (Saint) de Clah. Voyez Clan.

GIYAY (Anne d'An-

glure de) s'attache à Henry IV. après la mort de Henry III.

GONDY (Albett de) Duc de Retz, V. Retz.

GONDI (Charles de) Voyez Bellisle.

GONTAUT. Voyez Biron Salignac, 325. N. 30.

GORDES (Bertrand de Simiane de) cherche à sauver les Protestans à la Saint Barthelemi, 74. N. 64.

GOURDON (N. de Terride Vicomte de) Auteur de l'entreprise sur Cahors, 123.

GOURNAY prie par Henry IV. 329.

GRAMMONT (Antoine I. de) Seigneur Calviniste, 45. N. 49. Charles IX. lui sauve la vie, 61. N. 60. & 97.

GRAMMONT (Philibert de) quitte le parti de Henry IV. 120. N. 96.

GRANDRY (Pierre de) Gentilhomme Calviniste échappe au Massacre de la Saint Barthelemi, 56. N. 57.

GRAVELINES (Déroutte de), 23.

GREC (le Capitaine Grec) Lieutenant pour la Ligue dans Angers, y est tué, 197. N. 38.

GREGOIRE XIII. Pape. Joie qu'il témoigne de la Saint Barthelemi, 59. N. 60.

GRILLON (Louis Berton de) bon conseil qu'il

DES MATIERES. 389

donne à Henry III. à la journée des Barricades , 277. N. 7. Lettre que lui écrit Henry IV. après le combat d'Arques , 335. N. 36.

GUELE (La) dissuade Henry III. de faire assassiner le Duc de Guise , 278. N. 7. Tué Jacques Clément , 315. N. 27.

GUERCHY (Antoine de Marafin de) Tué à la Saint Barthelemi , 61. N. 60.

GUICHE (Diane d'An- doins , Comtesse de) aimée de Henry IV. 167. N. 16. Lui envoyoit des Troupes à ses frais , *ibid.* Réponse que son fils fait à ce Prince , N. *ibid.*

GUINES. Voyez *Coney.*

GUISE (Maison de) s'établit en France , 22. N. 26.

GUISE (François de Lorraine Duc de) Rallume la guerre entre la France & l'Espagne , 22. Parole de lui sur François II. 22. N. 24. Il est mis à la tête du Conseil & des Armées , 24. & perd la faveur à la mort de François II. 25. Ses titres , 23. N. 26. Il forma le plan de la Ligue , 180. N. 27. Prétenions de lui & du Cardinal de Lorraine sur la Provence , l'Anjou , Metz , &c. 279. N. 7.

GUISE (Henry de Lor- raine Duc de) Catherine de Médicis s'unit avec lui,

25. Charles IX. s'oppose à son mariage avec Mar- guerite de Valois ; veut le faire assassiner & pen- sa lui-même le tuer , 29.

N. 34. Il forme avec la Reine Mere le projet du Massacre de la Saint Bar- thelemi , 52. Il conduit les Assassins de l'Amiral de Coligny ; poursuit

Montgomery , 61. N. 60. Amitié entre le Roy de Navarre & lui , 87.

N. 79. Henry III. le hait & fait malgré lui la paix de 1577 , 112. foiblesse de son parti dans le com- mencement , 182. N.

27. Voyez *Ligue.* Accusé d'être indifférent pour toutes les Religions , 193.

N. 35. Il défait les trou- pes étrangères à Auneau , 273. N. 4. Journée des Barricades , 276. Détail sur cet incident , *ibid.*

N. 7. Jugemens différens sur son objet dans cette entreprise , 273. N. 7.

Parole du Prince de Parme & de Sixte Quint sur cette action , résistance

qu'il trouva dans le Pré- sident de Harlay , Staf- ford , &c. 129. N. 7. Ses

conférences avec Cather- ine de Médicis , 287.

N. 9. Henry III. le fait assassiner à Blois , *ibid.* Particularités & opinions

différentes sur cette ac- tion , 288. N. 10. Son caractère, ses projets, &c. N. 10. Voyez *Lorraine.*

GUISE (Louis de Lor-

raïne Cardinal de) assassiné à Blois. *Voyez Lorraine.*

GUITRY (Jean de Chantmont de) Auteur du projet d'enlever les Princes à Saint Germain en Laye, 81. N. 68. & 96. Négocie en Allemagne pour le Parti Protestant, 222. Est en partie cause de la défaite d'Auneau, 273. N. 4.

H.

HABSBOURG (Comtes d') *Voyez Autriche (Maison d')*

HABSBOURG (Raoul ou Rodolphe d') Auteur de la Grandeur de la Maison d'Autriche, 7. *suiv.* N. 8.

HAGEMAU. Offres faites par l'Espagne à Henry IV. en cet endroit, 167.

HALLOY (Michel Bourrouge du) Gouverneur d'Angers pour Henry III. Son supplice, 197, 198. N. 38. 39.

HARLAY (Achille de) Premier Président. Réponse ferme qu'il fait au Duc de Guise après les Barricades, 281. N. 7.

HARLAY-MONGLAT. *Voyez Monglat.*

HAVRE-DE GRACE. Livré aux Anglois par les Calvinistes, 39. Pris par les Troupes de Henry IV. 345. N. 42.

HAYE (La) en Tou-

raïne. Escarmouches en cet endroit, 246. 247.

HAYES (des) Gasques Gentilhomme Calviniste, échappe au Massacre de la Saint Barthélemi. 56. N. 57.

HENRY II. Roy de France. Parole de lui au Prince du Navarre, 18. N. 21. Rupture entre les Rois de France & d'Espagne, 22. *suiv.* Il est tué dans un Tournoi, 24. N. 27.

HENRY III. Roy de France, accusé d'avoir fait assassiner le Prince de Condé, 1. N. 1. Ses Victoires, à Loudun, Jarnac & Moncontour, 18. N. 20. Discours de ce Prince à Miron son premier Medecin, 47. N. 51. Il est élu Roy de Pologne, & lève le siège de la Rochelle, 76. 77. Il déclare la Guerre aux Huguenots à son retour de Pologne. Lève le siège de Livron, &c. 85. 86. Epouse la Princesse de Vaudemont, 86. N. 78. Traits de l'aversion de ce Prince contre Monsieur, 87. N. 79. Il fait la Paix de 1577. en haine des Guises. Sa conduite mêlée de dévotion & de volupté, 112. 113. N. 93. & 169. Rosny lui est député par Henry IV. Il reçoit mal Monsieur à son retour de Flandre, 170. Reproches qu'il fait à Henry IV. au sujet de

DES MATIERES. 391

Marguerite de Valois, 169. N. 18. Il se brouille & se raccomode avec la Ligue, avec laquelle il s'unit malgré lui, 186. *suiv.* N. 27. Il manque l'occasion de réunir les Pays-Bas à la France, 186. N. 31. Il soutient la Ligue par foiblesse, 196. Commencement de la Négociation pour l'union des deux Rois, 217. *suiv.* Parole de Henri III. sur les Protestans & sur la Ligue, 217. N. 46. Sa conduite est cause de la défaite des Troupes Estrangées à Auneau, 221. *suiv.* Mauvaise politique de son Conseil, 236. *suiv.* Il met le Duc de Joyeuse à la tête de son Armée, 241. Journée des Barricades. Faute qu'il commet en cette occasion, 276. *suiv.* N. 7. Conversation entre lui & Sully dont il ne suit point le conseil, 286. N. 8. Il fait assassiner le Duc & le Cardinal de Guise. Jugement sur cette action, 286. *suiv.* N. 10. Nouvelles fautes de ce Prince, Extrémité où il se voit réduit, 293. Sully négocie avec lui pour l'union des deux Rois, 296. 297. Ce Traité est conclu & ils s'abouchent ensemble, expéditions aux environs de Tours, 304. N. 18. Louanges que lui donne Henry IV. 307. N. 20. Succès de

ses Armes, il assiège Paris, 313. 314. Henry III. blessé à Saint Cloud, & meurt. Sentimens d'amitié qu'il témoigne à Henry IV. 317. Circonstances sur cet événement, 314. N. 17. Faute qu'il fit de donner le Gouvernement de Bretagne au Duc de Mercœur, 344. N. 39.

HENRY IV. Roy de France. Commande les Troupes Calvinistes au choc d'Arnay le-Duc, 4. N. 4. Particularités sur sa naissance, son éducation, son enfance, ses heureuses dispositions, 15. *suiv.* N. 19. 20. ses talens pour la Guerre, 20. & 21. Il est déclaré Chef des Protestans. Ennemis puissans qu'il a à combattre, 27. Complot entre lui & le Duc d'Anjou d'étrangler Catherine de Médicis, 26. N. 31. Il vient demeurer à la Rochelle à la paix de 1570, 27. & 28. Projet de son mariage avec Marguerite de Valois, 31. Il entend quelque chose du résultat de la Conférence de Bayonne, 36. N. 41. Il épouse Marguerite, 50. N. 52. On ne peut l'engager à sortir de Paris, 57. Comment il évite la mort au Mâsacre de la Saint Barthelemi. Charles IX. l'oblige à changer de Religion & le retient prisonnier,

65. *suiv.* N. 62. Moyens dont la Reine-Mere se sert pour le brouiller avec Monsieur, 87. *suiv.* Il a horreur de ruer ce Prince : Trait d'amitié entre lui & le Duc de Guise, 87. N. 79. Il se fauve de la Cour & se joint à Monsieur & au Prince de Condé, 89. Est abandonné par Monsieur, 92. N. 84. Reprend les Armes sans beaucoup de fruit, 93. Manque Marmandé, 98. L'amour le conduit en Béarn. 100. N. 97. Il emporte Eau de vive force, 101. *suiv.* Coup hardi qu'il fait devant Nérac, 111. Henry IV. se brouille avec le Prince de Condé & ne peut empêcher la prise de Brouage, 112. Il s'abouche avec la Reine-Mere : propositions qu'il accepte & qu'il refuse, 114. *suiv.* N. 95. Réponses de lui à Catherine de Médicis, ses galanteries pour les filles de la Reine, 115. N. 95. Voyez *Agelle & Fosseuse*. Il prend Fleurance, 118, & Saint Emilion, 118. 119. Valeur surprenante avec laquelle il emporte d'assaut Cahors, 123. *suiv.* Il fait échouer le projet du Prince de Condé, 134. Prend Monfégur & s'enferme dans Nérac, 136. Amitié qu'il prend pour Sully auquel il reproche & pardonne ses fautes, 138. Catherine songe à établir avec lui de ses droits sur la Navarre, 141. N. 1. Conversation entre lui & Sully, où il lui prédit ce qui lui arrivera & à Monsieur en Flandre, 145. *suiv.* Accueil qu'il lui fait à son retour de cette expédition, 167. Il l'envoie communiquer à la Cour les offres avantageuses que lui fait l'Espagne à Hagemau, 169. & observe les démarches de la Ligue, 172. Réponse qu'il fait aux Lettres piquantes de Henry III. 169. N. 18. on lui donne du poison, qui ne fait aucun effet. Autre danger qu'il court de la part du Capitaine Michaut, 178. N. 26. Henry IV. se prépare à résister aux forces de la Ligue : son indignation du Traité du Nemours, 183. N. 29. Traits de sa confiance en Sully, 191. Députés que la Cour lui envoie, 193. Son parti manque Angers, 196. *suiv.* Ses vrais sentimens sur la Religion, 194. N. 35. Il résiste aux trois Armées de Mayenne, Joyeuse & Matignon, 211. Il va à la Rochelle, 213. Il prend Talmont, 224. Chizai, Sanzay, Saint Maixent & Fontenay. Accident qui l'empêche d'être instruit de la marche des Troupes Etrangères, 225. *suiv.*

DES MATIÈRES. 393

Henry IV. prend Maillezais, Mauléon, La Garnache, manque Niort & Parthenay, & se retire dans la Rochelle, 217. *suiv.* Il s'abouche avec la Reine-Mère à Cognac, Saint Brix, Saint Maixent, 238. *suiv.* Réponse qu'il fait à cette Princesse; péril qu'il court à Saint-Brix, 238. N. 50. Joyeuse lui enleve Saint-Maixent, Maillezais, &c. 242. Avantages qu'il remporte sur cette Armée, 243. Il gagne la Bataille de Coutras, 555. *suiv.* Actions & paroles de lui & particularités sur sa personne pendant & après cette Bataille, *ibid.* N. 58. *suiv.* Fautes qui l'empêchent de profiter de sa victoire, 263. N. 1. Il va en Béarn & y découvre les complots du Comte de Soissons, 269. Sa douleur de la mort du Prince de Condé: il justifie Charlotte-Catherine de la Trémouille, 275. N. 6. Il s'offre à Henry III. après la journée des Barricades, 282. Paroles de lui sur l'assassinat des Guises, 291. N. 11. Il cherche à déconcerter les desseins des Chefs du Parti Protestant; tombe malade à la Motte-Frêlon; députe Sully vers Henry III. & prend la Garnache & Niort, 294. 295. Il s'abouche avec Henry III.

après le Traité du Plessis-lès-Tours. Conseils qu'il prend & paroles de lui à ce sujet, 303. N. 17. Il chasse le Duc de Maïenne de Tours, 307. N. 20. Succès des Armes des deux Rois, grands services que rend Henry IV. & dangers auxquels il s'expose, 313. Jalouſie de Henry III. contre lui, *ibid.* N. 26. Il va voir ce Prince blessé. Marques d'affection qu'il en reçoit, 317. Il prend conseil de Sully, 318. Henry IV. est reconnu Roy par une partie des principaux Officiers Royalistes & abandonné par d'autres; mesures qu'il prend dans cette conjoncture, 322. *suiv.* N. 28. Raisons qui l'obligent de s'éloigner de Paris, il surprend Meulan; prend Clermont & autres Villes de Normandie, 324. *suiv.* Victoire qu'il remporte à Arques. Dérail de ce combat, 330. *suiv.* Bon mot de lui en cette occasion & autres traits durant & après l'action, 335. *suiv.* N. 36. Il harcele ses ennemis, danger qu'il court près de Dieppe, 339. Il manque Vernon & se rapproche de Paris dont il fait attaquer les Fauxbourgs sans succès, 344. N. 41. Prend Erampes & plusieurs autres Villes, 348. N. 42. Fait lever le siège.

394 T A B L E

- de Meulan , 347. *suiv.*
 N. 44 Ne peut empêcher
 la prise de Rouen , 351.
 Bataille d'Ivry , particu-
 larités sur cette Bataille
 & sur la manière dont
 ce Prince s'y comporte ,
 354. *suiv.* N. 47. Caref-
 ses qu'il fait à Sully en
 le faisant Chevalier ,
 372. *suiv.*
 HERAN (N. de Saint)
 de Mantmorin. Refuse
 d'obéir aux ordres de
 Charles IX. au Massacre
 de la Saint Barthelemi ,
 73. N. 63.
 H E R T R A Y (René de
 Saint Denis de) se fait
 d'Alençon pour le Roy
 de Navarre , 89.
 HONFLEUR. Pris sur la
 Ligue par les Royalistes ,
 345. N. 42.
 H O R N . (Prince de)
 décapité à Bruxelles , 358.
 N. 48.
 HORTES (Vicomte de)
 refuse d'obéir à l'ordre
 de Charles IX. de faire
 massacrer les Huguenots ,
 74. N. 63.
 HUËRS, Séjour de Sully
 dans ce Château , 233.
 HUGUENOTS. *V. Pro-
 testans.*
 HUMIERES (Charles d')
 arrive avec un secours
 au Duc de Maienne après
 la Bataille d'Ivry , 366.
 N. 52.
 J.
 J A M E S (Compagnie
 de) sert d'enfans per-
 dus à Ivry & s'y distin-
 gue , 354.
 JARNAC (Bataille de)
 2. Fautes du Prince de
 Condé & de l'Amiral de
 Coligny, remarquées par
 Henry IV. 17. N. 20.
 JEGUN. Henry IV. s'y
 retire , 106.
 I N C H Y (Charles de
 Gaure d') Reçoit Mon-
 sieur dans Cambray, 152.
 par lequel il en est ensui-
 te chassé , 155.
 INFANS D'ESPAGNE.
 Dom Carlos. *Voyez Car-
 los. Voyez aussi Espagne.*
 JOYEUSE (Anne Duc
 de) Maréchal de France,
 Conduit l'Armée Roya-
 liste contre la Ligue &
 la routne tout d'un coup
 contre les Huguenots ,
 183. 186. N. 28. 29. Ce
 qu'il dit à cette occasion
 à Sully , 186. Conduit
 l'Armée de Henry III. &
 de la Ligue en Guyenne ,
 211. Marche contre Hen-
 ry IV. en Poitou , 234.
 Dessein de Henry III. en
 lui confiant cette Armée ,
 241. 242. Il prend Saint
 Maixent, Maillezais, &c.
ibid. Sully défait un de
 ses Escadrons & manque
 à le faire prisonnier .
 243. 244. Ses Troupes
 maltraitées pendant son
 absence, 246. 247. Il re-
 vient se mettre à leur tête
 255. Trait de générosité
 de lui , 253. N. 54. Est
 battu & tué à la journée
 de Coutras ; fautes qu'il
 fait , & particularités sur

DES MATIERES. 395

cette Bataille, 254. *suiv.*
pag. 261. N. 64.

JOYEUSE (François de)
Cardinal. Veut justifier à
Rome l'assassinat des Gui-
ses, 288. N. 10.

JOYEUSE (Guillaume
de) 183. N. 28.

ISLE-ADAM (L') pris
par l'Armée Royaliste,
313. N. 25.

JUAN (Don) d'Autri-
che gagne la Bataille de
Lépanthe, 20. N. 23.
Concerte la Ligue avec le
Duc de Guise, 181. N.
27.

IVRY (Bataille d')
Phénomène qui la précé-
da, 353. N. 46. Fautes
commises; détails & pa-
rticularités de cette Batail-
le, 355. *suiv.* N. 47.

L.

LANDEREAU (Char-
les Rouhault du)
tente de surprendre La-
Rochelle, 37. N. 42.

LANGOIRAN (N. de
Montferrand de) échap-
pe au Massacre de la Saint
Barthelemi, 55. N. 57.
Prend le parti de Sully
contre Bouillon, 97.

LANSAG le jeune cher-
che à surprendre La Ro-
chelle, 37. N. 42.

LANSQUENETS trahis-
sent Henry IV. à Arques,
334. sont taillés en pié-
ces à Ivry, 363. N. 50.

LARRY (Saint) *Voyez*
Bellegarde. Thermes.

LAVAL pris sur la Li-

gue par le parti de Henry
IV. 345. 42.

LAVAL (Charlotte de)
première femme de l'A.
miral de Coligny, 31.
N. 37.

LAVAL (Guy de) fils
de d'Andelot. *Voyez*
Andelot.

LAVARDIN OU LAVER-
DIN (Charles de Beauma-
noir de) tué à la Saint
Barthelemi, 61. N. 60.

LAVARDIN. Jean de
Beaumanoir de) Maré-
chal de France, 96. Prend
le parti de Sully contre
Frontenac & Bouillon,
97. Combat singulier
proposé entre lui & la
Devèze, 106. Il quitte
le parti de Henry IV.
120. Tour que lui joue
Chicot, 185. La Tré-
mouille le chasse du pos-
te de Coutras, 255.

LENO-COURT (Philip-
pe Cardinal de) Député
de la Cour à Henry IV.
193. N. 34. p. 221. As-
siste aux conférences en-
tre Catherine de Médicis
& le Duc de Guise. *V.*
Barri ades.

LEPANTE (Bataille de)
20. 21. N. 23.

LESDIGUIERES (Fran-
çois de Bonne de) Con-
nétable commande pour
Henry IV. en Dauphiné,
215.

LESIGNAN (Louis de
Saint Gelais de) Officier
Calviniste, 96.

LIPERGE Valet de
Chambre de Sully, 228.

- LIGUE (La)** rend puissans les Guises, 113. Leve l'étendard de la Révolte, 180. Son origine, sa foiblesse, ses progrès, 180, 181, 182. N. 27. Assemblée à Châlons où elle oblige Henry III. à se joindre à elle, 186. N. 31. & dispose de ses Troupes, 195. Elle fait marcher trois Armées contre Henry IV. 211. Places qu'elle prend & qu'elle perd, 232. Défait les Troupes étrangères à Auneau, 273. N. 4. Journée des Barricades où elle oblige Henry III. à sortir de Paris. Son insolence avant & après cette action, 276. *suiv.* N. 7. La foiblesse & les fautes de ce Prince la rassurent; il est obligé de tout lui accorder, 285. *suiv.* N. 9. Il se met dans la dépendance de la Ligue après le meurtre des Guises, 292. *suiv.* Succès des Armes des deux Rois contre elle, 313. N. 25. & de Henry IV. après la mort de Henry III. 339. *suiv.* Sa défaite prédite par Sixte-Quint, 340. N. 38. Elle manque Meulan & prend Pontoise, 347. 348. S'empare de Rouen, 351.
- LIVRON.** Manqué par le Duc de Montpensier, 83. & par Henry III. 86.
- LONCAUNAY** Gentilhomme Calviniste se sauve à la Saint Barthelemi, 56. N. 57.
- LONDE (La)** Maire de Rouen pour la Ligue, 228. N. 32.
- LONGA (N. de)** Gentilhomme Calviniste, 211.
- LONGUEVILLE (Henry d'Orléans de)** Reste près de Henry IV. après la mort de Henry III. 325. N. 30. Lui amène des Troupes, 340.
- LORGES** surprend Châteaudun, 308.
- LORRAINE (Maison de)** haïe par Henry III, 112. 113. Droits chimériques de cette Maison à la Couronne, 278. N. 7.
- LORRAINE GUISE. V. Guise & les Arricles suiv.**
- LORRAINE (Charles de)** Duc de Guise. *V. Guise.*
- LORRAINE (Charles Cardinal de)** 23. N. 26. Sa mort, 84. N. 75. Il forma le plan de la Ligue au Concile de Trente, 180. N. 27. Ses véritables sentimens sur la Religion, 193. N. 34. Ses prétentions sur Metz, &c. 276. N. 7.
- LORRAINE (Charles de)** Duc de Mayenne. *Voyez Mayenne.*
- LORRAINE (Charles de)** Duc d'Aumale. *V. Aumale.*
- LORRAINE (Claude de)** Tige de la Maison de Guise, ses enfans, 22. N. 26.
- LORRAINE (Claude de)**

DES MATIERES. 397

Duc d'Aumale. *Voyez*
Aumale.

Y.

LORRAINE (François de) Duc de Guise. *V. Guise.*

LORRAINE (François de) Grand Prieur de France, 22. N. 26.

LORRAINE (Henry de) Duc de Guise. *Voyez Guise.*

LORRAINE (Henry de) Comte de Chaligny. *V. Guise.*

LORRAINE (Louis de) Cardinal de Guise. *V. Guise.*

LORRAINE (Nicolas de) Comte de Vaudemont. *V. Vaudemont.*

LORRAINE (Philippe-Emmanuel de) Duc de Mercœur. *Voyez Mercœur.*

LORRAINE (René de) Duc d'Elbeuf. *V. Elbeuf.*

LORRAINE (Louise de) *Voyez Vaudemont.*

LORRAINE (Marie de) de Guise, Reine d'Ecosse, 24. N. 28.

LOU DUN Fautes du Prince de Condé & de l'Amiral de Coligny, remarquées par Henry IV. à l'escarmouche de Lou-dun, 17. N. 20.

LOUVIERS manqué par Sully, 327.

LUSIGNAN pris par le Duc de Montpensier, 34.

LYON. Les Princes s'en emparent, 39.

MACARY (Saint) manqué par les Protestans, 94.

MADAME Catherine de Bourbon Duchesse de Bar est renvoyée par Charles IX. à son frere, 90. N. 82. Son goût pour les divertissemens, 101. Ses amours avec le Comte de Soissons, 267. *suiv.*

MAYENNE (Charles de Lorraine Duc de) prend Brouage, 112. N. 92. Conduit l'Armée de la Ligue en Guyenne ; y prend quelques Villes & ne peut surprendre Henry IV. 212. *suiv.* S'approche de Tours où il manque à prendre Henri III. & en est chassé par Henry IV. 304, & 307. Ses Troupes défaites à Arques, 329. *suiv.* Est obligé d'abandonner les environs de Dieppe & se rapproche de Paris, 341. Paroles de Sixte-Quint sur Henry IV. & sur lui, 340. N. 38. Il prend Pontoise, 347. *suiv.* & manque Meulan, 351. Perd la Bataille d'Ivry : fautes qu'il y fait : particularités sur cette Bataille, 355. N. 47.

MAIGNAN Valet de Chambre de Sully le secourt à propos au siège de Paris, 314. Lui sauve la vie à Ivry, 359. Le ramene en triomphe à

Roigny, 171, 172.

MAILLEZAIS pris par Henry IV. 232. repris par la Ligue, 242.

MAILLY (Jacques de) *Voyez Bénébart.*

MAINE (Villes du) prises par Henry IV. 345. N. 42.

MAINFROY. Concurrant de Charles d'Anjou, 10.

MAINTENON (Louis d'Angennes de) manque Chartre pour la Ligue, 308.

MAIXENT (Saint) repris par la Ligue, 242. Conférence entre Henry IV. & Catherine de Médicis en cet endroit, 238. N. 50.

MAIXENCE (Pont de Sainte) mal gardé, oblige Henry IV. à se retirer de devant Paris, 343. *suiv.* N. 40.

MALASSISE (N. de Mesmes de) 6. N. 5. député par Catherine de Médicis à la Rochelle, 28.

MANDELOT (François de) son humanité envers les Calvinistes à la Saint-arthelème, 73. 74. N. 64.

MANDOCE (Bernardin de) Propositions & offres qu'il fait de la part de l'Espagne à Henry IV. 168. N. 17.

MARC (Saint) chassé de Meulan par d'Aumont, 323. 324.

MARCEL (Emerigot) Rebelle, 10.

MARDI-GRAS (prise d'Armes du) 80.

MARGUERITE de VA-LOIS. Reine de France. Célébration de son mariage avec Henry IV. 50. N. 52. Elle le quitte & retourne à la Cour où elle se brouille avec sa mere & son frere, 169. N. 18.

MARMANDE manquée par Henry IV. 98. Escarmouches devant cette Ville, 131. *suiv.*

MARMOUTIER Henry III. faillit à y être pris par Mayenne, 304.

MARONNIERE. Gouverneur de Talmont, 223.

MARSILLIERE (N. de) Officier Calviniste député en Allemagne, 222.

MARTIN (Charles le Clerc de Saint) tué à la prise de Cahors, 125.

MASTIN (Madame de) Comment elle reçoit Sully son Neveu, 164.

MATIGNON (Jacques de) Maréchal de France, fait Montgomery prisonnier, 83. Jugement sur son procédé, *ibid.* N. 70. Conduit une Armée en Guyenne; manque Castets, 211. *suiv.* Henry IV. lui échape, 214. 215. Joyeuse donne sans lui la Baraille de Courtras, 254. *suiv.*

MATIGNON (Odet de) *Voyez Torigny.*

MATTHIAS Archiduc d'Autriche. Les Provinces-Unies lui offrent leur

DES MATIERES. 399

Souveraineté, puis sen dégoûtent. 142. 241.

MAUL'EON pris par Henry IV. 232.

MAUR (Saint) Sully y traite de l'Union des deux Rois, 218, 219.

MAURES & MORISQUES en Espagne, 20.

MAUREVERT (Nicolas de Louviers de) bleſſe l'Amiral de Coligny, 46. N. 51.

MEAUX (entreprise de) 38. N. 45.

MEDAVY (Charles-François Rouxel de) l'un des Officiers Généraux de la Ligue, 328. N. 32.

MBDICIS (Catherine de) Reine de France & Régente. Réuſſit mal dans la Guerre contre les Calvinistes, 4. Les trompe par la paix de 1570, 6. N. 5. Favoriſe les Princes de Lorraine par haine pour la Maïſon de Bourbon, 25. *ſuiv.* N. 31. Sujet de l'entrevûe qu'elle eut à Bayonne avec le Duc d'Albe, 36. N. 41. Ses artifices pour attirer les Huguenots à Paris, 35, 36. Moyens qu'elle met en uſage pour perdre les Calvinistes. Maſſacre de la Saint-Batthelemi, 43. *ſuiv.* Particularités & réflexions ſur ce ſujet, 45. N. 51. Les Grands ſe joignent aux Huguenots contr'elle, 78. Ses deſſeins pour l'établifſement de ſes enfans, *ibid.* Haine de Char-

les IX. contr'elle, *ibid.* Ses artifices pour deſunir Monsieur & Henry IV. 87. Elle les trompe par la paix de Monsieur, 91. N. 83. Conférences en différens endroits entr'elle & Henry IV. ſans fruit, 114. *ſuiv.* N. 95. Moyens dont elle ſe ſert pour enlever à ce Prince une partie de ſes Officiers, *ibid.* Lettre où elle remercie le Prince de Condé d'avoir pris les armes contre le Roy, 134. N. 102. Elle brigue la Souveraineté des Pays-Bas, & le Royaume d'Alger pour le Duc d'Anjou, 65. N. 1. Mauvaiſe foi en traitant avec Sully, 170. Elle manque l'occafion d'abbatre la Ligue & de réunir les Pays-Bas à la France, 186. N. 31. Réflexions ſur ſa mauvaiſe politique, 235. Elle va en Poitou où elle ſ'abouche en différens endroits avec Henry IV. Sully pénètre ſes deſſeins ſecrets, 239. 240. Parole d'elle qui montre qu'elle ſe foucioit peu de la Religion, 237. N. 49. Elle ſ'en retourne ſans avoir rien obtenu, 241. Différentes négociations entr'elle, le Duc de Guiſe, &c. après les Barricades, 276. *ſuiv.* N. 7. Elle raccommode les Guiſes avec Henry III. 287. Sa mort, 291. Jugement peu favorable à cette Princeſſe,

291. N. 11.
MEILLES (Comte de)
 Officier Calviniste, 106.
MELUN (Maison de)
 & personnages de ce
 nom, 13. N. 13.
MELUN de **ROUBAIS**.
Voyez Rouvais.
MELUN (Hugues de)
 Vicomte de Gand, 13.
 N. 13. Sully perd cette
 Succession, 144. N. 3.
MELUN. (Anne de)
 Dame Rosny, 13. N. 13.
 pag. 145. N. 5.
MENAGER, Député des
 Etats de Blois à Henry
 IV. 110. N. 90.
MERCOEUR (Philippe-
 Emmanuel de Lorraine
 Duc de) est fait fort im-
 prudemment Gouver-
 neur de Bretagne, par
 Henry III. 341. N. 39.
MESMES (N. de) 6.
 N. 5. Député par Cathé-
 rine de Médicis à La-Ro-
 chelle, 28.
MESMIN. (Mademoi-
 selle de Saint.) Sully l'ai-
 me & ensuite s'en deta-
 che, 174. *suiv.*
MEULAN pris par d'Au-
 mont & Sully, 324.
 Manqué par la Ligue;
 dangers que court Henry
 IV. & en le secourant,
 349. *suiv.* N. 44.
MIATTE (Saint-Paul
 de la) Assemblée des Pro-
 testans en cet endroit,
 & desseins qu'ils y tra-
 ment contre Henry IV.
 189. *suiv.*
MICHAUT (le Capi-
 ne) aventure de Henry
 IV. avec lui, 178. N.
 26.
MIGNONVILLE Officier
 Calviniste, 223. Con-
 duit l'artillerie à Cou-
 tras, 257. N. 57.
MILON Officier Calvi-
 niste fait prendre Mon-
 sieur, 136.
MIOSENS. Henry d'Al-
 bret Baron de) 97.
M.I-PARTIES (Cham-
 bres) *Voyez Chambres.*
MIRANDE. Piège que
 ses Habitans tendent à
 Henry IV. 104. 105.
MIRON premier Me-
 decin de Henry III. Dis-
 cours que lui tient ce
 Prince. *Voyez Henry III.*
 Assiste aux Conférences
 après les Barricades, 287.
 N. 9.
MOLE (Joseph-Boni-
 face de la) décapité, 81.
 N. 69.
MONCONTOUR (Ba-
 taille de) 17. N. 20.
MONDOUCET (Claude)
 Résident dans les Pays-
 Bas, 52. N. 53.
MONS. pris par le Prin-
 ce d'Orange, 33.
MONTAGNE. Conver-
 sation entre lui & De-
 Thou. *Voyez Thou (de)*
MONTAGU pris par les
 Calvinistes, 123.
MONTAUBAN. Ville de
 sûreté donnée aux Cal-
 vinistes, 6 N. 5. Elle
 maintient ses Privilèges,
 77 Assemblée des Pro-
 testans en cette Ville, tu-
 multueuse, 188, 189.
MONTEAUSIER Officier

DES MATIERES. 401

Calviniste se trouve à la Bataille de Coutras, 257 N. 57.

MONTBAZON (Louis de Rohan Duc de) 196. N. 36. Accueil qu'il fait à Sully, 207, 208. Se trouve au combat de Saveruse, 309. N. 23. Est tué à Arques, 336. N. 37.

MONGLAT (Louis de Barlay de) premier Maître d'Hôtel de Henry IV. envoyé par ce Prince au-devant de l'Armée étrangère, 271.

MONTGOMMERY (Gabriel Comte de) tué Henry II. dans un Tournoi, 24. N. 17. Echape à la Saint-Barthelemi, 61. N. 60. Repassé en France, 80. Est pris & exécuté. Jugement sur la prétendue parole qui lui fut donnée par Matignon, 82, 83. N. 71. Son fils, 96, 157. N. 57.

MONTGUYON. Poste occupé par Henry IV. Voyez *Coutras*.

MONTLIEU, Voyez *Coutras*

MONTLUC (Blaise de) Maréchal de France commande en Languedoc, 71. Son sentiment sur le siège de la Rochelle, *ibid.* N. 66.

MONTLUC (Jean de) Evêque de Valence révèle le secret de la Cour sur la Saint-Barthelemi, 57.

MONTMORENCY (Anne de) Connétable ral-

lume la Guerre, 22. N. 25

MONTMORENCY (François de) nommé le Maréchal de Montmorency. Envoyé à Rouen pour punir les violences contre les Calvinistes, 29. N. 33. Traite à Londres du mariage d'Elizabeth avec le Duc d'Alençon. 34. Refuse de venir à la Cour, 58. Charles IX. épargne ses freres à la Saint-Barthelemi pour ne pas l'irriter, 61. N. 60.

MONTMORENCY (Guillaume de) *V. Thoré.*

MONTMORENCY (Henry de) (nommé successivement Maréchal de Damville, Maréchal & Connétable de Montmorency; se joint aux Calvinistes, 86. N. 77. Jugement qu'il porte sur le duel de Turenne, & de Duras, 121. N. 97. Bon conseil qu'il donne aux Protestans, 191. N. 33. Commande les Troupes de Henry IV. en Languedoc, 213. — 225.

MONTPAZIER & VIELLEFRANCHE se surprennent mutuellement, 95. 96.

MONTPENSIER (François de Bourbon, Dauphin de) lève le siège de Livron, 83. N. 73. Suit Monsieur en Flandre, 157 & cherche à détourner de la trahison d'Anvers.

MONTPENSIER (Hen-

zy de Bourbon Duc de)
 Commande les Troupes
 Royalistes en Norman-
 die , 151. N. 39.

MONTRICHARD. Où
 s'abouchent Henry III.
 & Henry IV. 299.

MOREAU ou MORE'E
 (le Commandeur) offres
 qu'il fait à Henry IV.
 de la part de l'Espagne ,
 168. N. 17.

MORINVILLE Centil-
 homme attaché à Sully.

MORISQUES. *V.*
Maures.

MORNAY (Philippe)
 du Plessis , 206, Guérit
 Henry IV, à la Mothe-
 Frelon , 295. N. 13, Est
 fait Gouverneur de Sau-
 mur , 301. Lettre que lui
 écrit Henry IV. sur son
 Traité d'union avec Hen-
 ry III. 303, N. 15.

MORNAV (Pierre de)
Voyez. Bubi.

MOROSINI (Jean-Fran-
 çois) Nonce du Pape.
 Henry III. n'ose lui ré-
 sister , 297. N. 14.

MORSAN (Bernard Pré-
 vôt de) fait rendre justi-
 ce aux Huguenots à
 Rouen , 29,

MOTHE FRELON (La)
 maladie de Henry IV. en
 cet endroit , 295. N. 13.

MOTTE (Pont de la)
 où se fait l'entrevue des
 deux Rois , 304. N. 18.

MOUY (Isaac-Vaudrê-
 de) Officier Calviniste ,
 200. N. 40 se trouve au
 Combat de Saveuse , 308.
 N. 21.

N

NAVIGIS (Beauvais)
 Discours que lui
 tient le Duc de Guise.
Voyez. Guise (Henry de)

NARBONNE (Vicomté
 de Narbonne) acquise par
 la Maison de Bourbon ,
 16. N. 18.

NASSAU (Guillaume
 de) Prince d'Orange.
Voyez. Orange.

NASSAU (Louis de)
 ou le Comte Ludovic.
 L'un des Chefs du Parti
 Calviniste en France , 42.
 N. 48.

NAVARRE (Royaume
 de) usurpé par les Espa-
 gnols , 20. Dessein de
 Catherine de Medicis de
 l'acheter de la Maison
 d'Albret & d'en faire un
 échange avec l'Espagne ,
 141. N. 1.

NAVARRE (Rois de)
V. les Articles suiv.

NAVARRE (Antoine
 de Bourbon Roy de)
 1. N. 1. Sa mort , 22.
 N. 24. Traits sur sa vie.
ibid.

NAVARRE (Henry d'Al-
 bret) Traits sur ce Prince
 lors de la naissance de
 son petit-fils , 16. N. 19.

NAVARRE (Henry de
 Bourbon , Prince , puis
 Roy de) ensuite Roy de
 France. *Voyez. Henry IV.*

NAVARRE (Jeanne
 d'Albret Reine de) 16.
 N. 19. Se retire à la Ro-
 chelle à la Paix de 1570.

DES MATIÈRES. 403

27. Motifs par lesquels elle se détermine à venir à Paris, 31. *ſui.* Sa mort : jugement ſur cette mort, 51. N. 52.

NEMOURS. Traité extorqué par la Ligue en cette Ville, 183. N. 29. Conférences entre Catherine de Médicis & le Duc de Guiſe après les Barricades, 287. N. 9.

NEMOURS (Charles-Emmanuel de Savoye Duc de) Combat pour la Ligue à Ivry, 363.

NEMOURS-LA GARNACHE. *V. Garnache (La)*

NE'RA C. Coup hardi de Henry IV. devant cette Villa, 111. Conférences de ce Prince avec Catherine de Médicis, 114. N. 95.

NESLE (le Marquis de) eſt tué à Ivry. *V. Ivry.*

NEVERS (Louis de Gonzagues Duc de) ſe fait craindre de Henry III. 296. N. 14. S'attache à Henry IV. après la mort de ce Prince, 297. N. 14.

NEUF-CHATEL pris par Henry IV, 329.

NEUFVY (Bertrand de Melet de Fayolles de) reçoit chez lui Sully, 209. N. 44.

NEUFVY (Magdeleine de Melet de Fayolles de) Officier du Parti de la Ligue, 209. N. 44.

NIEUPORT manqué à la Trahiſon d'Anvers, 160. N. 15.

NÎMES fait un Traité avantageux, 77.

NOAILLES (François de) ſujet de ſon Ambaſſade à la Porte, 141. N. 1.

NOCLE (Beauvais la) *Voyez Beauvais.*

NOIRMOUTIER (Marquife de) *Voyez Sauves.*

NORMANDIE. Places priſes en cette Province, par le Parti Royaliſte, 345. N. 42.

NOUË (François de la) Catherine de Médicis donne ſecrètement les mains à ſa défaite en Flandre. 52. Eloge de cet Officier, *ibid.* N. 53. Il emporte d'emblée le Fauxbourg Saint-Germain, 344. N. 41.

NYORT manqué par Henry IV. 235. Enſuite pris par ce Prince, 295.

O.

O (François d') de Frêne, &c. Surintendant des Finances, s'attache à Henry IV. après la mort de Henry III. 124. N. 30.

OLERON j Ile d') priſe par ſes Proteſtans, 4. N. 4.

ONAU § Baron d') du de Dona battu à Auneau, 274. N. 4.

ORADOUR (N. d') Gentilhomme Calviniſte, 206.

ORANGE (Guillaume de Naſſau, Prince d')

prend Mons sur les Espagnols, 33. Lieutenant Général de l'Archiduc Matthias, 142. Il faillit à être tué à Anvers : révolte des Flamands contre les François à cette occasion, qu'il appaise, 157. Il prévient & rend sans effet la trahison d'Anvers, 160. *suiv* Cherche en vain à réconcilier Monsieur avec les Flamands, 162.

ORLEANS pris par les Huguenots, 39.

ORTES OU HORTES. *Voyez Hortes.*

ORTOMAN premier Médecin de Henry IV. envoyé par ce Prince pour secourir Madame de Kosny, 311.

OSTENDE manqué à la trahison d'Anvers, 160. N. 15.

OTTOCAR Roy de Bohême, 8. N. 8.

OURS. Chasse de ces animaux dangereuse, 120.

P.

PAIX de 1570. favorable aux Calvinistes, 6. N. 5. de Monsieur, 92. *suiv*. N. 88. de 1577. mal observée de part & d'autre : articles de cette Paix, 113. N. 94. Paix de Fleix, *Voyez Fleix.*

PALATIN (Electeur) Dessein des Chefs Protestans de le rendre Proce-

cteur de la France Calviniste, 189. N. 82.

PALCHEUX. Officier Calviniste se trouve à la journée d'Arques, 332. à celle d'Ivry, 365.

PARE' (Ambroise) Chirurgien de Charles IX. Ce qu'il dit à ce Prince au sujet de la Saint-Barthelemi. 71. 72.

PARIS Huguenots massacrés dans cette Ville. *Voyez Barthelemi (Saint)* l'exercice de la Religion Protestante y est défendu à dix lieues, &c. *Voyez Paix de 1577.* Ce qui s'y passa à la journée des Barricades, 276. N. 7. Consternation qui y est répandue après la sortie de Henry III. Députation qu'elle fait à ce Prince, &c. 285. N. 8. Les deux Rois en font le siège, 313, 314. Henry IV. en fait attaquer les Faux-bouigs, 342. 343.

PARLEMENT de Paris. Il ne trempe point dans les complots de la Ligue à la journée des Barricades, 285. N. 8.

PARME (Alexandre Farnese Duc de) Leve le blocus de Cambray & fait une belle retraite, 150, *suiv* Oblige Monsieur à sortir de Flandre, 163. Parole de lui sur les Barricades, 281. N. 7.

PARTHENAY manqué par Henry IV. 235.

PASSY défendu par Sully contre les Troupes

DES MATIERES. 405

de la Ligue, 351. 352.
N. 45.

PAYS-BAS. *V. Flandre*

PE'CAIS engagé au Prince Casimir par le Prince de Condé, 133, 134. N. 102.

PEHU (Guillaume de la Mothe de) complice de l'assassinat de Du-Hallot. *V. Alégre. Romain (Saint) Rouen.*

PELIEVE' (Nicolas de) Cardinal. Révèle le complot de la Saint-Barthelemi, 57. N. 58.

PE'RONNE (Assemblée de) où la Ligue se forme, 180. N. 27.

PHE'NOME'NEVÛ la veille de la Bataille d'Ivry, 353. N. 46.

PIE IV. Pape dégrade le Cardinal de Châtillon, 32. N. 38.

PIE V. refuse la Dispense pour le Mariage de Henry IV. & de Marguerite de Valois, 49. 50. Déploire le Massacre de la Saint-Barthelemi, 59. N. 60.

PIENNE (Compagnie de) défaite par Henry IV. 246.

PILES (Armand de Clermont de) Seigneur Calviniste, 45. N. 49. tué à la Saint-Barthelemi, 66. N. 61.

PLESSIS-MORNAY, *V. Mornay.*

PLUVIAUT-CLAEAU Gentilhomme Calviniste, tué à la Saint-Barthelemi, 45. N. 49. 50.

PLUVIERS OU PETI-VIERS. Pris par les deux Rois, 313. N. 25.

PODINS Officier Catholique du parti Royaliste, 97.

POIGNY (Jean d'Angennes de) Député de la Cour à Henry IV. 193. N. 34. & pag. 221.

POISSY pris par les deux Rois, 313. N. 25.

POLLET (escarmouches du) 333. *suiv.* N. 36.

POLOGNE. Henry III. en est élu Roy, 77. & revient en France après la mort de Charles IX. 85.

POLTROT (Jean) de Meré Assassin du Duc de Guise, 23. N. 26.

PONS, Henry IV. & le Prince de Condé y confèrent ensemble & se brouillent, 112.

PONTOISE pris par les deux Rois, 311. N. 25. repris par la Ligue, 347.

PRECHES. Leur nombre augmenté à la Paix de 1570, 6. N. 5. Diminué à la Paix de 1577. 113. N. 94.

PRESSAIGNY Gentilhomme Calviniste se trouve au Combat de Saveruse, 309.

PROTESTANS. Etat des affaires de ce Parti à la Paix de 1570. Leurs succès dans la Guerre, 1-*suiv.* N. 5. Ils se laissent tromper par Catherine de Médicis malgré mille motifs de défiance, arti-

fices employés pour cet effet, 249. *suiv.* Careffes faites à leurs Chefs, à la Cour, 45. *suiv.* Plusieurs quittent Paris, 55. Massacre de la Saint-Barthelemi : extrémité où ils se voyent réduits : ils rétablissent leurs affaires, 75. *suiv.* Prennent plusieurs Villes, 80. N. 67. Deviennent puissans par leur jonction avec Monsieur & le Prince Casimir, 90. Traité de Paix avantageux pour eux, 92. reprènent les armes, 93. Perdent une partie de leurs avantages à la Paix de Monsieur, 113. N. 94. Recommencent la Guerre, 122. Entreprises exécutées & manquées, 123. *suiv.* Ce qu'ils gagnent par le Traité de 1580, 144. N. 4. Assemblée de Montauban & Conférences à Saint-Paul de La-Miatte où leurs Chefs jettent les fondemens d'une République. Calviniste en France; Sully s'y oppose, 188. *suiv.* Henry III. fait marcher contr'eux trois Armées, 211. Conseils sur l'entrée des Troupes Etrangères en France, où ils prennent le mauvais parti, 225, 226. Violences & persécution contr'eux, 248, 249. La défaite d'Auneau consterne ce Parti, 273. Le meurtre des Guises fait avorter les grands des-

seins de la Ligue contr'eux, 288. *suiv.*

PROVINCES-UNIES, *V.* Flandre.

PROUTIERE (Philippe Gourreau de la) Député par Cathetine de Medicis à la Reine de Navarre, 28.

Q.

QUASY Gentilhomme Calviniste. Ce qui lui arrive devant Marmande, 132.

QUENTIN (Saint) Bataille de ce nom perduë par le Connétable de Montmorency, ce qui s'ensuivit, 22. *suiv.* N. 26.

R.

RABODANGE, Gentilhomme Calviniste Evite le Massacre de la Saint-Barthelemi, 55. Lettre que lui écrit Charles IX. *ibid.* N. 57.

RAMBOUILLET (Nicolas d'Angennes, Marquis de) 196. N. 86. A beaucoup de part à l'union des deux Rois, 295. & *suiv.*

RAUCOURT. Voyez Bouillon.

RAVENSPERG. Affaire sur cette succession. *V.* Cleves.

RAVESTEN. Affaire sur cette succession. Voyez Cleves.

REBOURS Officier Calviniste, 298.

DES MATIERES. 407

RECLAINVILLE (Louis d'Alonville de) ou l'Arclainville, commande dans Chartres pour la Ligue, 308. N. 22.

REFORMES. Voyez *Protestans.*

REISTRES, Lansquenets & autres Troupes Etrangères. Mal conduits en France, 225, 226. Défaits à Auneau, 273. N. 4. Les Reistres & les Lansquenets trahissent Henri IV. à Arques, 334. Tirent en l'air à Ivry, 358. & y sont mis à la Boucherie 363. N. 50.

RELIGION. Principes effoués de Sully sur la Religion, peu dangereux ou réfutés, 2. N. 2. 248. *suiv.* N. 53.

RENIERS. Sauvé à la Saint-Barthelemi par Vezins son ennemi, 75. N. 65. Rasture Montauban & défait, un gros de Troupes Ligueuses, 75.

REOLE (La) prise par les Calvinistes, 94. Catherine de Médicis s'y abouche avec le Roy de Navarre, 114. Ullac livré cette Place à la Ligue, 117.

REPUBLIQUE Calviniste. Dessein de l'établir en France, formée par l'Amiral de Coligny, *V. Coligny.*

RESNEL (Antoine de Clermont Marquis de) l'un des Chefs du Parti Calviniste, 45. N. 49. Tué à la Saint-Barthe-

lemi, 59. N. 60.

RESNEL (Compagnie de) défaite par Henry IV. 246.

RETZ (Albert de Gondi Duc de) l'un des Conseillers de Catherine de Médicis, 52.

ROGHEFOUCAULT (François de la) soupçonné du meurtre du Duc de Guise, 22. N. 26. Tué à Saint-Barthelemi, 60. N. 60.

ROCHEFOUCAULT (François Duc de la) fils du précédent, Colonel Général de l'Infanterie, se trouve au siège de Fontenay, 226. N. 47. de Coutras, 254.

ROCHE-GUYON. (N. de Silly Comte de la) 196. N. 36.

ROCHELLE (La) accordée aux Calvinistes comme Ville de sûreté, 6. N. 5. Cathrine de Médicis cherche à s'en emparer par surprise, 37. Le Duc d'Anjou est obligé d'en lever le siège, 77. N. 66. Elle fait son traité, *ibid.* Honneurs qu'elle rend à Henry IV. 93. Desseins pernicieux des Calvinistes assemblés en cette Ville contre ce Prince, 294.

ROCHEMORTE (Louis Bouchereau de) surprend Angers pour le parti de Henry IV. le reprend & y est tué, 196. *suiv.* N. 38.

ROCHEFORT (Antoine

de Sully de la) conseille à Sully d'accompagner Monsieur en Flandre , 241.

ROHAN (René Vicomte de) défend Lusignan , 85.

ROLLET (du) Officier Royaliste. Se trouve à la Bataille d'Ivry , 365.

RONSOY (Compagnie de) défaite par Henry IV. 246.

ROQUELAURE (Antoine de) Matéchal de France. L'un des Chefs du parti Calviniste , 97.

ROSAN (N. de Durfort de) se bat en duel avec Turenne , 121. N. 97. *V. Duras. Bouillon.*

ROSIERS (Les) défaite du Bagage du Duc de Mercœur en cet endroit , 248.

ROSNY Château & Terre appartenant à Sully , 6. Il y reçoit le Duc de Joyeuse , 184. Peste qui y régne , 233. Sully force son frere à lui en ouvrir les portes , 312. N. 24. Faillit à y faire le Duc d'Aumale prisonnier , 346. y revient en triomphe après la Bataille d'Ivry , 371. *suiv.*

ROSNY (François de Béthune Baron de) Pere du Duc de Sully , se retire chez lui à la Paix de 1570 , 6. Ses alliances , *ibid.* N. 6. Etat de sa famille & de ses affaires domestiques , 14. N. 15. & p. 42. N. 47. Il fuit la

Reine de Navarre à Paris. Ses conseils ne sont point écoutés , p. & N. 42. & 47. Il échappe au Massacre de la Saint-Barthelemi , 56. Lettre qu'il écrit à son fils à ce sujet , 65.

ROSNY (Maximilien de Béthune Baron , ensuite Marquis de) Duc de Sully. *Voyez Sully.*

ROSNY (Baron de) *V. Béthune Salomon de*

ROSNY (N. de) Sully défend Passy contre lui , 351. *suiv.* N. 45.

ROUBAIS OU ROBECK (Robert de Melun, Marquis de) fait Bouillon prisonnier , 151. N. 7. Cause de sa haine pour Sully , 154.

ROUEN, Les Calvinistes s'en emparent , 39. & d'Alégre le reprend pour la Ligue , 351.

ROUSIERE (La) Gouverneur de Fontenai pour la Ligue , 227.

ROUSSY tué à Arques. *Voyez Arques.*

ROUXEL. *Voyez Médavy.*

RUBEMPRE' (André de Bourbon de) Député à Henry IV. par les États de Blois , 110. N. 90.

RUERES , Parrein du Marquis de Rosny , 251.

S.

SAGONNE (Jean Babou de) tué à Arques , 336. N. 37.

SALCEDE.

DES MATIERES. 409

SALCEDEI Sa résistance aux desseins des Guises cause de sa mort, 280. N. 7.

SALIGNAC (Jean de Gontaut de) son Duel avec Rosan, 121. N. 97.

SANCERRE. Siège de cette Ville. Extrémité où elle se voit réduite. Elle fait un Traité honorable, 76.

SARDAIGNE. Projet d'en obtenir la Souveraineté pour le Duc d'Anjou, 141. N. 1.

SARRY (Conférence de) Voyez *Barricades*.

SAVEUSE (combat de) où Bonneval ; part qui y eut Sully - 308. 309. N. 21.

SAVEUSE (Anne de Brosse) se trouve au combat de ce nom, 128. N. 21.

SAVEUSE (Charles de Brosse) perd le Combat de Bonneval ; y est blessé & meurt de désespoir, 311.

SAUMUR. L'une des cinq Villes restées fidelles à Henry III. 294. accordée à Henry IV pour Place de sûreté par le Traité entre les deux Rois, 301. Mornay en obtient le Gouvernement au préjudice de Sully, *ibid.*

SAUVES (Simon de Fizes de) Voyez l'article suivant.

SAUVES (Madame de)

Tome I.

N. de Beaune de Semblançay. Rivalités à son sujet entre Henry IV. & le Duc d'Alençon, 148.

N. 6. Elle introduit Sully auprès de Catherine de Médicis, 170. & l'instruit de ses desseins, 239. 240. Avis qu'elle donne au Duc de Guise aux Etats de Blois, 288. N. 10..

SAUVEUR (Claude de Joyeuse de Saint) tué à la Bataille de Coutras, 261. N. 64.

SE'GUR (Jacques de) Baron de Pardaillan tué à la Saint-Barthelemi, 66. N. 1.

SE'GUR (N. de) de Pardaillan échappe au massacre de la Saint-Barthelemi, 56. N. 57. & pag. 96.

SELIM. Catherine de Médicis lui fait demander le Royaume d'Alger pour le Duc d'Alençon.

SEY (N. de) Gentilhomme Calviniste échappe au massacre de la Saint-Barthelemi, 56.

SIGOGNE (Charles de Beaufonele de) fait prisonnier à Ivry par Sully, 362. N. 49. D'Andelot le lui dispute, 366. N. 51.

SILLERY (Nicolas Brûlart de) Chancelier, Député de la Cour à Henry IV. 193. N. 34. & 221.

SILLY. Voyez *Roche-pot & Roche-Guyon (La)*

S

- SILVESTRE** (le Pere) Cordelier Directeur de Madame de Mastin , 14.
- SIMIANE.** Voyez *Gordes.*
- SIXTE - QUINT.** Bon mot de lui au Cardinal de Joyeuse sur Henri III. 113. N. 93. Il excommunie également les Calvinistes & les ennemis de l'autorité Royale , 183. N. 29. Voyez *Traité de Nemours.* Parole de lui sur les Barricades , 281. N. 7. Il excommunie Henri III, après le meurtre des Guises ; ses véritables sentimens sur cette action & sur la conduite des Chefs de la Ligue , 297. N. 14. Paroles & prédictions de lui sur Henri IV. Le Duc de Maïenne , le Roi d'Espagne & le Duc de Savoie , 340. N. 38.
- SOISSONS** (Charles de Bourbon Comte de) se joint à Henri IV. & défait le Bagage du Duc de Mercœur , 247. 248. N. 52. Il se comporte vaillamment à la journée de Coutras , 260. N. 61. mais il empêche Henri de profiter de sa victoire , 267. *suiv.* ses desseins en cherchant à épouser Madame , malgré ce Prince , 268. Il quitte Henri IV. après les Barricades & va s'offrir à Henri III. 282. *suiv.* dont il est mal re-
- çu , 286. Il cherche à enlever Sully au parti de Henri IV. 301. Il s'avance lentement au secours de ce Prince à Dieppe , 340. 341.
- STRÓZKY** (Philippe) l'un des principaux Officiers de Charles IX. 3. N. 3. Cherche à surprendre la Rochelle , 37. N. 42.
- STUART** (Marie) Reine d'Ecosse Nièce du Duc de Guise , 24. N. 28.
- SUISSES.** Empêchent Charles IX. d'être pris , 38. N. 45. Accordent des Troupes à Henri III. 217. Sully traite avec eux sur ce sujet , 220. Ils sont mal conduits en France , 225 , 226. & s'engagent avec la Ligue pour n'être pas taillés en pièces à Auneau , 273. On les désarme à la journée des Barricades , 276. N. 7. Ils combattent vaillamment pour Henri IV. à Arques , 336. & refusent de se battre à Ivry , 364.
- SULLY** (Maximilien de Béthune , Marquis de Rosny , puis Duc de) Particularités sur ses Ancêtres , sa famille & sa naissance , 7. N. 7. *suiv.* Il est élevé dans la Religion Protestante , 15. Suit la Cour de Navarre à Paris , 44. Est présenté au Roi de Navarre : ses études , *ibid.* Sul-

DES MATIERES. 411

ly échape au Massacre de la Saint-Barthelemi, 62. *suiv.* Son éducation, 69. *suiv.* ses premiers faits d'Armes, 91. Il défend Périgueux & Villeneuve ; danger qu'il court au siège de Villefranche, &c. 94. Il se brouille avec Frontenac & Turenne, 97. Suit Henri IV. en Béarn ; ses œconomies, 100. Se trouve à la prise d'Eau-se, à un combat devant Mirande, devant Nérac & autres rencontres ; dangers qu'il y court, 102. *suiv.* Sa conduite dans les Cours rassemblées de Catherine de Médicis & du Roi de Navarre, 116. *suiv.* Dangers qu'il court à la prise de Cahors, 123. *suiv.* & devant Marmande, &c. 131. *suiv.* Sully défend Montségur, 137. Est fait Conseiller de Navarre, & Chambellan ordinaire de Henri ; fautes qu'il commet, 138. Motifs qui lui font suivre Monsieur en Flandre ; prédictions que lui fait Henri & conversation entr'eux sur ce voyage, 146. *suiv.* Il prend plusieurs Gentilshommes à sa suite, 150. Ce qui lui arrive devant Cambray. *ibid.* Roubais paye mal ses politesses. 154. Monsieur lui refuse son entremise

pour la succession du Vicomte de Gand, ce qui lui donne de l'éloignement pour ce Prince, 159. Conseil que lui donne le Prince d'Orange de la trahison d'Anvers. 161. *suiv.* Il retourne trouver Monsieur ; réflexions sur les devoirs d'un Prince, 163. *suiv.* Comment Madame de Mastin le reçoit, 164. Honneurs que les Bourgeois de Béthune lui rendent. 166. Il revient en France : accueil que lui fait Henri. 167. Il va faire part à la Cour de Henri III. des propositions faites au Roi de Navarre par l'Espagne, 169. La curiosité le porte à aller voir Monsieur à Château-Thierry, 170. Sully observe à la Cour les démarches de la Ligue : il y trouve ses freres disgraciés, 173. De vient amoureux de Mademoiselle de Saint-Mesmin, 175. & épouse Mademoiselle de Courtenay, 177. Ses occupations domestiques pendant la premiere année de son mariage. *ibid.* Il va retrouver le Roi de Navarre & lui porte des secours en argent, 180. Reçoit le Duc de Joyeuse à Rosny, 184. Bon conseil qu'il donne dans les Assemblées des Protestans : confiance de

Henri IV. en lui, 191. *suiv.* Il retourne à Paris
 entamer une Négocia-
 tion. 196. Il repasse en
 Guyenne : périls aux-
 quels il est exposé dans
 ce voyage, 200. *suiv.*
 Le Roi de Navarre par
 son conseil tient tête à
 trois Armées aux envi-
 rons de la Rochelle,
 213. Il se jette dans
 Sainte-Bazeille, 215. Il
 est député à Saint-Maur
 vers Henri III. pour né-
 gocier l'union des deux
 Rois, 218. *suiv.* Il traite
 aussi avec les Suisses
 & pour l'emploi des
 Troupes Etrangères en
 France, 220, 221. Sul-
 ly se trouve au siège de
 Talmont, 224. & à ce-
 lui de Fontenay. Avantu-
 re comique qui lui arri-
 ve à ce Siège, 226. *suiv.*
 Il va secourir son Epou-
 se pendant la peste à
 Rosny, 233. Réflexions
 sur la foiblesse de Henri
 III. 235. *suiv.* Il défait
 un Escadron de Joyeuse,
 244. Et profite de l'ab-
 sence de ce Général pour
 harceler ses Troupes : ser-
 vices qu'il rend à ses
 freres, 248. Il va secou-
 rir Madame de Rosny à
 Paris : périls auxquels
 il s'y expose, 252. Il
 retourne vers le Roi de
 Navarre & le fait uti-
 lement à la Baraille de
 Coutras, 255. & *suiv.*
 Anecdote à ce sujet, 262. N. 65. Sage avis
 qu'il ouvre après cette
 Bataille, 270, 271. Sul-
 ly est député vers le
 Prince de Conty, 272.
 Retourne à Bergérac,
 274. Réflexions sur la
 journée des Barricades
 & sur la conduite de
 Henri III. 278, 279.
 Il accompagne le Comte
 de Soissons à la Cour,
 283. Entretien qu'il a
 avec Henri III. 286. Ré-
 flexions sur la foiblesse
 de ce Prince, 293. Il
 vient faire son rapport
 au Roi de Navarre,
 & repart pour consom-
 mer le Traité entre les
 deux Rois, 294. &
suiv. Maladie pendant
 laquelle Du-Plessis-Mor-
 nay lui ôte l'honneur de
 ce Traité : mécontente-
 ment qu'il en ressent,
 301. Conseil qu'il don-
 ne à Henri IV. sur son
 entrevûe avec Henri III.
 Il aide à défendre Tours,
 307. Part qu'il a au
 Combat de Saveuse,
 308. *suiv.* Il va assister
 son Epouse : chagrin ex-
 trême qu'il ressent de sa
 mort, 312. Sully re-
 tourne à l'Armée des
 deux Rois, où il s'ex-
 pose aux plus grands
 dangers, 314. Henri
 IV. lui apprend la bles-
 sure de Henri III. Le
 mene avec lui à Saint
 Cloud, 315. & prend
 conseil de lui sur la

DES MATIÈRES. 413

mort de ce Prince, 318.
 & *suiv.* Services qu'il
 rend à Henri IV. pour
 contenir les Chefs de
 l'Armée Royaliste, il
 s'empare de Meulan,
 323, dont il refuse le
 Gouvernement, 324.
 Manque Louviers faute
 de secours, 327. Va re-
 connoître l'Armée de
 Maïenne, 329. Sully
 assiste au Combat d'Ar-
 ques : dangers qu'il y
 court, 330. *suiv.* Man-
 que Vernon, 341. For-
 ce le Fauxbourg Saint
 Germain, 342. Conser-
 ve le Pays de Mante
 contre les Troupes de la
 Ligue, 345. 346. Mo-
 tifs qui le déterminent
 à écrire ses Mémoires,
 347. Il contribue à la
 levée du siège de Meu-
 lan. *ibid. suiv.* Défend
 Passy, 351, 352. N.
 45. Se trouve à la Ba-
 taille d'Ivry : blessures
 qu'il y reçoit, Prison-
 niers qu'il y fait, 354.
suiv. N. 49. Dandelot
 lui dispute mal-à-propos
 ses prisonniers, 368. &
suiv. Sully est porté en
 Triomphe à Rosny : Hen-
 ri IV. l'y caresse & le
 fait Chevalier, 374.

SURINTENDANT des
 Finances. D'O. Sully.
Voyez ces noms.

T.

TALMONT pris par
 La - Trémouille,
 223, 224. Défendu
 contre la Ligue.

TAVANNES (Gaspard
 de Saulx de) l'un des
 Conseillers de Catherine
 de Médicis, 3. N. 3.

TE'LIGNY (Charles
 de) Gendre de l'Amiral
 de Coligny, est député
 à Charles IX. par les
 Huguenots, 30. N. 35.
 Tué à la Saint-Barthele-
 mi, 61. N. 60.

TENDE (Claude de
 Savoye Comte de) refuse
 d'obéir aux ordres de
 Charles IX. pour la
 Saint-Barthelemi, 73.
 N. 24.

TERRAIL (Du) Com-
 mande la Cavalerie Lé-
 gère de la Ligue à Ivry.
 355. N. 48.

THERMES (Paul de
 la Baïthe de) Battu à
 Gtavelines, 23.

THORE (Guillaume
 de Montmorency de)
 Manque à se saisir du
 Pont Sainte-Maixence
 pour Henri IV. 343.
 N. 40.

THOU (Jacques-Au-
 guste de) Président,
 conversation entre lui &
 Montagne sur le cara-
 ctère de Henri IV. &
 du Duc de Guise, 195.
 N. 35.

THIGNONVILLE (Ma-

demoiselle deu) aimé de Henri IV. 100. N. 87.

TONNEINS. Escarmouche devant cette Ville, 131.

TORIGNY (Odet de Marignon Comte de) se trouve à la Bataille d'Ivry, 365. Y est cause de la mort de la Châtaigneraye en voulant le sauver. *ibid.*

TOUGHER (N. du) Gentilhomme Calviniste évite le massacre de la Saint-Barthelemi, 56. N. 57.

TOURAINNE. Villes de cette Province prises par Henri IV. 345. N. 42.

TOURS. Une des cinq Villes restées fidèles à Henri III. 294. Traité de du Plessis-Lez-Tours négocié par Sully, 298. Achevé par Du-Plessis-Mornay, 300. 301. Les deux Rois s'abouchent près de cette Ville, 303. 304. Maienne l'investit & les deux Rois Pen chassent, 304. *suiv.*

TRAPE (La) Valet de Chambre de Sully, lui est d'un grand secours aux attaques de Villefranche, 95. de Mirande, 106. & de Cahors, 126.

TRE'MONT l'un des Officiers de la Ligue à Ivry, 363.

TRE'MOUILLE (Claude de de la) 206. Prend Talmont, 223. Combat à Courras, 255. où ses Troupes font fort mal, 259. Donne de mauvais conseils au Prince de Condé, 264.

TRE'MOUILLE (Charlotte-Catherine de la) est impliquée dans le Procès, sur la mort du Prince de Condé, Henri IV. la justifie, 274. N. 5, 6.

TRENTE (Concile de) justifié sur le sauf-conduit accordé aux Protestans, 38, N. 44.

TRE'PORT (le) pris par Henri IV. 329.

TREVE faite en 1576. 99.

TURENNE (Vicomte de) *Voyez Bouillon.*

V.

VALETTE (Jean-Louis de Nogaret de la) *Voyez Epernon.*

VALOIS (Charles de) Comte d'Auvergne, *V. Auvergne.*

VALOIS (François de) Duc d'Anjou, *Voyez Anjou.*

VALOIS (Claude de) fille de Henri II épouse du Duc de Lorraine, 26. N. 30.

VALOIS (Marguerite de) Reine de France. *Voyez Marguerite.*

VAUBROT Officier Cal-

DES MATIERES. 415

Ministre de l'Armée de Henri IV. 227.

VAUDEMONT (Nicolas de Lorraine Comte de) Henri III. épouse sa fille, 86. N. 78.

VAUDEMONT (Louise de Lorraine de) Reine de France, 86. N. 78.

VAUDORE Officier Calviniste se trouve à la Bataille de Coutras, 257. N. 57.

VENDÔME (Charles de Bourbon Duc de) 1. N. 1.

VENEUR (Tanne-gui le) de Carrouge cherche à sauver les Huguenots à Rouen, à la Saint-Barthelemi, 74. N. 63.

VENTADOUR (Anne de Lévy Duc de) est fait prisonnier devant Cambray, 152. N. 8.

VERAC Gentilhomme Calviniste, 206.

VERNON manqué par le Duc de Montpensier, 341.

VEZELAY Ville Calviniste, 3.

VEZINS sauve la vie à Reniers son ennemi à la Saint-Barthelemi, 75. N. 65. Défend Cahors & y est tué, 123. N. 99.

VIANE (Prince de) Henri IV. ainsi appelé. Voyez *Henri IV.*

VIC (Compagnie de) défaite par Henri IV. 246.

VIGNOLES se distingue à la tête de son Régiment à Ivry, 367.

VILLANDRY Offense Charles IX. & l'Amiral de Coligny, obtient sa grace, 45. N. 50.

VILLARS (Honorat de Savoye Marquis de) Commande l'Armée Royaliste en Guyenne, 37. — 106. Fait quelques tentatives sur Castel-Jaloux & Nérac, 110. N. 91.

VILLARS (Pierre de, Archevêque de Vienne. Député à Henri IV. par les Etats de Blois, 110. N. 90.

VILLEFRANCHE en Périgord emportée d'affaut par le Parti Calviniste, 95. Cette Ville & celle de Montpazier se surprennent mutuellement. *ibid.*

VILLEMUR (Pierre Pite de) blesse l'Amiral de Coligny, 54.

VILLENEUVE prise par les Catholiques, 113.

VILLEQUIER (René de) dissuade Henri III. de faire assassiner le Duc de Guise le jour des Barricades, 278. N. 7.

VILLIERS Ministre Protestant. Le Prince d'Orange l'avertit du dessein de la Trahison d'Anvers, 160.

VINS (Hubert de la Garde de) il prédit l'af-

416 T A B L E, &c.

assinat des Guises 291.
N. 10.

VINS (de) Voyez Four-
bin (Madame de) 291.
N. 10.

U S S A C. Livre La-
Réole aux Catholiques,
117.

USSEAU Sully favori-
se son duel avec Beau-
vais, 138.

UZE'S (Madame d')
instruit Sully des des-
seins de Catherine de
Médicis, 239. 240.

Y.

YVETOT (N. d') se-
court Sully à l'at-
taque de Mirande, 105,
106.

Fin de la Table du premier Volume.

